

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 11

Crise et politiques
économiques

Automne 1983

LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES
CHICOUTIMI, QUÉBEC
<http://classiques.uqac.ca/>



<http://classiques.uqac.ca/>

Les Classiques des sciences sociales est une bibliothèque numérique en libre accès développée en partenariat avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQÀC) depuis 2000.

UQAC

<http://bibliotheque.uqac.ca/>

En 2018, Les Classiques des sciences sociales fêteront leur 25^e anniversaire de fondation. Une belle initiative citoyenne.

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
[LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.](#)

Un document produit en version numérique par Réjeanne Toussaint, bénévole,
Chomedey, Ville Laval, Qc. courriel: rtoussaint@aei.ca.
[Page web](#) dans Les Classiques des sciences sociales :
http://classiques.uqac.ca/inter/benevoles_equipe/liste_toussaint_rejeanne.html
à partir du texte de :

Interventions sociales
pour une alternative sociale

Crise et politiques économiques

Montréal : Revue *Interventions économiques pour une alternative sociale*, no 11, Automne 1983, 184 pp. Montréal : Les Éditions Albert Saint-Martin.

[Madame Diane-Gabrielle Tremblay, économiste, et professeure à l'École des sciences de l'administration de la TÉLUQ (UQÀM) nous a autorisé, le 25 septembre 2021, la diffusion en libre accès à tous des numéros 1 à 27 inclusivement le 25 septembre 2021 dans Les Classiques des sciences sociales.]



Courriel : Diane-Gabrielle Tremblay : Diane-Gabrielle.Tremblay@teluq.ca
Professeure^[1]École des sciences de l'administration
Université TÉLUQ
Tél ^[1]1 800 665-4333 poste : 2878

Police de caractères utilisés :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5'' x 11''.

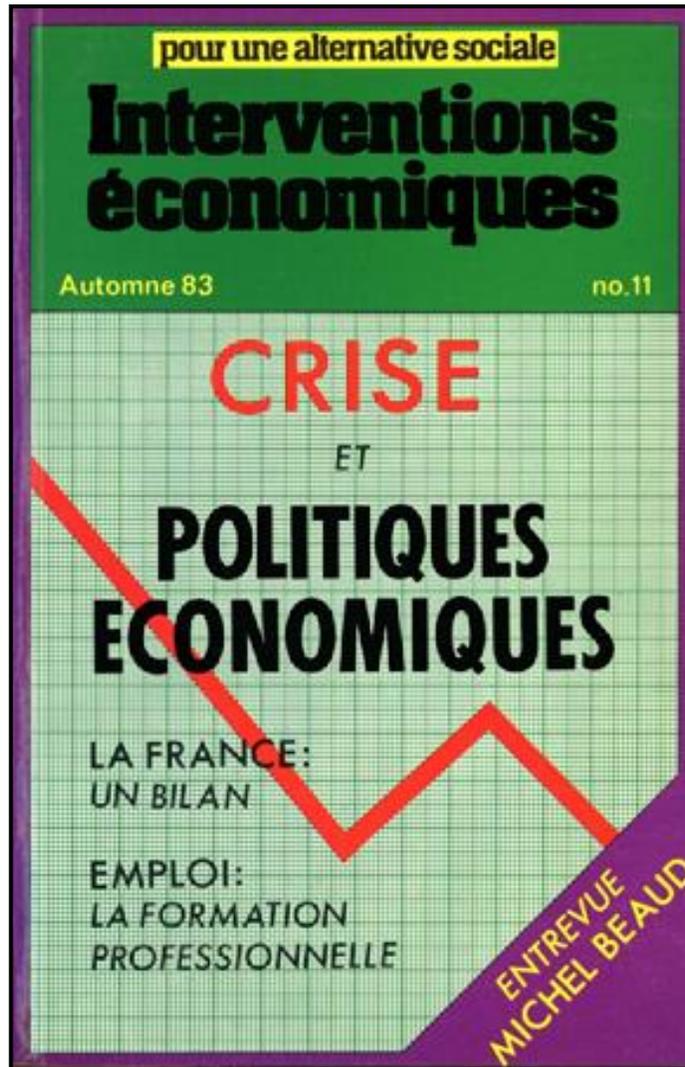
Édition numérique réalisée le 14 décembre 2022 à Chicoutimi, Québec.



Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 11

Crise et politiques économiques



Montréal : Revue *Interventions économiques pour une alternative sociale*, no 11, Automne 1983, 184 pp. Montréal : Les Éditions Albert Saint-Martin.

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 11

Quatrième de couverture

[Retour à la table des matières](#)

Présentation. Où allons nous ? [7]

Entrevue avec Michel Beaud. Propos recueillis par Christian Deblock et Jean-Jacques Gislain [17]

Notes d'actualité [29]

La France entre le réformisme et le pragmatisme économique, par Jean-Jacques Gislain [29]

Dossier : Crise et politiques économiques [37]

1^{ère} partie : Les finances publiques [37]

Les budgets des gouvernements : mauvaise récolte pour l'emploi, par le collectif [39]

Les discours dominants sur les finances publiques : une remise en question d'acquis sociaux, par Ginette Dussault et Claude Rioux [47]

Les finances publiques et le rôle de la Caisse de dépôt, par François Moreau [57]

2^e partie : États, politiques économiques et restructuration [65]

La refonte du fédéralisme et la restructuration économique, par Yves Bélanger et Pierre Beaulne [67]

La politique économique canadienne à la dérive, par Christian Deblock [89]

Pourquoi le Canada fut-il si touché par la récession ? Par Pierre Paquette [125]

3^e partie : Emploi [133]

Réflexion sur la nouvelle politique d'immigration, par Bruno Ramirez [135]

Immigration clandestine : attaquer le coeur du problème, par Jacquelin Télémaque [142]

Programmes d'emploi et formation professionnelle, par Diane Tremblay
[145]

La CSN et le droit au travail, par Marcel G. Pépin [163]

Rubrique de livres [171]

Note pour la version numérique : La numérotation entre crochets [] correspond à la pagination, en début de page, de l'édition d'origine numérisée. JMT.

Par exemple, [1] correspond au début de la page 1 de l'édition papier numérisée.

[3]

Interventions économiques
pour une alternative sociale
No 11

Table des matières

Présentation. [Où allons nous ?](#) [7]

[Entrevue avec Michel Beaud.](#) Propos recueillis par Christian Deblock et Jean-Jacques Gislain [17]

[Notes d'actualité](#)

[La France entre le réformisme et le pragmatisme économique,](#) par Jean-Jacques Gislain [29]

[Dossier : Crise et politiques économiques](#) [37]

[1^{ère} partie](#) : Les finances publiques [37]

[Les budgets des gouvernements : mauvaise récolte pour l'emploi,](#) par le collectif [39]

[Les discours dominants sur les finances publiques : une remise en question d'acquis sociaux,](#) par Ginette Dussault et Claude Rioux [47]

[Les finances publiques et le rôle de la Caisse de dépôt,](#) par François Moreau [57]

[2^e partie](#) : États, politiques économiques et restructuration [65]

[La refonte du fédéralisme et la restructuration économique,](#) par Yves Bélanger et Pierre Beaulne [67]

[La politique économique canadienne à la dérive,](#) par Christian Deblock [89]

[Pourquoi le Canada fut-il si touché par la récession ?](#) Par Pierre Paquette [125]

[3^e partie](#) : Emploi [133]

[Réflexion sur la nouvelle politique d'immigration,](#) par Bruno Ramirez [135]

[Immigration clandestine : attaquer le coeur du problème,](#) par Jacquelin Télémaque [142]

[Programmes d'emploi et formation professionnelle](#), par Diane Tremblay
[145]

[La CSN et le droit au travail](#), par Marcel G. Pépin [163]

[Rubrique de livres](#) [171]

[4]

[5]

La revue *Interventions Economiques* est publiée trois fois par année : au printemps, à l'automne et à l'hiver.

Prix de vente au numéro : 9,00 \$

Abonnement (trois numéros) régulier : 20.00 \$ de soutien : 25.00 \$

Institutions : 30,00 \$

Étranger : 30.00 \$

Toute correspondance doit être faite au nom d'Interventions Economiques, 3553 rue Saint-Urbain. Montréal. H2X 2N6, Tél. : 842-8836.

Interventions Economiques est publiée par un collectif de collaboratrices et collaborateurs. Toute personne qui désire participer activement à la préparation de la revue et se joindre à l'équipe est la bienvenue. Pour cela, il suffit, pour nous contacter, soit d'écrire à l'adresse indiquée, soit de téléphoner au 842-8836.

La revue publie également les textes qui lui parviennent dans ce cas, veuillez envoyer vos articles dactylographiés sur feuille 8 1/2 par 11, à double interligne en renvoyant les notes en fin de texte. La revue s'engage à respecter toute opinion personnelle ainsi que toute condition relative à la publication (pseudonyme, mise en garde, etc.).

Collectif pour ce numéro : Daniel Boutaud, Jean Charest, Alain Côté, Christian Deblock, Jean-Jacques Gislain, Richard Artau, Étienne Lamy, Pierre Paquette, Normand Roy, Diane Tremblay, Vincent van Schendel, Marc Romulus.

Les articles n'engagent que les auteurs et non le collectif de la revue.

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec,
3^e trimestre 1983
ISBN-0715-3570



Cabinet de rédaction

Notre catalogue est expédié sur demande :
Les Éditions coopératives Albert Saint-Martin
5089, rue Garnier,
Montréal (Québec)
H2J 3T1 (514) 525-4346

DISTRIBUTION :
Québec
Diffusion Prologue inc.
2975, rue Sartelon
Ville Saint-Laurent
H4R 1E6

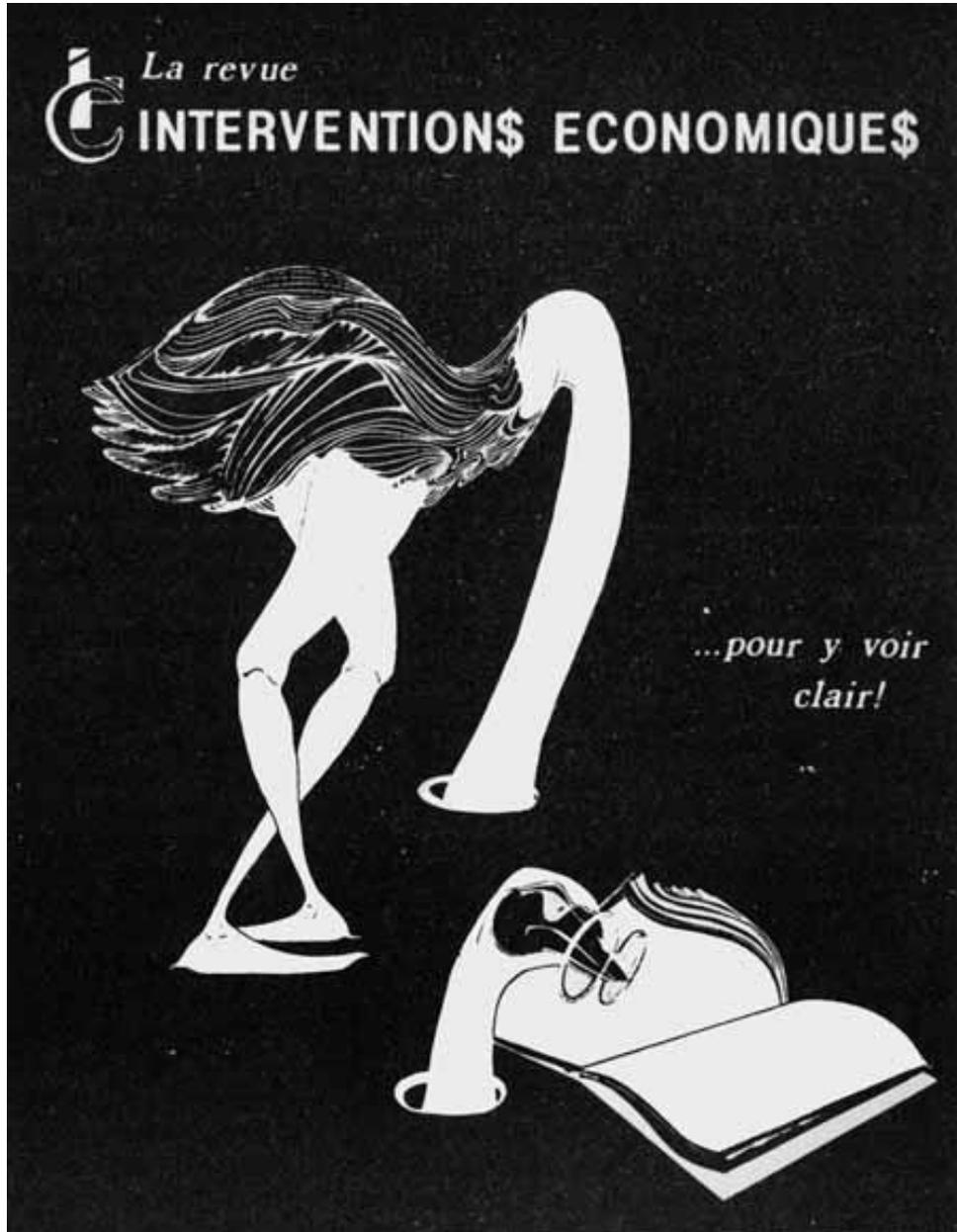
JACQUES GODBOUT

**LA PARTICIPATION
CONTRE
LA DÉMOCRATIE**



ÉDITIONS SAINT-MARTIN

[6]



CRISE
ET
POLITIQUES
ÉCONOMIQUES

[7]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 11

Présentation

“OÙ ALLONS-NOUS ?”

Le Collectif

The future is unwritten The clash

Une crise profonde

[Retour à la table des matières](#)

L'économie canadienne a traversé en 1982 une profonde récession, la plus grave, en fait, depuis la crise des années 30. Le taux de chômage officiel a atteint 12,6% au Canada et 15,9% au Québec ; le nombre de faillites a augmenté de près du tiers au Québec en 1982 par rapport à 1981, pourtant déjà année record en la matière. Et malgré la baisse de l'inflation, les taux d'intérêt sont restés élevés ; les salaires réels ont chuté pour une sixième année consécutive et, pour ceux et celles qui gardent leur emploi, les conditions de travail se sont dégradées. Ajoutez à cela l'avalanche des législations gouvernementales anti-syndicales et vous avez un portrait peu reluisant de la situation : l'année 1982 et le début de 1983 ont été bien lugubres...

Mais voilà qu'on nous annonce une « reprise ». Celle-ci serait même la plus forte de tous les pays de l'OCDE ; pas étonnant : la récession ayant également été la plus forte (chute du PNB de 4,8% au Canada contre - 1,7% aux États-Unis, - 1,1% en Allemagne fédérale, et + 1,7%

en France, +3% au Japon... (voir l'article de Pierre Paquette pour une explication de ce phénomène), l'économie canadienne ne fait que reprendre une partie du terrain perdu. Mais la situation reste catastrophique : capacités de production sous-utilisées, effritement de [8] la base industrielle, retard technologique dans de nombreux secteurs, dépendance de l'étranger, etc. : la reprise sera courte et risque bien d'être suivie par une nouvelle récession encore plus grave que la précédente ; le chômage, qui ne baisse que très peu avec la reprise, pourrait donc atteindre de nouveaux sommets, emporté par la nouvelle récession et l'accélération des changements technologiques.

Le chômage, ce n'est pas seulement un indicateur de mauvaise conjoncture ; ce n'est pas seulement des pertes de revenus et de production ; c'est aussi des conséquences néfastes, parfois désastreuses sur la santé de milliers de personnes, c'est aussi, pour des milliers de jeunes, un avenir saboté ; c'est aussi, pour des milliers de femmes, un accès plus difficile au marché du travail ou un retour forcé au foyer ; c'est aussi une hausse de la criminalité... Les conséquences risquent de se faire sentir longtemps.

Ce qu'il faut voir ici bien sûr, au-delà des récessions et des reprises, c'est que le capitalisme traverse en ce moment une grande crise structurelle ; la « reprise » ne change rien au fait. C'est donc une crise de l'accumulation du capital qui tente, en se restructurant, tant à l'échelle nationale qu'internationale, de restaurer les taux de profit, d'imposer sa loi, celle du marché.

Parallèlement au maintien d'un taux de chômage effarant, qui devient chronique, se met en place une réorganisation de l'emploi, le développement de formes d'emploi précaire (temps partiel, emplois temporaires, contrats occasionnels, etc.).

Et au Québec, on dit nous préparer un « virage technologique », qu'on ne prend pourtant pas les moyens de réaliser et qui, s'il était vraiment opéré dans le cadre actuel, en ferait subir les conséquences aux couches populaires, et particulièrement aux femmes qui risquent de « se faire renvoyer à leur cuisine ». Car les changements technologiques, s'ils permettent en soi de faciliter les travaux pénibles et de vivre mieux, aboutissent, dans les conditions capitalistes de production, à aggraver le chômage, forcer les déplacements de main-d'oeuvre et exclure

certaines groupes du marché du travail (les jeunes, les femmes, les personnes âgées, etc.).

Et puis sur ce fond couve une autre crise, ombre de la première, dans le domaine de la finance internationale : pour la première fois depuis 50 ans, l'économie internationale surendettée voit poindre la possibilité d'un crash financier. Du reste, la situation des pays dits du tiers-monde est en train de devenir catastrophique : plusieurs sont, de fait, en état de cessation de paiement (Mexique...) et sont près de la faillite. Les débouchés que constituent ces pays sont donc en bonne partie taris, ce qui aggrave d'autant la crise dans les pays du « centre ».

Mais, d'ailleurs, elle n'est pas nouvelle la crise : on peut même dire que les signes avant-coureurs remontent à une quinzaine d'années, avec le dérèglement du système monétaire international ; elle a vraiment commencé avec la récession internationale de 1974-75 et aujourd'hui elle ne fait « que » s'approfondir. En toile de fond de ce processus : la dégradation de l'hégémonie [9] américaine, la remontée de la concurrence internationale, la chute de la rentabilité moyenne des capitaux, et la montée des luttes dans le tiers-monde et dans les pays capitalistes avancés.

Son hégémonie en déclin, l'impérialisme américain tente de la reconquérir un peu partout dans le monde, notamment au Proche-Orient et, surtout, en Amérique centrale où le gouvernement Reagan tente d'écraser la révolution salvadorienne et s'attaque de plus en plus ouvertement au régime sandiniste au Nicaragua.

Les politiques économiques

À l'intérieur des pays capitalistes avancés, aux États-Unis, en Angleterre, mais aussi de plus en plus au Canada, les gouvernements adoptent leurs politiques de gestion de crise : coupures de salaires, restriction des droits syndicaux, déréglementation et soutien à l'entreprise privée, tout l'attirail est déployé ; et on constate, au fur et à mesure que la crise s'approfondit, un durcissement très net du patronat et du gouvernement et une offensive de plus en plus générale contre les couches populaires et le mouvement syndical.

Or, ce climat a été en quelque sorte préparé et est encore entretenu par ce que l'on pourrait appeler une campagne idéologique cherchant à justifier les attaques contre le mouvement ouvrier et l'accroissement des inégalités : les salariés gagnent trop, il faut se serrer la ceinture, avoir un emploi est un privilège, etc. En même temps, dans les départements d'économie de nos savantes universités, on continue à parler de « courbes d'indifférences », de choix entre le loisir et le travail, de chômage volontaire ou de chômage « naturel » (normal), des « rigidités » (lire : les syndicats) qui entravent le libre fonctionnement du marché, etc. Mais tout ce nouveau discours sur les inégalités, en apparence humaniste, et sur la nécessaire solidarité entre travailleurs et chômeurs, masque mal le fait que derrière l'inégalité transversale (inégalité de revenu ou de statut) se cache d'autres inégalités, beaucoup plus fondamentales, « verticales » : inégalité de la richesse, de la propriété, des pouvoirs ; il masque aussi le fait que des millions de dollars s'envolent en spéculation, tout ce qu'il y a de plus improductif, sur des terrains, des maisons, des actions, des œuvres d'art, etc., et que, si une grande partie de la population s'appauvrit avec la crise, une autre s'enrichit très vite : pendant que de nombreux locataires doivent quitter des logements déjà petits faute de pouvoir payer les loyers, le marché des condominiums à 100 000 \$, lui, est très florissant.. Mais tout ce discours permet de dresser les salariés, les travailleurs, les uns contre les autres.

Le courant néo-libéral, monétariste ou « supply-side » justifie pour sa part pleinement ces inégalités fondamentales en argumentant que ce sont les riches qui investissent et qui créent... la richesse ! Il faut donc, selon eux, libérer davantage les forces du marché, privatiser l'économie. On a vu ce que l'application de ces théories donnait en Amérique latine (Chili, Brésil, Argentine, etc.) ; on voit ce que cela est en train de donner en Angleterre et aux [10] États-Unis : chômage, appauvrissement, effritement du tissu industriel, dégradation des services sociaux, spéculation, etc. En Colombie britannique, immédiatement après la victoire électorale créditiste, le nouveau cabinet Bennett s'est fait « briefé » par le *Fraser Institute*, institut de recherche économique de Vancouver, adepte des théories néolibérales ; le résultat ne s'est pas fait attendre : quelques jours plus tard, l'annonce était faite que le quart des employés de la fonction publique serait bientôt licencié, plusieurs sociétés d'État vendues, et que plusieurs activités du secteur public seraient en tout ou en partie privatisées.

Dans presque toutes les provinces canadiennes — Québec y compris — mais à des niveaux différents, souffle ce vent de privatisation. Tout compte fait, c'est encore le gouvernement fédéral qui semble le moins engagé dans ce processus...

Et l'État ? Glorifié en tant qu'« État Providence » pendant les 30 années qui ont suivi la Deuxième Guerre mondiale, voilà que le grand Moloch montre ses dents et devient de plus en plus un « État disciplinaire » veillant au grain. De fait, on constate, dans la plupart des pays capitalistes occidentaux, un changement de forme dans l'intervention étatique : aujourd'hui, l'État devient — surtout en Angleterre et aux États-Unis, le phénomène étant beaucoup moins vrai au Canada à l'exception de certaines provinces — « non interventionniste ». Cela ne veut pas dire qu'il a cessé d'intervenir ou qu'il soit devenu neutre — il ne l'a jamais été. En abandonnant les politiques de régulation keynésiennes, et en déréglementant, légiférant et détaxant, il favorise directement la régulation sauvage par le marché, ce qui est une forme d'intervention, plus cachée mais plus forte. Ce faisant, il ne fait qu'aggraver et précipiter la crise.

L'adoption par les gouvernements occidentaux des politiques keynésiennes de 1945 à 1975 aura permis, dans les conditions favorables de l'après-guerre, de prolonger la période d'expansion en reportant — notamment via une inflation permanente — à plus tard les contradictions liées à l'accumulation du capital. En défendant les recettes keynésiennes classiques, certains économistes, et une partie de la gauche et du mouvement syndical, s'attachent donc en quelque sorte au passé ; mais en prônant et adoptant les politiques néo-libérales, les gouvernements ne font que nous ramener encore plus loin en arrière. La solution à la crise devra passer par une socialisation et une planification accrue de l'économie, et un plus grand contrôle démocratique de la vie sociale.

Crise économique, solutions politiques

Avec la montée de la droite et le renouveau du conservatisme, on parle souvent de crise de la gauche et du marxisme. Et il faut bien reconnaître que les attaques anti-syndicales, qu'elles viennent du patronat ou du gouvernement ont trouvé un écho certain dans ce qu'il est convenu d'appeler « l'opinion publique ». L'entreprise de culpabilisation a porté fruit dans une large [11] couche de la population. Pourtant, le fait de réduire les salaires ne donnera pas plus d'emplois à personne...

Mais la logique du marché — car le marché a une logique, faite de rendements, de compétition, de survie individuelle et de court terme — semble imposer sa loi et modeler les comportements. Elle pénètre même dans nos organisations, groupes populaires, syndicats, médias « alternatifs » ou de quartier et finit par susciter mille questions et problèmes de fonctionnement (comment être « compétitif » ? comment trouver les revenus nécessaires ? comment ne pas toujours donner la parole aux mêmes spécialistes ? y a-t-il des compromis à faire ? jusqu'où ?). Et là, il n'y a pas de recettes miracles ; seule la compréhension de la situation et des enjeux pourra permettre de passer à travers.

En attendant, dans l'immédiat, le terrain est propice pour des recherches de solutions individuelles ; une sorte de fatalisme s'installe : « c'est comme ça, on n'y peut rien » ; ainsi va la vie, ainsi va la crise ? Et puis la situation est incertaine ; chacun craint pour son emploi et préfère se retrancher dans ses positions plutôt que de se lancer dans une action collective aux perspectives peu claires.

Cet immobilisme se nourrit aussi (surtout ?) d'une crise de perspective à gauche. Une fois passée la période euphorique de l'expansion, où tout semblait possible et le modèle de société relativement clair, la gauche se retrouve maintenant sans modèle, désillusionnée par les pays du « socialisme réellement existant », à la recherche de nouveaux rapports hommes/femmes, d'une autre organisation économique et sociale et d'une autre logique que celle de la productivité à tout prix, mais sans savoir laquelle exactement, et aux prises avec un héritage d'habitudes de vie et de consommation que l'on tente à la fois de reproduire et de combattre. Quel socialisme ? quelle démocratie ? comment y arriver ? Voilà de plus en plus les questions qui se posent au point de paralyser toute activité... Et comment, en outre, concilier la lutte contre le capital

avec le fait de vivre quotidiennement dans une société régie par le marché ?

D'une certaine façon, cette crise de la gauche au Québec revêt deux aspects : effet de la crise économique, d'un certain conservatisme ambiant, d'une certaine insécurité et dépolitisation d'une part, mais aussi mûrissement : volonté de ne pas répéter les erreurs du passé, d'éviter l'activisme tous azimuts, de rester concret, d'avoir « un caractère de masse », de lutter efficacement contre la droite, de laisser les gens faire leur cheminement, etc. Mais cette démarcation face à un passé récent prend parfois le dessus sur les perspectives de lutte. Ainsi a-t-on vu le Mouvement Socialiste (MS) rester d'une prudence extrême face aux questions d'organisations, du rôle de ce mouvement, etc. Aux prises avec des querelles internes entre une aile « radicale » et une aile « sociale-démocrate » (pour simplifier), en plus de nombreux « hors-courant », le MS aurait connu récemment une hémorragie de ses membres. Le MS semblait pourtant, apparemment du moins, la formation la plus apte à cristalliser ce mécontentement populaire qui grandit et à lui donner une [12] expression politique. Car, on ne le répétera jamais assez : la solution à la crise n'est pas qu'économique, elle est d'abord politique. Et bien que les élections ne soient qu'un moment dans la lutte politique, ne pourrait-on pas commencer, dès maintenant, à envisager la possibilité qu'une coalition d'organisations politiques, féministes, écologistes, populaires, etc., présente des candidatures autour de certaines revendications et propositions communes aux prochaines élections ?

Quant au mouvement syndical, s'il est vrai qu'il a parfois eu tendance à adopter certaines attitudes corporatistes (il faut en débattre et ceci fait d'ailleurs l'objet de discussions à l'intérieur du mouvement syndical) et si, sans doute, de nouvelles stratégies sont nécessaires, il n'en demeure pas moins que le mouvement syndical reste le principal agent de changement social et de maintien des libertés démocratiques. La perte de « popularité » du syndicalisme auprès de l'opinion publique depuis quelques années ne devrait pas nous étonner : quand on pense à l'énormité des moyens dont disposent le gouvernement et le patronat, au discours tenu par les médias d'information et à la quasi absence de riposte syndicale à ce niveau pendant très longtemps (avant le Front commun tout au moins), on devrait même se dire que le mouvement syndical fait bonne figure !

À l'intérieur du mouvement syndical et de la gauche sociale-démocrate est apparu et s'est renforcé depuis quelques années un courant prônant la concertation entre syndicats, gouvernement et patronat comme voie de solution à la crise et moyen d'arriver au plein emploi. La Suède et l'Autriche sont données en exemple. Il est vrai que dans ces pays, le taux de chômage est sensiblement inférieur à celui des autres pays occidentaux. Mais nous pensons que cette situation s'explique par des raisons historiques et sociales particulières et ne saurait être généralisée. Nous aurons l'occasion dans nos prochains numéros de revenir sur cette discussion fondamentale, y compris d'ouvrir la revue aux défenseurs de ce courant (de la même façon que nous voulons ouvrir la revue à toute discussion dans la perspective d'une transformation sociale).

Où allons-nous ?

De quoi demain sera-t-il fait ? où allons-nous ? Rien n'est joué, rien n'est fatal. Mais il existe une dynamique de l'accumulation du capital qui, si on la laisse à l'œuvre, conduira, elle, inévitablement, à une nouvelle aggravation de la crise — ceci dit sans vouloir être catastrophiste. C'est cela qu'il faut comprendre pour voir l'urgence d'élaborer et d'en arriver à un changement social, à la prise en charge de la société par les travailleuses et les travailleurs eux-mêmes, en fonction de leurs besoins.

Une solution capitaliste à la crise, via une baisse encore plus draconienne des conditions de vie et des conditions de travail, passerait par des attaques — et des défaites — encore plus vives contre le mouvement ouvrier. Malgré des tentatives en ce sens, et malgré des coups sévères encaissés récemment par le mouvement [13] syndical (6 et 5% à Ottawa, lois 68-70-72-105-111 au Québec, coupures draconiennes et licenciements en Colombie britannique, fermetures massives d'usines à travers le Canada, accroissement du travail à temps partiel et de la précarisation de l'emploi, etc.), on ne peut parler de défaite avec un grand D ni de démobilisation totale. Ainsi, dans le secteur privé se structure un mouvement de refus des concessions (Chrysler) et des grèves éclatent encore à plusieurs endroits ; en Colombie britannique, une manifestation syndicale a rassemblé 25 000 personnes à Victoria

en plein mois de juillet contre les mesures d'austérité du gouvernement Bennett ; en mai dernier, la grande marche pour l'emploi avait déjà réuni 30 000 personnes à Montréal... L'absence prolongée d'alternative politique aurait cependant comme effet de favoriser la démoralisation et la démobilisation ; le Front commun 82-83 au Québec en est un bon exemple..

Mais au-delà de l'échéance électorale, de quelle organisation avons-nous besoin ? D'un parti traditionnel, se présentant aux élections tous les 4 ans, en espérant accéder au gouvernement et apporter quelques réformes ? d'une organisation « d'avant-garde menant les masses à la victoire » ? d'un mouvement large rassemblant féministes, écologistes, socialistes de toutes tendances et tout mouvement d'opposition progressiste et démocratique ? d'une organisation liée aux centrales syndicales ou au contraire indépendante ? Il semble que, moins que jamais, la gauche québécoise — et canadienne, quoi que la présence du NPD modifie les données du problème au Canada anglais — n'ait réussi à trouver la réponse à cette question. Il est pourtant impérieux qu'on la résolve : les choses ne changeront pas toutes seules...

La revue

Les stratégies de « sortie de crise » utilisées par les gouvernements ne sont pas partout les mêmes : alors qu'aux États-Unis et en Angleterre, on adopte des solutions néo-libérales dures en adoptant des politiques monétaristes et en laissant le marché éliminer les « canards boiteux » et réglementer seul l'activité économique, le Canada adopte une position plus « étatiste », interventionniste et gradualiste, en réorientant consciemment la restructuration à coups d'incitations. Nous nous sommes déjà penchés, dans les numéros 8 et 9 de la revue, sur les politiques économiques adoptées au Canada et au Québec ; dans le numéro 10, nous avons analysé la politique extérieure du Canada. Dans ce numéro, nous abordons maintenant les politiques économiques canadiennes et la restructuration en cours. Nous avons divisé ce dossier en trois blocs :

1. - Les finances publiques ;

2. - Les politiques économiques et la restructuration ;
3. - L'emploi.

Dans la première section, nous publions une analyse des deux derniers budgets fédéral et provincial, endossée par le collectif de la revue. Ginette Dussault et Claude Rioux critiquent pour leur part le discours dominant sur les finances publiques en prenant partie pour l'intervention [14] de l'État dans l'économie, tandis que François Moreau montre que le gouvernement du Parti québécois a pratiqué, dès le début, une politique d'austérité et commente le rôle de la Caisse de dépôt et de placement du Québec, qui, selon lui, loin de défendre les intérêts collectifs des Québécois, sert plutôt ceux des capitalistes.

Dans la deuxième section, Christian Deblock analyse les méandres de la politique économique canadienne depuis une quinzaine d'années et met en évidence la « stratégie des petits pas » que mène le gouvernement fédéral pour restructurer l'économie ; c'est ce mouvement de restructuration et d'acquisitions-concentration industrielle que l'on constate depuis quelques années que Yves Bélanger et Pierre Beaulne analysent quant à eux en le mettant en parallèle avec les manœuvres constitutionnelles d'Ottawa.

Dans un dernier bloc consacré à l'emploi, Diane Tremblay examine les politiques de formation du gouvernement fédéral, éléments majeurs des politiques d'emplois, et montre que celles-ci, loin de préparer aux emplois de demain, ne font que camoufler une partie du chômage. Enfin, B. Ramirez analyse la politique d'immigration canadienne.

Cette section sur l'emploi trouvera son prolongement dans le prochain numéro de la revue dont le dossier sera consacré à cette question.

Nous publions également dans ce numéro une entrevue de l'économiste français Michel Beaud qui, de passage à Montréal l'année dernière, nous a livré ses analyses et réflexions sur l'avenir du capitalisme... et du socialisme ; réflexions qui rejoignent, en partie, celles dont nous venons de faire état.

Voilà un texte de présentation un peu long par rapport aux quelques paragraphes auxquels nous avons habitué nos lecteurs et lectrices !

C'est que nous avons jugé essentiel de faire en quelque sorte le point sur la situation, afin de mieux situer le projet qui anime le collectif de

la revue (et d'y voir clair, comme dirait l'autruche qui orne notre affiche — cf. p. *)

C'est à la fin des années 70 que sont apparues un grand nombre de nouvelles revues « alternatives » touchant différents sujets tels : le logement, le mode de vie, l'écologie, le féminisme, etc. « Interventions Économiques » est né dans ce que l'on pourrait appeler cette « mouvance ». Elle est née de la nécessité que nous ressentions — et qui apparemment correspond bel et bien à un besoin puisque la revue se vend et que le nombre d'abonnés augmente ! — de permettre la diffusion d'un autre discours que le discours dominant sur le terrain de l'économie et de la critique de l'économie politique, de proposer des analyses, des dossiers, des remarques sur l'actualité, etc. Beaucoup n'y ont pas cru. On nous donnait pour mort à chaque numéro... Et pourtant, nous sommes encore là, en vie et en grande forme, avec plein de projets en vue !

Notre projet global reste fondamentalement le même : critiquer le discours dominant, tant [15] dans la théorie que dans l'analyse de l'actualité, offrir des perspectives, des alternatives, s'ouvrir aux débats. Si le collectif se situe dans sa majorité sur le terrain du marxisme et prône une société socialiste, tous les articles publiés dans la revue ne se situent pas forcément sur ce terrain. Le marxisme est une méthode d'analyse, pas un dogme ; le socialisme, un projet de société, un objectif.

* Le numéro de la page n'apparaît pas dans le texte original. JMT.



En publiant la revue, en plus d'ouvrir le débat à des horizons nouveaux, nous apportons notre contribution au combat pour un changement social au Québec ; contribution qui se situe forcément à un niveau particulier, c'est-à-dire intellectuel. Démarche essentielle, tant il est vrai que l'économie a presque toujours été l'apanage de la droite. Dans cette démarche, nous ne sommes, soulignons-le, pas seuls : nos amis de l'Association en Économie Politique (AEP) poursuivent essentiellement les mêmes buts, de manière quelque peu différente, et nous entretenons avec eux des rapports cordiaux, comme nous entretenons également des rapports étroits avec les [16] collectifs de certaines autres revues (*Conjoncture politique au Québec*, *Cahiers du Socialisme*, etc.). Si cette démarche est essentielle, elle n'est bien sûr pas suffisante. Mais les membres du collectif, comme les collaborateurs/trices ponctuels, assument souvent des rôles et responsabilités à d'autres niveaux : syndical, politique, etc. (sans que tout le monde soit d'accord sur tout, bien loin de là !)

Nous ne prétendons donc pas offrir *une* analyse et *une* orientation, si « juste » soit-elle. Sauf les textes signés nommément par le collectif, les articles n'engagent d'ailleurs que leurs auteurs... Nous tenons par contre à présenter des analyses à contre courant du discours économique dominant.

Sur ce, bonne lecture !

Le Collectif

Accord Interventions — AEP

La revue *Interventions Économiques* (pour une alternative sociale) et l'Association en économie politique (AEP) ont conclu au printemps dernier un accord relatif à la publication d'un numéro spécial de la revue réalisé annuellement par l'AEP.

À partir du printemps prochain, l'AEP publiera donc chaque année un numéro de la revue sous le nom : « Interventions Économiques — spécial AEP ». Les articles paraissant dans ce numéro n'engageront que l'AEP et non le collectif de la revue.

Par cet accord, la revue et l'AEP franchissent une étape importante dans la collaboration des deux groupes qui ont fondamentalement les mêmes objectifs.

Il sera possible de s'abonner à la fois aux numéros réguliers d'*Interventions Économiques* et au numéro spécial de l'AEP. Une lettre en ce sens sera bientôt envoyée aux membres de l'AEP et aux abonnés de la revue.

[17]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 11

“ENTREVUE AVEC MICHEL BEAUD.”

**Propos recueillis par Christian DEBLOCK
et Jean-Jacques GISLAIN**

[Retour à la table des matières](#)

L'économiste français Michel Beaud était de passage à Montréal l'an dernier. Nous avons profité de l'occasion pour interviewer l'auteur de « L'histoire du capitalisme 1500-1980 » et du « Socialisme à l'épreuve de l'histoire », parus aux éditions du Seuil en 1981 et 1982, respectivement.

La discussion a notamment porté sur la dimension historique et le problème de la périodisation de l'histoire, et sur les travaux de Michel Beaud qui tente d'articuler les dimensions nationale et internationale du capitalisme dans l'espoir d'en produire une théorie unitaire. Un autre thème qui fait l'objet d'un débat essentiel aujourd'hui a été abordé de front lors de l'entrevue. Une question qui se pose avec insistance aujourd'hui concerne la notion de progrès et l'idée de devenir du capitalisme. Pendant longtemps, l'espoir et la conviction que l'histoire était en marche, que son cours était déterminé par une réussite inébranlable, ont alimenté l'action des révolutionnaires et des militants du socialisme. Que reste-t-il de cette vision et quelles sont les implications de son rejet dans la conjoncture présente de remise en cause des certitudes du passé ? Cette interrogation s'est doublée d'une autre lors de cette rencontre. Les révolutions socialistes du XX^e siècle n'ont pas produit le socialisme et ne semblent pas pouvoir créer les conditions

objectives de son avènement. Quelle est donc la nature de ces régimes, leur spécificité et leur place dans l'économie-monde actuelle et dans l'histoire ? Michel Beaud a bien voulu confronter ces questions pour nous.

[18]

Interventions Économiques — Pourrais-tu nous clarifier la différence que tu fais entre le capitalisme, de la première période, et la période de l'âge de l'impérialisme ?

Michel Beaud *Ce qui m'est apparu en travaillant sur l'histoire du capitalisme, c'est que dès sa fondation, le capitalisme est à la fois concurrentiel et monopoliste, privé et étatique, national et mondial. Autrement dit, ce n'est pas ça qui différencie la période d'avant la fin du XIX^e siècle et la période depuis la fin du XIX^e siècle.*

Le tournant apparaît à la fin du XIX^e siècle quand l'emprise mondiale du capitalisme s'accroît d'une manière accélérée, et que la logique marchande, la logique d'exploitation du capitalisme, s'étend non seulement à tous les continents, mais à tous les territoires de tous les continents. Donc, je pense qu'avec la fin du XIX^e siècle s'amorce un mouvement qui se traduit très concrètement par l'aggravation de la compétition entre les capitalistes nationaux, ce qui débouchera sur la guerre de 1914-18. À partir de là, il y aura une emprise totale du capitalisme sur l'ensemble du globe, sauf sur la partie où se développe ce que j'appelle le collectivisme d'État.

I.E. — Pourquoi à ce moment-là, ne pas avoir parlé de « phase de l'économie mondiale » ou du marché mondial comme on retrouve chez Wallerstein ou chez les économistes qui parlent des espaces-mondes et raisonnent à l'échelle mondiale ? Pourquoi avoir appelé cela la phase impérialiste, ce qui porte quand même une lourde signification qui nous renvoie à toutes les thèses de Lénine, au passage des monopoles, etc. ?

M.B. *Si j'ai choisi d'utiliser cette expression qui fait partie, en gros, du fond commun du marxisme, et de nommer impérialisme cette*

période, c'est parce qu'il m'apparaît que l'exploitation à l'échelle mondiale, le prélèvement d'un surplus dans les pays dominés, est un élément fondamental de cette période, et il va l'être de différentes manières ; il va l'être en permettant aux classes dirigeantes nationales des pays capitalistes dominants d'accepter un compromis plus favorable, non seulement aux classes moyennes, à la petite bourgeoisie, mais aussi à la classe ouvrière et à l'ensemble du monde du travail. Autrement dit, je crois que, si les classes dirigeantes de ces pays ont pu, à partir de la fin du XIX^e siècle, accepter des compromis intégrant ce qu'on appelle maintenant les acquis du monde du travail, c'était en grande partie à cause de l'exploitation à l'échelle mondiale. Donc, l'impérialisme semble caractériser toute la période, y compris jusqu'à maintenant.

I.E. — À ce moment-là, pourquoi ne pas avoir pris carrément une approche qui viserait à ce mouvement d'ensemble du capitalisme depuis le XV^e siècle jusqu'à aujourd'hui ? Tu insistes un peu sur cette coupure que tu semblés cerner à partir des années 1870-73. Pourquoi n'avoir pas simplement considéré l'évolution du capitalisme dans un bloc, du XV^e siècle jusqu'à aujourd'hui, puis [19] encore peut-être les années à venir ?

M.B. *Si on prend le livre dans son ensemble, c'est bien cela qu'il fait. Mais pour les deux mouvements, je continue à penser que ce n'est pas une coupure essentielle, définitive, absolue ; je continue à penser qu'il y a une première période où le capitalisme se cherche, se constitue à tâtons, se constitue à travers des formes inachevées ; d'abord commerciales, bancaires, puis ensuite manufacturières ; qu'il arrive à une forme achevée industrielle en Grande-Bretagne, et qu'à partir de là, une dimension qui était moins importante, une dimension mondiale va se généraliser. Il va y avoir ce que je viens d'indiquer ; cette extorsion de sur-travail à l'échelle mondiale qui va permettre des compromis nationaux et ainsi, répondre à cette poussée du monde du travail qui a lieu en Grande-Bretagne à la fin du XIX^e siècle.*

I.E. — Dans ce contexte, comment expliquer la crise actuelle ?

M.B. *Toutes les crises sont à mon avis la conjonction de plusieurs contradictions. Des contradictions liées à la logique même du fonctionnement du capitalisme qui, conduisant à accumuler, à produire de plus en plus, arrive à un moment où il n'est plus en mesure d'écouler les marchandises produites ; donc on voit se développer un double phénomène de saturation des marchés et de tendances de ralentissements à la hausse (ou à la baisse) du taux de profit.*

Il y a aussi, interférant avec ces contradictions, la contradiction fondamentale classe ouvrière (monde du travail) contre la classe dirigeante (contradiction qui m'apparaît comme fondamentale dans la crise de la fin du XIX^e siècle en Grande-Bretagne) ; il y a les contradictions inter-capitalistes et il y a les contradictions entre les pays impérialistes et le tiers-monde.

Dans la crise actuelle, la contradiction essentielle du capitalisme, c'est-à-dire la saturation des marchés et la tendance à la baisse du taux de profit, on la voit jouer dès le milieu des années soixante, cette saturation conduit à une accentuation de la compétition inter-capitaliste, la guerre commerciale, la guerre industrielle, notamment entre les États-Unis, les pays d'Europe et le Japon ; et dans cette guerre, les États-Unis utilisent le dollar, l'avantage extraordinaire que donne le fait de disposer de la monnaie qui est la monnaie mondiale en fait. Les Européens contre-attaquent en demandant le remboursement de leur avoir en dollars en or ; d'où la crise du système monétaire international, la crise du dollar, la dévaluation du dollar ; et là, la troisième contradiction vient jouer, c'est-à-dire le tiers-monde, et en particulier certains pays du tiers-monde (les pays pétroliers) qui demandent un paiement plus important de cette ressource rare qu'est le pétrole. Et c'est l'enchaînement de ces contradictions, avec aussi celles qui opposent le monde du travail à la classe dirigeante, puisque pendant toute la période d'accentuation des compétitions internationales, la bourgeoisie avait essayé d'intensifier la production par le développement [20] du travail à la chaîne, le développement du taylorisme et du fordisme selon les secteurs et les pays. En réponse, il y a eu des luttes ouvrières importantes qui se sont développées dans différents pays. C'est l'ensemble de ces contradictions qui est à la base de la crise actuelle.

I.E. — Dans quelle mesure te différencies-tu, dans ton approche de l'explication des crises, de l'explication de l'histoire du capitalisme, des autres courants qui se sont développés ces dernières années, comme le courant d'Aglietta et Lipietz sur la question de la régulation, le courant Wallerstein, Samir Amin, Braudel (Mandel même), sur la question des espaces-monde, des mouvements longs, etc. Tu en reprends certains éléments dans ton ouvrage. Qu'est-ce qui différencie ton approche de ces deux courants de pensée ?

M. B. *Je verrais plutôt trois courants ; je distinguerais Samir Amin de Wallerstein. Par rapport aux théoriciens de la régulation, comme par rapport aux théoriciens du CME, (Capitalisme monopoliste d'État) j'ai un fond commun. Avec tous, je partage une analyse commune, ne serait-ce que celle de l'exploitation, et de l'exploitation à l'échelle mondiale. Par rapport à Aglietta comme par rapport aux théoriciens du CME, ce que je trouve insuffisant dans leur approche, et que j'essaie de prendre mieux en considération, c'est la dimension mondiale (internationale). Je ne pense pas qu'on puisse faire, actuellement, l'hypothèse de commencer par réfléchir dans le cadre national et qu'ensuite on ajoute une variable internationale. La piste dans laquelle je cherche actuellement essaie de prendre tout ça en considération. Par rapport au théoriciens tiers-mondistes des années soixante, dont Samir Amin, je pense que la coupure entre centre et périphérie, qui était peut-être utile à l'époque ne l'est plus, compte tenu de la situation ; et on est obligé de tenir compte des caractères hiérarchisés entre les différents pays, aussi bien dans le centre que dans la périphérie. Et je pense qu'ils sous-estiment la logique de l'exploitation dans les pays capitalistes développés.*

Par rapport à Wallerstein, je ne suis pas sûr que j'ai, sur la démarche, une différence importante.

Dans les discussions que j'ai eues avec lui, il m'a semblé que son concept d'économie-monde était flou. Il m'a semblé, dans les ouvrages que j'ai lus, qu'il était obligé sans arrêt de faire le passage entre un concept d'économie-monde flou, à la prise en compte d'un pays ; tout d'un coup, il se mettait à parler de l'Angleterre ou de la Hollande, de l'Allemagne, de la France ou des États-Unis. Et on se demandait ce que ces pays venaient faire là et comment ils se situaient par rapport à l'économie-monde.

Donc, ce que j'essaie de faire c'est à la fois continuer dans la réflexion que j'ai amorcé et ne pas m'en tenir à quelque chose qui reste descriptif ; j'ai bien conscience que [21] ce que j'ai fait reste une tentative de synthèse dont l'appareil théorique n'est pas suffisamment élaboré. Actuellement, j'essaie d'élaborer dans le sens de ce que j'appelle le système national/mondial hiérarchisé. Et je pense que c'est ce qui nous permettrait le mieux de rendre compte aussi bien de la situation de l'Angleterre du XIX^e siècle que de la situation actuelle.

Donc un système national/mondial hiérarchisé qui s'est beaucoup diversifié depuis deux, trois siècles ; et s'il y a une différence entre la fin du XIX^e siècle et la période actuelle, c'est bien l'extraordinaire diversification de ce système national/mondial hiérarchisé. Ce système, à la fin du XIX^e siècle, est à 2 ou 3 niveaux, et le système national/mondial hiérarchisé actuel est à 4 ou 5 niveaux, avec un impérialisme dominant, des pays absolument dominés, des impérialismes secondaires, des pays points d'appui sur les différents continents ; et puis à côté, un autre ensemble qui a des relations différentes de l'ensemble capitaliste, qui n'est pas dans ce système hiérarchisé et qui est concurrent par rapport à lui, mais qui a quand même des relations économiques, politiques, militaires avec lui.

I.E. — Tu as parlé d'un système national/mondial hiérarchisé ; peux-tu préciser d'avantage ce concept, c'est-à-dire préciser ce qui se passe maintenant ?

M.B. *Le système actuel conserve une dimension nationale incontournable, mais sa dimension mondiale est aussi importante. Si on veut parler de lui, on doit prendre en charge les deux. Donc, je suis obligé de réinterpréter cette dimension mondiale en un système hiérarchisé par rapport aux formations sociales- nationales. Deuxièmement, ces formations sociales/nationales sont établies autour d'États, sur la base de classes sociales, de rapports de classes, d'oppositions, de luttes ou de compromis de classes ; et on est obligé, si on veut étudier une formation sociale, d'une part de prendre en considération sa place dans le système mondial, parce que ce n'est pas du tout la même chose si cette formation sociale bénéficie d'un flux important résultant de l'exploitation à l'échelle mondiale, ou au contraire si elle est soumise à une extorsion. Ensuite, on est obligé de voir quelles sont les réalités de*

classes dans le pays ; quelles sont les alliances de classes, quels sont les blocs au pouvoir dans l'appareil d'État qui caractérisent cette formation sociale, et quels sont les compromis qui la caractérisent. Et on se rendra compte qu'il y a des compromis qui sont facilités dans les pays impérialistes par le drainage d'un flux à l'échelle mondiale et qu'il y a d'autres compromis dans les pays dominés qui sont déterminés par la nécessité de servir aux pays impérialistes ce flux de valeurs ; et qu'il y a des alliances de classes, non seulement dans le cas de formations sociales-nationales, mais aussi à l'échelle internationale.

C'est dans ce sens que je cherche, et je crois qu'avec cette hypothèse-là, on peut réintégrer tout un ensemble de choses qui sont [22] actuellement dispersées, y compris des phénomènes aussi éclatés dans l'analyse que l'immigration, les mouvements de capitaux, les exportations, les importations, les ventes de brevets, le mouvement de l'information, les mouvements de cultures, l'influence militaire, etc. Je crois que sur cette base, on peut unifier la réflexion sur le monde actuel et sur la crise actuelle.

I.E. — Par rapport à cette analyse, est-ce que tu pourrais nous donner quelles sont, à ton avis, les tendances actuelles, en termes d'espace, de structuration de ces différentes dialectiques nationales, internationales. Est-ce que tu vois différents espaces ; je pense par exemple aux analyses d'Attali qui voit trois espaces : l'espace Pacifique, l'espace européen, avec une chose assez bizarre qui est une forme de rapprochement entre les pays d'Europe occidentale et les pays d'Europe de l'est ; enfin, l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud ?

M.B. *Pour répondre à ta question, je suis obligé de prendre en considération le deuxième monde, c'est-à-dire le monde collectiviste d'État, organisé autour de l'URSS. Je pense d'ailleurs que le concept de système national/mondial hiérarchisé est opérant pour ce système-là aussi ; et à partir du moment où on accepte cette hypothèse, il y a deux grands mouvements qui sont à l'œuvre. Il y a un premier mouvement au sein du système national /mondial hiérarchisé capitaliste, où la puissance dominante actuelle a eu à s'affronter aux anciennes puissances européennes et au Japon. L'objectif du Japon est de devenir la première puissance industrielle du monde dès la fin du XX^e siècle avec, sans doute, des ambitions plus grandes pour le XXI^e siècle. Il y a une*

deuxième concurrence économique, politique et militaire importante entre l'URSS (responsable du système national /mondial hiérarchisé collectiviste d'État) et les États-Unis. C'est un enjeu déjà un peu compliqué, et l'issue n'est pas du tout la même si on imagine un rapprochement fondé sur, soit l'appartenance au monde Pacifique, soit des similitudes d'ordre ethnique, religieux, philosophique entre le Japon et la Chine, ou bien si on envisage un rapprochement Chine- URSS sur le fait que les deux ont fait une révolution anti-impérialiste et ont mis en place un système économique semblable. Autrement dit, je crois que selon les types de rapprochement que l'on peut voir, l'évolution reste encore très ouverte et je ne pense pas qu'on puisse savoir ce qui va se passer au XXI^e siècle ; ce que je sais pour l'instant c'est que pour des petits pays d'Europe, pour des pays du tiers-monde, ce qui est important c'est d'arriver à trouver les formes qui permettent d'échapper à l'une ou l'autre des hégémonies (États-Unis ou URSS) pour les deux décennies qui viennent.

I.E. — Ce qui nous a frappé en faisant la lecture de ton ouvrage (L'histoire du capitalisme...), c'est qu'on a un peu l'impression que tu étais enthousiaste face à l'essor du capitalisme. On a l'impression que tu es un peu effaré par sa puissance destructive ; on a donc l'impression que tu fais un bilan positif du capitalisme et qu'en [23] même temps tu semblés attaquer son côté immoral, tout le gaspillage, l'aspect destructif, etc. Pourrais-tu clarifier ce point ?

M.B. *J'observe qu'effectivement, à travers le développement du capitalisme, se sont développées des réalités technologiques, des réalités de transformation du monde, de transformation de la réalité sociale, qui sont énormes. C'est évident qu'il y a eu en quelques siècles des transformations du mode de vie, de la manière de produire, des technologies qui sont colossales et qui se sont réalisées sous l'impulsion de cette logique. Ce n'est pas parce que je l'observe que je l'admire spécialement. Ce que je combats comme tous ceux qui sont engagés dans le mouvement socialiste (au sens très large) c'est la logique de domination, d'exploitation. Donc, ce ne sont pas uniquement de petites réserves morales que je ferais sur le capitalisme. Fondamentalement, le capitalisme repose sur une logique de domination et d'exploitation, et elle apparaît comme particulièrement terrible dans certaines situations et à certains moments ; que ce soit les nouveaux travailleurs industriels*

en Angleterre à la fin du XVIII^e et au XIX^e siècle, ou bien aujourd'hui, les formes d'exploitation qu'on peut observer dans certains pays d'Amérique latine, d'Asie du sud ou du sud-est. Cette exploitation a une cohérence, une unité et je crois qu'il faut la combattre, mais là où nous avons une responsabilité, une difficulté, n'est que nous ne savons plus aujourd'hui quoi mettre à la place.

Les socialistes du XIX^e siècle pouvaient rêver d'une société qui, du jour au lendemain, serait juste, fraternelle, égalitaire et solidaire ; je crois qu'il y a un fond rousseauiste à cette vision. Et quand on regarde ce qui s'est passé, les révolutions qui ont été faites contre le capitalisme, on s'aperçoit que ce qui s'est formé, après la révolution accomplie, ce n'est pas une société juste, sans classe et sans État, mais une société où l'on retrouve des classes et un État ; et je crois qu'il faut réfléchir là-dessus.

I.E. — Le capitalisme génère une ambivalence particulière qui est que ce système développe les capacités productives de l'humanité à un très haut niveau, ce qui n'est pas mauvais en soi, et d'un autre côté, que cet hyper-développement des capacités productives ait pour base l'exploitation et la domination. Comment clarifier cette ambivalence ?

M.B. *Ce que j'ai essayé de faire à travers ces deux bouquins, et en continuant maintenant, c'est de réfléchir sur ce qu'on fait ; sur ce que ça veut dire qu'on soit dans une telle société et sur ce que ça signifie d'avoir l'ambition d'une société juste, égalitaire, solidaire, etc. Je ne suis pas fasciné, attiré ; je n'arrive pas à la conclusion, comme certains auteurs de gauche, voire une certaine gauche marxiste, et comme certains syndicalistes que le progrès et que l'avenir passent par le capitalisme et par les multinationales. Je pense que si je regarde vers les prochaines décennies, le risque le plus grand est celui de guerre et de destruction partielle ou totale de la planète. Et n'ayant pas la clef avec [24] laquelle remplacer le capitalisme, et voyant que chaque société a buté, quand elle a fait une révolution, sur ce problème, et n'a trouvé qu'une sortie, c'est-à-dire le système étatique, je crois qu'il faut effectivement réfléchir.*

I.E. — *Le Socialisme à l'épreuve de l'histoire* est ton deuxième livre dans lequel tu fais un bilan de l'expérience socialiste dans les pays de l'est, en Union Soviétique, en Asie. Tu rends compte de l'émergence d'une nouvelle classe dominante dans ces pays, ce que tu appelles la « techno-buroisie ». Pourrais-tu rendre compte de la pertinence de ce concept pour la spécificité de cette société ? D'une part, en termes historiques, comment cette société s'est mise en place, et d'autre part, comment elle s'articule structurellement dans la logique du système (en termes politique, social, économique, etc.) ?

M.B. *La techno-buroisie, d'abord, n'apparaît pas uniquement dans les pays qui ont fait une révolution anti-impérialiste. À mon avis, la techno-buroisie est présente aussi dans les sociétés capitalistes. Je crois que si on veut être précis sur les concepts, il faut vraiment distinguer la petite bourgeoisie qui est propriétaire de ses moyens de production (agriculture, artisans, petits commerçants, professions libérales) et ce que j'appelle la techno-buroisie, c'est-à-dire les salariés qui ont un travail qui n'est pas un travail de production matérielle, et qui ont une capacité d'accéder au pouvoir grâce à leurs connaissances, leurs compétences, leur savoir technique. Cette technoburoisie existe dans nos pays, et je pense que des alliances de classes ou des oppositions de classes — alliance entre techno-buroisie et bourgeoisie ou alliance entre techno-buroisie et monde du travail— expliquent l'évolution dans des pays comme la France par exemple.*

Alors, cette techno-buroisie prend toute son importance dans les pays qui réalisent une révolution anti-capitaliste et anti-impérialiste. L'ancienne classe bourgeoise qui était très faible dans ces pays est éliminée d'une manière ou d'une autre. Les socialistes du XIX^e siècle pensaient qu'après avoir éliminé ces classes, on allait vers une société sans classes. En fait, il y a une nouvelle société de classes qui se met en place, et cette techno-buroisie s'empare de l'appareil d'État, de l'appareil du parti, de l'appareil productif et militaire. Et sur la base de la maîtrise de ces appareils, cette techno-buroisie se constitue en quelques générations en classe dirigeante (c'est-à-dire que les enfants de ceux qui occupent ces postes de responsabilités ont des chances de plus en plus grandes de devenir à nouveau des dirigeants du pays). Donc, elle devient classe et elle devient classe dirigeante.

Je crois que ce n'est ni parce que Lénine s'est trompé, ni parce que tel ou tel grand révolutionnaire a fait des erreurs de choix. Je crois

qu'il y a une base matérielle, une base économique à cette évolution. C'est ce que j'ai essayé d'indiquer dans mon livre ; on le voit chaque fois : c'est la nécessité de produire, c'est-à-dire que chaque fois qu'une révolution [25] réussit, quelques temps après, il faut absolument produire plus (pour des raisons militaires, des raisons de contraintes extérieures, pour construire l'avenir, le socialisme, etc.), et la classe ouvrière doit se soumettre à d'autres sacrifices pour la construction du socialisme. Deux positions contradictoires se révèlent assez vite : la classe dirigeante, avec les différents moyens qu'elle offre l'appareil d'État, réussit à imposer son choix, mais se voit aussi obligée de passer en compromis sans arrêt ; c'est-à-dire qu'elle ne peut aller trop loin puisqu'elle n'est au pouvoir qu'au nom de la classe ouvrière et du socialisme

I.E. — Ce que tu proposes, n'est-ce pas une théorie de la convergence des systèmes ? D'un côté nous aurions les systèmes du capitalisme réel, et de l'autre, les systèmes du socialisme réel ; et l'impératif de production ferait qu'émergerait dans chacun de ces systèmes une classe dominante qui, par des moyens spécifiques à chacun, arriverait à un système de domination. Et la forme que prendrait aussi bien le système socialiste que le système capitaliste, ce serait une nouvelle classe dominante : la techno-bourgeoisie.

M.B. *La seule différence par rapport aux théories de la convergence, c'est que je ne pense pas que ces deux systèmes convergent ! Je pense qu'ils ont chacun leur logique, et qu'ils peuvent très bien fonctionner en parallèle, voir s'opposer. Qu'il y ait des ressemblances et des différences, c'est évident. Ce que je veux dire à travers ça, c'est que les régimes se réclamant du socialisme réel, à mes yeux, ne réalisent pas le socialisme. Il y a une partie du mouvement ouvrier dans le monde qui pense que le système étatique tel qu'il fonctionne actuellement est l'amorce de l'avancement du socialisme. Ce n'est pas cela, c'est une autre société de classes qui, si elle est comparée à autre chose, est plutôt comparable au capitalisme. C'est dans la mesure où les dirigeants de ces pays ont été amenés à affronter le même problème de la production et à le résoudre à travers l'appareil d'État, en utilisant des moyens souvent semblables à ceux du capitalisme.*

I.E. — Lorsque tu dis que ce n'est pas le socialisme, c'est un peu une manière de dégager la responsabilité de Marx et des constructeurs du socialisme moderne ?

M. B. *Non ; je pense que Marx a été un excellent et très important analyste du capitalisme ; et que, parlant du socialisme, il a été un des derniers grands utopistes. Autrement dit, l'idée de la chute inéluctable du capitalisme qui apparaît comme une démonstration scientifique, l'idée de ta société sans classes, sans État, est une formidable utopie. Ça ne veut pas dire que c'est négligeable, mais ce n'est pas fondé scientifiquement. Ce qu'on observe actuellement, ce sont des sociétés où on a des classes, des États, du pouvoir politique, la domination de l'homme sur l'homme et l'exploitation de l'homme par l'homme.*

Donc, mon souci est, à partir de là, de reprendre la réflexion sur ce qu'est le socialisme ; parce que si on [26] se met d'accord pour dire que c'est du socialisme, je n'ai plus aucune raison d'être socialiste. Je ne pense pas que ces régimes étatiques constitueraient un progrès important par rapport à la situation de la France actuelle ; ils ont pu constituer un progrès important par rapport à la situation de l'URSS de 1917, ou de la Chine en 1949, mais je pense que par rapport à la situation de la France actuelle, ce ne serait non seulement pas un progrès, mais un danger compte tenu de cinq siècles de tradition étatique. Et si une classe dirigeante s'empare du pouvoir étatique en France, ce sera un système autoritaire, centralisé, dirigiste, redoutable.

I.E. — Est-ce que la logique de la crise actuelle dans les pays de l'Est est identique à celle qu'on retrouve dans les pays capitalistes occidentaux ?

M.B. *Non, je ne pense pas que ce soit la même. La crise mondiale capitaliste a des effets sur les pays de l'Est, c'est tout à fait clair, ne serait-ce que sur le coût de l'énergie qu'ils importent. Mais je crois qu'il y a une crise interne dans ces pays qui est liée à deux choses. Premièrement, le fait que le système étatique centralisé, dirigiste et autoritaire peut se révéler efficace pour la première phase de l'industrialisation (pour mettre en place l'industrie lourde) ; il peut se révéler efficace pour mettre en place un programme spatial, un programme nucléaire, pour faire la guerre. Mais, il est inadapté pour satisfaire les besoins diversifiés, changeants et multiples (les gens attendent autre chose que 10 000 chandails verts, ou 10 000 valises marron ; en plus, ils n'aiment pas faire la queue et ils aiment bien avoir des choses qui correspondent à leurs besoins, etc.). Et ces quelques questions simples, le système soviétique n'a pas réussi à les résoudre. Il y a d'autres voies dans lesquelles il y a des solutions. En Hongrie, ils ont trouvé des logiques de marchés, des logiques d'entreprises, etc. Est-ce que c'est un retour au capitalisme ? Je ne sais pas.*

Mais plus grave que ça, le deuxième élément de la crise (et qui me paraît particulièrement net en Pologne), c'est qu'à force de dire dans les textes officiels, dans le parti, que le pouvoir en place est un pouvoir de la classe ouvrière et que le socialisme est en train de se construire, ça crée des distorsions par rapport à la réalité. Quand la 2^e ou la 3^e génération apprend qu'il faut une nouvelle fois se sacrifier pour l'avenir du socialisme, alors que les choses se sont dégradées depuis ces 2 ou 3 générations, eh bien ça ne marche plus. Cette contradiction en est une propre à un système qui, à mes yeux, n'est pas le socialisme, mais qui se sert de l'idéologie du socialisme pour assurer une certaine cohésion sociale. En Pologne, ça a explosé particulièrement à cause de la réalité nationale, la réalité religieuse (réalité sociale particulière à ce moment-là). Et je pense qu'il devrait y avoir d'autres explosions dans d'autres pays de l'est dans les prochaines décennies.

I.E. — Tu proposes dans ton ouvrage, *Le Socialisme à l'épreuve de l'histoire*, de reprendre à la base la [27] réflexion sur le socialisme, sans modèle, c'est-à-dire que le modèle du socialisme scientifique a montré son efficacité dans son emploi ; qu'il faut revenir à l'origine, la tentative de concilier l'aspiration à la justice sociale et à la démocratie ; qu'il faut assumer le projet du socialisme. Qu'entends-tu par « assumer le socialisme » comme projet ?

M.B. *Ce que je trouve d'extraordinaire dans le socialisme, c'est que c'est une idée qui a nourri des convictions, des engagements, des sacrifices, des luttes, des morts de millions et de millions de travailleurs dans le monde, et qui continue à le faire. C'est pour ça que je crois qu'il ne faut pas, parce qu'on s'aperçoit que c'est plus compliqué qu'on ne l'a pensé, abandonner ce projet de société. Mais je ne crois pas non plus qu'il faut le prendre comme quelque chose d'inéluctable, qui va nécessairement venir de la chute du capitalisme, mais il faut le prendre en charge comme un projet de société. Il faut qu'on se dise ensemble : qu'est-ce que c'est que ce projet de société qu'on veut avoir ? Parce que j'arrive à la conclusion que la société capitaliste n'est pas la dernière société de classes, il peut y avoir une autre, où pendant plusieurs siècles, une société étatique tyrannique gérerait des technologies très raffinées, et on verrait une grande masse de population plus ou moins écrasée, maîtrisée par les armes ou par d'autres moyens.*

À partir du moment où il peut y avoir d'autres sociétés de classes, et durablement, à partir du moment où le socialisme, société sans domination et sans exploitation de l'homme par l'homme, n'est pas inéluctable, il faut se demander ce que ça va être et comment on va y arriver. La réponse toute faite, je ne l'ai pas, et je me méfie de quelqu'un qui l'aurait. Mais ce que je sais, c'est qu'il y a au moins deux lignes de force minimales que je dois prendre en charge dans un pays comme la France, ce sont : progrès social (justice, équité, solidarité) et liberté, démocratie, renforcement des droits, notamment des travailleurs dans les entreprises. Ça me paraît un minimum, et non pas un socialisme accompli. C'est, en gros, la réalité social-démocrate ; ça ne me paraît pas négligeable (je préfère cela à l'exploitation brute et dure du capitalisme). Et ce que je sais, c'est qu'il faut maintenir ces pistes en ayant la préoccupation de chercher autre chose, et qu'on doit le faire parce qu'avec les nouvelles technologies, avec tous ces nouveaux rapports qui s'établissent à l'échelle mondiale, avec ces nouvelles générations

qui apparaissent, qui sont beaucoup plus formées, plus informées, qui vont avoir des aspirations nouvelles, on ne pourra pas se contenter de la société actuelle. On est obligé d'aller vers quelque chose d'autre, on ne sait pas exactement ce que c'est, donc, il faut trouver les moyens d'y réfléchir collectivement.

I.E. — Merci

[28]

Nos 11.

CRISE: POLITIQUES ÉCONOMIQUES

NOTES D'ACTUALITÉ

[Retour au sommaire](#)

[29]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

Nos 11.

CRISE: POLITIQUES ÉCONOMIQUES

NOTES D'ACTUALITÉ

**« LA FRANCE
ENTRE LE RÉFORMISME
ET LE PRAGMAISME
ÉCONOMIQUE. »**

Jean-Jacques GISLAIN

[Retour au sommaire](#)

Déjà plus de deux ans que le gouvernement socialiste dirige les affaires de la France. Il n'est bien entendu pas encore question de faire un bilan définitif de l'action de ce gouvernement (législature de 5 ans et présidence de 7 ans) mais on peut commencer à se faire une idée sur la « gestion socialiste » de la France. Le projet du Parti socialiste au pouvoir (avec la collaboration des communistes) était ambitieux (voir notre article dans le n° 8 de la revue). Il était de faire la démonstration que la logique sauvage du système capitaliste n'était pas inéluctable ; qu'il était possible de résoudre démocratiquement et par une gestion économique responsable et novatrice les problèmes sociétaux engendrés par le libéralisme ; qu'une alternative réformiste de type social-démocrate était non seulement possible, mais de plus, était la solution adéquate aux problèmes de la France. Le moins que l'on puisse dire est que, jusqu'à présent, la démonstration n'est pas probante. Même si plusieurs réformes de structure ainsi que certaines réformes sociales vont effectivement dans le sens d'une meilleure capacité pour les élus d'influer sur les orientations économiques et permettent une réduction partielle des inégalités sociales, globalement, la « gestion socialiste » n'a pas su

jusqu'à présent impulser une dynamique positive de rupture [30] vis-à-vis de la régulation immanente au système capitaliste en temps de crise.

Mais par delà l'entrée en vigueur des réformes structurelles, le gouvernement socialiste a dû gérer l'économie française au jour le jour et tenter de résoudre par sa politique conjoncturelle les problèmes économiques de la France liés à la crise. C'est cette politique conjoncturelle et ses retournements inattendus que nous allons examiner.



Comment faire face à la crise économique

Jusqu'à présent, trois périodes peuvent être clairement discernées dans le type de politique économique conjoncturelle adoptée par le gouvernement socialiste. La première période commence avec l'arrivée des socialistes au pouvoir en mai 81 et s'achève en juin 82 avec l'entrée en vigueur du blocage des prix et des salaires. Cette période est essentiellement marquée par l'échec d'une politique de relance de type

keynésien. La seconde qui s'achève avec l'annonce du plan d'austérité du ministre de l'économie et des finances J. Delors en mars 83, marque le faible succès de la politique de stabilisation fondée sur l'espérance que le blocage temporaire des prix et des salaires permettrait de réduire l'inflation sans accroître le chômage. Enfin, la période actuelle caractérisée par le recours à l'austérité prônée par le « plan Delors », risque de conduire à un échec relatif du fait, entre autres, de la faiblesse du franc par rapport au dollar américain.

L'impossible relance keynésienne

L'analyse des socialistes avant leur arrivée au pouvoir, quant à la situation économique de la France, était que si la crise économique est effectivement mondiale, elle est avant tout nationale. La crise était considérée par ceux-ci comme essentiellement, d'une part, le résultat de l'incapacité, sinon de la non volonté, des grandes entreprises capitalistes françaises à relever dans le cadre national le défi de la concurrence internationale, et d'autre part, la conséquence néfaste des politiques d'austérité des successifs gouvernements de droite passés. Blocage de l'accumulation capitaliste dans le cadre national, et politiques restrictives présentées comme nécessaires pour épurer l'économie des « canards boiteux », et cela malgré, comme coût à payer, un fort taux de [31] chômage ; étaient les deux maux dénoncés par les socialistes comme causes nationales de la crise. D'où la mise en place par les socialistes, dès leur arrivée au pouvoir, d'une part, de la « solution structurelle » des nationalisations comme outils de restructuration de l'industrie française, de telle façon qu'une alternative nationale à la crise du système capitaliste mondial soit possible ; et d'autre part, de la « solution conjoncturelle » d'une relance économique par une politique expansionniste de type keynésien. Ainsi, dès leur arrivée au pouvoir, les socialistes ont relevé significativement le salaire minimum, augmenté les prestations sociales (maladie, vieillesse, famille, logement, handicapés, etc.), embauché massivement dans le secteur public (55 000 en 81 et 61 000 prévus pour 82), et mis en place plusieurs autres mesures de relance de la consommation des ménages. Du côté de l'investissement, le gouvernement socialiste a lancé un vaste programme de soutien à l'investissement privé (mesures d'allègement fiscal, nouvelles

autorisations de programmes budgétaires, « contrats de solidarité », etc.) et augmenté considérablement le volume de l'investissement public. Toutes ces mesures de relance promises et tant attendues par l'électorat de gauche se sont soldées par un déficit budgétaire additionnel de 3,8 milliards de dollars, portant le déficit global pour 81 à 11,8 milliards et le déficit prévisionnel pour 82 à 14,8 milliards, soit 2,3% du PIB français. Ce qui en soit n'était pas excessif puisque pour l'année 82 le déficit budgétaire français s'est finalement élevé à 2,6% du PIB (alors qu'il fut de 3,9% du PIB en RFA, 3,8% aux États-Unis et 3,5% au Japon), mais surtout, il a crû de 27,7% par rapport à 81. Malheureusement, la vieille recette éculée de la relance de l'économie selon la théorie keynésienne des manuels de macro-économie et qui avait donné de si bons résultats durant les « trente glorieuses » de l'après-guerre, n'a pas cette fois-ci fonctionné comme les socialistes semblaient l'espérer. Le taux d'inflation entre avril 81 et avril 82 est monté à 13,9%. Dans le même temps, le chômage, même si son taux de croissance a fléchi, a atteint la barre des deux millions, soit 8,3% de la population active. Le déficit du commerce extérieur durant la même période s'est accru de façon considérable, passant à un rythme de 14 milliards de dollars annuel. Les importations ayant crû de 18,6% alors que les exportations n'augmentaient que de 4,3% (la dévaluation du franc au sein du système monétaire européen intervenant le premier octobre 81) ont fait que le taux de couverture n'était plus que de 83% en avril 82.

Face à ce constat d'échec, il est clair maintenant que les socialistes ont largement sous-évalué un certain nombre de caractéristiques de l'économie française.

En premier lieu, du fait que la large interdépendance de l'économie française vis-à-vis de ses partenaires commerciaux, une politique de relance de la demande ne profite pas uniquement à l'économie française. Une forte partie de la demande additionnelle peut se porter sur les biens importés. Et c'est effectivement ce qui s'est passé puisque le volume d'importation en biens de consommation [32] durables (le revenu additionnel des ménages s'est surtout porté sur ce type de biens) et en biens d'équipement (l'industrie française est traditionnellement faible dans nombre de ces secteurs) a crû de façon considérable sans que pour autant, faute de politique de relance dans les autres pays occidentaux, les exportations augmentent dans la même mesure. La relance française a

quasiment plus profité à ses partenaires commerciaux, notamment les allemands et les japonais, qu'à l'économie française.

En second lieu, les anticipations des entreprises sont fondamentales pour assurer la réussite d'une politique de relance. Or, dans le contexte politique de l'arrivée de la gauche au pouvoir et en fonction, à cette époque, des faibles perspectives de sortie de crise au niveau mondial, les entreprises privées françaises ont conservé, sinon raffermi leurs anticipations pessimistes, quant à une possible reprise de l'économie française. Elles se sont contenté de bénéficier des programmes de relance de l'investissement, notamment ceux conditionnels au maintien de l'emploi (les « contrats de solidarité ») ce qui leur permettait de conserver leur capacité de production à moindre frais, sans pour autant prendre l'initiative d'augmenter leurs investissements autonomes. Une nouvelle race d'entrepreneurs est même née des possibilités offertes de « jouer » sur les programmes gouvernementaux de soutien à l'investissement productif en systématisant le chantage à la conservation des emplois. Ainsi, même si la relance de l'investissement soutenue par l'État a permis de freiner la progression du chômage, elle n'a eu aucun effet d'entraînement important sur l'investissement privé autonome, et elle a même, dans certains cas, créé des « effets pervers » de maintien artificiel de l'emploi moyennant des subsides gouvernementaux. La démonstration est donc faite. L'entreprise privée n'est pas prête en France à prendre des risques avec les socialistes pour le redressement de l'économie nationale. Pour se faire, il faudrait que le gouvernement socialiste, dit le patronat, soit plus « compréhensif » des « impératifs de rentabilité économique » de l'entreprise privée pour que le concept de « solidarité nationale » ait un sens tangible pour ce dernier. Mais pour les socialistes, il n'est pas encore temps de plier ; et si la politique de relance de type keynésien fut un échec, l'État dispose encore d'autres instruments de politique économique.

La politique de stabilisation insuffisante

La politique de relance s'étant traduite par une forte inflation et un grave déficit extérieur, le gouvernement socialiste, conservant encore comme priorité la lutte contre le chômage, décide, après avoir effectué une seconde dévaluation du franc au sein du système monétaire européen, de bloquer les prix et les salaires entre juin et octobre 1982. Le but recherché était de rétablir les « grands équilibres » (inflation, chômage, commerce extérieur) de telle sorte à remettre l'économie française dans les conditions de la reprise d'une croissance équilibrée. Cette [33] politique de stabilisation tardive s'est traduite par un bilan assez peu positif pour l'année 82. Si le blocage des prix et des salaires a bien permis de réduire le taux de croissance des prix à la consommation à 9,7%, ce qui constitue un succès relatif (14% en 81), si le chômage s'est effectivement stabilisé autour de 2 millions de demandeurs d'emploi, ce qui était conforme aux objectifs, si le PIB a tout de même réussi à croître de 2%, et si le pouvoir d'achat (revenu disponible) s'est accru de 2,2%, cela n'a été possible qu'au coût d'une augmentation de 4,8% en volume des dépenses publiques par rapport à 81, conduisant à un déficit de 15,3 milliards de dollars, soit 2,6% du PIB, d'un alourdissement des prélèvements obligatoires qui sont passés de 42,8% à 43,7% de la richesse nationale en un an, d'une augmentation des besoins de financement extérieur de la France passant de 0,23 milliards en 79 et 6,8 milliards en 81 à 16,3 milliards en 82 (la dette extérieure de la France s'élevant fin 82 à 45,8 milliards), de la réduction de la capacité d'autofinancement des entreprises passant de 54% en 81 à 51,2% en 82, d'une décroissance de l'investissement en volume de 1,1%, et surtout d'un déficit de la balance commerciale de 14,5 milliards et de la balance des paiements de 16,3 milliards.



Le recours au blocage des prix et des salaires n'a donc été en quelque sorte qu'une façon de « casser le thermomètre pour éviter de voir la température ». La politique de stabilisation engagée par les socialistes s'est avérée insuffisante pour palier aux déséquilibres de l'économie française. De plus, les socialistes en croyant pouvoir concilier une croissance du revenu réel des ménages en deux ans de 5,1% (2,6% en 81, 2,5% en 82) avec une croissance plus de deux fois plus faible de la production nationale (2,1% en 81-82), en croyant temporairement s'affranchir de la « contrainte extérieure », en croyant aux vertus du déficit budgétaire, et ceci dans le cadre d'une économie française encore largement dominée par l'entreprise privée, se sont lourdement trompés sur la capacité d'un État, même conduit par des socialistes démocratiquement élus, à mener une politique économique pouvant remédier aux « carences et à l'anarchie du système capitaliste ». L'erreur des socialistes n'a donc pas été d'avoir eu une mauvaise « gestion », mais plutôt d'avoir mal évalué le pouvoir qu'il avait comme gouvernement d'influer [34] décisivement sur l'économie française. Les élections

municipales de mars 83 ont fourni l'expression du mécontentement de l'électorat face à cet échec. Votant majoritairement à droite au premier tour, les électeurs ont rétabli l'équilibre au second. L'avertissement était clair mais non quelle était la volonté de l'électorat de gauche. Les socialistes avaient des solutions envisageables. La première était de prendre pour définitif l'échec de la possibilité de concilier dans le cadre actuel, « gestion » d'une économie française encore largement capitaliste et réformes sociales profondes, et consécutivement de la nécessité de s'engager dans une politique de rupture allant dans le sens d'une « transition » des structures de l'économie française vers ce que pourrait être un « socialisme à la française ». Dans un premier temps les conditions économiques de cette première option, défendue à divers degrés par l'aile gauche du Parti socialiste, le Parti communiste et l'extrême gauche, auraient été le retour au protectionnisme et la mise en place d'une planification favorisant la restructuration de l'économie dans une optique nationale de reconquête du marché intérieur. La seconde solution était d'évaluer pragmatiquement que dans le cadre actuel de l'économie française, seule une « gestion rigoureuse », entendre par là une politique d'austérité, était compatible avec l'objectif d'un retour aux conditions de la croissance équilibrée de la France dans l'espace capitaliste international. Pour que l'économie française reste compétitive par rapport aux autres pays capitalistes il fallait en payer le coût social, abandonner l'objectif de la construction d'un nouveau type de société plus adéquat à l'idéal socialiste, et redonner confiance à l'entreprise privée puisque l'expérience de deux années de « gestion socialiste » avaient montré qu'il fallait non pas compter sur elle mais avec elle. C'est dans cette seconde voie que s'est engagé le gouvernement socialiste en avril 83 avec la mise en place d'une politique d'austérité dont n'auraient pas eu à rougir les gouvernements de droite de l'avant mai 81.

L'austérité nécessaire ?

Après l'échec d'une relance de type keynésien, après les faibles résultats du blocage des prix et des salaires, le gouvernement socialiste a donc décidé de se lancer dans une politique d'austérité avec l'annonce en mars 83 d'une troisième dévaluation du franc au sein du système monétaire européen (depuis le premier octobre 81 — première dévaluation — le franc a perdu 30% de sa valeur par rapport au mark allemand) et la mise en place d'un plan de rigueur, le « plan Delors ».

L'objectif de cette nouvelle politique est de combler les déficits engendrés par l'échec des politiques antérieures et donc de revenir en quelque sorte à la case départ. Avec ce « plan de rigueur » s'achève donc la volonté (pour l'instant ?) des socialistes d'adopter pour la France une politique économique originale pour faire face à la crise, et consécutivement, sont bradés un certain nombre d'objectifs sociaux dont notamment le maintien de l'emploi et du pouvoir d'achat des travailleurs. [35] Le mot d'ordre est dorénavant pragmatisme et rigueur pour ne pas dire « austérité et assainissement » de l'économie française.

Les objectifs du ministre de l'Économie et des Finances, J. Delors sont : réduire le déficit budgétaire de 3,9 milliards ; rééquilibrer le budget des régimes sociaux (2,5 milliards de déficit en 82) ; ramener le taux d'inflation à 8% pour 83 (9,8% en 82), avec un objectif de réduction à 9% de la croissance de la masse monétaire (11,4% en 82) ; et surtout de réduire de 14,5 milliards en 82 à 9,3 milliards en 83 le déficit extérieur en économisant 3,9 milliards d'importations par une ponction de 10 milliards sur le pouvoir d'achat global et 0,8 milliards en devises étrangères par la limitation des sorties de Français à l'étranger. Pour se faire, c'est donc 2% du PIB qui sera prélevé : en augmentant de 8% les tarifs publics ; en prélevant 1% sur les revenus pour fournir des ressources supplémentaires aux régimes sociaux qui par ailleurs mettront en place un plan d'économies sur les prestations aux ménages ; en recourant à l'épargne forcée par un emprunt obligatoire représentant 10% de l'impôt sur les revenus et de l'impôt sur la fortune acquitté en 82 par les foyers fiscaux ayant payé plus de 775 dollars (7 sur 11 millions de foyers imposables) ; et enfin en limitant à 310 dollars par adulte (155 par enfant de moins de 10 ans) l'achat de devises pour les voyages à l'étranger.

Un tel plan d'austérité aura pour conséquences : une forte augmentation du chômage qui, s'étant stabilisé autour des deux millions (8,4% de la population active) durant les six mois précédant le « plan Delors », ce qui constituait une réussite à mettre au crédit de la politique volontariste des socialistes depuis mai 81, devrait passer à 2,2 millions (9,3% de la P.A.) en décembre 83 et à 2,4 millions (10,2% P.A.) en décembre 84 ; une quasi stagnation de la consommation des ménages (environ + 0,5%) ; et une chute de 2 à 3% de l'investissement productif, même si les 11 entreprises nationalisées du secteur concurrentiel recevront de l'État 2 milliards en capital. Quant au déficit extérieur qui devait être ramené à 9,3 milliards et malgré les bons résultats des premiers mois de 83 (moyenne de 1,25 milliards mensuel), cet objectif, considéré comme prioritaire par le plan Delors, sera sans doute remis en cause par la forte augmentation du prix de la devise américaine dont la valeur par rapport au franc a déjà doublé en trois ans, en passant le cap des 8 francs à la fin juillet 83. Alors que 40% des importations françaises se paient en dollars US et que la progression du dollar ne va sans doute pas arrêter, l'important déficit du budget américain en 83 et le non-interventionnisme de l'administration américaine pour faire baisser le dollar jusqu'aux prochaines élections présidentielles américaines allant dans le sens d'une réelle augmentation du dollar US, il est quasi certain que l'objectif de réduction du déficit du commerce extérieur à 9,3 milliards ne sera pas atteint. Lorsque la valeur du dollar gagne 10 centimes, le déficit commercial de la France augmente de 2 milliards. Ajoutés à ceci : l'aggravation de la dette brute extérieure de la France qui s'élevait à 57 milliards (9,4% du PIB) en juin 83 (dont 4 milliards d'ECU de prêt [36] accordé à la France par la communauté européenne en mai 83) ; les besoins de financement du secteur public, même réduits à 32,5 milliards soit 5,4% du PIB, mais 10% de plus qu'en 82 ; la forte progression du salaire minimum qui a crû de 43,45% depuis mai 81, pour s'élever au premier juillet 83 à 588 dollars brut/mois, et la croissance globale des salaires au rythme annuel de 12% au lieu des 8% prévus ; les difficultés rencontrées pour réduire les coûts des régimes sociaux, etc. Toutes ces variables font qu'il apparaît dès maintenant que les objectifs du « plan Delors » sont largement compromis.

De plus, l'objectif du projet de budget pour 84 de limiter le déficit à 3% du PIB en réduisant la croissance des dépenses à 7% au lieu de 11,8% en 81 et 27,7% en 82, et les objectifs de ramener l'inflation à 5%

et d'obtenir une croissance de 1% pour 84, semblent eux aussi dès maintenant largement inatteignables.

Pas plus que les deux types de politique antérieurs, le « plan De-lors » ne va donc résoudre les problèmes économiques de la France. Le « pragmatisme » invoqué par le gouvernement socialiste pour faire passer la pilule de l'austérité ne s'avère pas plus efficace et risque même de se solder par la liquidation des seuls points positifs des politiques antérieures : le blocage de la progression du chômage et le maintien du pouvoir d'achat des travailleurs.

Le bilan négatif de la politique économique conjoncturelle du gouvernement socialiste depuis son arrivée au pouvoir a donc essentiellement pour causes : la sous-estimation de l'ampleur de la crise mondiale mais aussi nationale, la sous-estimation du degré d'(inter)dépendance de l'économie française vis-à-vis de ses partenaires commerciaux, et la surestimation de l'efficacité d'une politique économique socialiste à imposer ses objectifs à une structure de l'économie française encore largement dominée par l'entreprise privée. Aussi « bon gestionnaire » que puisse être un gouvernement socialiste, celui-ci se heurte inévitablement aux contraintes objectives de l'économie capitaliste. Le risque est donc avant tout politique de voir le gouvernement socialiste français, comme c'est d'ailleurs aussi le cas des socialistes au pouvoir en Espagne et en Grèce, prisonnier d'un pragmatisme qui conduit inévitablement à l'austérité et à la liquidation progressive du « projet socialiste » faute d'une volonté politique suffisante de rupture avec les structures et la régulation capitalistes nationales et internationales.

Août 83

[37]

Nos 11.
CRISE: POLITIQUES ÉCONOMIQUES

DOSSIER

1^{ère} partie

Les Finances Publiques

[Retour au sommaire](#)

[38]

[39]

Nos 11.
CRISE: POLITIQUES ÉCONOMIQUES
DOSSIER :
1^{ère} partie : Les finances publiques
**« Les budgets des gouvernements :
MAUVAISE RÉCOLTE
POUR L'EMPLOI. »**

Le Collectif

[Retour au sommaire](#)

Chaque printemps nous ramène, avec les hirondelles, les discours du budget des gouvernements fédéral et provincial. Cette année, le printemps a été maussade et la récolte budgétaire, particulièrement au chapitre de l'emploi, mauvaise.

Dans l'ensemble, les deux discours du budget ont repris le même thème (quand ce n'est pas les mêmes astuces), avec quelques variations :

Le budget ne stimule(ra) pas excessivement l'économie. Il aurait été irresponsable de le faire. En vérité, cela aurait compromis la reprise en portant le déficit à un niveau qui aurait provoqué la hausse des taux d'intérêt. (Marc Lalonde, Le discours du budget, p. 23)

En d'autres termes, le budget de l'État ne doit pas chercher à stimuler l'activité économique, mais plutôt à créer les conditions favorables à l'accroissement de l'investissement privé. Que les sans-emploi prennent leur mal en patience, la reprise leur (re)donnera des « jobs »... à moyen terme. En attendant...

Des budgets qui n'ont rien d'expansionniste

Malgré la conjoncture très difficile qu'ont connue le Canada et le Québec, les deux paliers de gouvernement ont persévéré dans leurs *politiques économiques restrictives*. Une telle affirmation, dans le cas du gouvernement du Québec, relève de [40] la vérité de La Palice. Depuis quelques années, le gouvernement péquiste mène une politique stricte de coupures de ses dépenses, particulièrement de ses dépenses sociales. Après des coupures de 840 millions de dollars en 1981-82, et de 670 millions en 1982-83, il vise cette année des coupures supplémentaires de 410 millions. La moitié des économies prévues proviendra d'une hausse de la « productivité », c'est-à-dire de l'augmentation de la charge de travail et de la détérioration des services. L'autre moitié des économies viendra de l'abolition pure et simple de programmes existants. S'agit-il pour le gouvernement de dégager une marge de manœuvre pour financer un hypothétique programme de relance économique ? Non, car le gouvernement péquiste s'est fixé comme objectif de contenir le déficit sous la barre des 3 milliards de dollars et cela, à n'importe quel prix.

Or, on sait que dans les périodes de récession comme celle que nous avons connue en 1982, les revenus des gouvernements ont tendance à diminuer à cause des pertes d'emplois, de la baisse des ventes, etc. Par contre, les dépenses augmentent : il y a plus de chômage, donc plus de prestations d'assurance-chômage ; il y a plus d'assisté-e-s sociaux, donc plus de dépenses d'aide sociale... Le résultat, c'est que le déficit budgétaire a tendance à augmenter en période de récession.

Ainsi, les revenus autonomes du gouvernement du Québec ont-ils été de 873 millions de dollars inférieurs aux prévisions pour 1982. Par contre, les prestations d'aide sociale et le service de la dette ont coûté 890 millions de plus que l'année précédente. Le même processus, mais amplifié, s'est reproduit au niveau du gouvernement fédéral.

Face à cette situation, les deux gouvernements ont eu des réactions tout à fait opposées. Le gouvernement fédéral a laissé aller les choses en fonction de la taxation et des programmes déjà en vigueur, même au prix d'un doublement de son déficit qui a atteint 25,3 milliards de dollars en 1982-83.

Le gouvernement du Québec, au contraire, s'est acharné contre vents et marées à maintenir son déficit au niveau antérieur. Pour y parvenir, il a dû combiner des hausses de taxes, des coupures de services et des coupures salariales de très grande ampleur. Peut-on imaginer politique plus restrictive ?

Si l'attitude du gouvernement fédéral est plus pragmatique face au déficit, sa politique budgétaire ne peut certainement pas être qualifiée d'expansionniste. En fait, la présentation du budget par le ministre Lalonde a d'abord et avant tout été une vaste mise en scène et un énorme ballon politique dont les seuls bénéficiaires seront les entreprises. Évidemment, 4,8 milliards de dollars ont été annoncés pour la relance ; certes, l'ensemble des dépenses gouvernementales représente 90,9 milliards, soit une augmentation de 12,5% par rapport à l'année dernière ; et oui, le déficit passe de 25,3 milliards à 31,3 milliards de dollars ; cependant ces chiffres sont beaucoup moins impressionnants lorsqu'on les analyse un peu.

Si on prend le *programme spécial* [41] *de relance* de 4,8 milliards de dollars, on constate, tout d'abord, que les chiffres portent non sur *un* exercice, mais sur *et que*, par surcroît, une partie des projets prévus est déjà financée. Ainsi, pour l'exercice financier à venir (1983-84), les crédits bruts prévus pour les projets spéciaux et les deux fonds spéciaux à l'investissement et à l'exportation ne s'élèvent qu'à 775 millions de dollars, soit moins du quart du coût total prévu pour les quatre exercices. Les dépenses de ce programme doivent surtout être engagées dans l'année financière 1984-85.



Ensuite, il convient de noter que le montant de 4,8 milliards de dollars annoncé par le ministre des Finances pour les quatre exercices financiers à venir ne représente pas une dépense dans sa totalité. Au total, le gouvernement n'engagera que 2 880 milliards environ. Le reste, soit un peu moins de 2 milliards, représente un manque à gagner résultant des mesures fiscales accordées pour l'investissement privé. Enfin, ce programme de relance, orienté avant tout vers le secteur privé, sera financé pour la moitié par les consommateurs. La taxe de vente sera augmentée à partir du premier octobre 1984 et ce, jusqu'au 31 décembre 1988. Le taux général de la taxe sur les ventes des fabricants passe de 9 à 10%. Le taux de la taxe sur les matériaux de construction, les boissons alcoolisées et le tabac est aussi augmenté. Cette taxe dite spéciale devra procurer à l'État des recettes supplémentaires de 2,2 milliards de dollars pour les trois exercices financiers sur lesquels elle portera.

[42]

À un autre niveau, si on compare les dépenses totales du gouvernement fédéral avec le PNB, on constate que celles-ci représentaient 23,6% du PNB pour l'exercice financier 1983-84, soit à peine plus que lors de l'exercice 1982-83 (23,1%). De plus, il est prévu que cette part redescende à 22,7% en 1984-85, à 22% pendant l'exercice suivant, pour atteindre 21,3% en 1986-87. On ne peut donc pas parler de politique budgétaire expansionniste.

Quant au déficit, les mesures annoncées n'ont fait que l'accroître de 2 milliards de dollars environ, et cela, en tenant compte des « modifications » de dernière minute. Le Ministre, lui-même, a pris la peine de rappeler que les chiffres du déficit n'avaient rien d'inquiétant si l'on tient compte des effets automatiques de la conjoncture actuelle sur les dépenses et les recettes du gouvernement. Et, de fait, a-t-il rappelé, le gouvernement entend poursuivre sa politique de resserrement budgétaire, amorcée il y a quelques années.

Il n'y en a que pour le secteur privé.

Un autre aspect important des deux discours du budget *est la profession de foi en l'entreprise privée* : c'est d'elle et d'elle seule que viendra la création d'emplois. C'est à sa responsabilité sociale que les deux gouvernements ont fait appel. On sait ce que ça veut dire.

En attendant, les seules mesures concrètes d'envergure des budgets de cette année visent à favoriser l'investissement privé par des mesures incitatives et des allègements fiscaux.

Le budget fédéral est, à ce niveau, exemplaire. Si on revient au contenu du programme spécial de relance, on voit qu'il comprend quatre éléments : des projets spéciaux de relance (une centaine, évalués à 2,4 milliards de dollars à réaliser d'ici le 31 mars 1987), des mesures spéciales de relance des investissements privés (environ 1,9 milliard), la création d'un fonds spécial de relance de l'investissement privé (300 millions) et d'un fonds de relance des exportations (180 millions).

Pour le moment, le contenu des projets spéciaux de relance reste encore très vague. Il apparaît toutefois que dans le cadre de ce programme, le gouvernement a décidé de réaliser immédiatement ou d'accélérer un certain nombre d'investissements publics déjà prévus, notamment, dans le secteur du transport, des ressources naturelles, du tourisme, de l'immobilier, de la haute technologie, de la recherche, de la formation et de la construction navale. Jusqu'à maintenant (juin 1983), deux projets ont été annoncés. Il s'agit d'un projet d'acquisition de 20 avions citernes (147 millions) et d'un projet de modernisation de la flotte de la garde côtière canadienne (630 millions).

On peut constater que le gouvernement cherche surtout à faire profiter le secteur privé des retombées économiques de ses programmes d'investissements et de travaux publics. Les projets sont pour la plupart des projets d'infrastructure impliquant l'octroi de contrats [43] importants au secteur privé. Le gouvernement ne cherche donc pas à intervenir plus directement et plus rigoureusement dans l'économie, mais plutôt à fournir l'appui de l'État aux entreprises œuvrant dans ce domaine.

Les autres parties du programme spécial de relance vont encore plus nettement dans cette direction, l'objectif étant, rappelons-le, « d'accélérer les investissements productifs et la création d'emplois dans le secteur privé » (discours du budget, p. 5).

Outre la création d'un fonds spécial d'investissement, le budget prévoit également l'élargissement des crédits d'impôt à l'investissement, entraînant des pertes de revenus pour l'État évaluées à 1,3 milliard de dollars. De plus, l'instauration d'un crédit spécial pour l'investissement et d'un crédit d'impôt pour l'acquisition d'actions canadiennes amènera un manque à gagner pour le fisc de, respectivement, 400 millions et 240 millions de dollars. Signalons que ces montants sont inclus dans le montant global de 4,8 milliards annoncé par le Ministre.

Au niveau québécois, c'est principalement l'incitation à investir par le dégrèvement fiscal qui a été retenue. On est même allé un peu plus loin en « convertissant » les fonds publics en capitaux privés.

Par exemple, le régime d'épargne-action permettait déjà de déduire de l'impôt la totalité des sommes consacrées à l'achat d'actions d'entreprises québécoises à certaines conditions. Ceci permettait la constitution d'un capital privé au détriment du trésor public. Comme l'explique le discours du budget :

Le programme aura coûté 40 millions en 82-83 au trésor public, et il a permis de faciliter les placements en actions d'une trentaine de corporations, en même temps qu'il permettait de réduire sensiblement le niveau des impôts payables par les contribuables à haut revenu.

(Le discours du budget, p. 22)

Le régime profitait indifféremment à toutes les entreprises présentes aux Québec. Le gouvernement vient de le modifier pour qu'il bénéficie plus particulièrement aux PME. En effet, « les actions émises par les corporations en voie de développement seront admissibles à une déduction aux taux de 150% de leur coût d'achat » (Ibid., p. 23).

Ainsi, non content de déduire de l'impôt sur le coût des actions achetées, le gouvernement va maintenant jusqu'à « payer » les investisseurs pour qu'ils achètent des actions de PME. Mais ce n'est pas tout. Dans le cas des compagnies qui lancent des actions pour la première fois, le gouvernement subventionnera directement l'entreprise pour 75% des premiers 200 000 \$ d'actions vendues, pour 50% des 200 000 \$ suivants et pour 25% du reste, jusqu'à concurrence d'un million. Enfin, les études préalables au lancement des actions seront subventionnées pour la moitié, jusqu'à concurrence de 10 000 \$. Il est important de souligner le fait que ces mesures n'ont pas d'effet direct sur l'investissement productif, qui reste subordonné aux perspectives de profits et de ventes anticipées par les compagnies.

[44]

Très peu pour emploi

Si l'entreprise privée a reçu de la part des deux ministres des Finances, on ne peut pas en dire autant des chômeuses et des chômeurs.

Le montant des programmes prévu par le gouvernement fédéral, dans le cadre de l'aide à l'emploi, représente en tout 1 484 millions de dollars pour l'exercice 1983-84, soit une augmentation de 881 millions par rapport à l'exercice précédent. Notons que seulement deux nouveaux programmes ont été créés, un programme de stages pour les jeunes (95 millions) et un programme prolongé d'instruction et d'emploi, relevant du ministère de la Défense nationale (75 millions). Ces

deux mesures d'aide à l'emploi sont assez caractéristiques de la vision du gouvernement fédéral. Pour celui-ci, il s'agit bien moins de combattre le chômage que de faire travailler à tour de rôle, si on peut dire, les chômeuses et les chômeurs pour minimiser les problèmes sociaux et, pourquoi pas, préserver l'éthique du travail au sein de la population sans emploi. D'ailleurs, le Ministre ne prévoit-il pas lui-même que le taux de chômage ne descendra pas sous la barre des 9% avant 1987 ! Ceci ne représente en fait qu'une diminution de 300 000, du nombre de personnes en chômage et ce, sur quatre ans. C'est tout dire ! Rappelons qu'il y a actuellement 1,5 millions de chômeuses et de chômeurs officiellement recensés par Statistique Canada. Quant au gouvernement du Québec, son attitude est encore plus cynique. L'ensemble des programmes dits de création d'emploi recevront à peine 235 millions de dollars en 1983-84, soit moins de 1% des dépenses annoncées.

L'efficacité de ces programmes en matière de création d'emploi a été fortement critiquée dans tous les milieux, car ils ont créé une faible proportion d'emplois permanents. Mais plusieurs soupçonnent que leur véritable objectif n'est pas tellement de créer des emplois permanents, mais de renvoyer à la charge de l'assurance-chômage les centaines de milliers de personnes qui se retrouvent sur l'aide sociale à la fin de leur période de prestations. Ces programmes relèvent d'une approche purement comptable de calcul « coûts-bénéfices » de la part du gouvernement québécois, confronté à l'apparition d'un chômage massif et permanent qui gonfle ses dépenses d'aide sociale. Du point de vue des jeunes bénéficiaires, il vaut mieux recevoir le salaire minimum pendant vingt semaines et 100 \$ par semaine d'assurance-chômage pendant un an que de continuer à croupir sur l'assistance sociale avec 146 \$ par mois. Mais on conviendra facilement que ceci n'apporte guère de solution fondamentale au chômage.

Fidèle à sa politique générale, le gouvernement Lévesque a rejeté les revendications des assistés sociaux et assistées sociales de moins de trente ans pour le relèvement des prestations mensuelles à 400 \$, sous prétexte de consacrer toute la marge de manœuvre disponible à la « création d'emplois ». On a vu ce qu'il en était. Mais ce refus s'explique davantage quand on voit apparaître le programme « action jeunes volontaires » [45] qui veut embrigader les jeunes dans des programmes soi-disant communautaires où ils et elles recevront une pittance de l'ordre de 100 \$ par mois. La grande idée du « service civil »,

maintes fois avancée et retirée, refait surface sous une appellation plus séduisante. Le refus de relever les prestations d'aide sociale des moins de trente ans vise évidemment à perpétuer ce qu'on appelle « l'incitation au travail », c'est-à-dire l'obligation d'accepter des conditions de travail misérables et des salaires souvent inférieurs au minimum légal, comme dans le projet « action jeunes volontaires ».

Des budgets qui veulent discipliner

Comme la plupart des États occidentaux, les gouvernements canadiens et québécois mènent une politique économique restrictive. Ils en attendent une diminution de l'inflation, des sorties de capitaux et des coûts des entreprises. Si à ce niveau les résultats ne sont pas toujours évidents, une chose est sûre, c'est que ces mesures diminuent le pouvoir d'achat des ménages, créent du chômage et, par effet d'entraînement, affectent les revenus des entreprises et de l'État lui-même.

Il est clair que le type de mesures annoncées dans les deux discours du budget ne peuvent relancer l'investissement au moment où il existe une forte capacité excédentaire de production par rapport à la demande. Les gouvernements agissent comme si la baisse des investissements provenait d'un manque de fonds. Ce qui n'est évidemment pas le cas. Comme l'affirme Parizeau lui-même dans son discours sur le budget :

Jamais les banques et les caisses populaires n'ont été à ce point engorgées de liquidités qu'elles ne savent à qui prêter. (Le discours du budget, p. 83-84)

La baisse des investissements s'explique bien plus par la récession mondiale qui affecte les industries exportatrices, mais surtout par la baisse du pouvoir d'achat des ménages dont les gouvernements sont en grande parties responsables.

Les politiques économiques restrictives que mènent les gouvernements n'ont pas de « rationalité économique » si on considère l'ensemble des effets qu'elles produisent. Mais alors pourquoi les gouvernements les mettent-ils de l'avant ? On peut avancer deux raisons :

- * la première, c'est que l'ensemble des politiques économiques des gouvernements québécois et canadien vise à faciliter l'accumulation de fortunes privées. On n'a qu'à penser aux multiples formes de dégrèvements d'impôt qui existent et la croissance des revenus de placement depuis quelques années, pour s'en convaincre ;
- * l'autre raison, plus fondamentale à moyen terme, c'est la volonté des gouvernements de *discipliner* les travailleuses et les travailleurs. Il est évident que les effets des mesures de restriction provoquent des problèmes sociaux qui sont démesurés par rapport à ce qu'elles doivent produire au niveau économique.

[46]

Il s'agit d'un choix politique

Face à cela, les mouvements syndicaux et populaires doivent continuer à avancer leurs propositions pour sortir de la crise. Des mesures telles qu'une augmentation radicale des impôts sur les hauts revenus, l'instauration d'un impôt sur la fortune et la diminution des dépenses militaires peuvent permettre de rééquilibrer les finances publiques et dégager une marge de manœuvre pour une véritable politique de création d'emplois. De plus, une opération de réduction du temps de travail de grande envergure, accompagnée d'embauche obligatoire, pourrait être un autre élément d'une stratégie syndicale et populaire contre la crise.

Finalement, un programme sélectif d'investissements à partir des fonds d'une caisse de stabilisation de l'emploi permettrait aussi d'amorcer les transformations structurelles dont les économies québécoise et canadienne ont besoin et cela, dans le respect des droits des salariés-ées.



[47]

Nos 11.

CRISE: POLITIQUES ÉCONOMIQUES

DOSSIER :

1^{ère} partie : Les finances publiques

« Les discours dominants
sur les finances publiques ::
UNE REMISE EN QUESTION
D'ACQUIS SOCIAUX. »

Ginette DUSSAULT et Claude RIOUX

*« Le malade n'a pas besoin de repos. Il lui faut de l'exercice. »
Keynes, L'Économie en 1931, The Listener, 14 janvier 1931.*

[Retour au sommaire](#)

Tout au long de l'année qui vient de s'écouler, nous avons pu être témoin d'un débat fort préoccupant sur les finances publiques. Largement inspiré des doctrines économiques conservatrices particulièrement en vogue aux États-Unis et en Grande-Bretagne, ce débat sous-tend une remise en cause de nombreux acquis sociaux. S'attaquant principalement au rôle de l'État dans l'économie, ce débat s'articule autour des thèmes suivants :

- l'incontrôlabilité des dépenses et des déficits de l'État ;
- l'inefficacité de l'État ;
- la lutte à l'inflation ;
- la primauté du libre marché dans l'économie.

Un des thèmes fondamentaux réfère à l'incontrôlabilité des dépenses de l'État et des déficits de plus en plus lourds qui en résultent. Ainsi, en janvier 1982, l'économiste Pierre Fortin prenait à son compte ce thème en exprimant l'opinion que le déficit du gouvernement québécois possédait un caractère explosif et qu'un sérieux coup de barre s'imposait pour remettre de l'ordre dans la « maison ». Cette opinion, pilier de la politique économique du gouvernement, devait nous conduire aux compressions budgétaires presque aveugles et à des compressions salariales qui vont s'étaler sur une période de trois exercices budgétaires. Cette politique largement partagée par ce qu'il est convenu d'appeler l'opinion publique a été l'occasion [48] de nous rappeler qu'il fallait vivre selon nos moyens et qu'en définitive il fallait tous se serrer la ceinture. Même plus, certains hommes politiques québécois nous ont prédit la fin de l'État-providence. À toutes fins pratiques, selon eux, le développement des services publics, particulièrement ceux relatifs à la santé et à l'éducation, ne correspond plus à la réalité économique de la crise et nécessite des ajustements majeurs, non seulement au niveau des coûts mais aussi de leur accessibilité, pensons ici à l'introduction de ticket modérateur.

D'autre part, les hommes d'affaires ne cessent de s'en prendre à l'inefficacité de l'État comme distributeur de services. Ils évoquent la lourdeur de la réglementation de leurs activités que ce soit en matière fiscale ou encore au niveau du contrôle de la pollution, du tamisage des investissements, de l'inspection du travail et de la protection du revenu des citoyens. Régulièrement, ils s'en prennent à certaines inefficacités gouvernementales pour tenter de démontrer qu'en lui-même l'État ne peut gérer adéquatement les ressources qui lui sont confiées. Relativement au marché du travail, le monde des affaires ne peut supporter que la rémunération des employés de l'État s'éloigne de ce qu'il veut bien offrir aux travailleuses et aux travailleurs qu'il emploie. Il y a là un manque d'équité, nous dit-on. Mais simultanément, ces mêmes représentants du monde patronal déplorent la faiblesse de la productivité du travail des ouvrières et ouvriers à l'égard de celle observée dans d'autres pays concurrents sur le marché international. Et puis que faire de toutes ces grèves, dans le secteur public, et que penser de tous ces syndiqués du secteur privé qui, moins compétitifs, se permettent eux aussi la grève ?

Finalement, le discours se termine généralement par un appel à la solidarité. Les travailleuses et les travailleurs doivent faire leur part et accepter de faire des concessions que ce soit pour « assainir les finances publiques ou pour améliorer la position concurrentielle du pays sur les marchés étrangers » selon qu'ils sont du secteur public ou du secteur privé.

La technique utilisée pour étayer ce discours

L'illustration des thèmes du débat sur les finances publiques est à base de chiffres qui deviennent en quelque sorte des symboles. Citons quelques exemples.

Les salaires versés aux employés de l'État représentent 52% des dépenses du gouvernement québécois. L'écart salarial entre les employés des secteurs public et para-public va passer avec les actuelles conventions collectives (c'était en juin 1982), de 10% à 16%. Le déficit du gouvernement du Québec ne peut dépasser sans danger la barre psychologique des 3 milliards. Notons que ces chiffres sont généralement lancés publiquement sans en indiquer la source, la méthode de calcul et souvent sans en présenter la valeur relative. Ces chiffres sont considérés valables dans l'opinion publique parce qu'ils sont prononcés par des experts, des ministres, jusqu'au jour où un chercheur peut en démontrer l'exactitude [49] et la limite. C'est ainsi que le gouvernement du Québec a pu pendant un an, affirmer que les travailleuses et les travailleurs employé-e-s par l'État gagnaient 10% de plus que leurs confrères du secteur privé, jusqu'au moment où le professeur Bernard Brody, du département des relations industrielles de l'Université de Montréal publie le résultat de ses recherches sur la question. Nous avons entendu non seulement le chiffre de 10% mais nous avons pu assister à une véritable escalade affirmant que l'écart n'était pas simplement 10% mais 20% et même 30% et cela semblait passer comme une lettre à la poste. De même le professeur Pierre Fortin estimait que la sécurité d'emploi que l'on retrouve au secteur public pouvait équivaloir à quelque chose avoisinant les 15%. Or, la théorie économique expose que le coût de la sécurité d'emploi peut être très minime si l'on considère que pour nombre d'industries et certainement pour un organisme gouvernemental, le

travail peut être considéré comme un facteur presque fixe, ce pour différents types de fonctions.

De plus, non seulement des chiffres sont utilisés à des fins de propagande, mais dans certains cas des extrapolations pour le moins extravagantes en sont faites. Ceci devait permettre au professeur Pierre Fortin d'affirmer dans un article au *Devoir* en janvier 1982 ¹, en parlant du déficit du gouvernement québécois, qu'au train où allaient les choses, le déficit atteindrait les 9 milliards en 1985 et représenterait 25% des dépenses budgétaires du Québec. Voilà une affirmation permettant d'impressionner l'opinion publique et la convaincre de l'importance d'effectuer d'importantes compressions budgétaires. Pourtant, l'article de journal ne mentionnait pas quelles étaient les hypothèses des revenus autonomes du gouvernement, que la structure des dépenses budgétaires peut être modifiée et qu'une autre conjoncture économique peut affecter considérablement certaines dépenses de transferts, notamment l'aide sociale dans le cas du gouvernement québécois et l'assurance-chômage au niveau fédéral.

Nous voyons donc que le « ton » du discours qui a dominé et qui domine encore le débat autour des finances publiques sème davantage la confusion et tient davantage du slogan que de la réalité et de l'analyse.

L'inflation

Est-ce que ce discours correspond à une analyse correcte de la situation ? Il repose essentiellement sur un lien supposé entre déficits des gouvernements et inflation. Ce lien est fréquemment présenté comme une vérité tranquille qui s'impose au sens commun. On affirme que si les gouvernements veulent dépenser plus d'argent qu'ils n'en ont recueilli par les différents impôts, ils créent une surchauffe de l'économie et font monter les prix.

Nous devons ainsi nous soumettre à la lutte à l'inflation qui demeure toujours le problème de l'heure, d'autant plus que le Canada n'y réussit

¹ Pierre Fortin. « Finances publiques : un coup de barre radical s'impose », *Le Devoir*, janvier 1983.

pas aussi bien que son principal partenaire les États-Unis. Et le menu qui nous est proposé et [50] servi par l'ensemble des ministres des finances canadiens est assez simple. Il faut continuer à comprimer ou du moins faire plafonner les dépenses gouvernementales et ainsi concourir à réduire sinon contenir les déficits, évitant ainsi de provoquer la surchauffe de l'économie. Ces politiques sont censées avoir un effet bénéfique sur les marchés financiers, puisque des besoins d'emprunts publics moins importants signifient une plus grande disponibilité du capital pour le secteur privé contribuant ainsi à la réduction des taux d'intérêts. Pourtant, bien que les déficits fédéraux, tant au Canada qu'aux États-Unis, atteignent des niveaux record, nous observons depuis la fin de l'année 1982 une réduction fort appréciable du taux d'intérêt. D'autre part, le gouvernement du Québec prétend que, suite aux compressions salariales effectuées par la loi 105, il pourra dégager des argents à des fins de création d'emploi. Or, à ce jour, seule une entente fédérale-provinciale vise un tel objectif et la part du gouvernement du Québec qui y est afférente est de l'ordre de 50 millions de dollars par rapport à une somme totale de 220 millions.

Finalement, n'oublions pas le programme fédéral des 6% et 5% qui prend la relève de la politique monétariste pratiquée depuis 1975, politique qui s'est avérée créatrice de chômage et de reculs sociaux ². Selon les termes employés par le ministre des Finances en juin 1982, ce programme aura comme conséquence « à court terme de réduire notre revenu réel ». Mais cette médecine s'avérera adéquate puisqu'« elle ralentira le processus qui réduit la valeur de nos chèques de paie ». Et par la suite, le ministre voit venir le relèvement de l'économie. Qu'en est-il dans la réalité ? Nous ne voulons pas faire ici un traité sur les causes de l'inflation mais rappeler des vérités qui ont déjà été largement diffusées mais qui semblent aujourd'hui tombées dans l'oubli.

Rappelons premièrement que tous les déficits gouvernementaux ne sont pas nécessairement inflationnistes du point de vue théorique. Il ne fait pas de doute que les déficits gouvernementaux financés par les banques centrales au moyen de création de nouvelle monnaie sont

² Pour une discussion sur le programme des 6 & 5, voir le texte suivant : Sidney Ingerman, *6 et 5, The Bankruptcy of Liberal Economic Policy*, Canadian Centre for Policy Alternatives, Ottawa 1983, 34 pages.

inflationnistes, c'est-à-dire qu'ils font augmenter le niveau général des prix.

Dans cette situation, il y a plus d'argent en circulation pour essayer d'acheter un volume fixe de biens et de services et cela provoque des pressions sur le niveau des prix : certains acheteurs sont prêts à payer plus cher ce qu'ils convoitent. C'est la vision simple du processus de hausse de prix provoquée par une augmentation de la masse monétaire.

Cependant, si les déficits gouvernementaux sont financés par des emprunts sur les marchés financiers privés, rien ne permet de prédire, au plan théorique, que ces déficits auront un effet inflationniste. Dans ce cas, les gouvernements utilisent une épargne qui existe déjà et la remettent en circulation. Les dépenses gouvernementales prennent la relève des dépenses privées ou entrent en concurrence avec des projets d'investissement privés qui se seraient financés à même ces fonds. [51] C'est sous cet éclairage que ressort avec le plus de clarté la nécessité de bien choisir les dépenses gouvernementales. Mais cette nécessité existe en permanence et n'a à peu près aucun lien avec l'existence ou non d'un déficit gouvernemental. Ni même avec la supposée relation entre inflation et déficit. Ceci dit, dans une conjoncture de crise économique et en période d'absence quasi totale d'investissements privés, on ne pourrait souhaiter meilleure solution que de voir les gouvernements financer des projets socialement et économiquement rentables par des déficits accrus.

Peut-on dire que l'inflation que le Canada a connue au cours des 10 ou 15 dernières années était due aux déficits gouvernementaux, ce qui expliquerait le préjugé actuel défavorable aux dépenses gouvernementales en général ? Dans le débat qui a entouré le projet conservateur de contrôle des prix et des salaires pendant la campagne électorale de 1974, il s'est dit des choses intéressantes à ce sujet. Il était clair à l'époque que le Canada importait la plus grande partie de son inflation de l'étranger, principalement des États-Unis. C'était cette constatation qui faisait que Monsieur Trudeau trouvait si ridicule la proposition conservatrice de contrôle des salaires comme moyen de lutte à l'inflation.

Est-ce que maintenant l'inflation serait canadienne dans une plus large proportion qu'à cette époque ? On observe effectivement, et le fait est abondamment souligné dans tous les journaux, que depuis le milieu de l'année 1981, l'inflation canadienne est plus élevée que celle de son

principal partenaire commercial, les États-Unis. On ne peut donc plus prétendre qu'on l'importe de notre voisin du sud. Il doit y avoir une explication « canadienne » au phénomène. Que se passe-t-il ? Il se passe tout simplement que le Canada s'est décidé plus tardivement que les autres à aligner son prix du pétrole sur le prix mondial et décidé volontairement de maintenir ses taux d'intérêt à des niveaux plus élevés qu'aux États-Unis. Ces deux décisions ont des impacts tout à fait prévisibles sur le niveau des prix. Par exemple, entre mars 1981 et mars 1982, la composante « énergie » dans l'indice des prix à la consommation au Canada a augmenté de 24,5% et la composante « intérêts hypothécaires » de 25,1%. Pendant ce temps-là, aux États-Unis, le prix de l'énergie a diminué. Non pas plafonné, mais *diminué*. Pourquoi s'étonner et trouver dramatique la moins bonne performance du Canada au chapitre de la lutte à l'inflation quand cela ne reflète que les conséquences logiques des politiques qui sont poursuivies ici ?

On entretient pourtant le discours alarmiste en faisant des extrapolations farfelues et en développant les scénarios du pire. On souligne que si on continue éternellement à avoir un taux d'inflation plus élevé que nos partenaires commerciaux, on ne sera plus concurrentiels, on ne pourra plus vendre nos produits. La situation de l'emploi se dégraderait, les travailleurs des industries d'exportation venant gonfler le nombre de chômeurs. Donc, selon ce raisonnement, l'inflation est le problème numéro 1 actuellement et il faut accepter un peu plus de misère [52] maintenant pour s'assurer à tout jamais des jours meilleurs. Le défaut de ce raisonnement, ce n'est pas qu'il souligne que le remède proposé est plutôt douloureux. De ça, tout le monde en convient. C'est qu'il laisse sous-entendre que l'inflation actuelle est hors de contrôle, inexplicable et ce, de façon permanente et donc qu'il faut un traitement de choc dont souvent le malade meurt. Or, on sait pourquoi l'inflation est ce qu'elle est. On sait aussi que les effets du rehaussement des prix canadiens du pétrole dureront le temps du rattrapage et non pour le reste de l'éternité. On devrait savoir aussi qu'il est utopique de viser un taux d'inflation semblable à celui des États-Unis si on a comme politique ici de faire augmenter le prix de l'énergie alors qu'il diminue aux États-Unis. Si les objectifs de la politique énergétique sont maintenus, il faut accepter que leur conséquence logique est d'augmenter les coûts de production, entre autres, et le niveau des prix. Si le Canada est le seul pays actuellement à suivre cette politique, l'alignement des prix des

exportations se fera par une baisse du taux de change. Et la baisse du taux de change provoquera dans l'immédiat une hausse des prix des importations, qui se traduira d'une façon partielle par une hausse des coûts de production, qui à son tour provoquera d'autres ajustements. Les relations économiques sont complexes mais elles n'entrent pas dans le domaine de la sorcellerie. Il n'y a rien de magique. Ceux qui jouent aux grands sorciers sont ceux qui, actuellement, simplifient à outrance l'analyse du phénomène de l'inflation et proposent des solutions miracles.

Le rôle de l'État dans l'économie

Le rôle de l'État comme intervenant majeur et actif dans la vie économique a été développé dans le contexte de la Grande Dépression. Rappelons, très brièvement, qu'à cette époque, les économistes croyaient que les lois du marché libre permettraient de réduire davantage les salaires que les prix, relevant ainsi les taux de profit et pavant alors la voie à l'accroissement de l'investissement. De sorte que le plein emploi serait restauré. Pourtant, les résultats se faisaient plus qu'attendre, le chômage chronique persistait. Keynes s'attaqua à cette théorie et démontra que les salaires n'étaient pas la clé d'une politique pour stimuler l'emploi. Bien au contraire, il estimait que dans l'ensemble cette théorie diminuait la demande et conséquemment bloquait l'activité économique, accentuant le problème du chômage. La solution envisagée par Keynes consistait à confier à un agent économique le rôle d'initier le mouvement de reprise économique, soit le gouvernement. Par une politique fiscale et monétaire, ce dernier pouvait accroître le niveau de la demande globale en pratiquant des taux d'intérêt réduits et des réductions d'impôt permettant aux individus d'accroître leur revenu disponible et ainsi se procurer davantage de biens et services.

Cette politique économique prit ses racines peu après la guerre dans la plupart des pays développés. [53] D'ailleurs, à cette époque, la reconstruction de l'Europe et le développement industriel accéléré en Amérique du Nord coïncida avec une activité intense des syndicats ouvriers. Ainsi aux États-Unis et au Canada, les syndicats industriels prirent un essor considérable. Dans ces syndicats furent élaborés toute une série de revendications à portée sociale élargie, notamment en ce qui

concerne la protection sociale des individus. On peut dire que durant cette période, ces actions populaires furent à la source de ce qu'on pourrait appeler « l'économie de la sécurité ». En effet, les organisations populaires travaillèrent à généraliser pour leurs adhérents une série de mesures de protection sociale : assurances-groupe, indexation des salaires, sécurité d'emploi. De même elles revendiquèrent l'amélioration des lois sociales déjà établies : accidents de travail, régimes de retraite et assurance-chômage. Toutes ces mesures sociales visaient à protéger la population des aléas du système économique. Et nombre de ces mesures ne pouvaient être assumées par les entreprises sur une base individuelle de façon permanente et universelle. Ainsi en était-il des assurances contre la maladie : comment extensionner ces mécanismes de protection aux enfants, aux femmes, aux minorités et aux vieillards. De sorte que le concept de l'universalité des régimes sociaux fut accepté par l'ensemble des citoyens et fut par la suite extensionné à des nécessités aussi fondamentales que l'éducation, la santé, la protection de l'environnement, la sécurité au travail et la protection des retraités. Il est évident que ces nouvelles responsabilités sociales, véhiculées et acceptées par de larges couches de la population ont accru les dépenses de l'État. Conséquemment, les impôts requis pour en assumer les frais durent être levés. C'est là, présentée fort schématiquement, l'évolution de la « sécurité sociale » qui représente maintenant près de 70% des dépenses budgétaires de l'État québécois.

La remise en question de la sécurité sociale et du rôle stabilisateur de l'État

Ce que reflète à notre avis le discours sur l'état des finances publiques tient beaucoup plus de la remise en question de la sécurité sociale et des effets qu'elle a sur la stabilisation de l'économie. Il est manifeste au départ, qu'il y a une distinction majeure quant au rôle de l'État entre les détenteurs du pouvoir politique et économique et les citoyens. Les capitalistes souhaitent que l'État assure la protection de leurs entreprises et affirment que le marché peut prendre un certain nombre des responsabilités déjà confiées à l'État. A titre d'exemple, citons les pressions qu'ils exercent pour accentuer la privatisation des services de santé et d'éducation, subventionnés au besoin. D'autre part,

le secteur financier souhaite prendre une plus grande part de la sécurité des individus : assurances, caisses de retraite. Pourtant, nous ne pouvons que constater l'inefficacité de ces mêmes institutions qui, par exemple, administrent depuis fort [54] longtemps des caisses de retraite déficitaires, discriminatoires et offrant peu de protection réelle à la retraite, en particulier par l'absence d'indexation des bénéficiaires qui y sont prévus.

D'autre part, la population est consciente que la protection des individus passe par un régime de lois sociales, efficace et universel. Il est évident que le virage annoncé et mis en place par le discours sur l'état des finances publiques met en danger la confiance que les citoyens ont dans la sécurité sociale.

Lorsqu'au nom de l'équilibre budgétaire, on se demande encore lequel, le patronat et les hommes politiques décident de modifier le contenu de la sécurité sociale et des services publics, il y a lieu de s'inquiéter, comme le mentionnaient les professeurs Ingerman et Weldon ³, du comportement de « ceux qui doivent les financer ne croient plus aux avantages qu'on leur promet ».

C'est là une des pires conséquences pour l'ensemble de la population de cette « philosophie comptable » qui assimile l'administration publique à celle d'une PME, d'une multinationale ou tout simplement d'une famille. C'est cet esprit que partagent certains administrateurs publics qui nous disent que le gouvernement emprunte « pour payer l'épicerie ». Et que retrouve-t-on dans l'épicerie : des services éducatifs, des soins de santé, des services communautaires. Et qui sont ceux affectés par la réduction des dépenses d'épicerie : les familles nombreuses, les familles monoparentales, les femmes, les jeunes chômeurs, les mésadaptés, les vieillards. Qui prendra la relève pour protéger ces personnes ? En quoi les règles d'efficacité du marché, qui manifestement ne peut tout prévoir, vont contribuer à résoudre les problèmes de ces nombreuses personnes. La réponse existe, nous n'avons qu'à fouiller un peu l'histoire. Reportons-nous au Québec des années 50, alors que se développait dans d'autres pays et d'autres provinces, l'économie de la sécurité. Le système québécois d'éducation était accessible aux fils et filles d'ouvriers et d'agriculteurs jusqu'à l'école élémentaire,

³ Sidney H. Ingerman et Jack C. Weldon, « Une approche destructrice. Le coût social de la loi 70 en annule tous les présumés avantages », *Le Devoir*, 3 août 1982.

pour quelques-uns aux écoles de métier, pour quelques-unes jusqu'aux écoles ménagères et aux écoles normales. Les collèges classiques et les universités étaient fort limitées dans leur accès. Quant aux soins de santé, combien de familles québécoises ont dû s'endetter pour payer les frais d'hospitalisation et de traitement médicaux ? Du côté des services sociaux, leur disponibilité était fonction de la charité et des exemptions fiscales qu'elle pouvait procurer à ceux qui la finançaient.

Ce n'est qu'en 1966, que nous sommes parvenus à établir un régime de rentes ouvert à l'ensemble de la population. Pourtant l'économie de marché avait eu sa « chance ». Et seuls ceux bien nantis ou encore disposant de la force collective de leur syndicat avaient pu établir un ensemble de régimes de retraite aux bénéfices disparates dont la gestion relevait et relève encore de quelque chose qui se rapproche de l'occultisme.

Voilà quelques-unes des réalisations de l'économie de marché en matière de protection sociale.

À plus forte raison, dans une [55] période de crise, nous ne pouvons que douter de ce discours sur l'état des finances publiques. Il est impérieux de considérer que l'État est en mesure de produire ce que Lester C. Thurow et Robert L. Heilbroner nomment des « actifs rémunérateurs ⁴ ». La motivation de l'État doit refléter, dans le cadre d'une réelle démocratie, la volonté politique de la collectivité. Nous sommes loin d'une telle perspective.

Pourtant, le déficit du gouvernement du Québec en 1982 s'établissait à 2,9 milliards de dollars soit le même montant que celui de l'exercice précédent, et des éléments de conjoncture expliquaient ce niveau de déficit par rapport à celui de 1980, qui approchait 1,8 milliard, si l'on pense aux taux d'intérêt élevés qui affectèrent le service de la dette et le chômage croissant qui affectait les crédits à l'aide sociale, sans compter les problèmes causés aux entrées fiscales par la récession. Est-ce qu'une conjoncture défavorable doit amener un virement de cap et remettre en cause des acquis sociaux, nécessaires, démocratiques et éventuellement productifs ? En quoi le marché privé peut-il nous garantir que les services qu'il dispensera seront accessibles, efficaces et

⁴ Pour un exposé sur le Déficit budgétaire, voir : Robert L. Heilbroner et Lester C. Thurow, *Comprendre la macroéconomie*, 6^e édition, *Economica*, Paris, 1979, pages 186 à 200 inclusivement.

moins dispendieux ? L'expérience américaine en matière de soins de santé est éloquent, non seulement les Américains y consacrent-ils une somme plus importante de leur PNB, par rapport aux Canadiens (9,4% vs 7% en 1980), mais peu de gens ignorent, ici, les déboires des Américains à faible revenu qui doivent recevoir des soins : refus d'hospitalisation, endettement.

Du rôle de l'État comme dispensateur de services collectifs

Qu'est-ce que l'histoire nous apprend sur le rôle de l'État ? L'histoire nous apprend que quand une société a jugé important que tous ses membres bénéficient d'un service, elle en a confié l'administration à un corps public. C'est le cas, entre autres, de l'éducation et de la santé. Il est peut-être pertinent de se demander aujourd'hui si les structures mises en place par l'État pour remplir ces deux missions ne sont pas devenues trop lourdes. La pertinence de la question est d'ailleurs indépendante de la crise économique. On devrait toujours se demander si les objectifs de nos politiques sont atteints de la façon la plus efficace possible. Il ne faut pas confondre, cependant, le questionnement sur la façon dont la mission est accomplie par l'État et la nécessité de la prise en charge collective de cette mission.

À chaque fois qu'il existe des externalités importantes, positives ou négatives d'ailleurs, la poursuite du profit maximum individuel ne donnera jamais les résultats qui sont voulus par l'ensemble de la collectivité. Et le monde dans lequel nous vivons est rempli de telles externalités. Certains parlent d'interdépendance économique et sociale. Ce n'est qu'un autre nom donné à la même réalité. Les interventions de l'État devront être plus nombreuses à l'avenir et non pas plus rares à mesure que nos connaissances de cette interdépendance s'améliorent. [56] Cela accroît donc la nécessité de bien contrôler le processus de prise de décision publique. Même si on peut souligner aujourd'hui de mauvaises interventions gouvernementales, cela ne doit pas mener à la conclusion que le gouvernement doit s'abstenir d'intervenir dorénavant. Cela souligne plutôt la nécessité d'améliorer le processus de prise de décision.

Ceux qui suggèrent aujourd'hui que le gouvernement s'efface et laisse le leadership économique au secteur privé admettront probablement qu'il y a eu des erreurs dans le passé commises par l'entreprise privée. Les cas de l'environnement et de la santé et de la sécurité au travail sont dans la liste des plus évidentes. Ils veulent se convaincre cependant qu'ils sont à l'abri des erreurs de leurs prédécesseurs. Ils mettent ces anciennes erreurs au compte de l'ignorance. Ils ne voient pas que, même avec la meilleure volonté du monde, le secteur privé ne peut trouver de solution efficace au problème des externalités. Peut-être serait-il utile de leur demander quelle est leur solution à un problème environnemental contemporain, celui des pluies acides ?

Même au niveau du maintien de l'emploi, certains préconisent que le secteur privé en soit le maître d'œuvre, laissant sous-entendre qu'il réglerait beaucoup mieux le problème seul qu'avec l'aide de l'État. Dans ce domaine aussi, les tenants de cette position négligent l'importance de l'interdépendance. Dans une ville minière, par exemple, quand le prix mondial du produit s'effondre, une compagnie minière ne peut pas maintenir l'emploi des mineurs. Faut-il accepter le chômage de ces mineurs jusqu'à ce que la situation mondiale se rétablisse ? Et après le chômage des mineurs, celui des employés des secteurs de service de la région, celui de leurs fournisseurs, etc. ? Qui, à part la collectivité, a intérêt à trouver une solution de rechange temporaire à cette situation ? Et la collectivité, quels moyens d'action a-t-elle sinon son gouvernement ? Qui peut soutenir qu'une compagnie minière financera d'autres travaux, hors du domaine de ses compétences, pour fournir du travail à ses employés ? Pourquoi conclure que si ce n'est pas rentable pour la compagnie, ce ne l'est pour personne d'autre ? Pourquoi répéter que le secteur privé fait mieux les choses que l'ensemble de la collectivité par le biais de son gouvernement ?

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[57]

Nos 11.
CRISE: POLITIQUES ÉCONOMIQUES
DOSSIER :
1^{ère} partie : Les finances publiques
« LES FINANCES PUBLIQUES
ET LE RÔLE DE
LA CAISSE DE DÉPÔT. »

François MOREAU

[Retour au sommaire](#)

Depuis sa réélection en avril 1981, le gouvernement Lévesque s'est distingué par la virulence de ses politiques d'austérité et de coupures dans les services publics, au point où même le Conference Board, organisme habituellement peu sympathique au P.Q., reconnaissait les « progrès » réalisés sur ce plan. Bien sûr le gouvernement se justifie en affirmant qu'il n'avait aucune marge de manœuvre. Jacques Parizeau déclarait ce qui suit dans le discours sur le budget 1983-84 :

Si le Québec avait eu accès à une banque centrale, si en somme il avait été souverain, sans doute aurions-nous pu, comme le gouvernement fédéral, doubler notre déficit. [...] Mais nous n'en sommes pas là et il fallait agir. (Discours sur le budget, p. 8)

Si nous n'en sommes pas là, peut-être faut-il questionner la stratégie étagée, légaliste et référendaire du gouvernement péquiste qui a conduit à l'impasse et démobilisé le mouvement de libération nationale du Québec. Peut-être faut-il questionner la politique péquiste de « bon gouvernement » dans le cadre fédéral, qui a mis le Québec sur la défensive face à l'offensive centralisatrice du gouvernement fédéral et conduit aux pires reculs enregistrés par le Québec depuis 40 ans.

Incidentement cette offensive a coûté au gouvernement du Québec plus d'un milliard par an en perte de transferts fiscaux en provenance d'Ottawa.

[58]

Malheureusement, nous en sommes là et le gouvernement Lévesque prétend qu'il ne dispose plus d'aucune marge de manœuvre financière et qu'il est impossible de porter le déficit au-delà du niveau des trois milliards. Nous allons maintenant examiner cet argument.

En premier lieu, quelle est l'importance réelle du déficit du gouvernement ? Le Parti libéral ne cesse de souligner le triplement du déficit du gouvernement québécois qui est passé d'un milliard en 1976, dernière année du régime Bourassa, à 3,2 milliards en 1982, sixième année du régime Lévesque. De quoi accrédiéter l'image d'un gouvernement dépensier qui jette l'argent par les fenêtres.

Mais quelle est la situation réelle des finances publiques ? Il est important d'y voir un peu plus clair car la dramatisation du déficit sert d'argument massue pour justifier les attaques anti-ouvrières du gouvernement. Quand on y regarde de plus près on constate d'abord qu'on ne peut pas comparer directement le déficit de 1982 avec celui de 1976, car le gouvernement a réalisé entretemps deux réformes majeures en matière de comptabilité et de fiscalité, une à propos des régimes de retraite et l'autre concernant la fiscalité municipale.

En 1979, le gouvernement décidait de transférer aux municipalités une assiette fiscale alors évaluée à plus de 900 millions, principalement l'impôt foncier scolaire. En revanche il abolissait des subventions aux municipalités d'environ 500 millions, pour un coût net de 400 millions la première année. Avec toute l'inflation survenue depuis, le manque à gagner du gouvernement suite à ces mesures pourrait bien se chiffrer autour de 600 millions, en 82-83.

Mais il faut souligner qu'il s'agit là d'un simple transfert de ressources à l'intérieur du secteur public québécois, étant donné que les municipalités sont des créatures des gouvernements provinciaux d'où elles tirent à la fois leurs compétences et leur champ de taxation. Depuis cette réforme, la plupart des municipalités affichent des surplus budgétaires, notamment la Ville de Montréal et la Communauté urbaine de

Montréal. Ceci réduit d'autant leurs besoins d'emprunt, dont la responsabilité ultime incombait de toutes façons au gouvernement du Québec.

La réforme de la fiscalité municipale de 1979 a donc entraîné une augmentation du déficit du gouvernement du Québec considéré de façon isolée, mais n'a pas changé la situation du secteur public dans son ensemble, car elle n'a fait que transférer des ressources fiscales du palier provincial au palier municipal qui lui est subordonné, en contrepartie d'un transfert des besoins d'emprunt en sens inverse.

La deuxième réforme majeure du gouvernement péquiste en matière budgétaire a trait aux régimes de retraite. Depuis l'instauration de ces régimes, le gouvernement est censé y contribuer à titre d'employeur. Cependant il n'a jamais versé sa part, se contentant de comptabiliser les montants non versés à titre d'engagement contracté envers les régimes de retraite.

Jusqu'en 1977, cet engagement n'apparaissait pas dans le budget annuel du gouvernement. En 1978, le gouvernement modifiait son système [59] de comptabilité pour inclure dans son budget annuel les engagements contractés envers les régimes de retraite, même si ces sommes n'étaient toujours pas versées en réalité. Ceci avait pour effet de gonfler le déficit apparent du gouvernement. Cependant, comme l'explique le discours du budget pour 78-79 :

[...] le total net des opérations budgétaires et non budgétaires n'est pas affecté et ce, parce que l'accroissement du déficit budgétaire est comblé par un surplus équivalent du compte non budgétaire.

(Discours sur le budget 78-79, annexe III p. 3)

Ainsi, le déficit prévu pour 83-84 au montant de 3 185 millions inclut des engagements de pas moins de 1 085 millions envers les régimes de retraite qui ne sont pas versés en réalité. Le gouvernement inscrit par ailleurs un surplus équivalent de 1 085 millions dans ses comptes non budgétaires représentant les sommes non versées aux régimes de retraite. Compte tenu des 135 millions d'avances aux sociétés d'État figurant également dans les comptes non budgétaires, les besoins financiers nets du gouvernement s'élèvent en fait à 2 235 millions. Ceci représente le montant que le gouvernement doit réellement trouver par voie d'emprunt pour couvrir ses dépenses.

Bref, le déficit officiel de 3,2 milliards inclut une somme de plus d'un milliard non versée aux régimes de retraite, ce qui n'était pas comptabilisé avant 1978, de même qu'un manque à gagner de l'ordre de 600 millions résultant des transferts fiscaux consentis aux municipalités en 1979. La moitié du déficit apparent du gouvernement résulte de mesures fiscales et comptables adoptées en 78 et 79 qui ne changent pas la situation financière réelle du secteur public dans son ensemble.

Si on élimine l'impact comptable de ces deux réformes, le déficit réel du gouvernement du Québec serait passé de un milliard en 1976 à tout juste 1,6 milliard en 83-84, sur une base comparable, ce qui représente une hausse inférieure à l'inflation.

Nous en venons donc à la conclusion suivante. Contrairement à l'image projetée par les médias, le déficit réel du gouvernement du Québec n'a pas augmenté en termes réels depuis 1976. Il a même légèrement diminué en fait. Son augmentation apparente résulte de trois facteurs : l'inflation, les changements comptables concernant les régimes de retraite et les transferts fiscaux aux municipalités subordonnées de toute façon au palier provincial. Contrairement aux apparences, le gouvernement péquiste mène depuis le début une politique d'austérité très stricte.

On peut en mesurer l'impact en comparant les besoins financiers du Québec à ceux des provinces canadiennes-anglaises, en proportion de leur population respective. En 1982-83, le Québec venait en fait au neuvième rang des provinces canadiennes sur ce plan, comme le relève fièrement le discours sur le budget. Seule l'Ontario affichait des besoins financiers inférieurs, et encore de 10% à peine. À l'autre extrémité se trouvait l'Alberta elle-même dont les [60] besoins financiers atteignaient le triple de ceux du Québec. Dans l'ensemble, les neuf provinces anglaises enregistraient des besoins financiers de 50% supérieurs à ceux du Québec, toujours en proportion de leur population relative.

La marge de manœuvre de l'État

La marge de manœuvre financière du gouvernement québécois serait-elle inférieure à celle des autres gouvernements provinciaux ? C'est en fait le contraire. Le Québec est la seule province qui contrôle les fonds accumulés dans les régimes de retraite publics, à travers la Caisse de dépôt. Pour les neuf provinces anglaises, ce rôle est rempli par le Canada Pension Fund qui relève du gouvernement fédéral.

Mais il faut encore voir à quelles fins le gouvernement du Québec consacre la marge de manœuvre en question. Le discours sur le budget de 78-79 est très instructif à cet égard.

Le gouvernement du Québec pourrait financer tous ces besoins (financiers) avec les ressources de la Caisse de dépôt et de placement au même titre que d'autres provinces canadiennes financent leurs déficits avec le Canada Pension Plan [...] On sait cependant que le gouvernement actuel, comme ceux qui l'ont précédé, ne veut pas suivre la voie des provinces anglophones. Les ressources de la Caisse de dépôt doivent être disponibles non pas seulement pour l'État, pour l'Hydro-Québec, pour les municipalités et pour divers organismes publics, mais aussi pour le secteur privé. (Discours sur le budget 78-79, p. 33)

C'est clair et net. Au lieu d'utiliser la marge de manœuvre que lui donne la Caisse de dépôt pour alimenter les finances publiques, le gouvernement la consacre au secteur privé en réalisant des placements dans les entreprises. Pour l'année 1982, par exemple, la Caisse de dépôt a enregistré un surplus de 2 316 millions. Cette somme s'ajoutait à l'actif de la Caisse, qui passait de 13,9 milliards à 16,2 milliards. Ce surplus aurait suffi à combler l'ensemble des besoins financiers du gouvernement, qui se sont chiffrés à 2 241 millions pour l'année 82-83.

Mais cela ne s'est pas produit. La Caisse a placé seulement 1,1 milliard en obligations du gouvernement du Québec et d'autres organismes publics, soit à peine la moitié du surplus disponible. L'autre moitié a été consacrée à des achats d'actions de compagnies, à des investissements immobiliers et à des placements sur les marchés financiers. De son côté le gouvernement a comblé le reste de ses besoins financiers par la vente d'obligations d'épargne aux particuliers et en allant sur le

marché des capitaux, y compris aux États-Unis et en Europe. Il se plaçait ainsi sous la dépendance de ces marchés. Chaque révision de la cote de crédit attribuée au Québec par telle ou telle firme new-yorkaise provoque une crise politique. En choisissant de recourir aux marchés financiers internationaux plutôt qu'aux surplus de la Caisse de dépôt, le gouvernement [61] du Québec se rend vulnérable aux pressions du grand capital, ce qui le conduit à pratiquer une politique d'austérité encore plus rigoureuse, avec les effets désastreux qu'on sait sur le plan économique et social.

Si le gouvernement du Québec utilisait la Caisse de dépôt comme les provinces canadiennes anglaises utilisent le Canada Pension Fund, il pourrait soutenir un déficit plus élevé et se donner une marge de manœuvre plus grande, et ceci sur la base des instruments qui sont actuellement sous son contrôle, sans même parler de reprendre le contrôle du secteur Financier dans son ensemble. Le gouvernement se refuse à cette option afin de maintenir la marge de manœuvre de la Caisse envers le secteur privé, même au prix de la poursuite de l'austérité en pleine récession. Voilà qui illustre très clairement les choix politiques du gouvernement péquiste.

Que fait la Caisse de dépôt avec notre argent ?

Il n'est pas facile de critiquer la politique de la Caisse de dépôt, qui fait figure de véritable institution nationale et jouit d'une complaisance certaine, sinon d'un appui enthousiaste même du côté des centrales syndicales. Rappelons que Louis Laberge, président de la FTQ, siège au conseil d'administration de la Caisse. Dans un article récent publié dans *Le Devoir*, un chercheur de la CSN prenait la défense de la Caisse de dépôt dans ce qui apparaissait comme une prise de position officielle de la centrale, voyant dans la Caisse un acquis du peuple québécois et un instrument de développement économique.

Pourtant, il faut se poser la question. En quoi les placements de la Caisse en actions de compagnies bénéficient-ils aux classes ouvrières et populaires ? Ces placements ne sont pas des investissements productifs. Ils ne contribuent pas directement à créer de l'emploi ni à développer de nouvelles industries. Ils se résument à une substitution d'actionnaires, comme le disait un ancien PDG de la Caisse, Claude Prieur.

Certes, l'achat d'actions par la Caisse de dépôt contribue à renforcer les intérêts capitalistes québécois et à rapatrier certaines entreprises

sous le contrôle de ces intérêts. Le cas de Domtar est l'un des plus frappants. Les acquisitions de la Caisse ont d'ailleurs provoqué un véritable branle-bas de combat dans les cercles dominants de la bourgeoisie canadienne, qui se sentent menacés par ces acquisitions et se tournent vers le gouvernement fédéral pour leur défense.

Mais il faut encore se demander s'il y a vraiment de quoi pavoiser autour des exploits de la Caisse du point de vue des classes ouvrières et populaires. Les entreprises acquises par la Caisse se comportent-elles différemment des autres en terme d'emploi, d'investissement, de conditions de travail ? Pas le moins du monde. Elles ont procédé aux licenciements et aux fermetures imposées par les lois du marché et par la logique du profit, tout comme n'importe quelle entreprise privée.

On pourrait encore soutenir que l'intervention de la Caisse contribue [62] à constituer et à renforcer de grandes entreprises sous contrôle québécois et que le développement ultérieur de ces entreprises sera éventuellement créateur d'emplois. Ce type d'argument rejoint la politique générale définie par le gouvernement péquiste dans *Bâtir le Québec* qui veut créer des multinationales québécoises comme outil de développement. Provigo constitue le type même de la grande entreprise sous contrôle québécois constitué largement grâce à l'intervention de la Caisse de dépôt, qui lui permettait de faire l'acquisition de la chaîne canadienne Loeb en 1977 et la protégeait par la suite des tentatives d'acquisition dirigées contre elle. Aujourd'hui, Provigo se tourne vers le sud-ouest des États-Unis comme zone d'expansion prioritaire, avec des effets discutables sur l'emploi au Québec.

Ce comportement n'est pas unique à Provigo. La plupart des firmes sous contrôle d'intérêts québécois débordent les frontières du Québec et cherchent à prendre de l'expansion à l'extérieur aussitôt qu'elles dépassent une certaine taille. Le dernier budget du gouvernement québécois vise d'ailleurs à faciliter ce mouvement en éliminant l'impôt sur le revenu des Québécois et Québécoises qui travaillent à l'extérieur du Canada. Le développement de multinationales québécoises ne contribue pas nécessairement à créer de l'emploi au Québec.

Si le rôle de la Caisse de dépôt comme instrument de développement d'une bourgeoisie québécoise ne fait pas de doute, son rôle comme instrument de développement de l'investissement productif et de l'emploi au Québec apparaît plus douteux. En admettant même que le

renforcement des intérêts capitalistes québécois finisse par entraîner quelques retombées positives en matière d'emploi au Québec, on les aura payées très cher à travers les ravages des politiques d'austérité péquistes qui sont dès maintenant responsables d'une perte massive d'emplois, pour ne rien dire de leurs conséquences sociales désastreuses.

Par ailleurs, ceux qui se réjouissent du rapatriement d'entreprises sous contrôle d'intérêts québécois omettent de mentionner la contrepartie de ces rapatriements en terme de mouvements de capitaux. Quand la Caisse achète des actions auparavant détenues par des intérêts étrangers, les fonds publics sortent du Québec pour se retrouver aux mains de ces intérêts, en paiement des actions ainsi rachetées. La Caisse contribue donc à l'exode des capitaux hors du Québec pendant que le gouvernement, lui, emprunte à l'extérieur. Et ceci est réalisé à même les cotisations prélevées sur les salaires des travailleurs et travailleuses du Québec au titre du régime des rentes, des régimes de retraite, de l'assurance-automobile, etc. Autrement dit, on saigne la population laborieuse du Québec pour promouvoir les intérêts capitalistes québécois, au prix d'une sortie de capitaux et sans aucune création directe d'emplois. Et le gouvernement du Québec mène une politique d'austérité draconienne, antisociale et destructrice d'emplois, pour que ceci puisse continuer.

[63]

Le contrôle des épargnes collectives

L'usage que fait le gouvernement du Québec de sa marge de manœuvre financière résulte donc d'un choix politique visant à favoriser le développement d'une bourgeoisie québécoise au détriment des intérêts des classes ouvrières et populaires. Mais il faut ajouter que ce choix se place dans le cadre d'un autre choix politique plus fondamental, le choix de respecter le contrôle du secteur financier par des groupes capitalistes extérieurs et par quelques puissantes institutions financières de la bourgeoisie québécoise.

Les velléités de nationalisation du secteur financier énoncées dans le Manifeste de 1972, *Quand nous serons maîtres chez nous*, ont été abandonnées depuis longtemps en faveur des principes de la libre

concurrence et de la liberté de mouvement des capitaux, codifiés dans le rapport du Groupe de travail sur l'épargne en 1980.

Cela signifie que l'épargne collective de la population québécoise reste canalisée par des institutions financières privées en fonction de leur seul profit privé. De plus, près de 50% des actifs financiers au Québec se trouve toujours sous le contrôle des grandes banques, compagnies d'assurance et sociétés de fiducie canadiennes-anglaises, malgré la montée des groupes financiers québécois. On sait par ailleurs que les banques canadiennes sont des multinationales qui déplacent leurs fonds partout à travers le monde.

Cette situation a des conséquences très sérieuses sur les mouvements de capitaux. On sait que l'économie québécoise génère une épargne considérable. Pour l'année 1981 seulement, l'épargne des particuliers atteignait 8,9 milliards et elle tournait autour de 10 milliards en 1982. Qu'est-il advenu de cette épargne massive ? Les données de la Banque du Canada sur la répartition régionale de l'actif et du passif des banques canadiennes permettent de retracer une partie des mouvements de capitaux. Rappelons que l'actif est formé des prêts, placements, avances, etc., tandis que le passif constitue l'ensemble des fonds recueillis par la banque, notamment les dépôts du public.

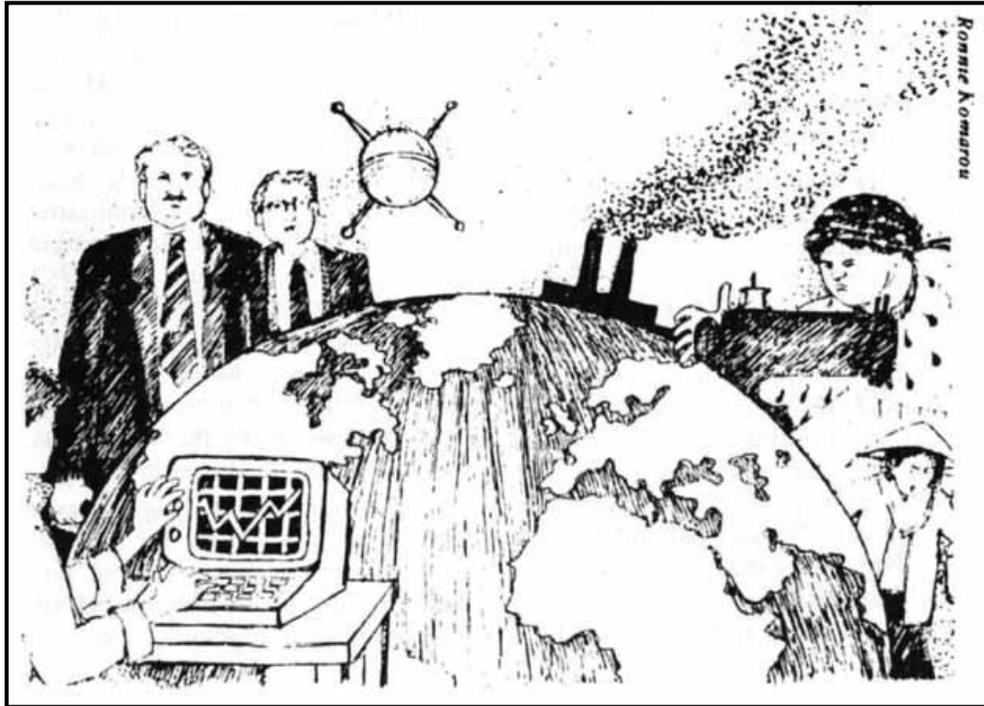
D'après les données de la Banque du Canada, le passif des banques canadiennes au Québec a augmenté de plus de 8 milliards du 2^e trimestre 1981 au 2^e trimestre 1982. Pendant la même période leur actif au Québec n'a augmenté que de 3,6 milliards. La sortie nette de capitaux opérée par les banques canadiennes au cours de cette période de douze mois se chiffre donc à 4,4 milliards, soit en gros la moitié de l'épargne générée par les particuliers en 1982. Cette ponction massive survenait en pleine récession alors que l'investissement productif tombait à pic, et que le gouvernement du Québec s'enfonçait dans une politique d'austérité de plus en plus draconienne.

Ces fonds se sont dirigés vers le Canada anglais et vers les marchés financiers internationaux, dont sans doute une partie au Mexique et ailleurs dans le tiers-monde. Ce comportement [64] n'est pas seulement le fait des banques canadiennes anglaises. C'est aussi celui de la Banque nationale du Canada qui est maintenant le 10^e plus important créancier bancaire du Brésil, pays écrasé sous le poids d'une dette qu'il ne pourra

jamais payer. Mais les prêts au Brésil rapportaient des intérêts plus élevés que les prêts au Québec.

La nationalisation du secteur financier apparaît donc comme le seul moyen de récupérer cette marge de manœuvre présentement contrôlée par des intérêts privés et de faire en sorte qu'elle serve à des fins collectives, comme le financement de véritables projets créateurs d'emplois. C'est aussi le seul moyen de faire échec aux politiques monétaristes décidées à Washington ou à Ottawa et contre lesquelles on ne peut rien tant qu'on respecte la « liberté de circulation des capitaux », c'est-à-dire la recherche du profit maximum par des institutions financières privées à même les épargnes collectives. Bien entendu, il ne sert pas non plus à grand-chose de nationaliser le secteur financier pour le gérer ensuite de la même façon que le faisaient les capitalistes, à la manière du gouvernement Mitterrand en France. Le secteur financier nationalisé doit être mis au service d'une politique intégrée de développement en rupture avec le capitalisme et fondée sur le contrôle ouvrier et populaire à tous les niveaux. Mais tout cela est bien éloigné des préoccupations du gouvernement péquiste, qui a d'autres priorités et d'autres objectifs.

Seul le développement d'une force politique socialiste permettra d'avancer dans cette voie.



[65]

Nos 11.
CRISE: POLITIQUES ÉCONOMIQUES

DOSSIER

2^e partie

État, politiques économiques
et restructuration

[Retour au sommaire](#)

[66]

[67]

Nos 11.

CRISE: POLITIQUES ÉCONOMIQUES**DOSSIER :****2^e partie : État, politiques économiques
et restructuration****« LA REFONTE DU FÉDÉRALISME
ET LA RESTRUCTURATION
ÉCONOMIQUE. » *****Yves BÉLANGER et Pierre BEAULNE**[Retour au sommaire](#)

Pierre E. Trudeau annonçait il y a quelques mois la création d'une Commission royale d'enquête sur l'économie. Soigneusement préparée par un triptyque télévisé, cette nouvelle a fait couler beaucoup d'encre. Comme l'ont relevé plusieurs observateurs de la scène canadienne, il s'agit de toute évidence de la suite, voire de l'aboutissement de la démarche constitutionnelle fédérale. À la faveur de la crise, à travers l'objectif de réanimer l'économie canadienne en fonction des tendances lourdes de l'économie mondiale, le fédéral accentue son offensive centralisatrice. Selon l'hypothèse la plus vraisemblable, la Commission que préside l'ex-ministre des Finances, Donald MacDonald, servira à légitimer l'accroissement des pouvoirs économiques de l'État canadien et son corollaire, l'affaiblissement des États provinciaux autour desquels se sont formées et dynamisées les forces régionales depuis une vingtaine d'années. Deux questions apparaissent dès lors au centre des débats, celle de la réorganisation économique et celle de l'intervention économique de l'État.

* Cet article est une version remaniée d'un document de travail produit en 1980 pour le Comité question nationale du Centre de formation populaire.

Inscrite dans un processus mondial, la restructuration est fondée principalement sur l'apparition de nouveaux axes technologiques et l'intensification de la concurrence commerciale internationale. Au Canada, ces paramètres de l'économie capitaliste ont été les générateurs d'une remise en cause des politiques économiques privilégiées au cours des décennies précédentes au [68] profit de préoccupations consacrées prioritairement à la défense et à la promotion de l'unité canadienne : renforcement de la grande bourgeoisie canadienne via la canadianisation et l'internationalisation de ses activités, lancée d'un vaste programme de centralisation des pouvoirs politique et économique, etc.

Les bouleversements économiques plus récents et principalement l'approfondissement accéléré de la crise qui a caractérisé les dernières années ont jeté un éclairage révélateur sur la vulnérabilité des stratégies du gouvernement central. L'effondrement du marché du pétrole par exemple a remis en question un des principaux volets de la stratégie fédérale soit la Politique énergétique nationale (PEN). Le durcissement de la concurrence sur les marchés internationaux a par ailleurs mis en évidence l'inadéquation de la gestion et des politiques d'Ottawa. Ce contexte a forcé le gouvernement Trudeau à chercher de nouvelles avenues aptes à relancer l'économie tout en consolidant les assises du capital canadien en fonction de pôles de croissance dynamiques.

Analysons plus en détail chacun de ces points.

Restructurer l'économie à l'échelle mondiale

Les changements des rapports de force au plan international, plus particulièrement au sein des pays capitalistes développés, sous-tendent la crise actuelle. Au plan international, les années soixante-dix ont été marquées par une érosion graduelle de la suprématie économique et politique des États-Unis. Au plan politique, le recul américain s'est perçu à travers la défaite du Vietnam-Laos-Cambodge, l'émancipation des ex-colonies africaines de Guinée-Bissau, Angola, Mozambique, Zimbabwe, la perte de l'influence en Éthiopie et la formation du cartel pétrolier de l'OPEP. Plus récemment, l'effondrement du relais sous-impérialiste que constituait l'Iran, ainsi que les reculs enregistrés en

Amérique centrale, particulièrement au Nicaragua, ont accentué cette tendance.

De plus, la suprématie technologique américaine, un des piliers sur lequel reposait la prépondérance économique des États-Unis dans la période d'après-guerre, s'effrite sous l'effet de la montée de la concurrence japonaise et européenne. La balance commerciale américaine devient déficitaire à la fin des années soixante, reflétant la pénétration croissante du marché américain par les produits étrangers. On assiste à un craquement du système commercial international consécutif aux dévaluations successives du dollar et au dérèglement de ce système en passant par la crise de l'énergie. L'apparition des nouvelles technologies et des nouveaux rapports de travail qui l'accompagnent a également contribué à bouleverser l'ordre économique mondial qui prévalait jusqu'au début de la crise.

Non seulement le capital américain est-il contesté sur les marchés extérieurs, mais il le devient aussi à l'intérieur des frontières nationales.

L'entrée sur le marché américain de firmes multinationales comme Volkswagen, Nixdorf, Renault ou Michelin tout comme celle de produits [69] électroniques et d'automobiles japonaises, ou encore les percées qu'y effectuent plusieurs grandes sociétés canadiennes illustrent ce phénomène. La somme totale des avoirs étrangers en investissement direct aux USA, de 6,9 milliards de dollars qu'elle était en 1960, passe à 8,8 milliards en 1965, puis à 26,7 milliards en 1975 ⁵. Depuis, elle a crû dans des proportions encore plus importantes. Pour l'année 1975, les investissements étrangers aux USA se chiffraient à 2,4 milliards de dollars. Quatre ans plus tard, ils atteignent quelque 9,5 milliards ⁶.

Ce phénomène, illustration concrète de la transformation du rapport de force économique mondial, constitue en bonne partie le reflet de la riposte des puissances capitalistes européennes et japonaises au type de développement amené dans l'après-guerre par les USA (généralisation de la chaîne de montage et production de masse de biens de consommation). Il représente également la transformation de la dynamique du capitalisme et son réaligement sur des bases qui ont forcé une

⁵ US Executive Office of the President. *International Economic Report of the President*, 1977, Washington, U.S. Government Printing Office, p. 85.

⁶ U.S. Dept. of Commerce, *Survey of Current Business*, 1976 et 1980.

redéfinition des sphères nationales en fonction des tendances continentales et mondiales. Une nouvelle division du travail, un nouveau partage de la production, cherche à s'implanter dans un contexte beaucoup plus près de la libre circulation des marchandises (accords du GATT, etc.). Il faut toutefois souligner l'existence d'une très forte compétition mise en perspective, notamment, à la conférence des ministres du GATT tenue à Genève en novembre 1982 et placée à nouveau sous les feux de la rampe au sommet de Williamsburg. La détérioration première des conditions économiques a provoqué la réapparition de mesures protectionnistes un peu partout dans le monde, particulièrement aux USA.

Quoi qu'il en soit, la dernière décennie a assisté à la consolidation du poids relatif de foyers économiques jusque-là secondarisés. Les grandes entreprises japonaises, allemandes et françaises ainsi que les conglomérats nouvellement formés de certains États du tiers-monde arrivés au seuil du démarrage industriel ont grugé une part significative des marchés jadis détenus par les multinationales américaines.

Au Canada, jusqu'à récemment, cela se traduit par un vaste mouvement de renforcement du capital canadien. Celui-ci va tenter d'accroître de façon sensible son poids dans l'économie ⁷ en même temps qu'il se concentre et amorce une sérieuse offensive sur le marché continental

La concentration

On assiste depuis le milieu des années 70 à un mouvement de concentration d'entreprises au Canada dépassant tout ce qu'on a déjà connu. Plusieurs facteurs expliquent ce processus. Le reflux du capital étranger laisse au capital canadien beaucoup de possibilités pour faire des acquisitions. Dans le contexte actuel de stagnation et de forte inflation, les entreprises peuvent grossir plus facilement en achetant des concurrents en difficulté plutôt qu'en construisant des nouvelles usines dont le coût est élevé et pour lesquelles les débouchés sont incertains. Les divers groupes industriels ont accès à des fonds bancaires

⁷ Jorge Niosi illustre fort bien ce processus dans *La Bourgeoisie canadienne*, Montréal, Boréal Express, 1980, et plus récemment dans *Les Multinationales canadiennes*, Montréal, Boréal Express, 1982.

gigantesques [70] que facilite un système canadien déjà concentré⁸. Cela n'explique pas le mouvement mais le rend possible. Une course de vitesse est engagée au sein de l'oligarchie financière canadienne qui cherche à se mettre à l'abri des prises de contrôle. Il n'y a qu'une façon d'y parvenir : devenir plus gros que les concurrents. Enfin les grands holdings canadiens recyclent leurs capitaux dans les secteurs rentables de l'avenir, comme les richesses naturelles, les communications, la technologie de pointe mais également dans d'autres sphères (finance, transport, matières premières, papier, agroalimentaire, etc.), c'est-à-dire surtout les secteurs industriels canadiens destinés à être valorisés par la réorganisation mondiale du capitalisme.

Une poignée de grandes familles et entrepreneurs canadiens se renforcent dans ces branches. La famille Reichman de Toronto par exemple, en acquérant la plus grande entreprise papetière au monde, produit de la fusion de Abitibi Paper et de Price (Abitibi-Price), ainsi que Brinco (ancienne propriété de Rio Tinto Zinc) et le Royal Trust Co., s'est hissée, l'an dernier, au sommet de l'establishment canadien. Olympia and York, le holding de cette famille, dispose maintenant de 3 milliards de dollars d'actif concentrés dans des proportions de 55% au Canada, 20% en Europe et 25% aux États-Unis. D'autres groupes tout aussi importants vont se créer ou accroître leurs activités. Ainsi l'empire financier Thompson s'est-il assuré le contrôle de la Compagnie de la Baie d'Hudson, elle-même propriétaire de Zeller's et Simpsons qui comptent au nombre des principales chaînes de commerce au détail. Brascan, passée sous la gouverne de la famille Bronfman, devient principal actionnaire de la firme américaine Scott Paper. En s'alliant à la Caisse de dépôt et placement du Québec, Brascan s'est par la suite porté acquéreur d'un bloc de contrôle de Noranda, le récent acheteur de la Compagnie MacLaren et de MacMillan Bloedel, la principale compagnie papetière de la Colombie britannique. Par ailleurs, Noranda a pris une participation importante dans Norpac, une firme déjà présente dans Mitel Corporation (microprocesseurs) et associée au projet de télématique Telidon⁹ par sa filiale MacLaren. Canadian Pacific a pris le

⁸ La quasi totalité des actifs bancaires canadiens sont entre les mains de six institutions bancaires. Le circuit bancaire canadien figure d'ailleurs parmi les plus concentrés au monde.

⁹ Telidon est un programme d'informatisation de l'information couplé à la télévision (télématique) mis au point conjointement par l'État fédéral et plusieurs entreprises privées.

contrôle des actifs canadiens de la compagnie papetière américaine C.I.P. Power Corporation s'est départi de ses compagnies de transport (Canadian Steamship Lines, Voyageur) au profit de Fednav qui regroupera ainsi toute une série d'entreprises de transport. Avec les recettes de cette vente, Power Corporation a fait l'acquisition d'un bloc substantiel d'actions du Canadian Pacific, la plus grosse compagnie au Canada vers laquelle il lorgne de plus en plus.

D'autres transactions d'importance ont animé les différentes bourses canadiennes : BC Resources — Kaiser Resources (charbon), Dominion Securities — A.E. Ames (finance), Versatile — Canadian Vickers (matériel de transport), John Labatt — Dominion Dairies (agroalimentaire), Cadillac Fairview — Bramalea Investment (immobilier), etc. Comme l'illustrent ces quelques exemples, les richesses naturelles et les pâtes et papiers figurent parmi les principales cibles de ce mouvement [71] de concentration

Mais c'est d'abord dans les industries pétrolières et gazières que l'activité est la plus intense. En quelques années, pour ne pas dire quelques mois, la plupart des grands monopoles canadiens y ont effectué une percée. C'est notamment le cas de Power Corporation par l'entremise de Sceptre Resources et de Sulpetro.

Mais des transactions beaucoup plus importantes s'y opèrent. Une compagnie pétrolière junior. Dôme Petroleum a progressé à un rythme effarant. Après l'acquisition en 1978 de Trans Canada Pipeline et en 1980 de Kaiser Resources, l'entreprise crée une filiale canadienne à 75% soit Dôme Canada pour profiter de la politique énergétique nationale (PEN), puis s'empare de Hudson Bay Oil and Gas, détenue jusqu'alors par la firme américaine Conoco. Dôme acquiert également les chantiers navals Davie de Lauzon. Cette progression fulgurante a d'ailleurs placé Dôme dans une situation financière précaire, à la barre d'une dette de plus de 7 milliards de dollars. L'entreprise évitera la faillite en septembre 1982, après une intervention conjointe des grandes banques et du gouvernement fédéral.

Par ailleurs, l'achat au coût de 1,5 milliard de dollars de Pétrofina et de 600 millions d'actif de British Petroleum Canada par Pétro-Canada représente un autre épisode important de ce regain d'intérêt des

Actuellement à l'essai, Telidon compte parmi les projets de télématique les plus susceptibles de s'imposer à l'échelle mondiale.

entreprises canadiennes pour les industries énergétiques. Constituant de toute évidence une opération à saveur politique largement encouragée par le gouvernement Trudeau, Pétro-Canada devient ainsi la deuxième compagnie pétrolière au Canada, derrière l'Impériale (Exxon).

L'autre très fédérale Corporation de développement du Canada (CDC) a également marqué des points. Une entente avec la multinationale française ELF — Aquitaine lui a en effet permis de mettre la main sur les avoirs canadiens de celle-ci, et de devenir le seul propriétaire des actifs canadiens de Texas Gulf et d'ELF. Rappelons que la CDC détenait déjà 35% de l'américaine Texas Gulf. La CDC a donc, dans l'échange, abandonné la part non canadienne qu'elle détenait dans la pétrolière au profit d'ELF — Aquitaine.

Des regroupements canadiens de taille se construisent donc sous le regard bienveillant d'Ottawa. Ainsi, en 1978, trente-huit (38) grosses compagnies cotées à la bourse de Toronto changent de main ; en 1979 treize (13) fusions importantes y sont réalisées, en 1980, on en compte une bonne vingtaine. Au total depuis quatre ou cinq ans, on dénombre annuellement de 450 à 500 fusions ou prises de contrôle. Selon un recensement de la Banque de Montréal, 9 milliards de dollars ont été engagés au Canada dans quinze transactions majeures pour faire des acquisitions d'entreprises entre janvier et juin 1981. Selon le même document cette somme s'établissait à 8 milliards pour les 12 mois de 1980. Selon les auteurs de l'étude, l'importance des sommes impliquant principalement l'achat de firmes étrangères par des sociétés canadiennes aura un impact négatif sur le dollar canadien et les taux d'intérêts locaux.

Il n'y a pas à s'étonner de la vigueur du mouvement dans les finances, les ressources naturelles ou [72] l'agro-alimentaire. Ces sphères comptent parmi celles sur lesquelles s'appuie précisément le capital canadien dans son processus d'expansion. Pour les grands « holdings » canadiens, il s'agit d'acquérir une envergure internationale dans les branches où ils sont avantagés pour pénétrer les marchés extérieurs.

Il ne faut surtout pas s'imaginer que le jeu boursier soit réservé à la grande bourgeoisie canadienne. On a assisté au cours des dernières années à un redéploiement des forces régionales comparable à ce qui s'est produit sur la scène pan-canadienne. Plusieurs groupes financiers ou industriels puissants s'y sont constitués. La Banque nationale, Provigo,

le groupe La Laurentienne dans le cas québécois comme Nova Corp., Nu-West, ou ATCO dans l'ouest en sont autant d'exemples révélateurs. En fonction de leurs objectifs de redéploiement respectifs, certaines composantes des bourgeoisies régionales ont poussé l'audace et « osé » s'attaquer à quelques-uns des monopoles canadiens. Rappelons à cet égard les interventions récentes de la Caisse de dépôt et de placement du Québec : alliance à Brascan dans Brascade et acquisition d'un bloc de contrôle de Noranda, prise de contrôle de Domtar, alliance à Paul Desmarais en vue d'acquérir une part du contrôle du Canadien Pacifique. Devenue considérablement menaçante pour la bourgeoisie canadienne, la Caisse a d'ailleurs été interdite sur la bourse de Toronto et a fait l'objet d'une importante manœuvre législative pour bloquer l'acquisition du Canadien Pacifique (loi S-31).

La ronde des « take-over » a ainsi permis à quelques centaines d'entreprises détenues par un groupe de plus en plus restreint d'individus de s'assurer le contrôle de la majorité de l'actif des entreprises canadiennes. Plus discrète au cours des derniers 18 mois parce que dirigée vers des sociétés d'envergure secondaire et considérablement ralentie par la hausse des taux d'intérêts ¹⁰, cette vague pourrait reprendre de la vigueur au cours des prochains mois. Disposant d'importantes liquidités, jouissant d'un climat général nettement plus favorable à ce genre d'exercice, plusieurs grandes entreprises sont actuellement à l'affût des marchés boursiers. En effet, la mise au rancart partielle des politiques monétaristes et la baisse des taux d'intérêt que cela a amené, pourrait permettre d'alléger le poids des dettes et d'éventuellement relancer la valse des prises de contrôle.

La continentalisation ¹¹

¹⁰ En 1982, les entreprises canadiennes devaient supporter une dette trois fois supérieure en moyenne à celle des entreprises américaines.

¹¹ On désigne par ce terme la tendance à la constitution de vastes marchés continentaux (Amérique du Nord, Europe) de plus en plus homogènes. Ici, l'espace économique canadien tend à se fondre dans le grand tout nord-américain ce qui modifie substantiellement la dynamique des capitaux canadiens. Voir les thèses de Wallace Clément.

Forme de redéploiement jusqu'alors plutôt marginale, la continentalisation nord-américaine se systématisait vers le milieu des années 70. De 1975 à 1980, les sorties nettes d'investissements directs canadiens s'élevèrent à 6,7 milliards de dollars ; en 1981 seulement cette somme atteindra 4,9 milliards, un phénomène d'une ampleur sans précédent et d'autant plus surprenant que c'est le mouvement en sens inverse qui avait prévalu depuis la Deuxième Guerre mondiale ¹². Ainsi, par exemple, les banques canadiennes ont porté leurs opérations en monnaies étrangères de 20,4% de leurs actifs

¹² Pour une description plus détaillée du phénomène, voir C. Deblock, « La présence des sociétés canadiennes dans le tiers-monde », *Interventions économiques*, n° 10, printemps 1983.

[73]

Liste des principales acquisitions au 1 ^{er} juin 1981		
Entreprises canadiennes	Acheteurs	Prix (en millions de dollars)
MacMillan Bloedel	Noranda	626
Abitibi Price	Reichman	560
Allarco Development	Carma developpers	240
Afton Mines	Teck	200
Zeller's	The Bay	151
Dominion Stores	Provigo	100
Davie Shipbuilding	Dome	38
	SOUS-TOTAL	1915
Entreprises étrangères		
Flagship Banks	Royal Trust	360
	SOUS-TOTAL	360
Filiales de sociétés étrangères		
Hudson's Bay Oil and Gaz	Dome	1680
Petrofina	Péto-Canada	1460
Canadian internat. Paper (CIP)	C.P.	1100
Kaiser Resource	BCRIC	664
Candel oil	Sulpetro	546
Shell Explorer	Husky	430
UNO-TEK Petroleum	Husky	371
Cities Service	Nu-West	247
Kissinger Petroleum	Ranger Oil	54
	SOUS-TOTAL	6552
	TOTAL	8827

Source : Banque de Montréal, *op. cit.*, p. 3.

N.B. Cette liste n'est pas exhaustive, cf. Financial Post 500, juin 81. p. 17.

[74]

en 1967, à 39,1% en 1980. Le plus gros producteur canadien de matériel de télécommunication, Northern Electric, se transforme en multinationale, Northern Telecom, et investit le marché américain. En trois ans, Northern Telecom fait passer à 40% la proportion de son chiffre d'affaires de 2 milliards de dollars réalisée aux États-Unis, et à plus de 50%, celle réalisée sur l'ensemble des marchés étrangers.

À peu près toutes les grandes compagnies canadiennes vont tenter de faire l'acquisition d'entreprises aux États-Unis. Les grands monopoles canadiens (21 compagnies canadiennes contrôlent en 1975 83,6% des 7 milliards de dollars en investissements canadiens directs à l'étranger), mais aussi des entreprises de taille moyenne, s'alignent sur le marché international dans les secteurs industriels où ils sont susceptibles de réaliser les meilleures percées : technologie de télécommunications, mines, équipements de transport, mais également dans l'agroalimentaire, les industries énergétiques, la construction et les finances.

Même si ce mouvement d'intégration du marché nord-américain rencontre certaines résistances à saveur nationaliste des deux côtés de la frontière ¹³, il ne cesse de s'accroître. Le contexte du commerce international défini par les accords du GATT dans sa version du Tokyo Round et l'abolition des barrières tarifaires qui l'accompagnent stimulent l'intégration économique du continent et incitent à la rationalisation des activités des entreprises en fonction de ce marché. Tous les capitaux canadiens, y compris les capitaux régionaux, composent avec cette dynamique nouvelle.

Le type de rapport au capital américain amené par le gouvernement fédéral au siècle dernier tend à s'effriter au profit d'un autre genre de liens. On sait qu'historiquement le secteur manufacturier canadien fut en grande partie composé de filiales américaines, répliques miniatures des sociétés mères, qui se sont installées au Canada pour contourner les barrières tarifaires érigées au siècle dernier en vertu de la « National

¹³ Rappelons qu'il existe au Canada depuis plusieurs années une Agence d'examen des investissements étrangers qu'a réactivé Herb Gray. Aux USA, quelques échecs récents illustrent une résistance de type nationaliste aux velléités d'expansion des capitaux canadiens. Il s'agit de la tentative d'achat manquée du Canadien Pacifique sur Hobart Corp. et de la retentissante défaite des frères Bronfman (Seagram) dans leur tentative d'acquisition de St-Joe Minerais et De Conoco. Au sommet des chefs d'État à Montebello, en 1981, Reagan a demandé l'arrêt des prises de contrôle de firmes américaines par les entreprises canadiennes.

Policy » et prendre le contrôle du marché canadien. La bourgeoisie canadienne a vu dans ce phénomène une contribution positive à l'économie, dans la mesure où cela lui a permis un certain accès aux innovations technologiques et stimulé le développement industriel au Canada.

Ceci est en train de changer. La restructuration du capital américain pousse les filiales à quitter le Canada. À mesure que les tarifs canadiens s'abaissent, il devient plus intéressant pour les entreprises américaines de fermer leurs portes au Canada, de concentrer la production aux États-Unis, pour bénéficier des économies d'échelle des grandes unités de production puis d'exporter au Canada. En 1981 le désinvestissement direct au Canada a atteint le sommet inégalé de 5,3 milliards de dollars ¹⁴.

Le gouvernement américain encourage d'ailleurs ce repli par de nombreuses mesures incitant les entreprises américaines à produire chez elles. C'est notamment la fonction de déductions fiscales américaines du Domestic International Sales Corporation (DISC) program (sociétés d'exportation bidons qui permettent [75] d'importantes déductions fiscales) et de la création de zones franches le long de la frontière canadienne pour la production manufacturière destinée à l'exportation ¹⁵. Ainsi le capital américain tend-il à intégrer et rationaliser sa production continentale à partir de son centre logistique.

¹⁴ C. Deblock, *op. cit.*

¹⁵ Le Mexique se sert depuis plusieurs années de ce stratagème pour attirer chez lui les industries américaines.

Quant au capital canadien, sa progression et sa concentration des dernières années le poussent à rechercher de nouveaux horizons. Il s'active de plus en plus dans le champ international et notamment dans les projets de développement des États du tiers-monde. Mais la plus grande partie de ses efforts est consacrée à la percée de l'immense marché que constituent les USA. Même si à l'échelle planétaire il demeure une force capitaliste d'importance secondaire, le Canada compte, derrière l'Allemagne, le Royaume-Uni et le Japon, dans le peloton de tête des investisseurs étrangers aux États-Unis.

Le continentalisme, un exemple :

Lumonics Inc. est une petite entreprise canadienne (140 employés, 15 millions de dollars d'actifs) qui fabrique des lasers et en développe des applications industrielles. Cette entreprise de haute technologie a vraiment « décollé » en 1978. En 1981, elle exploite 90% de sa production, dont la moitié aux États-Unis. Lumonics Inc. s'est constitué une filiale à part entière aux U.S.A., Lumonics Corporation. En 1981, Lumonics a ouvert un bureau de ventes à Long Island, N.Y., pour desservir la côte est. En 1982, elle a construit un établissement à Phoenix, Arizona pour prendre en charge les activités d'expédition. Également en 1982, elle a fait l'acquisition de J.K. Lasers, le plus gros manufacturier britannique de lasers industriels. Le principal actionnaire de Lumonics (à 35%) est la papetière McClare Power & Paper, elle-même filiale de Noranda...

Avec tous les grincements que cela peut comporter, l'axe traditionnel (Est-Ouest) du développement capitaliste au Canada doit rivaliser avec les pressions Nord-Sud. Ce dernier axe apparaît beaucoup plus rationnel pour nombre d'entreprises canadiennes. *Mais il implique la mise en place de « holdings » aptes à concurrencer les puissants groupes américains, de même qu'il suppose une nouvelle spécialisation des entreprises canadiennes dans les sphères économiques où elles disposent d'avantages.*

Une transformation profonde

Historiquement, la division internationale du travail organisée par les USA a amené la bourgeoisie canadienne à se cantonner dans les industries manufacturières de technologie moyenne (aliments et boissons, textiles, construction, acier), et dans les activités connexes au secteur manufacturier (finances, assurances, commerce, transport, communications) [76] alors que le capital étranger se réservait les secteurs de pointe. Sauf quelques exceptions notables comme l'industrie papetière et des entreprises minières dont Noranda, Denison Mines, Hollinger-Argus, Cominco-CP, l'exploitation des ressources naturelles est également restée l'apanage du capital étranger. (Inco, Alcan, Falconbridge, les multinationales du pétrole, etc.). C'est ce rapport qui s'est transformé, l'économie mondiale ayant remis à la place d'honneur les matières premières, dans le sillage des bouleversements entraînés par le renchérissement des prix énergétiques. La dynamique continentale a amené le capital canadien à se recycler pour une bonne part dans ces champs, mettant à profit la crise du capital américain.

Le capital canadien s'est ainsi, jusqu'à récemment, diversifié dans les secteurs traditionnellement négligés des ressources naturelles, approfondissant la spécialisation internationale traditionnelle du Canada, mais, cette fois, à son avantage. D'autre part, on a investi les secteurs de technologie de pointe (avionnerie, télécommunications, informatique, micro-électronique ¹⁶ pour occuper une position plus forte dans la nouvelle division internationale du travail en émergence. Il faut cependant s'empresse d'ajouter qu'à ce dernier chapitre le Canada en général et les entreprises canadiennes en particulier accusent un important retard sur leurs principaux compétiteurs étrangers. Les secteurs de

¹⁶ Plusieurs firmes canadiennes ont tenté de percer dans la micro-électronique dont les multiples applications révolutionnent actuellement l'industrie. Northern Telecom (anciennement Northern Electric) s'attaque vers 1976 au marché américain avec ses microsystèmes et acquiert à cette fin, en 1978, Syscor Inc. et Data Corp. En 1979, l'entreprise compte 22 usines aux USA. L'expérience se soldera en 80-81 par un retentissant échec financier, le géant canadien n'ayant pas réussi à compétitionner les monopoles américains. Mais d'autres tentatives ont eu plus de succès. Ainsi en est-il du projet Télidon. D'autres réussites dont celles de Micom ou CAE-Electronics illustrent également fort bien les tentatives de percées canadiennes dans ce champ de la micro-électronique où règnent Américains, Japonais, Allemands et Français.

haute technologie demeurent sous-développés et constituent très certainement un des plus grands sujets d'inquiétude des stratèges du développement économique canadien cantonnés à Ottawa. Il demeure néanmoins que la bourgeoisie canadienne a accru sa compétitivité dans certaines branches manufacturières grâce en grande partie aux programmes de modernisation mis sur pied par l'État. Cette amélioration de la position concurrentielle a été acquise en tablant sur l'accroissement des exportations.

Comme nous l'avons illustré à la section précédente, le grand capital tend également à se recycler dans des secteurs lucratifs. La restructuration et la modernisation des grandes entreprises papetières (dont Abitibi-Price, Consolidated Bathurst, Domtar, Eddy, etc.) ou l'intérêt croissant des grandes banques canadiennes, la diversification de leurs opérations (création de super marchés financiers) pour le financement des projets énergétiques et l'expansion immobilière dans l'Ouest, illustrent fort bien ce phénomène. Il s'agit d'une tendance qui non seulement transforme la dynamique profonde de la bourgeoisie canadienne, mais qui en modifie également l'ancrage économique. D'autres pôles de croissance, plus dynamiques que l'Ontario, mais pour le moment moins importants quantitativement, apparaissent. C'est notamment le cas de l'Ouest et bientôt du Grand-Nord et de Terre-Neuve.

Mais ce qu'il faut surtout retenir, c'est qu'en se redéployant dans les ressources naturelles, la bourgeoisie canadienne se situe sur un terrain relativement différent de celui qu'elle occupait par le passé. Les ressources naturelles relèvent en effet de gouvernements provinciaux qui sont, pour nombre d'entre eux, parvenus à les intégrer à leur économie [77] régionale.

État central et centralisation

Au cours de la dernière décennie, l'État central a soutenu et impulsé le redéploiement en mettant sur pied un grand nombre d'agences publiques et de sociétés d'État. Ce fut notamment le cas de l'ACDI, soi-disant pour l'aide au tiers-monde, la Société d'expansion des exportations pour promouvoir les exportations et les investissements canadiens à l'étranger, l'Agence d'examen des investissements étrangers (FIRA)

pour protéger les capitaux autochtones et veiller aux retombées des investissements étrangers, la société mixte Corporation de développement du Canada dont les quelque 3 milliards de dollars d'actif (1981) se concentrent dans le pétrole et ses dérivés, les mines et fonderies, les produits pharmaceutiques, l'électronique et les pêcheries. On a également procédé en 1974-75 à la nationalisation des avionneries Canadair (le Challenger) et De Havilland (les retombées du F-18) et à la création de la société d'État Petro-Canada qui a pris successivement le contrôle d'Atlantic Richfield, Pacific Petroleum, Westcoast transmission, Petrofina et British Petroleum. Tout cela, sans parler de l'impulsion donnée au C.N., Air Canada, Radio-Canada, et des abondantes subventions consenties aux monopoles de l'industrie papetière. Plus récemment Ottawa a restructuré ses ministères à vocation économique en fonction du marché extérieur et de l'intégration du développement régional à ses objectifs économiques globaux ¹⁷.

L'opération vise à mettre en place l'infrastructure administrative apte à assurer une plus grande activité internationale de l'économie canadienne. L'objectif d'Ottawa est également de mettre de l'avant une intégration économique susceptible d'assurer une plus grande cohésion de l'intervention de l'État en vue d'opérationnaliser une politique économique unifiée.

À la source de toutes ces opérations, de nombreux comités de travail ou d'enquête voués à la construction d'une économie forte, aux mains de la bourgeoisie canadienne.

Une autre étape du processus administratif a été franchie en mai 1982 lors de la création de la Canada development Investment Corp. (CDIC) présidée par Maurice Strong. Il s'agit d'un nouveau holding dont la tâche est de présider aux destinées de sociétés d'État fédérales et des placements en capital-actions de diverses composantes gouvernementales. La CDIC chapeaute notamment la CDC ¹⁸, Teleglobe

¹⁷ Voir C. Deblock, « De la lutte contre l'inflation à la nouvelle stratégie de développement », dans le présent numéro. Voir également François Houle, « Stratégie économique et restructuration de l'État au Canada », dans *Politique*, hiver 1983.

¹⁸ La société mixte Corporation de développement du Canada est active dans le pétrole, la pétrochimie, les pêcheries et l'électronique. Elle règne sur un actif de 7 milliards de dollars.

Canada, de Havillard, Canadair, Eldorado Nuclaur et les placements de 125 millions de dollars dans Massey Ferguson ¹⁹.

On tente également, depuis l'automne 1982, de mettre sur pied Canagrex, une agence fédérale destinée à promouvoir les exportations des produits agricoles non couverts par la Commission canadienne du blé et celle du lait. Le projet fédéral envisage la création d'une véritable maison d'import-export qui verrait à la mise en marché efficace du bétail, de la viande, des fruits, tabac et des céréales autres que le blé, l'orge et [78] l'avoine. Le Canada enregistre un déficit commercial annuel de 900 millions de dollars sur ces produits (exportations de 4,1 milliards, importations de 5 milliards), d'où l'idée d'une agence centrale pour leur commercialisation sur les marchés extérieurs en direction notamment de l'Amérique du Sud, du sud-est asiatique et de l'Afrique du Nord. L'initiative s'est toutefois heurtée à l'opposition de l'Association canadienne des éleveurs et de l'Association canadienne des manufacturiers.

L'objectif fédéral est fondamentalement d'appuyer un redéploiement centré sur les intérêts du grand capital canadien, certes, mais en fonction du renforcement des pouvoirs de l'État central pour enrayer le processus de balkanisation de l'économie canadienne. D'offensive en offensive, Ottawa tente d'une part de consolider son emprise sur les champs relevant de sa juridiction et d'autre part de déployer de multiples efforts en vue d'investir les domaines de gestion provinciale. Le rapatriement de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, les récentes négociations sur les accords fiscaux, la politique fédérale en matière d'enseignement supérieur et de formation de la main-d'oeuvre, le projet d'expropriation d'une bande de terre au Québec en vue de permettre à Terre-Neuve de vendre l'électricité du Labrador aux Américains, le projet de loi S-31, l'attitude du ministère fédéral des Transports dans le dossier Québécois ne constituent que quelques-unes des attaques d'Ottawa qui permettent d'avancer cette hypothèse. Mais pour rendre l'opération crédible et surtout donner le change au gouvernement québécois, quelques années seulement après la publication de *Bâtir le Québec*, le cabinet Trudeau se devait d'élaborer une stratégie de relance économique. Le gouvernement central se proposait d'apparaître comme le fer de lance d'une lutte à finir contre la stagnation économique et comme le principal orchestrateur de la réorganisation économique autour de

¹⁹ *Canadian Business*, avril 1983, p. 38.

laquelle devait être menée cette lutte, une démarche rendue impérative par le constat d'échec du fédéral en matière de planification depuis 1960 et plus spécifiquement depuis la venue au pouvoir de Pierre Elliot Trudeau. Comme l'a démontré une étude de Richard French à laquelle les journaux ont fait écho ²⁰, le gouvernement fédéral en place depuis 1968 s'est empêtré dans un océan de programmes aux visées souvent contradictoires.

La pièce centrale du programme de relance économique envisagée par Ottawa, le Programme énergétique national (PEN) est lancée cinq mois seulement après le référendum, à l'occasion de la présentation d'un nouveau budget. Rappelons que ce budget tout en cherchant à ménager les contribuables, les consommateurs, les catégories sociales bénéficiant de transferts et la plupart des fractions de la bourgeoisie, trace les grandes lignes d'une politique énergétique axée sur le renforcement du rôle de l'État central. Le schéma d'ensemble de la nouvelle politique est transparent : le fédéral fait main basse sur l'essentiel des redevances énergétiques qu'il redistribue ensuite à sa guise à travers les provinces canadiennes. Ainsi pense-t-on conserver le contrôle du processus de restructuration économique au [79] Canada (et infléchir son cours) tout en recueillant l'appui politique des bourgeoisies régionales.

C'est notamment la fonction de « fonds de développement de l'Ouest » de 4 milliards de dollars, dont 2 milliards devront être dépensés au cours de la période 1980-1983, qui avait pour but la modernisation du réseau de manutention et de transport des céréales, la diversification industrielle et l'élaboration d'une politique commerciale et industrielle.

Le PEN propose l'accroissement de la propriété canadienne sur l'industrie pétrolière. Le projet instaure un système de subvention gradué en fonction du degré de contrôle canadien d'une part et selon la région où sont encourues les dépenses d'exploration, d'autre part. De plus, en nationalisant la multinationale Petrofina au profit de Petro-Canada, le fédéral construit une gigantesque pétrolière intégrée qui rayonnera d'est en ouest. Enfin, le fédéral prend, à toutes fins pratiques, le contrôle du développement énergétique sur les vastes territoires du Grand Nord et au large des côtes, en se réservant une participation de 25% dans tous

²⁰ Voir *La Presse*, 12 juin 1980.

les projets des régions frontalières. À l'image de ce que furent les chemins de fer au siècle dernier, le PEN s'offre comme axe de relance et de réunification économique²¹.

En invitant la bourgeoisie canadienne à accroître sa participation dans les entreprises pétrolières. Trudeau leur propose un pôle de croissance privilégié. Plusieurs entreprises canadiennes ne resteront pas insensibles aux propositions fédérales. Coup sur coup Dome Petroleum se canadianise et devient propriétaire de Hudson Bay Oil and Gas ainsi que de Davie Shipbuilding ; Petrofina, Pacific Petroleum et 600 millions de dollars d'actifs de British Petroleum passent aux mains de Petrocan : la CDC acquiert Aquitaine ; Husky-oil achète Uno-Tex et Shell Explorer, l'Ontario Energy corp. investit 453 millions dans l'acquisition de Candel Oil et se porte acquéreur de 25% de Suncor²². De janvier à juin 1981 la valeur des transactions dans l'industrie pétrolière canadienne atteint 5,5 milliards de dollars dont près de la moitié est directement imputable au secteur privé. Même les très québécoises Coopérative fédérée et Télé-Métropole compteront parmi les entreprises qui se laisseront charmer par le PEN et qui investiront dans l'exploration pétrolière. À ce chapitre, le fédéral créera l'espace nécessaire en révoquant en décembre 1981 50% des territoires d'exploration détenus par les grandes pétrolières en vue de les céder à des entreprises canadiennes. Ainsi, en 1981, seulement, le contrôle canadien des revenus de l'industrie pétrolière effectue un bond de 26,1% à 32,8%.

Le PEN vise également à remettre le Canada au travail à travers des mégaprojets comme Alsands, Cold Lake, le Gazéoduc de l'Alaska, l'exploration et l'exploitation des richesses « off-shore », le pipeline Trans-Québec-Maritimes²³. Ottawa compte notamment relancer l'activité industrielle du centre du pays (dont l'Ontario est le principal bénéficiaire). On évalue à plusieurs centaines de milliards l'impact direct et indirect du PEN. Le projet devait permettre au Canada de traverser

²¹ Voir Larry Pratt. « Energy and the National Policy », in *Studies in Political Economy : a Socialist Review*, n° 7, p. 27-59.

²² Pour une description plus détaillée de la participation canadienne dans l'industrie pétrolière, voir la *Liste alphabétique de taux de participation canadien et d'État de contrôle*, publié par le Gouvernement canadien dans sa dernière édition au 15 avril 1983.

²³ Voir Gouvernement du Canada, ministère de l'Industrie du Commerce et de l'Expansion économique régionale. Bureau de retombées industrielles et régionales. *Répertoire des grands projets*, Ottawa, mars 1983.

la [80] crise sans trop de dommages et lui offrir la possibilité d'atteindre l'auto-suffisance énergétique pour 1990. Les visées du PEN étaient à la fois audacieuses, ambitieuses et très lucratives. Il visait à ouvrir aux monopoles canadiens le secteur le plus lucratif de l'industrie tout en redonnant au fédéral la haute main sur le processus de structuration de l'espace économique canadien et en mettant au pas les provinces. Il propose enfin une stratégie d'expansion économique pour la décennie alors que les projections de croissance par ailleurs étaient faibles.

Pourtant, dans l'ensemble, l'industrie pétrolière a réagi négativement à la politique énergétique du fédéral. L'entreprise privée et les provinces productrices se sont senties spoliées. Moins que le partage des redevances, c'est le plafonnement des prix du pétrole, ou tout au moins le très graduel ajustement du prix canadien sur le prix international, qui a suscité la plus grande hostilité. Ainsi plusieurs pétrolières junior ont-elles décidé de transférer leurs opérations aux États-Unis où le prix du pétrole était supérieur de 40%. Seagram a préféré placer ses milliards dans les ressources naturelles aux États-Unis. Plusieurs des firmes engagées dans l'exploitation pétrolière et gazière comme la canadienne Norcen Energy (Hollinger-Argus) n'ont pas caché leur préférence pour une plus grande libéralisation du marché. Certaines d'entre elles ont même réduit la part de leurs opérations locales et accru leurs activités aux États-Unis.

Les provinces les plus impliquées (Alberta, Terre-Neuve) réagiront très négativement au projet. En mars 81, l'Alberta réplique à la politique fédérale en réduisant sa production pétrolière de 60 000 barils/jours, puis encore une fois un juin. Non seulement le roi du pétrole qu'est Loughheed exige-t-il le retrait immédiat du fédéral d'un champ de juridiction provincial, mais il réclame à hauts cris l'enlèvement du prix canadien du pétrole sur le prix international en même temps qu'une redistribution des richesses plus généreuse pour les entreprises privées. À l'est, Terre-Neuve entend profiter de l'affrontement pour arracher la juridiction sur les hauts fonds marins, une zone grise de la constitution. La résistance provinciale semble inébranlable, l'offensive fédérale pourrait échouer, ose-t-on affirmer dans les coulisses du pouvoir à Québec.

La série d'accords avec les provinces de l'ouest survenue à l'été et l'automne 1981 désamorce le débat. Contre confirmation de leur juridiction sur les ressources naturelles et un partage du gâteau plus

profitable aux entreprises, trois provinces de l'ouest, et tout particulièrement l'Alberta, acceptent de participer à la PEN. Seule Terre-Neuve, à travers une stratégie qui laissera plus d'un observateur perplexe, continuera à refuser les offres d'Ottawa même après la signature en mars 82 d'un accord entre Ottawa et le Nouveau-Brunswick sur les ressources extraterritoriales (« off-shore ») de cette province.

Moins ambitieux que le projet initial, les accords de 1981 permettront néanmoins à Ottawa de marquer des points. En premier lieu, il apparaît important de signaler qu'il sort grand gagnant sur le plan pécunier. [81] Avant 1980, Ottawa ne retirait que 11% de la valeur des richesses pétrolières ; l'accord avec Edmonton du 2 septembre 1981 lui en cède 25% (la part provinciale dans ce cas précis passe de 42% à 30%). Par ailleurs, de plus en plus présent dans l'industrie, via Petrocan et la CDC, le fédéral s'assure pour l'avenir une tranche significative des profits laissés à l'industrie. Second aspect important de la question, les accords viennent confirmer un certain nombre d'ouvertures par lesquelles Ottawa peut d'une part mettre de l'avant ses propres stratégies de développement et d'autre part, investir de façon indirecte et à son avantage des champs de juridiction provinciale. Notons qu'Ottawa a d'ailleurs profité de cette lacune pour mettre de l'avant d'autres mesures allant dans le même sens, dont le projet d'expropriation d'une bande de terre en sol québécois auquel nous avons précédemment fait allusion.

L'entente survenue en mars 1982 entre Ottawa et Halifax sur l'exploitation d'une partie des ressources extraterritoriales (« off-shore ») de la côte est a permis au fédéral de marquer un autre point. Dans ce cas précis, contre l'engagement d'être le seul « encaisseur de dollars » pour les prochains vingt-cinq ans, la Nouvelle-Écosse a abandonné toute velléité de contrôle sur les dites ressources. Il existe désormais au moins une province qui reconnaît la juridiction pleine et entière du fédéral sur les ressources côtières.

N'eût été de l'insatisfaction d'un grand nombre de compagnies face aux perspectives de rendement de plusieurs mégaprojets que les ententes ont réduites, n'eût été également de la stagnation mondiale des prix du pétrole qui a caractérisé les derniers mois à la faveur d'une chute de la consommation liée à l'approfondissement de la crise et à l'effritement du front des pays producteurs (OPEP) forçant les provinces signataires et Ottawa à réévaluer leur entente à la baisse (1983), la stratégie

fédérale aurait peut-être fonctionné et permis, sinon une relance, tout au moins le maintien de l'activité industrielle à un niveau plus élevé. L'opération a toutefois avorté pour l'essentiel. L'abandon du projet Cold Lake dirigé par Esso au début de l'année 1982, puis le retrait de Shell Explorer (cinquième déserteur et principal participant avec 25% des parts) de Allsands qui a précipité la liquidation de tout le programme d'exploitation des sables bitumineux albertains, la mise au rancart du gazéoduc de l'Alaska, le report de nombreux projets de Dôme Canada parmi lesquels figure la construction d'un super port pour méthanier dans la zone côtière du golfe du St-Laurent ont en effet remis en question toute l'approche fédérale et précipité ce qu'il est convenu d'appeler une « crise de perspective » à Ottawa. Ce sont des dizaines de milliards en investissements et des centaines de milliards en retombées dont sont privées les industries canadiennes. La nouvelle conjoncture place par ailleurs plusieurs grandes entreprises canadiennes dans une situation délicate. Celles-ci se sont en effet endettées dans le cadre du PEN et ne disposent plus nécessairement des fonds pour amorcer un redéploiement de leurs intérêts.

Sur un autre front, de plus en [82] plus égocentrique et frustré du nationalisme des autres, Washington a vertement critiqué les offensives canadiennes des derniers mois. En plus de dénoncer les prises de contrôle canadiennes en sol américain, le gouvernement Reagan conteste actuellement l'Agence d'examen des investissements étrangers (mieux connue sous son sigle anglais FIRA) devant le GATT. Les risques de voir sa stratégie protectionniste ébréchée contribuent très certainement à pousser Ottawa vers l'élaboration de nouveaux projets. La menace d'une guerre commerciale internationale apparue à la rencontre du GATT de novembre dernier (1982) motive encore plus Ottawa dans sa recherche de nouvelles bases, concurrentielles et dynamiques, pour l'industrie canadienne dans son ensemble et le grand capital canadien en particulier.

Que dire maintenant des forces régionales, sinon qu'elles apparaissent à nouveau des plus menaçantes. N'ayant pas rempli ses promesses, le PEN n'est pas parvenu à enclencher le processus d'identification prédominante de ces forces du gouvernement central et de mouvement d'intégration aux rangs de la grande bourgeoisie canadienne. Dans le cas québécois, le programme énergétique n'a eu que peu d'impact et a dû composer avec l'État provincial dans certaines sphères, notamment

le gaz ²⁴. Échaudé par le non-respect des promesses de retombées économiques dans le dossier du F-18 et celui plus récent des frégates, Québec risque fort d'abandonner l'attitude plutôt conciliante qu'il a adopté depuis deux ans à l'endroit de la gestion économique d'Ottawa.

Dans le cas albertain une autre zone chaude, on n'hésite pas à tenir Ottawa responsable des déboires que connaissent depuis quelques mois les entreprises locales. C'est dans ce cas-ci parce qu'il n'a pas été assez généreux à l'endroit des entreprises privées que le PEN est décrié. Du côté terre-neuvien, l'impasse reste entière semble-t-il en ce qui a trait au partage des richesses côtières et de la redistribution des retombées qui en découleront dans le futur.

Vers une nouvelle stratégie ?

C'est pour trouver une solution à ses multiples problèmes, rebâtir une épine dorsale à l'économie canadienne en fonction des nouvelles règles du jeu économique mondial que le gouvernement Trudeau a créé il y a quelques mois la Commission Mac Donald. Jouissant d'un mandat très large, cette commission se voit chargée de la mission de définir un nouveau cadre qui permettra au gouvernement Trudeau de poursuivre sa longue marche vers l'État unitaire ²⁵. Il semble déjà évident que l'opération ne se bornera pas à la publication de vœux pieux en matière d'encadrement industriel ; elle apparaît comme le reflet d'une volonté de planification de la restructuration économique en même temps qu'une offensive en vue d'éventrer les stratégies économiques régionales, principalement celle du Québec. Non seulement la Commission doit-elle proposer des mesures en vue de maintenir la bourgeoisie canadienne dans le peloton de tête des pays industrialisés, mais elle doit si possible identifier des axes en fonction desquels [83] elle pourrait améliorer son sort. La Commission doit également tenter de déterminer

²⁴ Rappelons que ce sont deux entreprises dominées par l'État québécois soit Gaz Métropolitain et Gaz inter-cité Québec qui contrôlent la distribution du gaz en sol québécois.

²⁵ Voir Raymond Hudon, « Une enquête sur l'union économique... », *Le Devoir*, 1er décembre 1982, p. 9 ; et Yves Bélanger et Claude Painchaud, « De MacDonald à McDonald : unifier le Canada », dans *Conjoncture politique au Québec*, n° 3, hiver 1983.

des mécanismes aptes à amorcer l'unification des forces capitalistes du Canada.

Dans cette perspective, il est à prévoir que Donald MacDonald et ses commissaires porteront une attention toute particulière à l'étude de la dynamique économique mondiale, du protectionnisme, de la politique monétaire et fiscale, du rôle de l'État dans l'économie, du partage des pouvoirs, du travail et des mécanismes qui le régissent en même temps que de son cadre législatif, bref à l'ensemble des composantes liées à la réorganisation économique. Car il apparaît, avec la mise en marche de cette importante commission, que l'ère de la réorganisation à tâtons, sur le tas et à la pièce, tire à sa fin.

Depuis quelque temps, on s'active déjà à Ottawa à l'élaboration d'une stratégie de rechange. La préoccupation centrale concerne les menaces qui planent sur la position du Canada dans le marché mondial. À cet égard, la réflexion semble se développer à partir des préoccupations concernant les stratégies commerciales du Canada. Un comité spécial de la Chambre des Communes a publié au milieu de 1981 un rapport intitulé *Le défi commercial du Canada* ²⁶.

Partant du constat que la part du Canada dans le commerce international a régressé de 4,9% en 1972 à 3,4% en 1979, le comité s'interroge sur les mesures à envisager pour remonter la pente. Il identifie les créneaux industriels à privilégier et soumet diverses recommandations. On préconise notamment d'encourager les sociétés qui exportent déjà à le faire davantage. On suggère aussi d'accroître le nombre de P.M.E. exportatrices. On propose également de développer l'exportation de « projets de biens d'équipements », soit dans la catégorie des complexes industriels : raffineries de pétrole, complexe pétrochimique ou chimique, pâtes et papiers, industries minières, soit dans la catégorie des infrastructures : systèmes de transport, de télécommunication, centrales électriques, hôpitaux/écoles.

Surtout, l'analyse du comité met en relief la trop forte dépendance du Canada à l'égard du marché américain. Dans la mesure où peu d'efforts sont consacrés à la pénétration des marchés en expansion, tels les pays limitrophes du Pacifique, le Moyen-Orient et l'Amérique latine, il

²⁶ Gouvernement du Canada, Comité spécial pour l'examen d'une Société nationale de commerce. *Rapport*, juin 1981.

n'est pas surprenant de constater que la part du Canada dans le commerce mondial régresse. De même, on note qu'un accent trop fort est placé sur les produits dérivés des ressources naturelles et qu'il faut encourager davantage l'exportation de produits finis. Enfin, la principale recommandation du Comité vise la mise sur pied d'une *Société canadienne de commerce* pour la commercialisation, la négociation des contrats, la gestion des projets, les relations entre entreprises et État. Il s'agit en somme de doter le Canada, au niveau de l'État central, il va sans dire, d'une puissante agence commerciale pour réaliser des affaires d'envergure mondiale et concurrencer efficacement les autres États qui disposent de telles institutions. On envisage à cette fin une formule de société mixte dotée d'une capitalisation initiale de 300 millions de dollars, [84] ce qui serait suffisant pour soutenir un chiffre d'affaires d'environ 2 milliards.

Ce rapport semble avoir produit un effet favorable sur le gouvernement de l'Ontario. En effet, celui-ci publiait un rapport à l'automne 1982 intitulé « Canadian trade Policy for the 1980's — An Ontario Perspective » ou on reprochait au gouvernement fédéral de ne pas avoir donné suite au rapport précédent. Comme l'Ontario exporte 34% de son P.I.B. et 40% des produits finis canadiens, l'étude réclamait un accent plus fort sur la promotion des produits finis. Le document ontarien considère que l'économie canadienne dans l'avenir va tenir sur trois pattes : une valeur-ajoutée accrue à partir de industries des ressources (c'est-à-dire transformation des matières premières), le développement d'une expertise et d'une capacité de leadership mondial dans certains créneaux des industries de haute technologie, une plus grande portion du commerce mondial de biens et services.

Comme stratégie, l'étude recommande ce qui suit :

- consacrer les efforts nécessaires à l'expansion plutôt qu'à la contraction du commerce mondial ;
- exercer des pressions pour obtenir un environnement commercial plus « équitable » et « libre » ;
- reconstruire les relations avec les partenaires commerciaux, lesquelles ont été dégradées par les politiques fédérales telles le PEN et FIRA ;

- d'autres relations commerciales devraient être favorisées et encouragées, surtout du côté des marchés dynamiques comme les pays limitrophes du Pacifique ;
- le gouvernement fédéral devrait fournir aux exportateurs le même niveau de services que ceux obtenus par les concurrents ²⁷.

Le fédéral a par ailleurs réaffirmé son intention de stimuler le développement d'industries de haute technologie. On appréhende de ce côté des développements si fulgurants qu'on craint que l'industrie canadienne ne s'en trouve complètement marginalisée. Un groupe de travail (tripartite) sur la productivité vient d'être mis sur pied et des centres de productivité ont commencé à être mis en place. Pour piloter ce dossier, le gouvernement Trudeau a confié le portefeuille de la science et de la technologie à Donald Johnston anciennement ministre « sénior » au développement économique régional. Quelques jours après le dépôt du budget de mai 1983, ce dernier dévoilait quelques-uns des axes en fonction desquels seront dépensés les 700 millions de dollars réservés aux programmes liés au développement technologique. Il fut notamment question de coordination économique, fiscale et industrielle de diverses politiques gouvernementales, de formation de la main-d'oeuvre, d'aide aux syndicats en vue d'appuyer les mécanismes de gestion de la main-d'oeuvre, de recherche et de développement de nouvelles branches industrielles surtout dans le domaine de la micro-électronique et de ses applications connexes.

Ottawa envisage enfin un sérieux remodelage des espaces économiques régionaux. En fait, le nouveau MEIR est à préparer — en consultation avec les provinces — des plans de développement régionaux. En fonction d'une vision « nationale » de la spécialisation internationale du Canada, le gouvernement central [85] cherche à identifier des créneaux susceptibles de structurer l'économie de chacune des régions canadiennes. De plus en plus de ministres et fonctionnaires rêvent d'une

²⁷ *Financial Post*, 26 mars 1983, p. 13.

nouvelle division de la production nationale acquise à leurs préoccupations et assujettie à leurs objectifs ²⁸.

Ottawa semble donc vouloir refaire complètement sa stratégie de développement économique et ainsi emboîter le pas au gouvernement québécois. Rappelons que ce dernier s'est doté depuis 1978 d'énoncés de politique (Bâtir le Québec 1 et 2, Nourrir le Québec, l'Épargne) qui ont inspiré ses interventions économiques depuis lors en fonction des caractéristiques de l'économie québécoise.

Pour l'instant il est difficile de présumer de l'issue de ce processus de refonte économique. Elle dépend des rapports de forces qui vont s'établir entre l'État et les compagnies privées, entre le fédéral et les provinces, entre les syndicats et les « boss ». Ces rapports de forces relèvent toutefois de la configuration des assises politiques et économiques que chacun des « intervenants » dans le dossier parvient à se donner. Jouissant de l'initiative depuis déjà un bon moment, et forçant ses éventuels détracteurs à se situer sur son terrain, le fédéral part avec une longueur d'avance. Sur la base des travaux de la Commission MacDonald, les négociations constitutionnelles en vue d'un nouveau partage des pouvoirs seront vraisemblablement relancées d'ici un ou deux ans en même temps qu'un train de mesures pour modifier les orientations économiques canadiennes. Outillé comme il ne l'a jamais été depuis l'élection qui a porté Pierre Trudeau au pouvoir, le gouvernement central sera de toute évidence le meneur du jeu, à moins que d'ici là de solides coalitions fondées sur des assises sociales larges se construisent en vue précisément de résister à l'assaut.

Sur le front interprovincial, la confiance a été minée par les désormais célèbres tractations autant nocturnes qu'anglophones qui ont rendu possible le rapatriement de l'AANB. Cela n'exclut pas la possibilité d'un nouveau front en vue de préserver les pouvoirs économiques des provinces, mais jette une lumière plus réaliste sur les limites de ce type d'alliance.

NOTES

²⁸ Un rapport du Sénat intitulé « Government Policy and Regional development » dont traitait le *Financial Post* dans sa livraison du 30 octobre 1982, s'est notamment élevé contre les incidences nulles pour les régions industrialisées de la stratégie de mégaprojets.

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[86]

[87]



CONJONCTURE POLITIQUE AU QUÉBEC

No 4

ÉDITORIAL : LE MOUVEMENT SOCIALISTE ET LE DROIT DE TENDANCE.

DOSSIER : LES MINORITÉS ETHNIQUES AU QUÉBEC

comprend des articles sur : la minorisation des anglophones, la culture immigrée, l'intégration des immigrants, les Juifs de Montréal, le mouvement syndical et l'immigration.

AUSSI DES ARTICLES SUR : la pornographie, le Front commun, la semaine des 35 heures, la jeunesse, la crise, l'évolution de la classe ouvrière et du mouvement ouvrier.

REVUE DE LIVRES

Veillez établir votre chèque à l'ordre de Conjoncture Politique au Québec, 5089 rue Garnier, Montréal.

La Revue Conjoncture Politique au Québec est éditée par les Éditions coopératives Albert Saint-Martin

CONJONCTURE POLITIQUE AU QUÉBEC ABONNEMENT (2 numéros)	
Étudiants	_____ 14\$
Régulier	_____ 16\$
Soutien	_____ 25\$

[88]



[89]

Nos 11.
CRISE: POLITIQUES ÉCONOMIQUES

DOSSIER :
**2^e partie : État, politiques économiques
et restructuration**

« LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE CANADIENNE À LA DÉRIVE. »

Christian DEBLOCK

[Retour au sommaire](#)

La conduite de la politique économique canadienne depuis le milieu des années soixante-dix pose de nombreux problèmes d'interprétation. Au premier abord, les choses apparaissent avec une certaine netteté. Les priorités et les axes d'intervention sont clairement définis et une certaine constance doit être relevée dans la poursuite des objectifs visés.

Pourtant à y regarder de plus près, force est de constater que l'administration des affaires économiques au Canada semble davantage relever de la navigation à vue et de la politique des petits pas que de cette approche méthodique et programmée que laisseraient supposer la fermeté des intentions et la précision des objectifs énoncés. À voir évoluer les choses, on reste sous l'impression d'un gouvernement quelque peu dépassé par les événements et ne sachant trop comment trouver une issue à une crise qu'il n'a su éviter, qu'il ne contrôle pas et qui n'en finit pas de pourrir. C'est d'ailleurs l'image que nous a laissée le ministre des Finances, Marc Lalonde, le 19 avril dernier, soit celle d'un ministre accroché au mince espoir d'une reprise éventuelle et ayant complètement perdu confiance en la capacité de l'État d'assurer sans l'entremise du secteur privé la relance de l'économie. Chose plus grave encore, les politiques économiques n'ont donné que de piètres résultats en

comparaison [90] du coût social, économique et financier qu'elles ont pu engendrer ou des attentes qu'elles ont pu susciter.

Je ne rappellerai que quelques chiffres. (Voir Tableau I, *Indicateurs économiques, Canada-États-Unis.*)

Une rapide comparaison des principaux indicateurs économiques pour le Canada, les États-Unis et les principaux pays de l'OCDE nous montre à quel point la situation s'est dégradée au Canada depuis le milieu des années soixante-dix et plus particulièrement ces deux dernières années. En dépit d'un Programme de lutte à l'inflation, mis en place en 1975, la hausse des prix demeure plus élevée au Canada que dans la moyenne des principaux pays de l'OCDE et qu'aux États-Unis, 10,6% en 1982 comparativement à 9,6% et 10,3%. Le taux de chômage était en 1982 de 8,4% en comparaison de 9,6% pour les États-Unis et de 6,6% pour les autres pays. La production a chuté de 4,8% en 1982 en comparaison de 1,8% pour les États-Unis et de 0,5% pour les 7 principaux pays de l'OCDE. Quant aux perspectives économiques, elles sont médiocres puisqu'on ne prévoit pas de baisse substantielle du taux de chômage avant plusieurs années (soit 12,4% en 1983, 11,4% en 1984, 10,7% en 1985 et 9,8% en 1986). Une nouvelle stratégie de développement a pourtant été mise de l'avant en novembre 1981. Un budget de relance prévoyant 2,4 milliards de dollars en projets spéciaux de relance et 2,4 milliards environ de dégrèvements fiscaux pour l'investissement a été présenté en avril dernier.

On ne comprend pas comment, en dépit des moyens dont il dispose, de son omniprésence dans l'économie, l'État puisse offrir une performance aussi pitoyable en matière économique. Non seulement n'est-il pas parvenu à éviter la crise ce qui en soi pouvait être étonnant, mais, chose plus grave, il paraît en assumer une grande part de responsabilité. On ne comprend pas non plus l'absence de volonté politique du gouvernement fédéral à aller de l'avant, que ce soit pour les uns dans le contrôle des prix et des salaires, pour d'autres dans sa politique d'austérité fiscale et monétaire, pour d'autres encore dans la mise en place d'une véritable stratégie industrielle canadienne. Pour reprendre J.M. Vincent, l'État est aujourd'hui victime de ses propres mythes. La crise

actuelle marque « l'écroulement des croyances en l'efficacité à toute épreuve de l'État providence ou de l'État interventionniste ²⁹ ».

Les tensions financières et les pressions inflationnistes de 1974-75 pouvaient amplement justifier une stabilisation forcée de l'économie et la mise en place de mesures restrictives et contraignantes, tout comme l'effritement rapide de la base industrielle, combiné aux nouveaux enjeux de la division internationale du travail justifiaient également l'élaboration d'une nouvelle stratégie industrielle axée sur les lignes de force de l'économie canadienne que sont les ressources naturelles et les exportations. D'un autre côté, on ne peut pas dire non plus que la gestion de la crise au Canada, une gestion très libérale, ait été menée sans discernement et de manière brutale. Certes ces politiques macro-économiques ont été restrictives et la politique industrielle vise une restructuration

²⁹ Jean-Marie Vincent, *Les Mensonges de l'État*, Paris, Le Sycomore.

[91]

Tableau I
Indicateurs économiques : Canada — États-Unis

	1967/1960	1973/1967	1980/1973	1980/1960	1979	1980	1981	1982	1982	1983
Variation de la PNB/ PIB réelle										
Canada	6.6	5.6	2.9	4.6	2.9	.5	3.1	-4.8	.4	2.3
États-Unis	4.6	3.6	2.3	3.5	2.8	-.4	1.9	-1.8	.6	1.7
7 principaux pays de l'OCDE	5.1	4.9	2.5	4.1	3.2	1.2	1.3	-.5	1.1	
Variation de la productivité (PIB/Habitant)										
Canada	3.6	4.2	1.6	3.1	-1.0	-2.2	-.5	-1.6	-1.1	
États-Unis	3.2	2.5	1.3	2.3	-.1	-.9	.8	-.9	-.2	
7 principaux pays	3.9	3.9	1.8	3.2	1.7	.4	1.2	.4	.9	
Taux de chômage										
Canada	4.9	5.1	7.2	5.8	7.5	7.5	7.6	11.1	8.4	12.4
États-Unis	5.1	4.5	6.8	5.5	5.9	7.2	7.6	9.7	7.6	10.4
7 principaux pays	3.0	3.1	5.1	3.7	5.4	5.8	6.6	8.4	6.6	
Variation de l'indice des prix à la consommation										
Canada	2.1	5.3	9.8	5.8	9.1	10.2	12.5	10.8	10.6	6.3
États-Unis	1.7	4.9	9.2	5.3	11.3	12.5	10.3	6.1	10.3	4.5
7 principaux pays	2.5	5.3	9.8	5.8	9.3	12.2	10.0	6.0	9.6	

Source : OCDE, *Statistiques rétrospectives*, 1960, 1980, Paris, 1982
et *ministère des Finances*, *Les perspectives économiques du Canada*, Ottawa, 19
avril 1983.

* Prévisions

[92]

profonde de l'économie. Néanmoins, l'approche suivie a plutôt été celle du gradualisme ; l'intervention de l'État demeure et la politique économique a été conduite avec un certain pragmatisme. Comment dans ce cas expliquer le pourrissement de la crise au Canada et l'incapacité du gouvernement à lui trouver une issue ? C'est la question à laquelle nous nous efforcerons de répondre dans le texte qui suit. Nous procéderons en quatre temps. Tout d'abord nous essaierons de resituer les enjeux de la politique économique canadienne. Puis, nous en retracerons les trois grandes étapes depuis 1975. Ensuite, nous nous pencherons sur les particularités de la gestion de la crise au Canada et enfin, nous tenterons d'apporter une explication aux difficultés rencontrées dans la conduite de la politique économique.

ILLUSTRATION

La politique économique canadienne : les enjeux

La conduite de la politique économique canadienne depuis le début des années soixante-dix, et plus particulièrement depuis la mise en place du programme de lutte contre l'inflation, a suscité de très nombreuses critiques. Paradoxalement, elles viennent de tous les côtés, personne n'y trouvant son compte tant dans le choix des priorités que dans la manière dont ont pu être menées les politiques macro-économiques et industrielle. Et il faut bien le dire, le peu de résultats tangibles obtenus dans la lutte contre l'inflation ou dans la relance économique n'est pas sans apporter certains fondements à la critique. Pire, on peut même se demander si la gravité de la situation économique qui prévaut actuellement n'est pas tout simplement imputable aux stratégies adoptées pour résorber l'inflation, et on pense immédiatement ici à la politique monétaire de la Banque du Canada ou à l'absence de volonté politique d'avoir une véritable stratégie industrielle au Canada. Ajoutons à ceci la propre indécision d'un gouvernement plus enclin à parler constitution qu'économie et son tâtonnement manifeste dans l'approche des problèmes que connaît l'économie canadienne, comme le prouve la création récente de la commission Mac Donald.

Ces critiques ne sont pas sans fondement et, sur le plan politique, elles offrent l'avantage énorme de permettre une explication de la crise sans remettre en cause la nature même du système économique dans lequel nous vivons. Après tout, une fois la victime sacrificielle trouvée, pourquoi ne pas croire en une amélioration de la situation économique ! Une telle manière de poser le problème de la politique économique et de sa dérive actuelle ne me paraît toutefois pas faire avancer le débat. Ceci revient, une fois de plus, à s'illusionner sur le rôle de l'État dans nos économies et en particulier sur le rôle que celui-ci est amené à jouer dans ce que nous pouvons [93] appeler par commodité, la gestion de la crise.

Des erreurs ont certainement été commises dans la conduite de la politique économique, ne serait-ce que parce que le gouvernement est loin d'avoir eu une vision très claire, tant de son rôle dans une crise qu'il ne maîtrise pas, quoi qu'il en dise, que des retombées de ses politiques économiques sur le plan national et international. Ne lui donnons pas non plus l'absolution pour la lourde part de responsabilités qui lui incombe dans l'ampleur du chômage qui prévaut actuellement au Canada. L'attentisme affiché dans le budget du 19 avril dernier prouve qu'en dépit des grandes déclarations et du jonglage de chiffres, on n'entend pas faire de la lutte contre le chômage une priorité. Cependant, ne voir dans la dérive de la politique économique qu'un problème de choix et de volonté politiques c'est inévitablement retomber dans la mystification de l'État et oublier qu'avant d'être crise de l'État, la crise est d'abord une crise dans la reproduction du capital et le moment d'enjeux importants.

En dépit des critiques dont il peut faire l'objet, c'est encore vers l'État que l'on se tourne pour rétablir la croissance perdue et résoudre le double problème du chômage et de l'inflation. C'est le paradoxe de nos sociétés soulevé par Louis Dumont que de voir chacune et chacun se tourner vers l'État et attendre de lui qu'il ramène les choses à la normale, si l'on peut parler ainsi. Pourtant, que pouvons-nous attendre d'un État qui, lui-même, est partie prenante à la reproduction d'un système dont la seule raison d'être est l'accumulation du capital, l'accumulation de richesses entre des mains privées ? L'État n'est pas neutre et ne peut l'être. Et c'est toujours dans le sens de la reproduction du capital qu'il agira.

On peut parler aujourd'hui de crise de l'État, crise à la fois financière et de rationalité. Des auteurs comme O'Connor ou Habermas en ont montré l'origine. Évitions toutefois de ne voir dans la crise qu'une crise de l'État. De nombreux éléments entrent en ligne de compte dans le développement et l'approfondissement de la crise actuelle au Canada comme j'aurai l'occasion de le noter plus loin, cependant il faut partir du fait que la crise économique est d'abord et avant tout une crise dans la reproduction du capital. La crise, c'est une rupture dans la continuité de l'accumulation du capital et cette rupture découle tout autant de l'incapacité, devenue évidente avec le tournant des années soixante-dix, du marché et de l'État à assurer la régulation de l'économie, que de la nécessité d'une restructuration en profondeur de l'économie pour faire face aux contraintes nouvelles qu'impose la division internationale du travail. L'accumulation du capital a fini par se bloquer non pas à cause de l'inflation, celle-ci n'étant qu'un phénomène parmi d'autres de la crise actuelle, encore qu'il soit dans sa persistance, nouveau, mais à cause des difficultés croissantes éprouvées à rencontrer les contraintes de la régulation et de la restructuration. Et, avec la crise, vient le temps des réajustements et des changements.

Si nous voulons comprendre le pourquoi de ces politiques économiques désastreuses sur le plan social [94] qui furent mises en place à Ottawa à partir de l'automne 1975, c'est d'abord à partir des enjeux actuels de la crise qu'il faut les regarder, mais aussi en fonction du rôle que l'État est amené à jouer par ses politiques économiques dans ce que l'on peut appeler la gestion de la crise. L'intervention de l'État a certes ses limites dans une économie de marché et ses politiques économiques sont loin d'être une panacée, comme le prouve la situation économique actuelle, mais il a néanmoins son mot à dire tant dans la régulation que dans la restructuration du capital qu'appelle la crise.

Mais ne passons pas d'un extrême à l'autre. Évitions de voir dans les nouvelles politiques économiques qu'a cherché à mettre en place le gouvernement fédéral, le résultat d'un plan machiavélique bien programmé dans le temps. L'approche de la crise a été intuitive, empirique et comme nous le verrons plus loin, fortement teintée de pragmatisme. En outre, la réponse apportée, une fois le constat des problèmes dressé, a été marquée de la double illusion qu'il était possible de ramener l'économie à l'équilibre en faisant de l'austérité la ligne de conduite de la politique macro-économique et de relancer l'investissement productif

dans les secteurs choisis en apportant au secteur privé le support d'encadrement de l'État ou en multipliant les mesures incitatives. Il faut en tenir compte mais, néanmoins, on peut dire qu'au Canada, la clarté des objectifs et la fermeté des intentions gouvernementales n'a jamais laissé planer l'ombre d'un doute quant à l'orientation que devait prendre la gestion de la crise ni quant aux moyens à prendre. Des dissensions sont peut-être apparues au sein du Cabinet libéral, notamment en 1975 à propos du contrôle des prix et des revenus. Tout comme c'est peut-être aussi tardivement, et pressé par les événements, que le gouvernement a fini par agir, mais le déplacement des priorités vers la lutte à l'inflation et vers les secteurs des ressources naturelles et des exportations était attendu des milieux d'affaires et faisait l'objet d'un certain consensus. Le risque de dérapage était devenu trop grand en 1974-75 pour qu'on laisse les tensions continuer à se développer, tout comme on ne pouvait plus continuer à protéger obstinément l'industrie et à poursuivre une politique d'autonomie industrielle dans un contexte d'aussi grande dépendance vis-à-vis des États-Unis et d'ouverture des marchés. Pour le capital canadien et le gouvernement, c'était sur la résorption des tensions inflationnistes et le redéploiement industriel vers le large que devait dorénavant s'orienter la politique économique. La crise forçait les choix. La gestion de la crise commençait.

Dans la suite du texte, c'est sur un autre élément que nous entendons mettre l'accent, un élément qui vient encore davantage brouiller les cartes. C'est la dimension internationale de la crise.

Plus que tous les autres problèmes soulignés plus haut, ce sont surtout les problèmes nouveaux que pose l'existence d'une économie mondiale devenue aujourd'hui réalité, qui sont venus perturber la gestion traditionnelle de la politique économique et ont amené des révisions majeures, tant dans les politiques [95] macro-économiques dites de stabilisation que dans les stratégies industrielles. L'économie mondiale impose dorénavant ses contraintes à l'accumulation du capital et aux politiques économiques jusque-là largement orientées en fonction de l'espace national, il n'est plus possible aujourd'hui, et a fortiori pour un pays aussi ouvert que le Canada, de fixer les politiques de stabilisation ou les politiques industrielles sans prendre en considération la contrainte extérieure.

Quelle sera la place du Canada sur les marchés mondiaux ? Comment assurer les « mutations nécessaires » tant sur le plan social que

financier ou industriel pour soutenir la concurrence internationale ? Quel modèle de développement devra adopter l'économie pour donner au capital canadien un nouvel essor international ? Que seront les politiques macro-économiques dans un contexte de mobilité des capitaux et d'ouverture des frontières ? Les questions sont nombreuses et elles appellent des réponses qui, inévitablement, suscitent une interrogation de fond sur les rapports que devront entretenir les différents États entre eux ³⁰ ainsi que sur le rôle nouveau que seront amenés à jouer les États nationaux face à cette réalité qu'est aujourd'hui le capitalisme mondial où aucun État ni aucune institution ne sont à même d'assurer une cohérence minimale.

Comment, la crise économique s'approfondissant, le gouvernement fédéral a-t-il dû modifier sa politique et passer d'une stratégie de gestion de crise centrée sur la résorption des déséquilibres à une stratégie d'issue de crise fondée sur un développement intégré et extraverti du secteur des ressources naturelles ?

On peut en retracer brièvement les quatre grandes étapes depuis le début des années soixante-dix. Elles correspondent sensiblement aux grandes étapes de la crise actuelle et, sans que pour autant le gouvernement ait décidé de modifier en cours de route ses priorités, chacune marque un changement dans l'approche à la crise.

Canada

³⁰ Cf. Les sommets d'Ottawa en 1981 et de Versailles en 1982.

Les grandes étapes de la politique économique canadienne depuis 1970

1970-1975 Les années d'illusion

Dans les milieux libéraux, on évoque souvent aujourd'hui, dans le débat sur les origines de la crise économique actuelle au Canada, la mauvaise évaluation qui fut faite des problèmes économiques au début des années soixante-dix, ainsi que les mauvaises décisions prises en matière de politique économique. Ainsi, reproche-t-on le caractère trop expansif des politiques monétaires et budgétaires, notamment en 1972-1973³¹, alors que l'inflation commençait à devenir un problème sérieux, le retour au nationalisme et à certaines formes de protectionnisme alors qu'il aurait fallu se tourner résolument vers l'extérieur³², la [96] poursuite d'une politique industrielle, une politique de « branch plantism », que Laxer n'hésite pas à qualifier de système bâtard à cheval entre le continentalisme et la vieille Politique nationale³³, etc. Les critiques ne manquent pas sur cette période et sans doute contiennent-elles leur part de vérité.

On a certainement sous-estimé à l'époque, ou plutôt mal évalué, les premiers symptômes d'une crise économique que l'on considérait comme accidentelle et temporaire tout comme on a, une fois ce constat fait, surestimé la capacité de l'État à maîtriser une conjoncture difficile, certes, mais qui ne semblait pas encore remettre fondamentalement en cause le modèle de croissance qui fut celui des années soixante et le cadre général d'intervention de l'État. Mais le jeu renforcé des politiques de stabilisation macroéconomique par la demande et la poursuite d'une politique industrielle nationale plus vigoureuse, paraissaient alors suffisants pour ramener les choses « à la normale » et permettre à l'économie de surmonter des difficultés imputées en dernière instance à la conjoncture internationale et aux remous provoqués par un système monétaire international devenu inadapté au monde des multinationales.

³¹ Une critique reprise par toutes les analyses libérales.

³² Cf. Conseil économique du Canada, *Au-delà des frontières*, Ottawa, 1975.

³³ James Laxer, *Canada's Economic Strategy*, Toronto, McClelland and Stewart, 1981, p. 79.

La récession de 1970 qui avait pris tout le monde un peu par surprise et l'effet de choc provoqué par les mesures prises par Nixon en août 1971 allaient renforcer le gouvernement fédéral dans son idée qu'il n'y avait lieu de revenir ni sur le mode de gestion de l'économie ni sur les lignes directrices de l'action gouvernementale. Tout au plus était-il nécessaire de corriger certaines erreurs, de renforcer certains mécanismes d'intervention et d'améliorer la gestion de l'économie en donnant plus d'efficacité aux moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs visés et réaliser les grands équilibres³⁴. Ce qu'il convenait alors de rechercher et de rétablir, c'étaient les conditions d'un *retour à une croissance forte et domestiquée* et d'ajuster en conséquence les diverses politiques macro-économiques et industrielles et ce, dans *une perspective globale et nationale*.

Ce regain de nationalisme donna lieu à la création de la Corporation de développement du Canada (CDC) dans le but « d'aider et de développer l'industrie canadienne », au rapport sur les investissements étrangers (2 mai 1972), le fameux rapport Gray, dont le principal aboutissement sera la création de l'Agence d'examen des investissements étrangers (FIRA) en 1974, à l'annonce de la mise sur pied d'une politique pétrolière canadienne en décembre 1973, avec entre autres un projet de création d'une société nationale (la future PETRO-CANADA), à l'acquisition en mai 1974 de De Havilland Aircraft of Canada et de Canadair, à diverses mesures protectionnistes en faveur de certains secteurs mous, etc. Tout laissait croire alors qu'enfin, le Canada allait se doter d'une véritable politique industrielle nationale.

³⁴ Deux rapports du Conseil économique sont tout à fait significatifs de l'esprit de cette période : le 7^e exposé annuel, *Les Diverses Formes de croissance*, Ottawa, 1970, et le 10^e exposé, *La Poursuite de...*, Ottawa, 1973.

Ces politiques eurent certainement des effets positifs, comme en témoignent le rythme de croissance relativement fort pendant la période si on le compare à d'autres pays ³⁵ et l'augmentation de la part canadienne dans la propriété et le contrôle des entreprises ³⁶. Toutefois, il fallut de [97] plus en plus se rendre à l'évidence à partir de 1973. En dépit d'une certaine vigueur de l'économie, le chômage n'avait pas baissé substantiellement depuis la reprise, alors que les prix commençaient à grimper rapidement et les tensions à se multiplier sur les marchés financiers, comme le montre le tableau II. Rigidités de l'économie, goulets d'étranglement ³⁷, rentabilité insuffisante du capital investi, taux d'intérêt à la hausse, rattrapage des salaires, etc., autant de sujets de préoccupation pour les autorités ³⁸. En avril 1973 fut mise sur pied

³⁵ Production, valeur ajoutée, investissements et emploi (1960-1980 - Canada - États-Unis)

	1967 / 1960	1973 / 1967	1980 / 1973	1980 / 1960	
PIB réel par habitant					(variations en %, d'année en année)
Canada	3.6	4.2	1.6	3.1	
États-Unis	3.2	2.5	1.3	2.3	
V.A. réelle par personne employée (industrie manufacturière)					(Ibid.)
Canada	3.5	4.4	0	2.5	
États-Unis	3.1	3.3	1.1	2.5	
FBCF réelle Equipement - outillage					(Ibid.)
Canada	8.8	5.8	4.5	6.4	
États-Unis	8.1	5.0	1.6	4.5	
Population civile occupée (industrie manufacturière)					
Canada	3.2	1.7	1.7	2.2	
États-Unis	2.5	.3	.6	1.2	

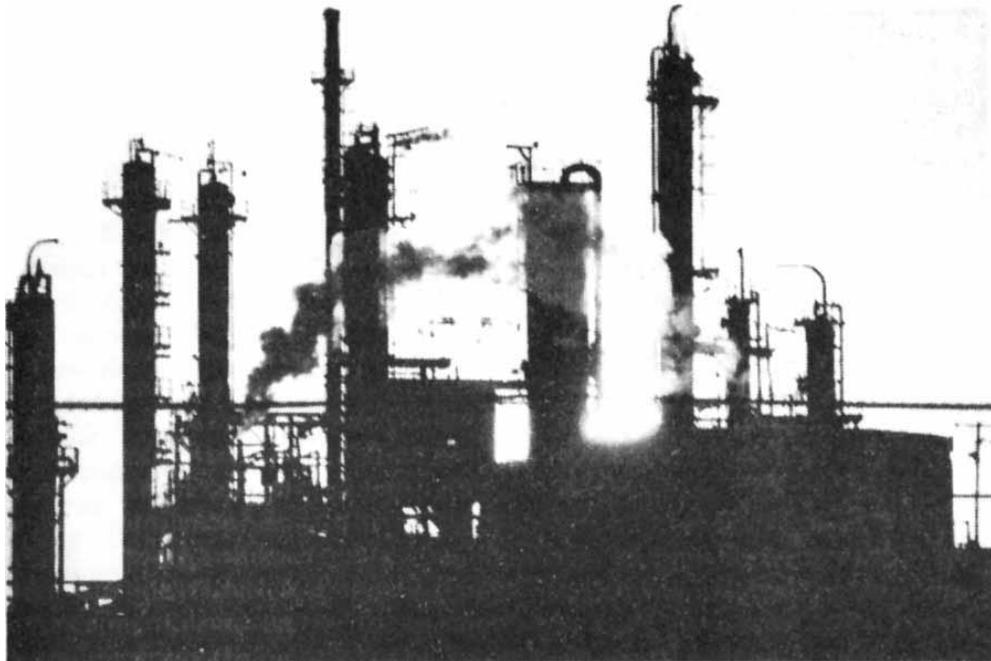
Source: OCDE, Statistiques rétrospectives, 1960-1980, Paris, 1982.

³⁶ Voir le dossier, « La filière canadienne », *Interventions économiques*, n° 10, 1983.

³⁷ La brièveté du cycle économique et la multiplication rapide des goulets d'étranglement montrent que l'accumulation du capital avait perdu le rythme qui fut le sien dans les années soixante.

³⁸ Sur la baisse de rentabilité du capital voir en particulier, A. Tarasofsky, T.G. Roseman et H.E. Waslander, *Taux réels de rendement agrégés export au Canada, 1947-1976*, Ottawa, Conseil économique du Canada, 1981 ; ministère des Finances, *Taux de rendement et rentabilité des investissements*, Ottawa, avril 1980.

une Commission de surveillance des prix des produits alimentaires et, pour contrecarrer les effets de l'onde de choc des hausses de prix des matières premières sur les marchés mondiaux, on adopta un système de double prix et des politiques monétaires plus restrictives ³⁹. Le débat sur le contrôle des prix et des salaires était de nouveau dans l'air et allait être l'un des enjeux de l'élection générale de 1974 provoquée par le rejet du budget de mai par les néo-démocrates.



En 1974, l'attitude était cependant encore à la prudence. La situation présentant quelques ressemblances avec celle de 1968-1969, on craignait de provoquer une nouvelle récession, d'autant que les signes de recul de l'activité économique aux États-Unis étaient très apparents. N'oublions pas non plus que la spéculation sur les marchés internationaux, les niveaux atteints par la dette internationale, les bouleversements sur les marchés de matières premières, etc., laissaient présager une crise financière internationale majeure. Par contre, il était évident

³⁹ Entre autres mesures, le budget d'octobre 1977 proposa un double système de prix pour le blé, l'augmentation des subventions dans les domaines du blé, du pain, du blé dur et du lait, le blocage du prix antérieur du pétrole et l'instauration d'une taxe 0,40 \$ par baril de pétrole exporté.

qu'on ne maîtrisait plus la conjoncture et que la crise économique était loin d'être cet accident de parcours que l'on croyait au début des années 70. Les tensions se développaient rapide-

[98]

Tableau II
Indicateurs économiques
(1969-1982)

	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1976	1979	1980	1981	1982
(Taux de variation)														
Produit intérieur réel	6.1	2.4	5.9	5.9	7.8	4.5	.9	5.0	2.9	3.3	3.6	.3	2.6	
Production manufacturière	7.5	-1.4	5.8	7.7	10.5	3.6	-5.9	5.9	2.0	5.0	4.7	-3.1	1.9	
Production/H-personne (ind. man.)	5.9	1.5	7.1	4.4	6.3	2.3	-2.6	5.3	4.0	1.6	1.7	-1.5		
Rémunération du travail par unité produite	1.5	6.1	.5	3.2	4.4	13.2	17.8	8.4	6.7	5.0	8.3	12.4		
Indice des prix à la consommation	4.6	3.3	2.9	4.8	7.6	70.9	10.8	7.8	8.0	8.9	9.1	10.2	12.5	
M ₁	7.0	2.3	12.6	14.2	14.6	9.5	13.7	8.0	8.4	10.0	6.9	6.3	3.0	
M ₂	10.4	6.8	12.4	10.5	14.2	20.1	15.0	12.6	14.1	10.7	15.7	18.1	14.3	
Salaires	18.8	8.4	10.1	11.7	15.9	19.8	16.4	15.6	10.2	9.6	11.6	11.9	13.8	
Bénéfices de sociétés	7.1	-7.2	12.8	24.4	42.8	30.1	-2.0	1.6	4.7	22.4	36.2	6.6	-8.9	
Taux de chômage	4.4	5.7	6.2	6.2	5.5	5.3	6.9	7.1	8.1	8.4	7.5	7.5	7.6	
Taux d'escompte	7.5	7.1	6.2	4.75	6.1	8.5	8.5	9.3	7.70	9.0	12.1	12.9	12.9	
Total des fonds obtenus sur les marchés financiers en % du PNB			17.9	15.5	17.7	21.1	20.3	22.6	21.3	27.6	22.9	23.2	28.0	
Solde du poste marchandise (millions de \$)	964	3052	2563	1857	2735	1689	-451	1388	2730	4007	4150	7810	6636	

Source : Ministère des Finances, *Revue économique*, avril 1982 — avril 1983, Ottawa.

[99]

ment sur les marchés intérieurs, l'indice des prix, propulsé en avant par la conjoncture et les hausses de prix internationaux, augmenta de 7,6% en 1973 et de 10,9% en 1974, après être redescendu à un taux de 3,3% et 2,9% en 1970 et 1971, pour remonter ensuite à 4,8% en 1972, 14,6% en 1973 et 9,5% en 1974 (voir tableau IV). Tous les indices allaient dans le même sens : l'accumulation du capital commençait à se bloquer et l'économie dérapait dangereusement.

Cette prudence et ces craintes face à la conjoncture permettent d'expliquer pourquoi, en dépit d'un discours du Trône orienté vers la lutte à l'inflation, le budget de novembre 1974 allait être modérément expansionniste et la politique monétaire assouplie à partir de novembre ⁴⁰. Ceci ne fut pas sans effet sur la récession de 1975, relativement modérée si on la compare à celle des États-Unis. Mais les problèmes des tensions et des prix n'en demeuraient pas moins.

L'échec du contrôle volontaire des prix et des revenus, et surtout le peu d'impact de la récession sur les tensions de l'économie allaient amener le gouvernement à réviser complètement son approche en matière de politique macro-économique. Le chômage affectait 6,9% de la population en 1975. La production manufacturière chuta de 6,3% en 1975 par rapport à 1974, le produit intérieur réel ne connut qu'un faible 0,7% d'augmentation, et la capacité de production de l'industrie vit son taux d'utilisation tomber cette année-là à 79%. Mais paradoxalement (on commençait alors à parler de stagflation), les prix à la consommation connurent une augmentation de 10,8% par rapport à 1974, les salaires firent un bond de 11,3% d'augmentation annuelle en 1974 à 14,3% en 1975 et les coûts unitaires de main-d'oeuvre augmentèrent de 13,2% et 17,8% pour les deux mêmes années. De plus, les tensions financières étaient plus fortes que jamais, comme le montre la part des fonds levés du PNB et la hausse des taux d'intérêt (voir tableau II).

Parler d'arbitrage entre les prix et le chômage n'avait plus guère de sens. Non seulement l'économie n'était pas parvenue dans le court cycle 1970-1974 à retrouver les conditions et le rythme d'accumulation qu'elle avait connus dans les années 60, mais par surcroît, les tensions,

⁴⁰ Le taux d'escompte passera de 9,25% à 8,75% le 18 novembre 1974, puis à 8,25% le 13 janvier 1975. Le coefficient des réserves secondaires passera quant à lui de 8 à 7% le 29 novembre 1974, puis à 6% le 30 décembre 1974 et 5,5% le 28 février 1975.

qu'elles soient importées ou conjoncturelles, avaient dangereusement tendance à se propager rapidement et les déséquilibres, une fois apparus, à se perpétuer et à se cumuler. Les politiques de stabilisation macroéconomiques globales par la demande montraient toutes leurs limites, ce qui augurait mal pour la reprise qui s'annonçait aux États-Unis à la mi-1975. Avec des tensions non résorbées, tout laissait présager une aggravation de l'inflation et des difficultés économiques. Dès lors, les choses allaient se précipiter.

Le 12 mars 1975, le ministre des Finances, John Turner, fit une déclaration en Chambre selon laquelle les règlements salariaux obtenus dans le cadre des nouvelles conventions collectives constituaient « l'élément le plus bouleversant » de la situation actuelle. Le 23 juin 1975, un budget restrictif était déposé comprenant entre autres des compressions de dépenses et des hausses d'impôt.

[100]

Au mois d'août, le gouverneur de la Banque du Canada annonçait le changement d'orientation de la politique monétaire de la Banque du Canada. Le débat sur la crise prenait une tournure nouvelle. Dorénavant, la lutte à l'inflation devenait la priorité de la Banque et le contrôle de la masse monétaire, l'instrument retenu pour atteindre l'objectif. Pour la Banque du Canada, la crise actuelle était avant tout une crise inflationniste provoquée en grande partie par un certain laxisme en matière monétaire. Du succès de la lutte contre l'inflation, dépendait la reprise économique. L'inflation étant toujours en définitive un phénomène monétaire, ce ne pouvait être qu'en ramenant (graduellement) le taux de croissance de la masse monétaire sur celui de la croissance réelle de l'économie et en optant pour une attitude de fermeté afin de briser les attentes inflationnistes que l'on pourrait ramener l'économie sur son sentier d'équilibre et assurer le retour à une croissance durable et stable. Cela revenait à opter pour l'approche monétariste, à privilégier la conception neutraliste de la monnaie et à voir dans la politique monétaire davantage un instrument de contrôle des conditions financières de la croissance qu'un instrument de stabilisation conjoncturelle. L'annonce, à l'automne, d'une fourchette de croissance pour M, comprise

entre 10% et 15% et l'augmentation brutale du taux d'escompte de 8,25% à 9% le 3 septembre rendaient les choses plus claires encore ⁴¹.

Le 13 octobre, le gouvernement annonçait la mise en place d'un programme de lutte à l'inflation en quatre volets, avec comme élément dominant, un contrôle des prix et des revenus pour trois ans ⁴².

La politique économique entrait dans sa phase d'austérité.

*La crise inflationniste et la lutte à l'inflation :
1975 — 1980*

La perception que l'on avait de la crise et des moyens d'en sortir au milieu des années soixante-dix n'était plus du tout celle qu'on avait eue au tournant de la décennie. Certes, on pouvait encore se convaincre (et chercher à convaincre) du caractère accidentel ou circonstanciel de cette nouvelle phase explosive puis dépressive que connaissait l'économie (choc pétrolier, cartels, pénuries momentanées de matières premières, etc.) mais l'idée commençait à être plus largement admise (surtout à partir du moment où l'on s'est trouvé brutalement confronté à la crise énergétique) que les difficultés économiques, la stagflation comme on l'appelait alors, pouvaient avoir un caractère structurel et refléter des déséquilibres profonds.

Récession, chômage, hausse des prix, chute de la productivité, tensions financières, etc., tout était lié et ramené à un seul et même problème, l'inflation, qui devait tout expliquer et appeler au sacrifice expiatoire. La crise n'était plus qu'une chose, elle était inflationniste et de la victoire sur ce terrible fléau, dépendait dorénavant la reprise et la stabilité future de l'économie. La lutte à l'inflation deviendra alors la véritable obsession de la politique économique fédérale et justifiera la

⁴¹ Pour l'analyse de la politique monétaire, voir Thomas Courchène, *Money, Inflation and the Bank of Canada, vol. II, An Analysis of Monetary Gradualism, 1975-1980*, C.D. Howe Institute, décembre 1981 ; Jean Charest et Christian Deblock, « La nouvelle politique monétaire de la Banque du Canada », *Interventions économiques*, n° 5, 1980 et le numéro spécial d'*Analyse de politiques* (Canadian Public Policy), « Le défi de l'inflation et du chômage », avril 1981, VII.

⁴² La démission de John Turner le 11 septembre et le remaniement ministériel qui suivit (26 septembre) montrent à quel point le cabinet était divisé sur la question de la régulation de l'économie. Le ministère des Finances semblait opter pour la ligne dure.

[101] mise en place de mesures draconiennes, jugées nécessaires pour revenir aux grands équilibres et pour détourner l'attention tout autant des problèmes sociaux qui ne manqueront pas d'apparaître que des grandes manœuvres que le capital commençait à amorcer pour rétablir ses conditions de rentabilité.

Le gouvernement fédéral entendait mener la lutte à l'inflation sur quatre fronts et parvenir ainsi à ramener l'économie à l'équilibre.⁴³

On ne l'a peut-être pas suffisamment souligné à l'époque, l'attention étant surtout portée sur le contrôle des prix et des salaires, l'élément le plus controversé du programme.

Le programme comportait quatre éléments relativement dissociés les uns des autres en fonction de *l'objectif spécifique* qu'on leur assignait :

- 1) *Des politiques financière et monétaire destinées à accroître la demande globale ainsi que la production à un rythme qui soit compatible avec le ralentissement de l'inflation.*
- 2) *Une politique de dépenses publiques destinée à limiter la croissance de ces dépenses, de même que le rythme d'accroissement de l'emploi au sein de la Fonction publique.*
- 3) *Des politiques structurelles ayant pour but de remédier aux problèmes particuliers de l'énergie, de l'alimentation et du logement, afin de rendre l'économie plus dynamique et concurrentielle, et d'améliorer les relations de travail*
- 4) *Une politique des prix et des revenus qui fournisse des lignes directrices permettant d'obtenir un comportement social responsable en ce qui concerne la fixation de prix et la détermination des revenus des groupes, et qui prévoie les mécanismes nécessaires à la mise en application de ces lignes directrices et le contrôle de leur observation*⁴⁴.

⁴³ Gouvernement du Canada, Offensive contre l'inflation : un engagement national, Ottawa, 14 octobre 1975 ; Gouvernement du Canada, Points saillants du programme anti-inflation du gouvernement canadien, Ottawa, 14 octobre 1975.

⁴⁴ Offensive contre l'inflation, p. 4.

C'était, d'une manière assez évidente, introduire *un nouveau type de gestion de la politique macro-économique : chercher à rétablir les grands équilibres de l'économie* ⁴⁵ par une *intervention ferme, sectorielle et limitée de l'État qui viendrait appuyer et renforcer les mécanismes du marché*. À l'État de donner le coup de pouce nécessaire pour créer les conditions qui permettront aux forces du marché de faire le reste ! Cependant, et ceci doit être immédiatement noté, en optant pour une telle approche, le gouvernement fédéral n'entendait nullement opérer un réajustement brutal et aveugle de l'économie qui aurait risqué de provoquer l'effet contraire à celui attendu. On a préféré choisir la voie du *gradualisme* afin d'amener progressivement et à un coût économique et social minimum, l'économie et ses différents secteurs à se réajuster aux nouvelles réalités de la crise. Également, on verra à *limiter les retombées négatives* des nouvelles politiques sur l'économie et à contrôler dans une certaine mesure le jeu du marché pour éviter le risque de rupture que pourrait produire cette régulation forcée. On aura recours, par exemple, à des mesures ponctuelles et temporaires de soutien à l'industrie, à des programmes temporaires d'emploi, ou encore tout simplement, on laissera jouer l'effet [102] « stabilisateur automatique » des dépenses publiques. Avec le recul, certains verront dans cette manière de procéder, la cause de l'échec relatif du programme de lutte contre l'inflation. Disons plutôt que c'est le pragmatisme politique qui, une fois de plus, s'est imposé ici... Nous y reviendrons.

La voie suivie n'en n'était pas moins nette et correspondait, dans l'ensemble, aux attentes des milieux d'affaires. L'austérité devenait le guide de la politique économique, et la lutte contre l'inflation, le prétexte à une régulation forcée, mais contrôlée de l'économie. Le temps était venu d'expier pour ses péchés... Voyons ceci plus en détail.

La politique monétaire 1975-1982

La gestion de la politique monétaire orientée sur le recul de l'inflation par le biais d'un resserrement graduel de la masse monétaire a posé

⁴⁵ Un élément majeur a toutefois été négligé ici, l'extérieur !

de nombreux problèmes d'application et a suscité des effets négatifs qui, bien que prévus, n'en ont pas moins été mal évalués par les autorités monétaires⁴⁶. On peut dire, et personne ne le contestera, que la Banque a fait preuve, et fait preuve encore, d'une fermeté exemplaire dans la conduite de sa politique monétaire, ne déviant guère des priorités qu'elle s'est fixées ni de son objectif de ralentir la croissance de la masse monétaire. Sans doute peut-on expliquer le ralentissement de la croissance de M_1 par le recul prononcé de l'économie et les changements structurels dans la composition de la masse monétaire. Mais on ne peut nier, ainsi que le montre le graphique I, que, de 1975 au 29 novembre 1982, date officielle de l'abandon de M_1 comme cible monétaire⁴⁷, le taux de croissance de M_1 a été substantiellement réduit et, dans le sens voulu par les fourchettes⁴⁸. Toutefois, c'est d'une victoire à la Pyrrhus dont il faut parler, et encore ! Que l'on en juge d'après les piètres résultats obtenus sur le front des prix comparativement aux effets désastreux⁴⁹ qu'a pu entraîner la politique monétaire.

Ne perdons pas de vue ce que le gouverneur Bouey a incessamment rappelé depuis 1975, que l'enjeu de la politique monétaire, c'était la régulation forcée de l'économie et la sortie de crise par élimination

⁴⁶ Voir à ce sujet le texte de G.K. Bouey, « La politique monétaire », *Revue de la Banque du Canada*, septembre 1982.

⁴⁷ L'option restrictive demeure encore la règle néanmoins, comme n'a pas manqué de le rappeler le ministre des Finances, M. Lalonde, lors de la présentation de son premier budget en octobre 1982.

⁴⁸ Encore qu'il faille souligner la forte croissance de M_2 et M_3 sur la période :
Taux de variations annuel des agrégats monétaires

	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982
M_1	9.4	13.8	8.0	8.4	10.2	7.0	6.4	3.9	2.0
M_2	20.1	15.0	12.6	14.0	10.7	15.8	18.1	14.4	14.6
M_3	24.8	14.8	18.4	15.8	13.7	19.3	11.4	12.2	14.8

Source: *Revue de la Banque du Canada*, février 1983.

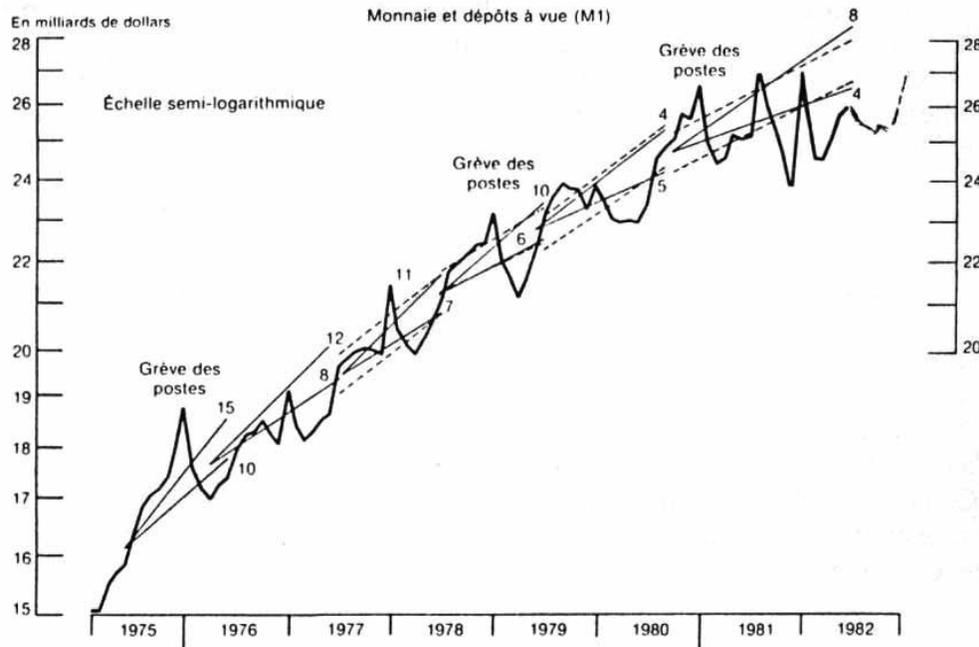
⁴⁹ Sur la critique de la politique monétaire canadienne, voir en particulier la critique néo-keynésienne, Diane Bellemare et Lise Poulin Simon, *Le plein emploi : Pourquoi ?*, Montréal, PUQ/IRAT, 1983. R.T. Naylor, *High Interest Rates are a Lot of Money*, Canadian Centre for Policy Alternatives, 1982 ; Clarence L. Barber and John McCallum, *Unemployment and Inflation : The Canadian Experience*, The Canadian Institute for Economic Policy, Toronto, James Lorimer and Co., 1980 ; Sidney Ingerman, *6 and 5, the Bankruptcy of Liberal Economic Policy*, Canadian Centre for Policy Alternatives, 1982. Voir également, le n° 8 de la revue *Critiques de l'économie politique, monnaie et monétarisme*, janvier-mars 1982 et le n° 5 de la revue *Interventions économiques*, 1980, *La Crise*.

contraignante des déséquilibres qui seraient à l'origine de cette dernière. Or, non seulement *la politique monétaire monétariste n'est pas mieux parvenue à résorber les déséquilibres que la politique monétaire keynésienne ne les avait évités*, mais par surcroît les autorités monétaires se sont retrouvées confrontées à de sérieux problèmes de change et de mouvements de capitaux qui n'ont pas été sans conséquences sur la conduite de la politique monétaire et l'économie. Les autorités monétaires ont en partie suscité ces problèmes comme nous le verrons plus loin. Mais ils ne pouvaient manquer d'apparaître, si l'on considère la très grande interdépendance qui existe entre les marchés financiers et les difficultés particulièrement grandes de l'économie canadienne à traverser la crise.

L'austérité monétaire, par ses effets sur le crédit disponible et sur la demande, impose des contraintes et d'une certaine manière, force la [103] régulation. C'est incontestable, encore que ce ne soit pas sans risques, comme le montre l'expérience des crises antérieures. Et c'est ce que l'on a essayé de faire à partir de 1975, soit éliminer à tout le moins les tensions sur les marchés de l'argent, tout en cherchant à éviter le resserrement trop brutal qui aurait pu précipiter une crise financière. C'était déjà tout un problème et sur ce plan, on doit admettre qu'indépendamment de ce qu'a pu faire la Banque, le système financier a tenu le coup, du moins pour le moment. Cela ne veut pas dire pour autant que, ce problème évité, on ait résolu le problème de la crise elle-même voire même que l'on ne l'ait pas aggravé comme nombre d'auteurs(es) n'ont pas manqué de le souligner.

Graphique I

Masse monétaire, fourchettes de croissance visées
et taux d'intérêt à court terme, Canada,
de 1975 au premier semestre de 1982



Source : Conseil économique du Canada, *Les Temps difficiles*, 1982.

Sans faire de la Banque du Canada le bouc-émissaire de la crise actuelle, il faut néanmoins souligner que la politique monétaire telle qu'elle a été suivie, en tenant compte de l'approche initiale des événements qui sont venus forcer les choses, aura eu au moins quatre conséquences : la première, de raccourcir la durée du cycle économique, d'approfondir les récessions et de freiner la reprise économique ; la seconde, d'accentuer les tensions financières sur les marchés de l'argent, de propulser brutalement à la hausse les taux d'intérêt et d'accroître leur volatilité ; la troisième, d'accroître l'intégration [104] des marchés financiers canadiens aux marchés américains et la dépendance de la politique monétaire canadienne vis-à-vis de la politique monétaire américaine ; et enfin, d'augmenter le désarroi des capitaux, d'accroître le degré d'endettement, d'éroder les positions financières des compagnies et de favoriser les mouvements spéculatifs et les mouvements d'absorption de compagnies plutôt que l'investissement productif.



Toutefois, ce n'est pas sur cette question que je voudrais revenir ici, car elle a déjà fait l'objet de trop nombreux débats. Voyons plutôt les difficultés éprouvées par la Banque du Canada à poursuivre une politique monétaire autonome et prioritairement orientée vers le resserrement de la demande dans un contexte d'interdépendance des marchés financiers. La contrainte extérieure s'est toujours posée dans l'élaboration de la politique monétaire canadienne, car les effets pervers de la politique monétaire en termes de variations du dollar et de mouvements de capitaux peuvent être importants. Ce qui est nouveau par contre, c'est d'une part l'interdépendance beaucoup plus grande qu'autrefois entre les marchés financiers et, d'autre part, l'importance des capitaux qui y circulent. Les données du problème sont changées. La contrainte extérieure n'est plus un élément que l'on peu se contenter d'introduire dans le modèle lorsqu'on passe d'une économie fermée à une économie ouverte pour montrer les effets pervers de la politique [105] monétaire. *On est en économie ouverte.* Le « secteur extérieur » a dorénavant suffisamment de poids pour influencer la politique monétaire et en modifier l'orientation. La question revient alors à savoir comment avoir une

politique monétaire qui puisse à la fois viser la stabilité des changes et la stabilité des prix !

Les déboires du dollar canadien depuis 1975 nous montrent à quel point une telle question est loin d'avoir une réponse facile, la Banque du Canada ayant cherché à concilier, mais sans grand succès faudrait-il ajouter, les deux objectifs. Les faits sont donc là. Comme nous le disions plus haut, sur le plan de la lutte contre l'inflation, la politique monétaire n'a pas apporté les résultats attendus. Et c'est un échec d'autant plus grave que la Banque disposait en la matière de pouvoirs considérables ; la politique monétaire était un élément clé de la réussite du programme. Face aux problèmes monétaires posés en économie ouverte, la Banque du Canada n'a guère offert une meilleure performance.

Quels enseignements tirer de ceci ? Trois, à mon avis. Tout d'abord, et c'est on ne peut plus manifeste, la Banque du Canada n'a guère fait que *réagir défensivement* aux événements. Tout au plus est-elle parvenue, par la manipulation du taux d'escompte en rapport avec les variations des taux d'intérêt aux États-Unis et avec celles du dollar sur les changes, à limiter quelque peu les dégâts.

Autre enseignement, la Banque du Canada ne jouit plus que d'une autonomie limitée dans la conduite de sa politique monétaire. Sans aller jusqu'à dire que les décisions se prennent aujourd'hui à Washington ou encore que la Banque a sacrifié l'économie au profit des banques, il n'en demeure pas moins que la marge de manœuvre est restreinte. Dès lors que l'écart entre les taux d'intérêt se creuse dans un sens ou dans l'autre ou que les pressions s'exercent sur les marchés financiers internationaux, c'est à la hâte que la Banque se doit d'intervenir rapidement, et à un coût élevé sur les changes, au détriment de l'économie ou de ses propres objectifs en matière de gestion monétaire intérieure.

Enfin, et c'est un autre élément à considérer aujourd'hui, la dépendance de l'économie canadienne vis-à-vis du capital américain et la présence marquée des banques et des entreprises canadiennes dans l'arène mondiale ⁵⁰ imposent des contraintes dans la nature des décisions à prendre en matière monétaire. On ne peut oublier que des pans entiers de l'économie canadienne dépendent du comportement du taux de

⁵⁰ Voir à ce sujet le dossier « La filière canadienne », *Interventions économiques*, n° 10, printemps 1983.

change et des taux d'intérêt. Ceci n'est pas sans entraîner certaines contradictions dans la conduite de la gestion monétaire, comme ce fut le cas lors des trois crises du dollar de 1975, 1979-80 et 1981 ⁵¹.

La politique budgétaire

Le deuxième volet du programme anti-inflation concernait la gestion des fonds publics. Celle-ci devait être serrée, tandis que la politique budgétaire s'orientait vers une plus grande neutralité par rapport à la conjoncture. L'objectif était alors de stabiliser la part des dépenses publiques dans le PNB.

⁵¹ Donald J. Daly, dans son étude *Canada in an Uncertain World Economic Development*, l'Institut de recherches politiques, Montréal, 1983, relève des statistiques fort intéressantes. En 1974, les réserves officielles du Canada s'élevaient à 5,8 milliards de dollars (E.U.) alors que les avoirs en monnaies étrangères des résidents canadiens représentaient 2,3 milliards de dollars canadiens. En 1980, les réserves s'élevaient à 4 milliards et le passif à 15,9 milliards !

[106]

Tableau III
Solde budgétaire, dépenses publiques
et encours de la dette du gouvernement fédéral — 1970-1982
 (selon les comptes nationaux)

	Solde budgétaire		Solde budgétaire corrigé de la conjoncture		Dépenses publiques	Dette non échue
	millions de dollars	En % du PNB	millions de dollars	En % du PNB	En % du PNB	en% du PNB
1970	266	.3	541	.6	17.8	27.8
1971	-145	-.2	3	0	18.4	29.0
1972	-566	-.5	-655	-.6	19.1	28.9
1973	387	-.3	-598	-.5	18.2	27.6
1974	1109	.8	-3	0	19.6	23.6
1975	-3805	-2.3	-3213	-1.9	21.5	22.4
1976	-3391	-1.8	-3334	-1.8	20.2	22.8
1977	-7303	-3.5	-6084	-2.9	21.0	22.3
1978	-10654	-4.6	-9060	-3.9	21.3	24.7
1979	-9213	-3.5	-7942	-3.0	20.1	28.9
1980	-10697	-3.7	-7101	-2.3	21.0	27.5
1981	-7504	-2.3	-3191	-.9	21.8	28.7
1982						

Source : Ministère des Finances, *Revue économique*, avril 1982-83.

[107]

D'une certaine manière, on peut dire que, comme dans le cas de la politique monétaire, le gouvernement fédéral s'en est tenu à son programme, mais que ce ne fut pas sans difficultés ni sans entorses à certains principes. Par contre, contrairement à ce qui s'est passé pour la politique monétaire, l'ampleur de la crise et le risque de tensions sociales jouèrent les trouble-fête.

Le tableau III retrace l'évolution du solde budgétaire et des dépenses publiques du gouvernement fédéral. On peut le constater, la croissance des dépenses et du déficit dénote une certaine modération dans la poursuite d'une politique budgétaire restrictive. En dépit des pressions très fortes exercées par les milieux financiers, le gouvernement a laissé les dépenses publiques jouer un rôle de tampon dans la crise. Ceci explique les variations du déficit budgétaire au gré de la conjoncture. Un certain nombre de mesures de soutien à l'industrie et à l'emploi furent même introduites ⁵² et le fardeau fiscal allégé ⁵³ à plusieurs reprises dans le but de stimuler l'investissement privé et de soutenir modérément l'économie. Mais, il ne s'agit là que de mesures discrétionnaires limitées, temporaires et ponctuelles.

Outre la modération, il apparaît aussi, *pour le moment* du moins, que l'on ait choisi la voie de l'attentisme quant à la révision en profondeur des programmes sociaux et économiques mis en place dans les années soixante. Il y a eu certains ballons d'essai mais on n'a pas cherché à aggraver un climat social et économique déjà très lourd. Ce n'est que lors de l'intermède conservateur de 1979 et pendant la période où

⁵² La part des subventions dans les dépenses totales suivit de très près la conjoncture, comme le montre le tableau ci-dessous :

Année	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982
Part des subventions dans les dépenses totales	4,3	7,8	9,8	7,1	6,2	5,8	7,3	10,2	9,9	

⁵³ La majoration de la déduction personnelle en mars 1977 et novembre 1978, le dégrèvement fiscal sur les stocks en mars 1977 et la réduction de 3 points du taux de la taxe de vente fédérale en novembre 1978.

McEachan fut ministre des Finances que l'on a pu voir une volonté politique plus ferme de la part du Cabinet d'aller de l'avant dans la gestion de la décroissance des dépenses publiques et du déficit budgétaire. On connaît toutefois la suite des événements...

N'en concluons pas qu'en choisissant la voie de la modération et de l'attentisme, le gouvernement ait pour autant dévié des objectifs fixés dans le programme de lutte à l'inflation, ou encore qu'il n'ait pas entrepris une certaine révision du rôle que l'État a joué dans les années soixante. Faits et chiffres sont au contraire là pour témoigner d'une gestion beaucoup plus serrée des fonds publics ⁵⁴ et de l'amorce d'une redéfinition du rôle social de l'État dans une direction qui semble s'orienter vers celle préconisée par l'OCDE, c'est-à-dire dans le sens d'une plus grande *efficacité dans la production de services collectifs, d'un désengagement partiel de l'État de leur financement, et d'une meilleure adéquation des politiques sociales aux politiques économiques* ⁵⁵. Les dépenses en biens et services du gouvernement et les investissements publics ramenés au produit national se situent aujourd'hui en deçà du niveau de 21,5 ⁵⁶. Quant à l'ensemble des dépenses, leur part est passée de 21,5% du PNB en 1975 à 19,8% en 1979 pour remonter ensuite à 20,5% en 1980 et 21,3% en 1981, à cause du fardeau de la dette publique et des paiements liés aux hausses du prix du pétrole en 1979. Faut-il aussi rappeler les modifications à la loi de l'assurance-chômage (10 décembre 1976 et 19 septembre 1978), les compressions de personnel dans la fonction [108] publique, le programme de 6% et 5% d'augmentation des salaires (voir plus loin), les réaménagements fiscaux et

⁵⁴ De nombreux documents importants sur la gestion des fonds publics ont d'ailleurs été déposés pendant cette période. Mentionnons entre autres, le *rapport Lambert, Le nouveau système de gestion des dépenses publiques*, (ministère des Finances, 1979) ; *Le processus budgétaire*, (ministère des Finances, avril 1982), *Guide sur la fonction de l'évaluation de programmes dans les ministères et organismes fédéraux*, Bureau du contrôleur général, Ottawa, mars 1981.

⁵⁵ Cf. OCDE, *La crise de l'État protecteur*, Paris. 1981.

⁵⁶ Dépenses du gouvernement Fédéral en % du PNB

	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Biens et services	4.93	5.02	5.64	5.06	5.33	5.20	4.87	4.73	4.96
Investissements publics	.58	.66	.68	.61	.56	.52	.35	.35	.32

Source: Revue économique, avril 1982, p. 181.

la réduction des paiements aux programmes à frais partagés avec les provinces.

L'élément peut-être le plus important qui se dégage de tout cela, c'est moins ce qui *a déjà été fait que ce qui reste à faire*. De nombreuses études sur les diverses réglementations et modes d'intervention de l'État sont en cours ou déjà réalisées. Elles attendent une analyse politique et des recommandations d'application, ce que devrait faire la Commission MacDonald mise en place à la fin 1982, un peu comme l'avait fait la Commission Rowell-Sirois en 1940. Actuellement, le moment ne paraît guère être opportun pour une révision en profondeur du rôle que devra jouer l'État sur le plan économique et social dans l'après-crise. De toute façon, cela va de pair avec ce que le programme anti-inflation a appelé les politiques structurelles qui, elles non plus, ne sont pas encore clairement définies. Une chose est sûre quand même, la gestion de la décroissance des dépenses publiques est amorcée.

Les politiques structurelles

Les politiques structurelles constituent, rappelons-le, le troisième volet du programme anti-inflation, un volet micro-économique axé sur les rigidités de l'économie.

Dans le contexte où fut déposé le programme de lutte contre l'inflation, les prix de l'énergie et les conventions collectives constituaient l'enjeu principal des politiques structurelles. « La nécessité d'une concurrence et d'une souplesse plus grandes dans l'économie » paraissait être plutôt une question de principe. Le peu d'impact de la politique monétaire et du contrôle des prix et salaire sur l'inflation firent que l'on se tourna davantage sur les autres sources de déséquilibres qui pourraient en être à l'origine.

Ainsi la Commission de lutte contre l'inflation pouvait-elle écrire en 1979 que « ce qu'il nous faut réellement, c'est une restructuration graduelle et totale des politiques macro et micro-économiques visant à assurer un fonctionnement plus efficace de l'économie avec : i) des interventions discrétionnaires des pouvoirs publics réduites au strict minimum ; ii) une aptitude à s'adapter aux perturbations exogènes et aux changements structurels et iii) une élasticité suffisante des prix et des

salaires pour qu'une réduction de la demande globale puisse, le cas échéant, freiner la hausse des prix et des salaires au lieu de provoquer une augmentation de chômage et de la sous-utilisation de la capacité de production ⁵⁷ ».

À ce moment-là, hors les sempiternelles questions des vertus du marché et de la rigidité des salaires à la baisse, le débat commençait à porter sur la transmission internationale de la conjoncture et de l'inflation et sur les moyens d'y parer, moins par la politique économique, qui manifestement montrait des signes d'impuissance, que par une élasticité plus grande des prix sur les marchés et une ouverture plus grande des marchés à la concurrence. Outre cette question de la transmission des conjonctures, une [109] autre question commençait à prendre de l'importance, celle de l'adaptation de l'économie aux contraintes nouvelles de la concurrence internationale et de la nouvelle division internationale du travail. Ce sera la question lancinante du tournant des années quatre-vingt.

Ce glissement dans les débats est toutefois significatif d'une chose. De l'État, on attend qu'il soit un « *gestionnaire du changement* » (selon l'expression officielle) plutôt qu'un levier de développement. Ce rôle n'est pas sans rapport avec la régulation de l'économie et avec l'ouverture plus grande de l'économie aux marchés extérieurs, la lutte contre l'inflation et la nécessité d'être compétitif devenant l'argument justificatif pour s'attaquer aux quelques acquis sociaux des années soixante. Ceci entraîne toutefois un certain paradoxe, si l'on considère que l'intégration plus grande au marché mondial ne peut se faire sans que l'État ne soit amené à *intervenir plus directement dans l'économie, d'une façon qui rappelle le mode d'intervention des gouvernements provinciaux*. D'une manière ou d'une autre, le gouvernement fédéral se devra d'amortir sur un plan national, par des politiques macroéconomiques réajustées, les ondes de choc que ne manqueront pas de provoquer la nouvelle division internationale du travail, la concurrence internationale et les mouvements de capitaux. On ne peut quand même pas forcer la mobilité de la main-d'oeuvre, fermer les usines et ajuster les salaires à la baisse sans risquer de provoquer de graves tensions sociales. C'est le problème de la question régionale qui se transpose à l'échelle

⁵⁷ Commission de lutte contre l'inflation, *L'Inflation et la politique économique*, Ottawa, 1979, p. 67.

nationale. Mais également, en optant pour une stratégie de développement axée sur des filières de production, à partir des ressources, comme nous le verrons plus loin, le gouvernement fédéral se devra d'intervenir lui-même, entre autres par le biais de sociétés d'État ou de sociétés en coparticipation (« joint-ventures »), et non plus se contenter de saupoudrage de subventions et de mesures incitatives afin de créer ces filières ! L'expérience des mégaprojets ou les « difficultés » de Dome Petroleum ou de Massey Ferguson montrent que le capital canadien a besoin d'être soutenu et impulsé. Serions-nous à l'aube d'une Révolution tranquille nouveau style à Ottawa ?

La politique des revenus

Le contrôle des prix et des salaires constituait, on s'en souviendra, la clé de voûte du programme de lutte à l'inflation. Mal accueilli à l'époque par les milieux d'affaires et les économistes, pour des raisons assez évidentes, le programme n'en fut pas moins couronné de succès... en ce qui concerne les salaires tout au moins ! Aujourd'hui par contre, un certain consensus semble exister quant à la nécessité d'une politique permanente des revenus, à la fois pour compléter les politiques monétaires et budgétaires et permettre un meilleur contrôle des coûts de production en période de haute conjoncture ⁵⁸. C'est la réponse en quelque sorte au système des prix administrés et au rapport salarial contractuel !

Une commission de surveillance [110] des prix des produits alimentaires avait déjà été instituée le 27 avril 1973 par le ministre de la Consommation et des Corporations, Herb Gray. La Commission de lutte à l'inflation instituée en 1976 pour veiller à l'application de la loi sur les prix et revenus allait voir ses pouvoirs de contrôle et de surveillance passablement élargis. La loi clarifiée et quelque peu modifiée d'ailleurs par un certain nombre de règlements pris en Conseil et de directives, imposait en effet des normes relativement précises quant aux augmentations de prix et de revenus admissibles. En particulier, partant de l'hypothèse d'une augmentation de la productivité de 2% par an et des prix de 8,6 et 4% durant les trois années du programme, on fixait à 10,8 et

⁵⁸ C'est l'avis entre autres de la Banque des règlements internationaux et même du très libéral Conseil économique du Canada !

6% pour les 3 années les indicateurs devant régir les augmentations salariales ⁵⁹.

On ne peut vraiment dire si les mesures ont influé sur les prix puisque, sauf à de très rares exceptions, la Commission n'est pas intervenue pour imposer des modifications de prix ou des limitations dans les dividendes versés. Le contexte économique assez déprimé des années 76-77 ne s'y prêtait guère et par la suite, lorsque les tensions inflationnistes allaient de nouveau apparaître, la Commission n'existait alors plus ⁶⁰ ! On doit quand même constater que, sauf pour l'année 1976, le taux d'inflation ne baissa pas sensiblement, se maintenant à des niveaux plus élevés qu'aux États-Unis, en dépit des diverses politiques d'austérité et de la longueur de la reprise en 1976-1977.

Tableau IV

Hausse des prix à la consommation — États-Unis/Canada
(1973-1981)

	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
États-Unis	6,2	11,0	9,1	5,8	6,5	7,7	11,3	13,5	10,3
Canada	7,6	10,8	10,8	7,5	8,0	9,0	9,1	10,2	12,5

Source : OCDE, Perspectives économiques et ministère des Finances, *Revue économique*, Ottawa, avril 1981 et avril 1982.

⁵⁹ Commission de lutte contre l'inflation. *Historique de la Commission de lutte contre l'inflation*, Ottawa, 1979.

⁶⁰ L'annonce de la suppression des contrôles des prix et des salaires fut faite le 14 avril 1978 et la Commission de lutte à l'inflation, dissoute le 23 février 1979.

Par contre, en ce qui a trait aux salaires, on peut constater que le programme a produit ses effets puisque, comme l'indique le tableau ci-dessous, les hausses salariales sont passées de 19,2% en 1975 à 7,1% en 1978 pour les principales conventions.

Par la suite, les salaires ont augmenté quelque peu, mais seulement en termes nominaux. Le niveau de chômage élevé a créé un *rapport de force* favorable aux entreprises, ce qui permet d'expliquer la baisse des salaires réels à partir de 1978 et l'adoption d'un programme de restriction « volontaire », les 6% et 5%, en juin 1982, sauf pour la Fonction publique et le secteur [111] public. C'est d'ailleurs sur ce secteur que porte aujourd'hui l'offensive. Les enjeux y sont grands, que ce soit sur le plan syndical, sur le plan salarial ou sur le plan des conditions de travail. Comme n'a pas manqué de le rappeler récemment, le président du FMI, Jacques de la Rosière, il s'agit d'imposer au secteur public comme au secteur privé la *flexibilité des salaires et la mobilité de l'emploi*. Un extrait de son discours mérite d'être reproduit.

Tableau V
Variations annuelles de salaires et revenus de travail
(1973-1981)

	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Gages moyens prévus dans les principales	10,9	14,7	19,2	10,9	7,9	7,1	8,7	11,1	13,4
Revenu du travail (industrie manufacturière)	14,6	17,4	10,3	14,9	8,8	10,3	13,4	8,8	
Salaires hebdomadaires réels (IPC)	0,1	0,1	3,4	4,7	1,6	-2,7	-0,5	-0,1	-1
Revenu du travail réel (IPC)	3,1	3,9	4,0	5,9	0,9	-1,8	-1,7	-1,7	-0,2

Source : *Revue économique*, avril 1982, p. 14-70.

Que peuvent faire les pouvoirs publics pour favoriser un meilleur comportement des salaires ? Tout d'abord, ils peuvent contribuer à orienter les conventions collectives dans le sens voulu en adoptant une position ferme en ce qui concerne les salaires dans le secteur public. Lorsque cela est possible, il faudrait supprimer les obstacles au fonctionnement efficace des marchés de l'emploi qui sont dus aux pouvoirs publics [...] D'une manière plus générale, certains pays industrialisés semblent avoir la possibilité d'appliquer une politique des revenus [...] Elles (de telles mesures C.D.) ne

sauraient en aucun cas servir de substitut à une politique adéquate de gestion de la demande ⁶¹. »



[112]

1980-83 :
« *Welcome in the 1980's* »

Le développement économique du Canada dans les années 80

Ressources naturelles et exportations, voilà les deux mots magiques de la nouvelle politique de développement économique que le gouvernement fédéral entend mettre en place pour l'avenir. Le point tournant semble être février 1980, le moment de l'élection générale qui reporta le gouvernement libéral au pouvoir. Toutefois, dès la mi-1978, la nouvelle orientation de la politique industrielle commence à prendre forme avec la création, le 24 novembre 1978, d'un Conseil de développement économique dont la fonction est de coordonner l'action gouvernementale en matière économique et de fixer de nouvelles priorités.

Paradoxalement, c'est la crise énergétique et la crise référendaire qui donneront au gouvernement libéral les justifications nécessaires pour

⁶¹ Jacques de la Rosière, « Vers une reprise économique durable : la route à suivre », discours prononcé à Toronto, le 10 mars 1982, *Revue de la Banque du Canada*, mars 1982, p. 10.

amorcer le virage. Le ton est alors nettement au nationalisme économique, comme le montrent très bien le discours inaugural de la 1^{ère} session de la 32^e législature, la plupart des discours tenus lors de la campagne électorale ⁶² et surtout, l'esprit dans lequel sera déposé le 28 octobre, en même temps que le budget, le Programme énergétique national.

Modifié, mis à jour, comme dit le gouvernement, en 1982, suite aux négociations houleuses avec l'Alberta, le Programme demeure aujourd'hui encore l'une des pierres d'assise de la stratégie de développement du gouvernement. C'était peut-être le secteur qui appelait l'intervention la plus immédiate et la plus vigoureuse, étant donné la faiblesse de la participation canadienne dans le domaine pétrolier, les problèmes posés par le système du double prix et le coût des paiements liés au Programme d'indemnisation des importations de pétrole.

En quelques mots, le Programme vise trois objectifs : la sécurité énergétique, la canadianisation du secteur pétrolier et du gaz naturel, et la recherche d'un meilleur équilibre financier entre les provinces, les entreprises, les consommateurs et le fédéral. Les mesures adoptées sont trop nombreuses pour qu'on les mentionne toutes ⁶³. Soulignons toutefois la modification des systèmes de prix et de taxation, l'encouragement aux énergies nouvelles et à l'utilisation du gaz naturel, l'objectif de faire monter la participation canadienne à 50% d'ici 1990 dans la production de pétrole et de gaz, l'accroissement de la participation du fédéral à l'exploitation et à la recherche de nouveaux gisements, le rôle moteur qu'on entend faire jouer à PETRO-CANADA, etc. La mise en place du PEN dans une conjoncture difficile de taux d'intérêt élevés et d'effondrement des prix mondiaux à partir de 1982 ne se fera pas sans problèmes. Les mégaprojets seront particulièrement touchés, comme on le sait, et le système de prix plafond de plus en plus remis en cause.

⁶² Voir en particulier les actes du colloque tenu aux HEC le 3 juin 1980 sur le thème « Nationalisme économique et stratégie industrielle ».

Le Comité du Cabinet au développement économique fut aussi consulté. Le comité ad hoc était constitué d'A.M. Eachen, Bud Oison, M. Gray, J. Roberts, P. De Bané, Ed. Lumley et L. Axworthy.

⁶³ On consultera : Énergie, Mines et Ressources Canada, *Le Programme énergétique national*, Ottawa, 1980 ; Énergie, Mines et Ressources Canada, *Programme énergétique national, mise à jour 1982* ; OCDE, *Études économiques*, Canada, Paris, 1981 et 1982, et l'excellente étude de L. Pratt, « Energy : The Roots of National Policy », *Studies in Political Economy*, n° 7, hiver 1982.

Néanmoins, on peut dire que sur un plan tout au moins, l'objectif du PEN semble en voie d'être atteint rapidement, celui de la canadianisation du secteur.

Le PEN, très controversé, focalisa [113] tous les débats en 1980 et 1981. Les autres secteurs des ressources naturelles n'allaient pas pour autant être laissés pour compte puisque, conformément aux vœux du Cabinet réuni au Lac Louise en juin 1980, un certain nombre d'études sectorielles furent commandées, dans le but d'en arriver à la fois à une véritable stratégie de développement et à des politiques spécifiques pour chaque secteur, comme pour le PEN.

Lors de la réunion au Lac Meech en juin 1981, un Comité ad hoc du Cabinet fut constitué dans le but de fixer les politiques et les priorités gouvernementales en matière de développement économique. Un document majeur en sortira, ce sera *le développement économique du Canada pour les années 80* qui sera présenté en même temps que le budget, le 12 novembre 1981. Il fut peu publicisé par les médias, les restrictions budgétaires annoncées occupant toute l'attention. Pourtant, il constitue, selon ses propres termes, *le cadre d'orientation de l'action gouvernementale pour les années à venir* en matière de développement.

Trois axes de développement y sont clairement définis : le secteur des ressources naturelles (énergie, agriculture, foresterie et produits miniers), le secteur manufacturier lié aux ressources naturelles à la fois en amont (machines, équipement, matériaux) et en aval (transformation plus poussée) et le secteur de la haute technologie rattaché aux deux secteurs précédents, ou celui où le Canada dispose d'un avantage comparatif sur le plan international (nucléaire, aérospatiale, communication, commerce, matériel de transport). L'objectif est de faire du secteur des ressources naturelles l'ossature de la structure industrielle du pays, de consolider et d'étendre les filières de production à partir des ressources et de rechercher la spécialisation plutôt que la diversification. Comme le résume très bien le document : « Le développement de l'économie canadienne dans les années 80 sera dominé par deux réalités : le développement plus poussé des industries d'exploitation des ressources

naturelles et la rentabilisation de l'appareil industriel en fonction d'une concurrence internationale plus spécialisée ⁶⁴. »

Trois axes de développement, mais aussi 5 domaines d'intervention prioritaire pour l'action gouvernementale, avec chacun un certain nombre d'objectifs à atteindre : i) le développement industriel où l'accent sera mis sur les retombées économiques des grands projets ⁶⁵, sur l'innovation pour accroître la productivité et le degré de compétitivité de l'industrie et sur l'adaptation progressive de l'industrie aux nouvelles conditions de production ; ii) le développement des ressources avec ses 5 secteurs, à savoir le secteur énergétique, l'agro-alimentaire, la pêche, l'industrie forestière et l'industrie minière. Notons en passant que chacun des secteurs a fait l'objet d'études et d'un énoncé de politique spécifiques même si l'attention des médias a surtout été portée sur le Programme énergétique national⁶⁶ ; iii) le développement des transports, un secteur primordial si l'on prend en considération la faiblesse relative du système de transport canadien en rapport avec l'utilisation que l'on compte en faire pour le transport en vrac des ressources naturelles. Un [114] élément central à revoir : l'accord du Pas-du-Nid-du-Corbeau ; iv) le développement des exportations où il est prévu de renforcer la représentation commerciale du Canada à l'étranger et les programmes d'expansion des marchés d'exportation et d'améliorer le mode de financement et d'encadrement des exportations, en particulier, en revitalisant la Société pour l'expansion des exportations et, enfin, le développement des ressources humaines dans la perspective de mieux mettre en rapport les compétences et capacités de la main-d'oeuvre avec les besoins en mutation de l'économie nationale ⁶⁷.

⁶⁴ *Le développement...*, *op. cit.*, p. 9.

⁶⁵ Dans son rapport, le groupe consultatif sur les grands projets évaluait à 440 milliards de dollars le montant qui serait investi en immobilisations dans des projets dont le coût est supérieur à 100 millions de dollars, soit 20% du capital total investi, d'ici la fin du siècle. 83,5% des projets prévus se retrouvent dans le secteur énergétique, 9,4% dans les domaines rattachés aux ressources naturelles et 7,1% dans le domaine du transport. Le Québec devrait en recevoir 17,8%, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest 27,1%, la Colombie britannique 15,4%, l'Alberta 15,9%, l'Ontario 8,8%, etc.

⁶⁶ Mentionnons *Une stratégie agroalimentaire pour le Canada*, 1980 ; *Une stratégie forestière pour le Canada*, 30 septembre 1981 ; *La politique minière*, document de travail, décembre 1981.

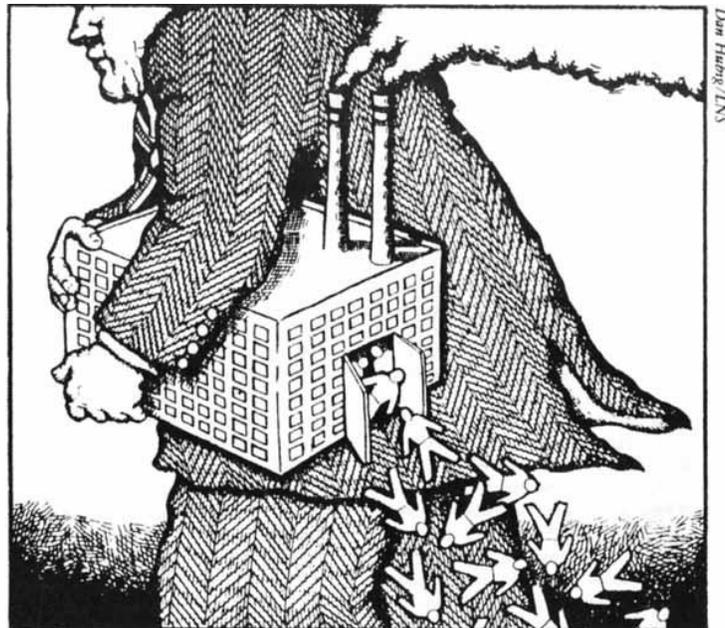
⁶⁷ Voir à ce sujet. *Emploi et Immigration, Le marché du travail dans les années 80*, juillet 1981. (Rapport Axworthy).

Comment le gouvernement fédéral entend-t-il mener à terme ses objectifs ? Sur ce point, le document demeure quelque peu évasif se contentant de mentionner ce qui existe déjà (grands projets, PEN, SEE, etc.) et de formuler les grandes orientations. Un élément toutefois se dégage : le gouvernement entend, comme il le dit lui-même, *gérer le changement, de manière raisonnée et graduelle* (une fois de plus !) certes, mais gérer le changement néanmoins, c'est-à-dire veiller à assurer l'adaptation de l'économie, de la main-d'oeuvre, des entreprises, de la législation, des réglementations, de l'éducation, etc., aux changements qui s'imposent, ou plutôt devrions-nous dire aux changements qu'imposent les contraintes nouvelles de l'économie mondiale...

Notons malgré tout, que si le cadre d'orientation de la politique de développement paraît bien défini, les hésitations, les déclarations parfois contradictoires des ministres, le nombre d'études en cours, le caractère vague des modalités d'intervention en dehors des programmes déjà établis ou des mégaprojets, les difficultés majeures rencontrées par les industries qui seraient amenées à jouer un rôle d'entraînement, les contradictions au sein du capital canadien, tout cela démontre qu'il y a encore beaucoup d'interrogations et de questionnement sur la manière dont le gouvernement entend influencer sur le développement. Pour le moment, on semble se contenter des mesures traditionnelles et des professions de foi en faveur du dynamisme de l'entreprise privée. Sans doute, le gouvernement compte-t-il sur la Commission MacDonald pour le tirer de cet embarras, attendant d'elle qu'elle précise les nouvelles fonctions économiques et sociales que devra jouer l'État, une fois la relance de l'accumulation mieux assurée. Cela expliquerait pourquoi également il se soit contenté jusqu'à présent de mettre l'accent sur la mise en place de nouvelles structures organisationnelles et décisionnelles ainsi que sur le renforcement du cadre administratif, financier et de soutien.

La réorganisation administrative

L'annonce faite le 12 janvier 1982, d'une réorganisation administrative des ministères à vocation économique et du processus décisionnel du Cabinet marque une autre étape dans la mise en place de la nouvelle stratégie de développement ; l'objectif est de « rendre plus efficaces les initiatives visant à mettre en œuvre les priorités du gouvernement dans [115] les secteurs du développement régional et industriel et de la promotion du commerce et des exportations ⁶⁸ », en renforçant la concentration de l'appareil gouvernemental sur le développement économique régional, et en donnant davantage d'emphase aux facteurs économiques dans l'élaboration de la politique extérieure. À cette fin, quatre modifications majeures ont été apportées dans l'appareil administratif :



⁶⁸ Cabinet du Premier Ministre, Ottawa, Communiqué, 12 janvier 1982.

- i) un département d'État au Développement économique et régional (DEDER) a été mis sur pied afin de seconder le cabinet et de mieux coordonner les politiques régionales et les politiques industrielles ;
- ii) le comité du cabinet chargé au développement économique est remplacé par un comité chargé du développement économique et régional (CCDER). Il sera responsable de l'enveloppe des dépenses relatives au développement économique et à l'énergie ainsi que de la gestion du Fonds régional créé à partir des sommes libérées lorsque prendront fin les ententes cadres de développement signées avec les provinces ;
- iii) un nouveau ministère, le ministère de l'Expansion industrielle et régionale (MEIR), est créé en fusionnant certains services du MEER et du MIC. On notera également au niveau de ce nouveau ministère, [116] que les structures du Bureau des retombées industrielles seront renforcées afin de mieux tirer avantage des grands projets et que l'accent sera dorénavant mis sur l'adaptation aux nouvelles réalités de la concurrence avec la création d'un Bureau d'aide à l'adaptation des industries ;
- iv) enfin, autre changement et non des moindres à mon avis, le ministère des Affaires extérieures se verra confier la responsabilité de tout ce qui a trait au commerce extérieur, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures sera secondé par deux ministres, le ministre du Commerce international et le ministre des Relations internationales ⁶⁹.

Comme le précisera le ministre d'État au Développement économique et régional, Donald Johnston, dans une entrevue au *Devoir* ⁷⁰, ce que vise Ottawa par sa réorganisation administrative du Développement économique et régional, c'est à la fois une plus grande coordination entre les ministères à vocation économique et la recherche d'une formule de concertation dirigée pour éviter les contradictions déjà évidentes entre les stratégies de développement mises de l'avant par les

⁶⁹ Michel Vastel, « Ottawa prépare des stratégies de développement pour chaque province », *Le Devoir*, 13 janvier 1983.

⁷⁰ Notons que déjà des réorganisations internes avaient été opérées.

provinces et la stratégie de développement d'Ottawa. Robert Andras avait déjà présenté 22 stratégies sectorielles ; Bud Olson par son document de novembre 1981 ⁷¹ concentrait la stratégie de développement sur cinq secteurs, soit l'énergie, l'agro-alimentaire, les pêches, l'industrie forestière et les mines ; Donald Johnston parle aujourd'hui de stratégies régionales et de « philosophies de base pour les provinces ⁷² ». C'est dire que tout est loin d'être clair ! Mais, deux choses se confirment : i) le gouvernement fédéral paraît décidé à aller de l'avant dans une spécialisation régionale reposant sur les avantages comparatifs et ii) le développement régional devrait se faire non plus sur une base provinciale et en rapport avec une politique industrielle d'ensemble mais, sur une base régionale et à partir de filières de production déterminées.

Parmi les autres mesures qui ont été prises en 1982-1983 pour mettre en forme le nouveau modèle de développement, notons brièvement entre autres le renforcement du secteur des exportations (refonte de l'ACDI, redéfinition de la Société pour l'expansion des exportations et de ses programmes, politique plus dynamique des ambassades à l'étranger, etc.), la suite qui fut donnée au rapport Gilson ⁷³ concernant l'accord du Pas-du-Nid-du-Corbeau, le dépôt d'une politique scientifique ⁷⁴ et l'accroissement des dépenses publiques dans les domaines relatifs aux nouvelles priorités (budget novembre 1982 et avril 1983). Pour le moment, on en est là, à *jeter les bases* et à tirer les *lignes directrices* de ce que pourrait être le modèle de développement du Canada dans *l'après-crise*. Les inconnues sur ce que sera celui-ci sont pour le moment trop nombreuses et les difficultés rencontrées jusqu'à présent, trop grandes pour qu'on aille vraiment plus loin tant et aussi longtemps que la reprise ne sera pas vraiment amorcée et que l'on ne reconnaîtra pas mieux toutes les contraintes et les implications du modèle de développement retenu. Et comme d'habitude à Ottawa, l'attente demeure encore la meilleure solution dans les circonstances...

⁷¹ Expansion économique régionale. Les *principales perspectives de développement économique des régions du Canada*, Ottawa, décembre 1979. Expansion économique régionale, *Les perspectives de développement économique du Québec*, Ottawa, décembre 1979.

⁷² Une série de « perspectives économiques provinciales à moyen terme », et une « perspective nationale » devraient faire l'objet d'une publication sous peu.

⁷³ C. Gilson, *Le transport des grains dans l'Ouest*, Ottawa, Transports Canada, 1982.

⁷⁴ Ministère d'État, *Sciences et Technologie, L'investissement du gouvernement du Canada dans les sciences*, Ottawa, 1982.

[117]

Le budget d'avril 83

C'est dans cette perspective que l'on peut situer la quatrième étape de la politique économique. Elle coïncide avec le dépôt du budget fédéral, le 19 avril dernier. Ce budget ne rompt pas avec la philosophie restrictive des budgets antérieurs. Ce n'est pas un budget expansionniste au sens où l'on pouvait entendre ce terme dans les années soixante. Son originalité, c'est de mettre l'emphasis sur la reprise économique par une relance de l'investissement privé que l'on voudrait stimuler par des mesures incitatives et des contrats accordés à des fins d'investissements publics. C'est donc un budget centré sur la relance par l'offre et non par la demande. La gestion des dépenses demeure serrée et par surcroît, le financement des mesures sera assuré par une augmentation de la taxe de vente et une augmentation des recettes fiscales sur les revenus des particuliers.

Au coeur du budget, le programme spécial de relance évalué à 4,8 milliards de dollars d'ici à 1987 avec ses 4 composantes : i) réalisation immédiate et accélérée d'un certain nombre d'investissements publics prévus dans les domaines du transport, des ressources naturelles, du tourisme et de l'immobilier, de la haute technologie, de la recherche, de la formation et de la construction navale (2,4 milliards) ; ii) adoption de dégrèvements fiscaux en matière d'investissement et de capital-actions (manque à gagner de 1,8 milliards) ; iii) création d'un fonds de relance de l'investissement privé (300 millions) et iv) d'un fonds de relance des exportations (300 millions).

Le gouvernement espère ainsi accélérer la reprise qui s'amorce en appuyant fermement le secteur privé (voir le texte du collectif de la revue sur les budgets dans ce numéro).

Canada

Conclusion : vers une nouvelle conception de l'État

Gestion libérale de la crise donc au Canada, le fait est indéniable mais ce n'est pas une gestion libérale tout à fait traditionnelle. Rupture avec la gestion étatique des années soixante, le fait est tout aussi indéniable, mais la rupture n'est pas aussi brutale que le laisserait croire une vision rapide des choses. Les deux points méritent qu'on s'y arrête.

Que ce soit par crainte d'aggraver davantage les tensions économiques et sociales déjà existantes ou bien par choix politique, le fait est que le gouvernement libéral, sans pour autant dévier de ses objectifs et de ses priorités, a conduit la politique économique d'une manière relativement prudente. On ne peut pas dire qu'il ait décidé de forcer de manière brutale la régulation et la restructuration de l'économie. Un choix politique a été clairement fait et l'approche a toujours été d'appuyer par l'intervention étatique le jeu du marché. Cependant, d'aucune manière n'a-t-on pris le risque de ne compter que sur le jeu du marché ni d'opter pour une politique du pire en provoquant [118] brutalement la régulation marchande. L'État ne s'est ni désengagé de l'économie ni n'a fait en sorte que les politiques retenues soient mises en place sans discernement.

Un certain nombre de mesures temporaires ont toujours été prises, que ce soit pour soutenir l'emploi ou les industries en difficulté, ou limiter l'impact négatif que ne pouvait manquer de provoquer l'effet combiné de la régulation marchande et des politiques mises en place. En outre, que ce soit à propos des politiques macro-économiques ou des politiques industrielles, l'approche a toujours été plutôt celle du gradualisme.

On a vu que ce gradualisme a marqué la politique monétaire, le contrôle des prix et des revenus, mais surtout la politique budgétaire.

En fait, le gouvernement a maintenu sa politique délibérée de restriction budgétaire. La gestion plus serrée des dépenses publiques, les

modifications apportées aux programmes de transferts, l'application des normes de 6 et 5% au secteur public ou encore les resserrements de personnel dans la fonction publique en témoigne. Mais en même temps le gouvernement a décidé de maintenir un certain rôle stabilisateur à la politique budgétaire. Le statu quo relatif des dépenses sociales et l'introduction de quelques mesures ponctuelles de soutien de l'emploi et de l'économie permettent d'expliquer les fluctuations conjoncturelles des dépenses publiques et, en partie, le gonflement du déficit (l'autre partie étant imputable aux allègements fiscaux). Ainsi, en laissant gonfler automatiquement les dépenses, le gouvernement a-t-il pu contribuer à compenser *en partie* l'impact négatif de ses politiques d'austérité et les effets de la crise sur l'économie et l'emploi.

Dans le cas de la politique industrielle, on retrouve cette même souplesse dans l'approche. C'est de manière progressive que le Département d'État au Développement économique s'efforce d'adapter l'économie canadienne au changement et aux réalités nouvelles des années 80 pour reprendre l'expression officielle.

L'approche n'est guère très différente de celle qui a prévalu dans les années soixante. Ce qui va différer peut-être, c'est le fait que la protection de l'industrie étant de plus en plus difficile à poursuivre et l'industrie canadienne n'ayant pas d'assises suffisamment solide, l'État se verra davantage contraint que par le passé à prendre lui-même en charge le développement de certains secteurs clé comme il l'a fait dans le cas du secteur pétrolier et gazier avec son programme de canadianisation. Mais, pour le moment, la confiance dans le secteur privé demeure et le capitalisme d'État reste limité.

Nous avons parlé de rupture dans la gestion étatique depuis 1975 et en un sens, c'est vrai. La rupture est indéniable et sans doute peut-on dégager suffisamment de tendances nouvelles dans le rôle joué par l'État dans cette crise pour pouvoir dire que nous vivons une période de transition vers un mode de gestion étatique où l'interventionnisme sera beaucoup plus limité, où les politiques sociales seront davantage subordonnées aux politiques économiques et ces dernières, elles-mêmes plus nettement subordonnées aux contraintes extérieures. Toutefois, [119] et c'est ce point qu'il importe de souligner, si rupture il y a eu dans l'approche étatique, on ne peut pas dire que l'État providence ou l'État national soit mort pour autant au Canada comme pourraient le souhaiter certains tenants de l'État minimum.

Certes, une gestion de la décroissance des dépenses sociales a été amorcée, et on peut en voir les effets dans la baisse de la part des paiements de transfert dans les dépenses qui est passée, une fois le service de la dette déduit, de 62% pour l'exercice financier 1975-1976 à 57% pour l'exercice financier 1981-1982, un peu moins qu'en 1971-72 (57,4%), ou encore dans la modification de la composition des dépenses budgétaires. L'assurance-chômage a été modifiée à deux reprises, en 1976 et 1978, les programmes de transferts aux provinces et aux particuliers ont vu leurs fonds alloués être « réajustés », et d'autres mesures touchant l'administration des programmes ont été prises. Cependant, sur le fond, les principes généraux comme la justice sociale ou l'universalité des programmes n'ont pas été remis en cause par le gouvernement. Cela ne veut pas dire pour autant qu'on ne s'est pas engagé dans la voie de la révision et d'une plus grande adaptation aux considérations d'ordre économique. Il convient de rappeler que l'un des aspects du programme de lutte contre l'inflation concernait les politiques structurelles. De nombreuses études ont été réalisées, notamment par le Conseil économique du Canada, en vue de réévaluer les différentes politiques économiques et sociales de l'État et d'amorcer ce qu'il est convenu d'appeler la décroissance des dépenses publiques. Le temps n'est pas opportun pour les mettre en application, pas plus qu'il n'est opportun, de s'attaquer au déficit. Elles attendent sur la tablette que la reprise s'amorce véritablement et que la Commission MacDonald leur donne suite.

On le voit donc, il y a beaucoup d'ambiguïté dans la conduite de la politique économique canadienne, une ambiguïté commandée par la prudence et le réalisme politique. Certains y ont vu là une preuve supplémentaire de son incohérence et l'un des facteurs qui a le plus contribué à son échec. Je ne pense pas que ce soit là l'élément le plus intéressant à noter. Ce que cette ambiguïté dénote c'est tout d'abord le fait qu'un certain nombre de contraintes politiques et sociales s'imposent à l'État et que sans dévier pour autant de ses objectifs visés, le gouvernement a dû prendre en considération la conjoncture politique, économique et sociale.

Il ne fait que reconnaître que la régulation marchande a ses limites et que l'État ne peut se permettre de laisser aller les choses comme dans une expérience de laboratoire. L'économie n'est pas soumise aux lois

de la physique et la reproduction du capital ne fait pas que passer par les lois du marché.

L'effet de dépendance et d'intégration à l'économie mondiale vient aussi s'ajouter aux contraintes internes.

La concurrence est devenue beaucoup plus vive et la division internationale du travail impose désormais ses contraintes au marché canadien. Les marchés perdus ne seront pas nécessairement retrouvés [120] et les industries fermées, réouvertes ! Le redéploiement industriel et l'introduction des nouvelles conditions de production sont devenus nécessaires, mais vont-ils se faire pour autant au Canada ? Le capital canadien multinational est plus enclin à penser marché mondial que marché canadien, et à raisonner en termes de spécialisation, de diversification et de division internationale du travail qu'en termes de développement économique national.

L'après-crise est loin d'être commencé au Canada et inévitablement, c'est vers l'État que l'on se tourne. Or, convient-il de le rappeler, celui-ci n'est ni ce grand planificateur ni ce grand gestionnaire que l'on voudrait peut-être qu'il soit. Partie prenante à la reproduction du capital, avons-nous dit, il en subit les contradictions et son intervention, pour réclamée et nécessaire qu'elle soit, n'en n'est pas moins, elle-même, contradictoire. L'autonomie relative dont jouit l'économie, et que l'État se doit de préserver, fait que ce dernier ne peut se substituer au marché et à l'entreprise privée pour assurer la reproduction du capital. Même en temps de crise !

L'intervention de l'État a des limites. Elles sont plus ou moins implicites et peuvent plus ou moins être repoussées. Cela dépend du gouvernement et du poids des contraintes. Elles existent néanmoins, et au Canada, elles sont très fortes. La dépendance acceptée vis-à-vis du grand frère américain, l'importance du secteur extérieur, le caractère multinational d'une grande partie du capital canadien, la puissance financière internationale des banques canadiennes, etc., représentent tout autant de contraintes qui restreignent fortement la marge de manœuvre de l'État. L'expérience difficile de la conduite de la politique monétaire canadienne ou les critiques dont font l'objet aux États-Unis, FIRA, le PEN ou la loi sur les banques montrent que l'on ne peut accepter qu'à moitié les règles du jeu ! Le gouvernement libéral a décidé de les accepter et il s'est efforcé de fonctionner avec les contradictions. Et

aujourd'hui, il en est là, avec une politique économique à la dérive dont la seule planche de salut est une reprise qui risque fort d'être courte et faible.

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[121]

[122]

[123]

[124]



[125]

Nos 11.
CRISE: POLITIQUES ÉCONOMIQUES

DOSSIER :
**2^e partie : État, politiques économiques
et restructuration**

« POURQUOI LE Canada
FUT-IL SI TOUCHÉ
PAR LA RÉCESSION ? »

Pierre PAQUETTE

[Retour au sommaire](#)

Depuis bientôt 10 ans les économies occidentales, et avec elles l'ensemble du monde, sont entrées dans une longue crise. D'abord interprétée comme « turbulence d'une économie prospère ⁷⁵ », la situation économique est de plus en plus vue pour ce qu'elle est, « une rupture du système économique ⁷⁶ », c'est-à-dire un réaménagement complet de la manière de produire, de consommer et donc de vivre dans nos sociétés.

D'abord relativement épargné par les premières manifestations de la longue crise (récession de 1974-75), le Canada, et particulièrement le Québec, ont été frappés de plein fouet par la dernière récession.

Lorsqu'on regarde attentivement les statistiques au niveau mondial, on constate que le déclin de l'activité économique au Canada n'a pas de commune mesure avec celui des autres pays capitalistes

⁷⁵ Les expressions entre guillemets sont les titres de deux recueils de textes publiés chez Dunod ; le premier d'approche libérale ; le second plus critique.

⁷⁶ Idem.

industrialisés. Pourquoi ? C'est à cette question que ce texte veut répondre brièvement.

Une année de déclin économique sans précédent

Examinons d'abord la situation relative du Canada par rapport à ses concurrents de l'OCDE (Organisation de coopération pour le développement économique).

* *L'activité économique a décliné au Canada beaucoup plus*

[126]

Tableau I

Quelques comparaisons statistiques

	col. 1	col. 2	col. 3	
	Croissance réelle	Hausse des prix à la consommation	taux de chômage standardisés	
	(1982)	(1982)	1981	1982
États-Unis	-1.7%	6.1%	7.5%	9.5%
Japon	3.0	2.7	2.2	2.4
Allemagne	-1.1	5.3	4.4	6.1
France	1.7	11.8	7.3	8.0
Royaume-Uni	1.2	8.6	11.4	12.5
Italie	-0.3	16.6	8.3	8.9
Canada	-4.8	10.8	7.5	10.9
Moyenne OCDE	-0.2	7.1	6.8	8.4

Source : OCDE. *Perspectives économiques de l'OCDE*, juillet 1983.

[127]

que dans n'importe quel autre pays de l'OCDE. Le tableau I, colonne 1, montre les pourcentages de variations des PNB par

rapport à l'année précédente pour 1982 dans le cas des 7 grands pays de l'OCDE.

- * Pourtant *l'inflation est demeurée persistante*. Seules l'Italie et la France ont connu des taux d'inflation plus élevés (tableau I, colonne 2).
- * Finalement, le taux de chômage a atteint un niveau que seul le Royaume-Uni dépasse. Par contre, ce qui est remarquable dans le cas du Canada, *c'est la rapidité de la dégradation de l'emploi*.

Le tableau I, colonne 3, présente les taux de chômage standardisés par l'OCDE dans les 7 principaux pays de cet organisme pour 1981 et pour 1982.

Si on prend, par exemple, le Royaume-Uni, la présente récession a légèrement accentué son chômage qui est passé de 11,4% pour 1981 à 12,5% pour 1982. *Le cas du Canada est différent*. Son taux de chômage est passé de 7,5% à 10,9% pour les mêmes périodes, soit 3,4 points de différence.

L'accroissement graduel du chômage au Canada et au Québec au cours des années 70 était le résultat d'une croissance plus rapide de la population active (ceux qui ont et qui cherchent de l'emploi) que du nombre d'emplois.

Le stock d'emplois augmentait mais pas assez rapidement pour absorber ceux qui offraient leur force de travail

Depuis la récession de 1981-82,

Tableau II
Emploi par secteur d'activité (en milliers)

	CANADA		QUÉBEC	
	déc. 1982	Déc. 1981-82	déc. 1982	Déc. 1981-82
	Nombre	%	Nombre	%
Emploi agricole	425	- 1,8	68	1,5
Autres primaires	240	- 16,4	38	- 13,6
Emploi non agricole	9,824	- 3,9	2,396	- 3,5
• industrie manufacturière	1,786	- 10,7	513	- 5,2
• construction	529	- 13,3	108	- 5,3
• transport,...	873	- 1,6	221	+ 0,9
• commerce	1,835	- 3,4	421	- 4,1
• finances, assurances	562	- 5,5	128	- 4,5
• services	3,260	+ 1,5	792	- 2,8
• administration	740	+ 0,7	175	- 0,6
Ensemble	10,249	- 3,8	2,464	- 3,3

Source : *Statistique Canada*, 71-001.

[128]

on assiste à une perte nette d'emplois.

Ainsi, de décembre 1981 à décembre 1982, le Canada a perdu 409 000 emplois, dont 85 000 au Québec. Le tableau II fait état des pertes par secteur au Canada et au Québec

Au Canada, tous les secteurs sont frappés, à l'exception des services et de l'administration publique. Au Québec, seuls les transports, communications ainsi que l'emploi agricole ont connu de légères augmentations d'emplois ; les secteurs les plus touchés étant les mines et la forêt (autres activités des primaires).

À quoi est dû ce marasme économique ?

Des causes spécifiques au Canada

Évidemment, la crise conjoncturelle qui nous vivons s'inscrit dans une longue crise de l'ensemble du système capitaliste à l'échelle mondiale. Dans ce sens, l'économie canadienne ne peut échapper totalement au ralentissement mondial de l'activité économique. Cette vérité, les politiciens ne cessent de nous la rappeler, sans faire remarquer, par contre, que dans cette conjoncture, certains pays s'en sortent mieux que d'autres.

Le fait que la crise soit mondiale ne nous explique pas *pourquoi le Canada se soit trouvé en si mauvaise posture*.

Pourquoi ? C'est qu'il existe des *causes spécifiques* au Canada et au Québec. On peut en mettre quatre en évidence.

1) *L'application des politiques « monétaristes » au Canada* a été l'une des plus féroces en Occident. Le Canada a été le premier pays à appliquer les remèdes monétaristes à l'inflation. Dès 1975, la Banque du Canada s'est mise en tête de contrôler la masse monétaire M_1 (monnaie en circulation + dépôts à vue), voyant un lien entre la croissance de celle-ci et l'inflation. Pour contrôler M_1 il faut limiter le crédit en fixant des taux d'intérêts élevés. Les effets sur l'inflation n'ont pas été probants. Par contre, ceux sur l'économie ont été catastrophiques.

Ce n'est pas une coïncidence si le recul économique commence au moment (août 1981) où les taux d'intérêts au Canada atteignent leurs sommets historiques. En effet, lorsqu'on accroît les taux d'intérêt, on provoque nécessairement une baisse de la demande de crédit que ce soit des consommateurs ou des entreprises. D'un autre côté, on augmente les charges financières des entreprises, surtout les PME, affaiblissant par le fait même les marges bénéficiaires.

Ces deux phénomènes conjugués — hausse des charges financières, baisse de la consommation — provoquèrent une hausse importante des faillites : 40% d'augmentation pour 1982, dont 40% de celles-ci ont eu lieu au Québec. Ceci s'explique par l'importance des PME au Québec et leurs forts taux d'endettement.

À un autre niveau, la philosophie d'austérité qui accompagne les politiques monétaristes amena les gouvernements à ralentir leurs dépenses, à diminuer ou limiter les salaires [129] de leurs employés, à

procéder à des mises à pied et à ralentir plusieurs grands travaux. Ainsi, on peut attribuer une partie de l'importante perte d'emplois au Québec au ralentissement des travaux de la Baie James et aux réductions d'emplois dans les secteurs de l'éducation et de la santé.

S'il est vrai que les 3 pays (USA, G.B., Canada) qui ont appliqué le plus drastiquement les politiques monétaristes sont ceux qui ont connu les plus forts ralentissements de l'activité économique, ces politiques n'expliquent pas tout.

2) *L'importance des industries de ressources naturelles* en proportion de l'activité économie globale est une autre partie de l'explication.

Une analyse sectorielle de l'évaluation des profits montre que ce sont surtout les industries d'extraction ou de transformation des ressources naturelles qui ont connu les plus fortes baisses pour les 6 premiers mois de 1982, alors que la moyenne de la baisse des profits après impôt était de -47,2% par rapport à 1981, le secteur des métaux de base voyait les siens baisser de -96,8% ; le papier et forêts, de -87,0% (source : *Globe and Mail*).

Cette baisse de profit est due, outre la récession, à la baisse du prix des matières premières qui s'est située à -10% en moyenne en 1981 (source : FMI). Tous ces phénomènes ont provoqué une chute sans précédent du taux d'utilisation des capacités de production de ces secteurs. Par exemple, au troisième trimestre de 1982, ce taux n'était que de 55,7% dans les mines.

Dans ce cadre, la chute récente du prix du pétrole de 34 \$ US à 29 \$ US a eu comme conséquence l'annulation ou la suspension de l'ensemble des « mégaprojets » dans le secteur. Rappelons que ces « mégaprojets » devaient, selon les plans d'Ottawa, être le moteur du développement économique du Canada au cours des années 80. D'autre part, l'annulation de ces investissements majeurs est en grande partie responsable des problèmes récents du dollar canadien.

3) La baisse de l'activité économique est aussi imputable au *retard technologique* que connaissent plusieurs industries manufacturières canadiennes.

Ce retard est souvent lié à la propriété étrangère des entreprises de ces secteurs. L'absence de recherche et de développement technologique a toujours caractérisé les filiales des firmes transnationales mais la récession et la longue crise amènent ces firmes à consolider davantage leurs actifs dans leur pays d'origine, surtout les États-Unis. En même temps, l'abaissement graduel des barrières tarifaires entre les deux pays dans le cadre du GATT, favorise ce processus puisqu'il y a de moins en moins d'obstacles à l'exportation de biens finis vers le Canada.

Une récente étude du Canadian Institute for Economic Policy démontre qu'il y a eu une entrée nette d'investissements étrangers au Canada de 1,7 milliard de dollars entre 1971 et 1975, mais une *sortie* nette de 1,5 milliard entre 1976 et 1980, et que le rythme s'est accéléré en 1981 et 1982. On constate également que les sociétés de fabrication étrangères comptent, en 1982, [130] réduire leurs investissements de 22% ; les compagnies de propriété canadienne de 13%

Une autre raison des problèmes est la *Nouvelle politique énergétique* (NPE). Sans entrer dans les détails, la NPE visait à augmenter le prix du pétrole domestique à 75% du prix mondial et à canadianiser les entreprises pétrolières. C'est autour de cette politique, comme nous le disions précédemment que le développement économique (et politique) du Canada devait s'opérer.

La NPE est contestable à bien des égards :

- a) Les investissements dans la filière énergétique créent peu d'emplois, et cela à un moment où le chômage augmente. Le coût économique de ce choix est donc très élevé.
- b) L'augmentation du prix du pétrole canadien ne pouvait arriver à un plus mauvais moment : six ans trop tard, au début d'une récession mondiale, alimentant une inflation déjà forte, affaiblissant globalement la compétitivité de l'industrie canadienne face à la concurrence étrangère.
- c) Finalement, la NPE privilégie un type de croissance « productiviste » orientée vers l'extérieur, et cela à un moment où le protectionnisme, aux États-Unis surtout, reprend de la vigueur.

En terminant, signalons parmi les causes des difficultés de l'économie canadienne, le manque de coordination entre les différents paliers de gouvernements.

Des politiques économiques alternatives

La seule réponse concrète du gouvernement fédéral à l'effondrement de l'économie est la loi C-124 limitant les salaires des fonctionnaires, et l'ensemble du programme visant à limiter les augmentations salariales à 6% et 5%. Le gouvernement fédéral prétend que c'est ainsi qu'il réduira l'inflation pour le rapprocher du taux américain (autour de 7%). Rien n'est plus faux. La partie de l'indice des prix qui réagit aux forces du marché s'est déjà réduite substantiellement. Les prix de l'alimentation, de l'habillement et des loisirs ont tous augmenté de moins de 10% depuis un an. Les items qui maintiennent l'indice à un taux élevé sont tous des items dont le prix est déterminé par décision du gouvernement fédéral : habitation (qui augmente avec le taux d'intérêt fixé par Ottawa), transport (qui augmente avec le prix du pétrole décrété par Ottawa), tabac, alcool (qui augmentent en fonction des taxes). D'ailleurs, une étude de Statistique Canada préparée au printemps dernier, démontre que depuis un an, l'ensemble des prix *administrés* par le gouvernement central — pétrole, tarifs de transport, télécommunication, postes — ont augmenté de 17%, alors que l'indice général a augmenté de 12%.

Les règlements salariaux, qui sont en baisse depuis le troisième trimestre de 1981, ne font que suivre le taux d'inflation qui, d'ailleurs, reste supérieur à l'augmentation générale des salaires depuis les quatre dernières années.

Les prétendus niveaux de salaires trop élevés au Canada, qui rendraient nos industries non concurrentielles, sont une farce [131] monumentale.



Comme le montre le tableau III, le Canada est le pays où l'augmentation du salaire horaire a été la plus faible au cours des 5 dernières années.

Le véritable problème, c'est la désuétude de nos appareils de production.

Face à cela, les gouvernements doivent :

- 1) Stimuler la demande privée au lieu de la faire diminuer ; la baisse des taux d'intérêt est un bon pas dans ce sens. *A court terme*, les gouvernements doivent privilégier la création d'emplois dans les secteurs qui ont le plus d'effet multiplicateur dans l'économie (bois, papier et produits connexes, transformation

Tableau IIIAugmentation du salaire horaire dans l'industrie manufacturière
en \$ US, 1975 à 1980

États-Unis	56,2 %
Canada	48,3 %
Japon	92,8 %
Belgique	99,7 %
France	104,3 %
Allemagne de l'Ouest	91,3 %
Italie	93,8 %
Pays-Bas	84,5 %
Suède	75,5 %
Grande Bretagne	116,2 %

Source : U.S. Bureau of Labor Statistics.

[132]

des métaux et matériels de transport).

- 2) À moyen terme, il faut *consolider nos industries* par des programmes de modernisation de l'équipement. Dans ce cadre, les gouvernements devraient mettre sur pied des centres de recherche et de développement pour développer une *technologie autochtone* dans des domaines où nous avons certaines expertises : moyens de transport en commun, production d'énergie à partir des déchets forestiers (biomasse), etc.
- 3) Pour éviter les pressions sur le dollar canadien, suite aux sorties de capitaux, et pour cesser d'utiliser les taux d'intérêt pour attirer les capitaux à court terme, le gouvernement canadien ne devrait pas hésiter à imposer un *contrôle des changes*.
- 4) Contre le chômage et ses effets, il faudrait mettre sur pied une *caisse de stabilisation de l'emploi* qui aurait pour mission d'orienter les investissements et d'assurer les travailleurs d'un revenu suffisant suite aux mises à pied parfois nécessaires. À un autre niveau, seule une politique de réduction du temps de travail pourra nous assurer d'une relance sans haut taux de chômage.

Ces quelques idées gardent leur actualité même à la veille d'une reprise économique. Car, cette reprise s'annonce faible, de courte durée et s'essouffera probablement très rapidement parce que les problèmes de fond demeurent.

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[133]

Nos 11.
CRISE: POLITIQUES ÉCONOMIQUES

DOSSIER

3^e partie
EMPLOI

[Retour au sommaire](#)

[134]

[135]

Nos 11.
CRISE: POLITIQUES ÉCONOMIQUES

DOSSIER :
3^e partie : EMPLOI

« RÉFLEXIONS SUR
LA NOUVELLE POLITIQUE
D'IMMIGRATION »

Bruno RAMIREZ

[Retour au sommaire](#)

Le bouleversement des modèles d'émigration et d'immigration qui s'étaient formés pendant la période d'expansion capitaliste des années cinquante et soixante constitue certainement l'une des caractéristiques de la crise internationale actuelle. Les raisons de ce bouleversement sont trop complexes pour qu'on puisse les analyser dans un article comme celui-ci. Il reste que le Canada n'a absolument pas échappé à ce développement. Étant l'un des pays traditionnellement bien insérés dans les circuits internationaux de main-d'oeuvre, le Canada a clairement accusé les effets de cette transformation.

Les efforts et les initiatives des autorités canadiennes pour faire face à la nouvelle situation se sont succédés dès le début de la crise (du débat autour du *Livre Vert sur l'Immigration*, aux diverses mesures visant à régler l'épineux problème des immigrants illégaux), pour finalement aboutir à l'élaboration d'une nouvelle politique globale : la loi sur l'immigration (C-24) ratifiée en 1976 et entrée en vigueur en avril 1978 ⁷⁷.

⁷⁷ Pour une analyse du cadre général dans lequel se situe la nouvelle loi d'immigration voir Bruno Ramirez, « L'immigration, la recomposition de classe, et la crise du marché du travail au Canada », *Les Cahiers du Socialisme*, 6, 1980.

Le débat qui a précédé cette politique, autant que l'ensemble des normes et règlements qui la compose, reflète toute une série d'évaluations et de choix stratégiques destinés à rendre le phénomène migratoire le plus fonctionnel possible face aux exigences nouvelles de la croissance économique et du contrôle [136] politique. Les quatre ou cinq années écoulées depuis l'entrée en vigueur des nouvelles mesures semblent confirmer cette orientation de base. Ils montrent à quel point la nouvelle loi d'immigration a fourni aux autorités compétentes une flexibilité d'intervention leur permettant de faire face avec une relative rapidité aux changements conjoncturels qui surviennent tant sur le plan international (dynamique de l'offre) que sur le plan intérieur (dynamique de la demande). En même temps, la loi C-24 permet de poursuivre une politique de sélection qui assure au Canada l'entrée de personnes ou de groupes représentant le minimum de risques sur le plan politique. Cette approche se reflète assez clairement dans la façon dont les autorités canadiennes ont eu recours à deux catégories de population immigrante qui, au cours des dernières années, ont constitué une partie importante du mouvement d'immigration : les réfugiés(es) et les immigrant(es) temporaires.

Concernant la première catégorie, précisons tout de suite que nous n'entendons pas ignorer le sens de responsabilité civique international inhérent à l'acte d'accueillir des gens qui, au prix de sacrifices et de difficultés inimaginables, ont réussi à se soustraire à la persécution politique, voire même à la mort ⁷⁸. En même temps, il serait quelque peu naïf de sous-estimer certains critères d'ordre économique et politique dont se sont sans doute servies les autorités canadiennes dans leur choix. Pour donner une meilleure idée de l'importance quantitative de ce problème, notons qu'entre 1976 et 1981 le Canada a accueilli un total de 106 324 réfugiés(es). Il s'agit là du plus fort contingent de réfugiés(es) que le pays ait reçu depuis les années qui suivirent immédiatement la Seconde Guerre mondiale. En outre, il s'agit en grande partie — comme on le sait — de populations provenant de pays du sud-est asiatique, c'est-à-dire, de l'une des aires géopolitiques les plus durement touchées par le processus de déstabilisation de la dernière

⁷⁸ Cet aspect a été très bien examiné par Rhoda Howard dans son article « Contemporary Canadian Refugee Policy : A Critical Assessment ». Voir aussi le *Dossier documentaire sur les réfugiés*, publié en mars 1982 par le Mouvement québécois pour combattre le racisme, Montréal.

décennie. Toutefois, au-delà des modalités par lesquelles le Canada, en tant que pays d'accueil, est intervenu dans cette affaire, il importe de saisir les indices qui se dégagent quant aux transformations en cours dans l'offre de population émigrante au niveau international. En comparant les cinq dernières années avec la période de croissance relativement stable des vingt années précédentes, on peut avancer l'hypothèse qu'une composante importante de l'offre de population émigrante provient, et continuera probablement de provenir, de pays ou d'aires géopolitiques soumises à des processus de déstabilisation. Il apparaît clairement dans le cas du Canada que le déclin des courants d'immigration en provenance de pays relativement stables semble correspondre à une offre croissante de la part de pays où à la crise économique viennent se greffer des bouleversements politiques ou de dures vagues de répression.

La ligne directrice de l'intervention du gouvernement canadien dans ce secteur de l'offre refuse jusqu'à présent la distinction traditionnelle entre régimes communistes et régimes anti-communistes, avec la conséquence [137] qu'une plus grande reconnaissance et de plus grandes facilités d'accueil sont réservées aux réfugiés(es) provenant du premier type de pays. Cette orientation dans le processus de recrutement se fait conformément aux exigences de « sécurité politique » du Canada, ce qui nous permet d'entrevoir dans quelle mesure les critères d'évaluation et de sélection — du moins dans ce secteur — sont liés, voire subordonnés, à la politique extérieure du pays.

À cet égard, le cas du journaliste salvadorien Victor Regalado revêt une signification toute particulière ⁷⁹. Au moment où la lutte populaire contre le régime sanguinaire de ce pays avait engendré un important mouvement de solidarité internationale, les autorités canadiennes arrêtaient Regalado et lui refusaient le statut de réfugié politique, sous le prétexte qu'il pouvait représenter une menace à la sécurité nationale. Une telle action (d'ailleurs âprement critiquée par un large secteur de l'opinion publique, surtout au Québec) démontrait indirectement que les autorités canadiennes avalisaient la ligne dure inaugurée par l'administration Reagan à l'égard des luttes de libération dans la région de l'Amérique centrale. Il n'est donc pas surprenant que ces critères

⁷⁹ Voir le dossier, « *L'affaire Regalado* », ou les abus de la « sécurité nationale », publié par la Ligue des Droits et Libertés, Montréal, 1982.

politico-idéologiques adoptés en matière de réfugiés(es) politiques aient donné lieu à un mouvement de protestation que l'on espère voir bientôt se traduire en débat public véritable.

Outre la question de « sécurité politique », il faut aussi noter que le recrutement de réfugiés surtout lorsqu'il s'agit d'un recrutement collectif entraînant la mise sur pied de programmes spéciaux, n'est aucunement détaché de considérations concernant le marché du travail. À ce chapitre, les renseignements disponibles sont encore fragmentaires, mais en nous appuyant sur deux séries de reportages publiés dans les quotidiens *La Presse* et *Le Soleil*, il semble qu'une bonne partie des réfugiés(es) qui se joignent à la population active canadienne se dirige vers des secteurs marginaux de l'économie, voire même vers le travail au noir ⁸⁰. Or, c'est un fait que malgré le climat de crise, ces secteurs produisent et reproduisent surtout des emplois précaires, qui nécessitent l'existence d'un réservoir de main-d'oeuvre toujours prêt à combler cette demande sectorielle. Cette situation apparaît clairement à la lecture d'une récente étude publiée par le ministère de l'Emploi et de l'Immigration, et basée sur des données de 1980. Elle révèle que bien que les réfugiés(es) constituent la catégorie la plus importante de l'ensemble immigrants(es) destinés(es) à la population active seulement, une petite fraction d'entre eux (0,4%) avait une offre d'emploi lors de leur entrée au Canada ⁸¹.

Sur le plan du marché du travail, on peut donc sans trop de risque avancer l'hypothèse selon laquelle les réfugiés(es) de ces dernières années ont le même profil socioéconomique que les « immigrants^ parrainés(es) » des années 50 et 60 avant que cette catégorie n'ait été soumise à de fortes restrictions suite à des réformes dans les règlements d'immigration ⁸². [138] Cette hypothèse est en partie confirmée par le fait que la formule du parrainage * a été formellement promue et

⁸⁰ *La Presse*, 8-12 février 1981 ; *Le Soleil*, 1^{er}, 2 et 9 février 1982. Voir aussi l'article de Bobby Siu, « Underemployment of Indochinese Refugees : USA and Canada », *The Indochinese Refugee Movement, The Canadian Experience*, sous la direction de Howard Adelman, Toronto, 1980.

⁸¹ Groupe d'étude de l'évolution du marché du travail, *L'Évolution du marché du travail dans les années 1980*, Emploi et Immigration Canada, 1981 (Rapport Axworthy, connu aussi comme Rapport Dodge).

⁸² Voir notre discussion de cette catégorie dans B. Ramirez, *op. cit.*

* Règlement selon lequel tout nouvel immigrant doit avoir un répondant au Canada pour pouvoir y entrer.

sanctionnée par les autorités d'immigration lors de l'arrivée massive de réfugiés(es) indochinois(es).

Au Québec seulement environ 5 500 réfugiés(es) ont été parrainés(es) par tout un réseau d'organisations communautaires et de groupes de citoyens. Le lien de parenté sur lequel était fondée l'ancienne formule du parrainage aura été élargi pour inclure un lien fondé sur un présumé sens de responsabilité humanitaire de la part de citoyens ordinaires. Cependant, il y a une différence entre ces deux catégories d'immigrants. Les immigrants(es) parrainés(es) étaient libres de choisir leur site de résidence au Canada, tandis que les réfugiés sont dirigés par les autorités dans des aires désignées sur la base de critères impliquant sans l'ombre d'un doute des considérations liées au marché du travail.

Pendant l'année 1980, les 40 361 réfugiés reçus au Canada ont été distribués ainsi : 38,10% en Ontario ; 20,06% au Québec ; 13,67% en Alberta ; 12,71% en C.B. ; 6,97% au Manitoba, et le reste dans les autres provinces⁸³. De toute évidence, ces chiffres ne permettent qu'une évaluation assez partielle de la portée économique de cette opération. Une analyse plus approfondie nécessiterait d'avoir accès à des statistiques sur la distribution de cette population immigrante à l'intérieur de chaque marché du travail régional (et souvent même sous-régional). Ce qu'il est très difficile d'obtenir.

Si la question des réfugiés nous laisse entrevoir la façon dont le Canada adapte ses politiques à la transformation dans l'offre de populations émigrantes dans un climat de crise internationale, la politique canadienne des permis temporaires de travail nous montre un autre aspect des nouvelles orientations en matière d'immigration.

Dans ce cas, il s'agit surtout de pourvoir aux besoins conjoncturels du marché du travail canadien en ayant recours à une main-d'oeuvre recrutée principalement pour satisfaire la demande temporaire. L'immigrant qui entre ainsi au Canada va occuper un emploi désigné. Dès l'expiration de son visa, il est obligé de retourner dans son lieu d'origine : « No strings attached ! » On remarquera d'ailleurs en passant que cette correspondance entre travailleur et emploi devient d'autant plus significative que selon le rapport Axworthy il faudrait normalement admettre entre 50 000 et 60 000 immigrants(es) par année (dans la

⁸³ Tiré du *Dossier documentaire sur les réfugiés*, op. cit., p. 47.

catégorie des requérants indépendants et de celle des parents aidés) pour pouvoir disposer des 20 000 à 25 000 travailleurs considérés nécessaires « pour répondre à des besoins véritables et urgents du marché du travail ⁸⁴ ».

La fonctionnalité de la politique d'immigration par rapport aux besoins de l'économie canadienne atteint donc ici son caractère le plus pur. Qu'il s'agisse d'un besoin de main-d'oeuvre cyclique (par exemple, de travailleurs agricoles), ou bien sectoriel (par exemple, techniciens, infirmières, domestiques, [139] etc.), l'immigrant(e) appartenant à cette catégorie entre et sort du Canada en tant que force de travail « pure ». Ce qui compte selon ce choix politique, ce sont les attributs économiques, la possibilité de satisfaire, à un moment donné et en un lieu précis, la demande d'une quantité déterminée de force de travail. À cet égard, la politique canadienne des permis temporaires de travail ne se différencie guère de la politique des « guest-workers » adoptée depuis plusieurs années par divers pays de l'Europe occidentale, et sur laquelle l'administration Reagan semble clairement s'aligner. Dans le contexte canadien, une telle approche assume une signification particulière. Elle reflète la volonté gouvernementale d'avoir une politique d'immigration qui soit la plus fonctionnelle possible vis-à-vis des besoins de l'économie et la mieux adaptée possible au contexte de crise.

Cette interprétation est confirmée par la progression du nombre de permis temporaires. Ces dernières années le Canada a eu de plus en plus recours à cette forme de recrutement de main-d'oeuvre, puisqu'on est passé d'un total de 54 927 permis temporaires de travail émis en 1978 à 94 413 en 1979, à 108 855 en 1980, pour atteindre le chiffre de 126 133 en 1981 ⁸⁵, lorsque les catégories des « indépendants » et des « parents aidés » ont subi une baisse considérable, surtout par rapport aux moyennes annuelles de la période avant 1976.

L'importance de cette politique réside aussi dans le fait qu'elle nous révèle certaines transformations en cours dans la stratégie capitaliste vis-à-vis de la main-d'oeuvre. En particulier : i) l'utilisation croissante de main-d'oeuvre immigrante temporaire correspondrait au besoin de

⁸⁴ Groupe d'étude, *op. cit.*, p. 205.

⁸⁵ Données non publiées. *Emploi et Immigration Canada*.

limiter l'expansion de l'armée industrielle de réserve sur le territoire canadien. On chercherait ainsi à mieux reléguer une partie potentielle de cette armée dans les pays d'origine qui auraient dès lors, à supporter les coûts sociaux de sa reproduction ainsi que la charge de conflictualité sociale et politique associée à ce phénomène. La formule du permis temporaire de travail permettrait donc au Canada d'épuiser la composante économique de cette armée potentielle (ses qualités en tant que force de travail) tout en l'immunisant des rapports sociaux et politiques qui pourraient s'instaurer pendant sa permanence sur le territoire canadien ; ii) le recrutement croissant de main-d'oeuvre temporaire reflète la dimension internationale des politiques en matière d'embauche adoptées de plus en plus par les entreprises capitalistes dans le présent climat de crise et de restructuration.

Ce climat — on le sait — se caractérise, entre autres choses, par une grande mobilité du capital, par des stratégies de reconversion technologique, et par la croissance de secteurs à forte utilisation de travail à temps partiel. Il s'agit de fixer un cadre propice pour que la stabilité relative qui a pu caractériser les relations de travail dans la phase d'expansion capitaliste de l'après - guerre soit dorénavant remplacée par la précarité de ce rapport, tant sur le plan normatif que temporel et par une plus grande mobilité de la [140] main-d'oeuvre. Dans ces dernières années, tandis que ce scénario socio- industriel s'était déployé au Canada dans ses moindres détails, les politiques en matière de main-d'oeuvre devenaient l'outil privilégié par lequel l'État et l'entreprise capitaliste pouvaient se débarrasser des programmes sociaux et des rapports contractuels que le mouvement ouvrier avait réussi à mettre en place pour s'assurer une certaine marge civique minimale de sécurité et de protection. Tel n'est plus les cas aujourd'hui. L'ouvrier canadien et l'ouvrier temporaire multinational rentrent l'un et l'autre dans le même dessein stratégique : éroder et démanteler les liens organisationnels et communautaires dont historiquement la classe ouvrière a tiré ses ressources pour résister à l'exploitation capitaliste.

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[141]

Le CIRACC. Où en est-on un an plus tard ?

En mars 1981, à la suite d'une vaste consultation provinciale, le gouvernement du Québec annonçait une politique nouvelle, à caractère global, vis-à-vis des minorités ethniques et culturelles. Tout en prônant le respect de la diversité des cultures, cette politique vise à intégrer les minorités dans un projet collectif de société. « Autant de façons d'être Québécois », tel est le titre de la brochure où se trouve exposé le Plan d'action à l'intention des communautés culturelles.

Désormais, c'est le terme « communautés culturelles » qui sera utilisé pour désigner aussi bien les minorités ethniques d'implantation ancienne que les nouveaux arrivants. Même la minorité anglophone, pourtant économiquement puissante et disposant de ses propres institutions scolaires et socio-sanitaires, sera officiellement englobée sous ce vocable. Un ministère des Communautés culturelles est créé peu après la divulgation du plan d'action ; ce ministère fusionnant avec le ministère de l'Immigration, devient le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration.

Le Plan d'action qui comporte tout un train de mesures impliquant les principaux ministères et organismes gouvernementaux, vise trois objectifs :

« [...] assurer le maintien et le développement des communautés culturelles et de leur spécificité, sensibiliser les Québécois francophones à l'apport des communautés culturelles au patrimoine commun, et enfin favoriser l'intégration des communautés culturelles, dans la société québécoise et spécialement dans les secteurs où elles ont été jusqu'ici sous-représentées, particulièrement dans la Fonction publique. »

Ce dernier volet du Plan, l'accès à la Fonction publique, présentant un caractère à la fois nouveau et concret, a suscité le plus grand intérêt chez les communautés culturelles. En effet, le gouvernement déclarait son intention de combler, par des mesures énergiques de redressement, l'écart constaté dans la représentation des communautés culturelles dans la Fonction publique. L'objectif était de hausser cette représentation du pourcentage actuel de 2,7% à celui de 9,5% sur une période d'environ six ans.

En octobre 1981, la constitution du Comité d'implantation du plan d'action à l'intention des communautés culturelles, donne une relance au Plan d'action. Composé de cinq membres, dont quatre issus des communautés culturelles et un fonctionnaire du gouvernement, le CIRACC a pour mandat de faciliter et de coordonner l'implantation des mesures du plan d'action et d'inciter les divers organismes responsables à le mettre en opération. Dans son rapport annuel au

ministre responsable, Gérald Godin, ministre du MCCI, le CIPACC doit faire la synthèse des opérations, évaluer les efforts des intervenants et formuler des recommandations pour des mesures d'appoint le cas échéant.

Il n'y a pas encore d'indice visible du travail réalisé depuis un an. On pourra sans doute évoquer une conjoncture économique défavorable pour expliquer les difficultés du Plan à se concrétiser dans l'immédiat, mais en fait n'est-ce pas la volonté politique même qui est en jeu ? La politique d'ouverture prônée par le Plan d'action constitue-t-elle une priorité pour le gouvernement ? Quant aux autres programmes ayant trait à l'éducation, aux communications, à l'accessibilité aux services gouvernementaux, à la culture, dont certains avaient été mis en place avant même le Plan d'action, ont-ils pu se développer ou se renforcer ?

[142]

Nos 11.
CRISE: POLITIQUES ÉCONOMIQUES
DOSSIER :
3^e partie : EMPLOI

« IMMIGRATION CLANDESTINE :
ATTAQUER LE CŒUR
DU PROBLÈME. »

Jacquelin TÉLÉMAQUE

[Retour au sommaire](#)

8 septembre 1980 — Le père Julien Harvey soumet au ministre de l'Immigration du Québec, M. Jacques Couture, le rapport intitulé : « Les immigrants haïtiens clandestins parmi nous ».

Cette étude a été confiée à M. Harvey en fonction du mandat suivant :

- 1) Étudier la situation des Haïtiens résidant illégalement au Québec et proposer des modalités pour une éventuelle opération de régularisation de leur statut et différents moyens de leur venir en aide.
- 2) Étudier la question des réfugiés politiques haïtiens et proposer des moyens de mieux les identifier pour l'avenir, et faciliter l'établissement au Québec d'un certain nombre d'entre eux.
- 3) Consulter les organisations haïtiennes et les autres organismes québécois ou internationaux concernés par le problème et recevoir leurs observations.
- 4) Faire rapport au ministre dans les meilleurs délais et au plus tard le 8 septembre 1980.

Le rapport Harvey a étudié le problème de l'origine et des causes immédiates de l'émigration haïtienne pour aboutir à une série de recommandations (au nombre de 20 au total) dont deux peuvent aider à comprendre les mesures qui ont été appliquées par la suite à l'endroit des Haïtiens. On peut les reproduire telles quelles pour une meilleure compréhension :

Recommandation n° 2

« Que le ministère de l'Immigration du Québec mette en marche le plus tôt possible un mécanisme qui permette aux Haïtiens entrés clandestinement au Québec de régulariser, s'ils le désirent, leur situation. »

Recommandation n° 3

« Que le ministère de l'Immigration du Québec ne cherche pas à établir une distinction entre réfugiés politiques et migrants économiques, étant donné que les deux groupes se confondent dans la même catégorie de personnes en détresse, en raison d'une peur justifiée d'être persécutées si elles devaient retourner en Haïti. »

[143]

C'est donc sur cette base que, de concert avec le gouvernement fédéral, un programme spécial a été mis sur pied à l'intention des Haïtiens. La participation du fédéral s'explique par le fait que les accords existant au niveau des deux paliers de gouvernement ne permettent pas au Québec de procéder à *l'admission* des immigrants. Ces accords, qui sont connus sous le nom de « l'Entente Cullen-Couture » (en référence aux ministres qui l'ont signée à l'époque, soit Bud Cullen et Jacques Couture), autorisent le Québec à participer à l'étape de *sélection* des immigrants.

Cette entente a donc servi de cadre de référence pour le Québec. Grosso modo, le scénario est le suivant : le Québec se déclare prêt à accepter cette catégorie d'immigrants (les clandestins haïtiens) si le fédéral veut les admettre. Pratiquement, les seuls refus enregistrés dans le cadre de cette entente l'ont été pour des motifs de sécurité nationale ou pour des motifs criminels. En tout, 4 000 personnes ont pu bénéficier de ces mesures dites spéciales.

Cette mesure n'a pas pour but uniquement de légaliser la situation des Haïtiens qui se trouvaient en détresse. C'est précisément ici le nœud du problème. Car dans la recommandation, *la catégorie de personnes en détresse* réfère précisément à un passage de la loi canadienne de l'immigration pouvant servir dans ce cas-ci à accueillir au pays des réfugiés politiques sans admettre explicitement cet état de fait. Il faut reconnaître en toute franchise qu'il se pose ici un problème beaucoup plus fondamental : celui de l'immigration illégale *. Or, selon une étude récente du Conseil central de Montréal de la CSN, le nombre de travailleurs illégaux/immigrants clandestins avoisine les 400 000 dans l'ensemble du Canada. Ils sont identifiés comme provenant de pays où l'implantation économique du Canada est très forte : Trinité et Tobago, Haïti, Jamaïque, la Guyane, le Pakistan, l'Inde, etc.

Le problème de l'immigration illégale n'a pas été abordé de front par les gouvernements. Avec l'introduction dans la loi canadienne de l'immigration de 1976 de la notion de travailleurs temporaires, on joue volontairement sur un niveau d'immigration répondant directement aux besoins économiques du Canada. C'est une force de réserve finalement qui, dépendant de la conjoncture économique, fera l'objet d'une chasse implacable ou encore bénéficiera de mesures de régularisation spéciales, comme ce fut le cas en 1973 lors de l'opération « Mon pays ».

En dernière analyse, cette catégorie de travailleurs se retrouve dans des secteurs mal payés, non syndiqués, dans les petites et moyennes entreprises. Et cette absence de volonté d'attaquer le problème reflète beaucoup plus une prise de position qui consiste en une forme indirecte de subvention des PME que d'une ignorance ou d'une méconnaissance du problème.

Décembre 1982

* Cf. *Immigration et unité ouvrière*, Conseil Central de Montréal (CSN), février 1982.

[144]



[145]

Nos 11.
CRISE: POLITIQUES ÉCONOMIQUES

DOSSIER :
3^e partie : EMPLOI

« PROGRAMMES D'EMPLOI
ET FORMATION
PROFESSIONNELLE. »

Diane TREMBLAY

[Retour au sommaire](#)

La hausse sans précédent du taux de chômage au cours des dernières années et la certitude qu'il ne se résorbera pas rapidement même s'il y a reprise de l'activité économique, notamment en raison des changements technologiques, ont amené les gouvernements à renouveler leur discours et à injecter quelques millions supplémentaires dans la création d'emplois (temporaires toutefois) au cours des derniers mois. Au Québec, pour les quelque 180 000 femmes officiellement en chômage (15% de la population active féminine), les 165 000 jeunes chômeurs et chômeuses de moins de 25 ans et l'ensemble des bénéficiaires de l'aide sociale, les mesures annoncées risquent fort d'être insuffisantes pour contrer les effets conjugués de la récession qui s'achève, des changements technologiques qui s'accroissent et surtout des problèmes spécifiques auxquels sont confrontés ces groupes sur le marché du travail.

Quand on sait qu'en janvier 1982, les centres de main-d'oeuvre du Canada n'offraient que 6 751 emplois vacants pour 589 581 demandeurs d'emplois au Québec, que les licenciements et le chômage n'ont cessé de progresser depuis, et qu'une étude du gouvernement fédéral ⁸⁶ prévoit la disparition de quelque deux millions d'emplois au Canada

⁸⁶ Voir le *Globe and Mail* du mercredi 4 mai 1983.

d'ici 1991 (soit la moitié des emplois du secteur manufacturier, le tiers des emplois de bureau et le quart des emplois du secteur financier) il [146] apparaît urgent d'adopter une véritable politique de création d'emplois de long terme, car même s'il devait y avoir reprise réelle de l'activité économique, les changements technologiques et la modification de la structure industrielle continueront de faire des ravages. Pourtant, la politique de l'emploi, si l'on peut qualifier ainsi l'ensemble de ces mesures plutôt disparates et incohérentes, est toujours axée principalement sur la formation. Sans nier l'importance de la formation de la main-d'oeuvre, surtout en période de changements technologiques, il nous semble important de s'assurer d'abord qu'il existera effectivement des emplois pour satisfaire les attentes des gens sortant des programmes de formation afin d'éviter de les renvoyer au chômage, à l'aide sociale... ou au recyclage à cause du vieillissement prématuré de leurs compétences !

Le problème est d'autant plus complexe que ni les gouvernements, ni les spécialistes des questions de l'emploi, ni même les entreprises ne semblent en mesure de prévoir quels seront les emplois de l'avenir !

L'absence d'une stratégie industrielle cohérente depuis l'avortement de celle fondée sur les mégaprojets n'est certes pas étrangère à cette situation, bien que les documents gouvernementaux qui tentaient d'articuler les pièces d'une telle stratégie (ex. : *Le Virage technologique* au Québec et *Le Développement économique du Canada dans les années 80*) n'aient jamais accordé beaucoup d'attention à la question de l'emploi.

Outre le fait de nier le droit à l'emploi des femmes notamment, on semble vouloir culpabiliser les personnes sans emploi. Le vocabulaire trahit bien la vision qui sous-tend les programmes d'emploi : on parle de « chômeurs/euses chroniques », de « personnes défavorisées sur le plan de l'emploi » ou « ayant des difficultés sérieuses d'intégration » sur le marché du travail, adoptant ainsi une approche individualiste et culpabilisante au problème de l'emploi des femmes, ainsi que des jeunes, en tant que groupe.

Certaines femmes, comme certains jeunes ou certains hommes, ont peut-être des problèmes particuliers, exigeant des services complémentaires ou une formation supplémentaire, mais ce n'est pas le cas de toutes ces personnes sans emploi, ni même de la majorité, à qui l'on

semble vouloir imputer la responsabilité de leur situation de non-emploi ou de sous-emploi, davantage attribuable selon nous à la pénurie d'emploi.

Un des principaux thèmes du discours étatique est celui de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée nécessaire pour affronter le « virage technologique » ou le marché des « compétences de demain ». Ainsi, le discours est axé sur les défauts ou les caractéristiques inappropriées de la force de travail, et occulte le problème de la pénurie d'emplois et des « dysfonctions » du marché du travail qui nous paraissent nettement plus importants. Ce sont ainsi les individu-e-s qui sont présumé-e-s responsables de leur situation de chômage, l'État et l'entreprise privée étant exonérés de tout blâme.

Le choix d'un tel discours est loin d'être neutre ; les prémisses idéologiques et objectifs politiques de ce discours s'apparentent à ceux des théories économiques qui les [147] inspirent, soit certains éléments des théories du capital humain et de la discrimination, tels que vus par Gary Becker, entre autres ⁸⁷. L'État a axé ses programmes de main-d'œuvre ⁸⁸ principalement sur l'offre de travail, tant féminine que masculine, s'appuyant en quelque sorte sur la théorie économique du capital humain pour imposer une approche individualiste et

⁸⁷ Pour un résumé et une critique de ces théories voir J.J. Gislain, « Diviser pour régner : les théories du marché du travail », *Interventions économiques*, n° 6, p. 130-131, et Joan Robinson, *The Economics of Imperfect Competition*, Londres, McMillan, 1934 ; Martin Bronfenbrenner, « Potential Monopsony in Labour Markets » in *Industrial and Labour Relations Review*, juillet 1956, p. 577 à 588 ; Barbara Bergmann, *Journal of Political Economy*, 1979, mars-avril, p. 294 à 313 et *Eastern Economic Journal*, avril-juillet 1974, p. 103 à 110 ; Lester Thurow, *Poverty and Discrimination*, Brookings Institute, Washington, D.C., 1969 ; cités in Michael D. Ornstein, Dept. Sociologie, Université York, pour le Bureau de la main-d'œuvre féminine. Travail Canada, *L'égalité en milieu de travail : inégalités de rémunération entre les hommes et les femmes au Canada*, documents de travail, MAS, 1982, 57 p.

⁸⁸ Soulignons qu'il convient bien de parler de programmes de *main-d'oeuvre* dans le cas des programmes de l'État canadien puisqu'au sens strict, les programmes de main-d'oeuvre favorisent l'adaptation des travailleurs/euses aux emplois par le biais de la formation, de la mobilité et des services de placement, alors que les programmes d'emploi viseraient plutôt « la promotion des possibilités d'emploi », d'après la définition qu'en donne l'OCDE, ce qui comprend les mesures de création directe d'emploi et l'aménagement du temps de travail (lorsqu'il y a compensation et mesures accompagnatrices visant la création d'emplois). Voir Barbara Goldman, *New Directions for Manpower Policy*, Institut de recherche C.D. Howe, 1976, p. 6-7. Goldman précise qu'au Canada, la politique de main-d'oeuvre (« manpower policy ») a généralement été entendue au sens de l'ensemble des mesures touchant l'offre et la demande de travail, ce qui engloberait la politique d'emploi au sens strict (« employment policy »).

« psychologisante » qui tend à culpabiliser les sans-emploi, notamment les femmes, pour leurs problèmes d'emploi.

L'approche axée sur l'offre, celle du capital humain notamment, conduit à l'établissement de programmes d'éducation et de formation, sans égard aux résultats concrets de ces initiatives sur les plans de l'« employabilité » et des revenus futurs des femmes (ou des autres groupes « défavorisés »), qui demeurent généralement inchangés, comme nous le verrons plus loin. Il apparaît d'ailleurs que ces programmes visent peut-être autant, sinon plus, à réduire le taux de chômage qu'à augmenter la qualification des travailleuses et travailleurs ⁸⁹.

Avec le nouveau programme de formation, on semble vouloir impulser le mouvement de certains, surtout des hommes, semble-t-il, vers les professions désignées comme des « priorités nationales » à l'échelle du Canada, favoriser l'adaptation de la main-d'oeuvre aux changements technologiques souhaités par l'entreprise, assurer les déplacements (d'une région ou d'un secteur à l'autre). La voie réservée aux femmes dans ce scénario semble être celle de la déqualification et des emplois de type secondaire (bas salaires, mauvaises conditions de travail, etc.), malgré l'invitation officielle lancée, à une échelle très réduite cependant, en vue d'intégrer les femmes dans certains métiers non traditionnels. En effet, il ne semble pas y avoir de réelle volonté politique de favoriser les groupes dits « défavorisés » sur le marché du travail (femmes, jeunes, autochtones, personnes handicapées), ces groupes étant toujours cantonnés presque exclusivement dans les secteurs de formation et d'emploi offrant peu de perspectives en termes de carrière et de salaires, s'ils ne sont pas carrément exclus de l'emploi.

De façon plus précise, nous croyons que les programmes de formation, outre le fait d'orienter la majorité des femmes vers une formation et un emploi dans leurs secteurs traditionnels, même si la menace de chômage y est forte, semblent vouloir diriger un certain nombre de femmes (bien restreint cependant) vers des secteurs non traditionnels pour elles, peut-être, mais généralement traditionnels pour les hommes qui, eux-mêmes, en sont de plus en plus rejetés, soit parce qu'il s'agit

⁸⁹ Ce que montre Barbara Goldman, *op. cit.*, p. 31.

de secteurs en déclin, soit parce qu'il y a automatisation de la production, d'où déqualification de la force de travail, surtout féminine ⁹⁰.

Précisons tout de suite que nous ne voulons pas nier le droit ou l'intérêt pour bon nombre de femmes d'occuper des emplois non traditionnels, ce que nous contestons plutôt c'est la nouvelle ghettoïsation qui semble vouloir se dessiner et reproduire les inégalités dont sont aujourd'hui victimes les femmes, ainsi que le fait que l'on déplace le problème fondamental de la pénurie d'emplois vers celui d'une pénurie [148] de spécialistes, et que l'on fasse ainsi porter aux groupes dits « désavantagés » sur le marché du travail, et plus particulièrement aux femmes, la responsabilité de leur chômage, de leur sous-emploi et de leur « pauvreté », niant ainsi la réalité du fonctionnement du marché de l'emploi, c'est-à-dire la ségrégation à l'égard des femmes et leur exclusion des emplois de type primaire, sinon leur exclusion pure et simple du marché de l'emploi.

Dans le présent article, sur la politique de main-d'oeuvre, nous nous pencherons donc principalement sur le « nouveau » programme de formation, après avoir fait un bref survol des principales critiques formulées à l'égard de l'« ancien » programme et précisé l'importance relative de la formation dans la politique de main-d'oeuvre.

⁹⁰ Nous reviendrons sur ce sujet dans un article du prochain numéro de la revue, qui portera plus spécifiquement sur les politiques d'emploi et de formation et les femmes. On peut cependant consulter Leah Cohen, *A Review of Women's Participation in the Non Traditional Occupations* (étude technique n° 8 réalisée pour le groupe Dodge Axworthy, juillet 1981, 27 p.), qui développe cette thèse du « déplacement de ghettos ». Voir aussi Conseil consultatif de la situation de la femme (CCCSF), Patricia Dale, *Des femmes et des emplois*, juin 1980.

Les programmes d'emploi et de main-d'oeuvre

Pour tenter d'y voir plus clair dans la multitude de programmes gouvernementaux, nous pouvons classer ces mesures en trois catégories ⁹¹ :

- La première est celle des « mesures de coordination de l'emploi » ou « d'adéquation entre l'offre et la demande de main-d'oeuvre », qui comprend surtout les activités reliées à l'information, c'est-à-dire l'orientation, la consultation et les services de placement ;
- La deuxième catégorie est celle des « mesures influant sur l'offre de main-d'oeuvre », soit la formation et le perfectionnement, activités prédominantes au Canada ;
- Enfin, la troisième catégorie est celle des « mesures influant sur la demande de main-d'oeuvre », à savoir la création directe d'emplois, les mesures fiscales ou budgétaires de création indirecte d'emplois et les subventions visant à favoriser l'emploi dans le secteur privé. On pourrait y ajouter les programmes de soutien du revenu (assurance- chômage, aide sociale) puisqu'ils visent surtout le soutien de la demande globale, et donc de la demande de travail, mais il ne s'agit pas d'un engagement aussi « actif » que les autres.

Voyons d'abord l'inventaire des mesures adoptées par le gouvernement fédéral, le principal intervenant en matière de main-d'oeuvre et d'emploi.

Le tableau qui suit ⁹² permet de constater la prédominance des programmes de formation de la main-d'oeuvre qui, pour 1982-1983, totalisent quelque 1 193 millions auxquels nous ajouterions les 190 millions du travail partagé (et auxquels certains ajouteraient même les 18

⁹¹ Institut suédois, *La Politique du marché du travail en Suède*, feuillet de documentation sur la Suède, septembre 1981.

⁹² Répertoire des programmes d'emploi du gouvernement fédéral, 1982-1983.

millions d'aide à la mobilité) pour un total de quelque 1 400 millions au titre des programmes touchant l'offre de main-d'œuvre.

Du côté de la demande, la création directe d'emplois totalise 724 millions (excluant la PAIM qui, selon nous, relève de l'offre) soit à peu près la moitié du montant affecté à l'offre. Notons par ailleurs que l'assurance-chômage accaparait déjà près de 5 milliards en 1981, alors que les mesures de coordination ou d'harmonisation totalisaient moins de 500 millions en 1982-1983, dont 267 millions pour l'Office canadien pour le renouveau industriel et 140

[149]

Tableau I
Inventaire des mesures du gouvernement fédéral
en matière d'emploi et de main-d'oeuvre au Canada

Sommaire

Titre abrégé	Dépenses/ Budget * (millions \$ can.)	Portée (chiffres arrondis) estimation
I. Demande de main-d'oeuvre	724	186 700 personnes**
- Programme d'emploi du Canada/ Projets de développement communautaire	209,3	88 500 personnes
- Programme d'emploi du Canada/ Projets de services communautaires	12,7	1 400 personnes
- Personnes défavorisées sur le plan de l'emploi	43,4	13 000 personnes
- Droits des Indiens, des Métis et des Inuit en matière d'emploi	—	—
- Développement économique local (ADEL)	3,1	200 personnes
- Création locale d'emplois (PACLE)	70,8	9 900 personnes
- Emploi dans le secteur des nouvelles techniques	7,0	500 personnes
- Subvention salariale transférable	5,8	2 800 personnes
- Subventions au développement régional	167,0	—
- Programme d'adaptation de l'industrie** et de la main-d'oeuvre (PAIM)	(350,0***)	—
- Été Canada	120,0	56 400 personnes
- Fonds de l'A.-C. pour la création d'emplois	85,0	14 000 personnes
II. Mesures visant l'offre de main-d'oeuvre	1 383,02	367 000 personnes
- Formation dans les métiers en pénurie de main-d'oeuvre spécialisée	84,0	6 200 stagiaires
[150]		
- Formation industrielle (PFIMC)	82,0	49 400 stagiaires
- Formation en établissement (PFMC)	814,0	214 500 stagiaires
- Échanges internationaux	0,02	5 000 stagiaires
- Formation à l'intention des autochtones	10,0	2 800 stagiaires
- Formation des femmes dans les métiers traditionnellement réservés aux hommes	8,0	2 100 stagiaires
- Utilisation des fonds de l'A.-C. pour la formation	205,0	87 000 stagiaires
- Travail partagé	190,0	167 000 personnes
III. Harmonisation de l'offre et de la demande de main-d'oeuvre		
- Action positive	0,6	—
- Main-d'oeuvre agricole	6,0	—
- Centres d'emploi du Canada	140,1	4 500 000 personnes
- Centres d'emploi du Canada pour étudiants (CECE)	11,9 (82)	315 000 personnes
- Centres d'emploi du Canada sur le campus (CEC-SC)	3,6 (82)	152 000 personnes
- Programme interne d'emploi des autochtones	1,9	109 000 personnes
- Mobilité de la main-d'oeuvre du Canada (PMMC)	12,3	44 800 aides
- Mobilité de la main-d'oeuvre du Canada (PAIM)	5,6	—

Titre abrégé	Dépenses/ Budget * (millions \$ can.)	Portée (chiffres arrondis) estimation
- Subvention salariale transférable	5,8	—
- Système de projections des professions au Canada (SPPC)	—	—
- Liste anticipative des déséquilibres dans les professions (LADP)	—	—
- Services d'orientation professionnelle	3,0	—
- Fusionnement des Centres d'emploi du Canada (CEC)	—	—
- Mobilité interprofessionnelle	0,75	—
- Service consultatif de la main-d'oeuvre du Canada (SCM)	4,8	—
- Banque nationale d'emplois	—	—
[151]	16,7	—
- Mesures visant à sauvegarder les droits des femmes sur le marché du travail	—	—
- Centres préparatoires à l'emploi pour femmes	—	—
- Office canadien pour le renouveau industriel (OCRI)	267,0 (81-86)	
IV Soutien du revenu	4 828,0 (81)	2 947 000 personnes
- Assurance-chômage		

* À moins d'indication contraire, les chiffres portent sur le budget de l'année financière 1982-1983.

** Notons que plusieurs de ces programmes sont de durée plus courte que les programmes de formation.

*** Disponible pendant trois ans à partir de l'année financière 1981-1982 ; ce programme devrait, selon nous, être classé sous l'offre de m.o., et nous ne l'avons pas comptabilisé dans la demande.

millions pour les Centres d'emploi du Canada. L'examen des budgets des années antérieures nous permet de constater que cette prédominance de la formation n'est pas nouvelle.

La formation

L'une des principales critiques formulées à l'égard des programmes de formation tient au fait qu'ils ne répondent pas aux besoins, que les stagiaires ne trouvent pas d'emploi parce qu'ils ont été formés dans des domaines où il n'y a pas pénurie, ou encore dans des emplois devenus désuets en raison des changements technologiques. Comme le soulignait le Congrès du travail du Canada (CTC) :

Le programme de formation dans les métiers en pénurie de main-d'œuvre spécialisée est voué à l'échec. C'est trop peu et trop tard : le programme est administrativement faible, ne saisit pas la nature et l'ampleur de l'effort requis pour solutionner le problème et n'a pas de place bien à lui dans le cadre d'une politique globale du marché du travail. C'est encore un programme spécial, tout simplement, qui vient s'ajouter au « méli-mélo » de tous les autres ⁹³.

Dans une étude réalisée en 1976 pour l'Institut C.D. Howe, Barbara Goldman souligne qu'en 1973-1974, seulement 54% des stagiaires trouvaient de l'emploi dans les domaines où ils avaient été formés ; il y avait [152] donc absence de concordance entre la formation et les domaines d'emploi en demande ⁹⁴.

Goldman ajoute que la formation sert surtout à contrer le chômage saisonnier et, dans une moindre mesure, cyclique ; elle présente un tableau très révélateur à cet égard. Le Conseil économique du Canada a aussi souligné le caractère saisonnier des inscriptions aux programmes ⁹⁵.

En 1977, un Comité interministériel chargé d'évaluer la formation reconnaissait le fait d'une manière plutôt cocasse :

Exiger de la formation donnée qu'elle permette aux stagiaires d'acquérir des aptitudes en demande sur le marché du travail, c'est imposer aux programmes une condition plus difficile à respecter ⁹⁶.

Il nous semblait que cela devait figurer parmi les objectifs premiers de ces programmes et il nous paraîtrait « logique » qu'il en soit ainsi. L'étude en question précise cependant :

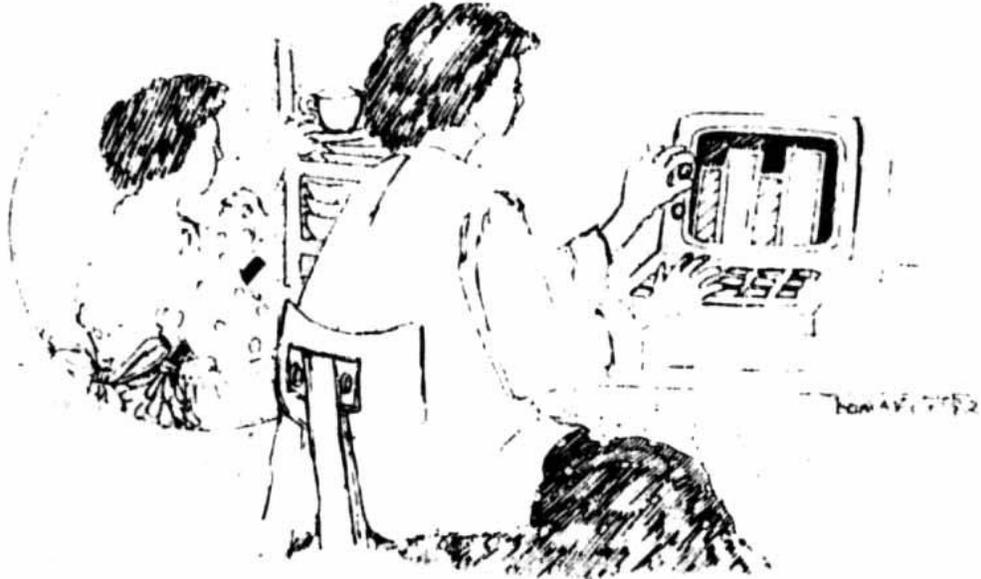
⁹³ Congrès du travail du Canada, Mémoire présenté au Comité Allmand, p. 13.

⁹⁴ Congrès du travail du Canada, *Mémoire présenté au Comité Allmand*, p. 13.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 30-31, et Cook, Jump, Hodgins et Szabo, *op. cit.*

⁹⁶ Emploi et Immigration Canada, *Étude interministérielle d'évaluation du programme de formation de la main-d'oeuvre du Canada*, Ottawa, mai 1977, p. 57.

Il est possible que des stagiaires accroissent leur capacité de gain ou leurs possibilités d'emploi... même s'il n'y a pas de demande, sur le marché du travail, des aptitudes qu'ils ont acquises. Ils ne font alors que prendre la place d'autres travailleurs actuels ou éventuels ⁹⁷.



C'est sans doute cette forme de « bumping » qui justifie que l'on continue d'affecter, en cette époque de chômage, des crédits aussi élevés pour des programmes de formation souvent concentrés dans des domaines d'emploi traditionnels, très peu en demande, et même souvent en voie de disparition (dans le cas des femmes, le secrétariat par exemple ; et le secteur agricole, où l'on retrouvait l'essentiel de la formation dispensée au Québec ⁹⁸).

D'après un autre document, du ministère de l'Emploi et de l'Immigration (1977), les résultats du programme de formation de la main-d'oeuvre du Canada sont « assez peu homogènes », variant selon le genre [153] de formation, la région et le/la stagiaire ⁹⁹. Toujours d'après ce même document, « les évaluations montrent que là où la formation

⁹⁷ *Ibid.*

⁹⁸ *Ibid.*

⁹⁹ Emploi et Immigration Canada, *Le Programme de formation de la main-d'oeuvre du Canada : une revue des politiques*, septembre 1977, p. 6 à 12.

avait été utilisée pour réduire le chômage, elle n'avait pas produit les résultats escomptés ¹⁰⁰ ». Et l'on ajoutait :

On devra abandonner le critère actuel de lutte contre le taux de chômage au profit d'un autre critère visant le développement de l'emploi et la répartition de la population active... Il faudra également s'employer à ce que la formation s'adresse seulement aux personnes qui auront de bonnes chances de la mettre à profit sur le marché du travail, ce qui n'exclut pas... les groupes ou individus ayant des besoins de formation spéciaux ¹⁰¹.

La citation est de 1977, mais ce n'était pas la première fois que ce genre de recommandations étaient formulées. Elles ont peut-être inspiré certains changements, mais le rapport Allmand, qui est plus récent (1981), reprend l'essentiel de ces critiques. Et encore en 1981, les femmes sont toujours considérées comme un résidu !

À l'instar du rapport Allmand, Barbara Goldman ¹⁰² mentionne que l'utilisation de ces programmes pour contrer le chômage saisonnier ou cyclique est, selon certains, un « outil politique » très utile pour occulter le taux de chômage réel... ce serait même, nous semble-t-il, sa principale utilité !

Pour ce qui est de l'incidence de ces programmes sur l'équité ou la répartition du revenu, il est extrêmement difficile de déterminer dans quelle mesure les gains salariaux réalisés par ce biais sont imputables uniquement, ou au moins essentiellement, à la formation. De nombreux critiques soutiennent cependant que l'on n'accorde pas suffisamment d'attention aux groupes désavantagés sur le marché du travail ; ces personnes seraient recyclées vers le marché « secondaire ¹⁰³ ». Soulignons d'ailleurs que plusieurs organismes de femmes, dont Action travail des femmes et Travail non traditionnel sont insatisfaits de l'accès offert aux femmes dans les métiers non traditionnels.

Les programmes font aussi l'objet de critiques parce qu'ils dispensent une formation trop spécifique. Goldman fait état de ce problème

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 25.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 25.

¹⁰² Goldman, *op. cit.*, p. 32.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 33.

qui est traité beaucoup plus en détail dans l'un des rapports techniques ayant servi à l'élaboration du rapport Dodge/Axworthy ¹⁰⁴. L'auteur, Arthur Smith, souligne que la formation professionnelle, recouvre un vaste éventail de compétences communes, mais que les cours dispensés sont généralement axés sur les tâches spécifiques à un métier. En conséquence, les stagiaires ne peuvent changer de programme et à leur sortie, ils ne sont censés être formés que pour le métier qu'ils ont appris. S'ils ne trouvent rien dans ce domaine, c'est le chômage !

Smith est d'avis que la formation professionnelle devrait favoriser l'acquisition de compétences « génériques » qui faciliteraient la mobilité professionnelle. Il note que les pratiques de certains corps de métiers, ainsi que les programmes d'apprentissage et de certification peuvent constituer des obstacles à l'entrée de groupes, dont les femmes, ce qui [154] tendrait à confirmer l'importance des marchés internes du travail.

Le rapport Allmand (1981) pour sa part critiquait plus spécifiquement les programmes d'apprentissage, soulignant que les jeunes et les femmes y ont difficilement accès, que les apprentis sont les premiers mis à pied en cas de baisse de production (ce qui interrompt leur apprentissage), que l'uniformisation des programmes n'est pas assez poussée et que cela nuit à la mobilité ¹⁰⁵.

L'utilisation des fonds publics est aussi critiquée, notamment par le Congrès du travail du Canada qui soupçonne que « les compagnies voient dans ce programme (comme dans le programme de crédit d'impôt à l'emploi) une forme commode de payer leurs frais de main-d'oeuvre ». Le CTC considère que les employeurs doivent assumer la formation de leurs employés et que les subventions versées à cette fin sont une « forme politique de pot-de-vin ¹⁰⁶ ». Il ajoute qu'en matière de formation, le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les administrations municipales ne sont pas plus actifs que le secteur privé, qu'ils se permettent cependant de critiquer. Le CTC demande que la formation soit considérée comme un « investissement » et non

¹⁰⁴ Arthur Smith, *Generic Skills : Improving Transferability in Occupational Training*, étude technique n° 34, juillet 1981.

¹⁰⁵ Groupe de travail sur les perspectives d'emploi pour les années 80, Warren Allmand (député) président. *Du travail pour demain*, 1981.

¹⁰⁶ Congrès du travail du Canada, *op. cit.*, p. 14.

comme un coût, et que les frais soient répartis également entre l'ensemble des employeurs. Il proposait l'établissement d'un système unifié, d'envergure nationale, géré conjointement par les syndicats et le patronat ¹⁰⁷.

Tout cela nous mène à conclure que les programmes de formation sont un retentissant échec sur à peu près tous les plans : ils ne répondent pas aux besoins, n'améliorant pas (ou peu) l'« employabilité » des participants(es), aident très peu les groupes défavorisés comme les femmes et les jeunes à acquérir une formation utile et à accéder au marché régulier de l'emploi, et ne semblent pas constituer un emploi judicieux des fonds publics. Le seul aspect « positif », c'est sans doute qu'ils permettent de diminuer temporairement des taux de chômage trop élevés, donc qu'ils assurent une certaine stabilisation de l'activité économique.

Le nouveau programme national de formation

En octobre 1982, les gouvernements de Québec et d'Ottawa ont signé un accord sur la formation professionnelle des adultes couvrant les années 1982-1983, 1983-1984 et 1984-1985.

Considérant que le programme de formation n'était pas très efficace par rapport à son coût (806 millions en 1982), et qu'il ne répondait pas aux besoins du « pays » (lire : de l'entreprise privée !), le gouvernement canadien décidait de le réorienter vers les « pénuries de main-d'oeuvre » et les « compétences de demain » et d'éliminer certains éléments « inutiles » et coûteux ne débouchant pas directement sur un emploi. L'objectif de lutte contre le chômage et les inégalités entre femmes et hommes semble abandonnée, si jamais il fut vraiment présent.

Le nouveau programme de formation comporte trois volets définis [155] à partir d'un « système de projection des professions » et de la « désignation des professions d'importance nationale ». Un des problèmes de ce système de projection, c'est qu'il repose sur les prévisions de production des entreprises, les projections des besoins en compétences par régions et par secteurs, l'offre de main-d'oeuvre provenant

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 16 et 20 à 23.

des établissements scolaires et, pour 1983 du moins, sur les données du recensement de 1971 ¹⁰⁸ et la structure économique passée.

Ce système de projection repose donc sur la présomption que les entreprises peuvent prévoir leur production future, sans trop se tromper, ce qui apparaît hautement hypothétique en régime d'économie de marché et encore davantage dans des économies aussi dépendantes que celles du Canada et du Québec, comme le soulignait fort justement l'Institut canadien d'éducation des adultes (ICEA) ¹⁰⁹.

Par ailleurs, ce système de projections, qui considère comme données de base la structure économique actuelle et les projections par régions, accentuera sans doute le déplacement de l'activité régionale vers l'Ouest où l'activité économique et la croissance de l'emploi sont les plus fortes.

En ce qui concerne la formation en établissement, le nouveau programme accorde la priorité aux niveaux et domaines d'études spécialisés où il semble y avoir pénurie de main-d'oeuvre, d'après le système de projection. Cela semble déjà se traduire par une hausse du niveau de scolarité exigé pour l'accès à ces cours spécialisés, d'où un accès plus restreint pour les femmes, dont bon nombre n'ont pas la formation de base nécessaire (souvent en math ou physique) puisqu'on les avait souvent orientées vers le secteur « commercial » au secondaire.

La Commission Jean, ou Commission d'étude sur la formation des adultes (CEFA) avait, pour sa part, revendiqué que la priorité soit accordée à la formation de base, au rattrapage et à des mesures d'action positive, soit tout l'inverse de l'accord fédéral-provincial qui réduit les crédits à ce titre ¹¹⁰.

La CEFA proposait aussi de réorienter la formation professionnelle dans une optique de plus long terme, visant une plus grande polyvalence, ce qui est encore contraire à l'approche très spécialisée retenue. Enfin, la CEFA proposait le rapatriement au Québec d'un certain

¹⁰⁸ Les données du recensement de 1981 n'étant pas encore disponibles à l'époque...

¹⁰⁹ Institut canadien d'éducation des adultes. *Résumé et faits saillants des propositions de l'ensemble des sept documents sur la « politique fédérale en matière de formation professionnelle pour les années 80 »* — Rapport Axworthy, février 1982, 7 p.

¹¹⁰ Institut canadien d'éducation des adultes, L'ICEA, bulletin de liaison de l'ICEA, bulletin spécial sur la formation professionnelle des adultes, vol. 5, n° 4-5, 17 janvier 1983 ; voir aussi le *Rapport de la Commission Jean*, Éditeur officiel du Québec, 1982.

pouvoir de décision en cette matière, alors que l'entente réaffirme le rôle prédominant du gouvernement fédéral et adopte un modèle de gestion non participative et une tendance vers la privatisation de la formation, ce qui s'écarte nettement de l'orientation proposée par la CEFA.

Pour revenir à la formation en établissement, le nouveau programme réduit le nombre de cours préparatoires à l'apprentissage qui ne répondent pas à une demande des entreprises, pour favoriser les cours offerts dans les secteurs désignés d'importance nationale. D'après l'ICEA, « Au Québec, cela pourrait remettre en cause le financement des cours dans les métiers de la construction, les métiers de l'automobile... si ces métiers ne sont pas sur la liste des métiers désignés d'importance nationale ». L'écart entre les structures industrielles des diverses [156] provinces semble en voie d'être renforcé et non réduit.

Le nouveau programme prévoit aussi restreindre le financement de la formation générale préparatoire à la formation professionnelle, qui ne sera offerte que pour les secteurs retenus par le système de projection et reliés directement à la formation professionnelle. Cette formation est très importante pour les femmes, les chômeuses/eurs et les travailleuses/eurs non qualifiés, car elles/ils ont besoin d'obtenir *au moins* un secondaire V puisque c'est là le critère d'embauche requis à peu près partout ; c'est donc le minimum pour tous ceux et celles qui ne peuvent pas se permettre d'être sans emploi pendant plusieurs années pour acquérir une formation plus poussée. Les cours préparatoires à l'emploi semblent devoir subir un sort analogue.

Le programme de formation en industrie est appelé à prendre plus d'ampleur et se divise maintenant en trois volets. Le premier a pour but de former des travailleurs/euses dans les métiers en pénurie de main-d'oeuvre spécialisée ; l'objectif visé serait de 10 000 personnes par année d'ici 1985. Les entreprises participantes bénéficieraient de subventions correspondant à 75% et 50% des salaires pour les première et deuxième années respectivement, jusqu'à concurrence de 250 \$ par semaine.

Le deuxième volet vise à financer le recyclage des travailleurs/euses en subventionnant les salaires des employés à 50% s'ils acceptent de se recycler pour suivre les changements technologiques.



Les femmes

Enfin, le volet résiduel est celui où l'on retrouve plus spécifiquement les femmes... et autres « clientèles [157] dites spéciales » (personnes handicapées, assisté-e-s sociaux, ex-détenus, autochtones). C'est évidemment le volet d'« action positive », le seul volet où l'on

prévoit favoriser les femmes en formation. Ainsi, pour inciter les employeurs à former des femmes dans des métiers non traditionnels (pour elles), on offre 75% du salaire pendant 2 ans et pour les « clientèles spéciales », on offre 85% !

Nous nous demandons surtout, comme l'ICEA d'ailleurs, pourquoi les femmes et autres clientèles spéciales ne sont pas considérées comme des clientèles cibles dans les deux premiers volets du programme, qui semblent beaucoup plus prometteurs d'emplois et de rémunération décente. À l'instar de l'ICEA et de Leah Cohen (*op. cit.*), nous craignons surtout que les femmes se retrouvent dans des métiers classiques pour les hommes et aujourd'hui en déclin, soit parce qu'ils sont en voie d'être éliminés par les changements technologiques, soit parce que l'absence de changements technologiques rendra la production en question désuète ou non concurrentielle à l'échelle internationale.

Outre cela, on n'a pas cherché à corriger les principales lacunes relevées par les femmes participant à ces programmes de formation non traditionnelle, notamment la « politique "officieuse" de réticence envers les femmes qui veulent s'inscrire », d'après Action travail des femmes, qui connaît bien le dossier ¹¹¹, ainsi que l'insuffisance du nombre de femmes (3 sur 15) dans ces divers cours, ce qui les rend plus vulnérables aux commentaires et agissements sexistes de leurs collègues et même de leurs professeurs.

D'autres problèmes connexes, dont le manque de garderies, l'insuffisance des allocations de formation, les horaires des cours et bien d'autres problèmes continueront de faire obstacle à la participation égalitaire des femmes.

Pour le moment, on ne dispose pas de données sur l'incidence du nouveau programme sur la participation des femmes à la formation et à l'emploi qui devrait s'ensuivre.

D'après la direction des programmes de formation de la main-d'oeuvre du Canada pour la région du Québec, il est difficile de déterminer s'il y a eu des changements sur le plan de la composition des effectifs et de l'orientation des femmes. La Direction dispose de

¹¹¹ Action travail des femmes. *Les Femmes dans les métiers non traditionnels et les politiques des Centres de la main-d'oeuvre*, mémoire présenté le 2 février 1981 au groupe de travail parlementaire sur les perspectives d'emploi pour les années 80.

données préliminaires sur les cours qui ont été achetés par le fédéral à l'automne de 1982, mais considère que l'année financière 1982-1983 en est une d'ajustement, de transition de l'ancien programme au nouveau. Comme le Québec et le gouvernement fédéral n'en sont venus à une entente couvrant les années de 1982 à 1985 qu'à l'automne (octobre) de 1982, le contenu des cours offerts au Québec n'a pu être ajusté que de façon très marginale, d'autant plus que certaines formations exigent l'achat de matériel ou d'équipement nouveau.

Ce n'est qu'au printemps 1984 qu'Emploi et Immigration entend faire une comparaison entre les années de 1981 à 1984 afin de déterminer si les nouvelles priorités ont modifié les tendances observées auparavant. Comme nous l'avons dit, il semble toutefois que les places [158] réservées aux femmes n'ont été occupées qu'à 65%, contre 85% en 1981-1982, de sorte qu'il y aurait reculé, pour cette année du moins.

Pénurie de main-d'oeuvre spécialisée ?

Enfin, un dernier aspect doit faire l'objet d'étude dans ce nouveau programme de formation : c'est l'analyse de la conjoncture et de l'avenir qui sous-tend les prévisions sur lesquelles repose l'orientation du nouveau programme. Aux yeux de l'ICEA, ces analyses sont « extrêmement volontaristes » et « si ces prévisions ne devaient pas se réaliser, l'ensemble des propositions se retrouveraient dans le vide le plus total ¹¹² ».

La première affirmation (hypothèse ?) sur laquelle repose l'analyse de M. Axworthy est celle voulant que la pénurie de main-d'oeuvre spécialisée soit le principal problème auquel nous sommes confrontés. C'est peut-être le cas pour le reste du Canada (et surtout l'Ouest), encore que les statistiques présentées à l'appui ne font état que d'une pénurie de 40 000 à 50 000 travailleurs/euses spécialisés d'ici 1985, alors que le chômage touche quelque deux millions de personnes au Canada (1 658 000 chômeurs/euses et 335 000 personnes découragées de chercher de l'emploi à l'échelle du Canada).

¹¹² ICEA, *op. cit.*, p. 6.

Ce ne semble pas être le principal problème au Québec, aux dires même des entreprises ayant répondu à l'enquête sur le climat socioéconomique menée par le Conseil du patronat du Québec en janvier 1983. Les entreprises répondantes ont placé « la disponibilité et la qualité du personnel » au dernier rang de la liste des facteurs les plus critiques pouvant influencer sur l'activité économique au Québec en raison de leurs conséquences pour les entreprises.

Par ailleurs, une brève revue des « Prévisions de l'offre requise de main-d'oeuvre par profession au Québec jusqu'en 1985 (PPPC) ¹¹³ » fondées sur les critères exposés plus haut permet déjà de relever des erreurs de prévision. Par exemple, on prévoit une demande élevée dans les secteurs des services (gardienne d'enfant, concierge, nettoyage à sec) et une demande moyenne dans les métiers relatifs au travail de bureau, alors que le chômage y sévit déjà considérablement. D'après les données de Statistique Canada ¹¹⁴, les services personnels et le travail administratif sont actuellement les secteurs les plus touchés par le chômage. Les services comptaient 246 000 personnes en chômage en janvier 1983, en hausse de 97 000 sur l'année précédente. Le taux de chômage était de 10,6% à la fin de 1981 et atteignait 16,6% en janvier 1983. Dans ce groupe, 53% des personnes en chômage sont des femmes.

Dans le secteur du travail de bureau, 78% des chômeuses/eurs sont des femmes. Le taux de chômage est passé de 6,7% au début de 1981 à près de 11% (213 000 pers.) en 1983. Au niveau des fonctions de direction et d'administration, les femmes sont aussi plus touchées : à la fin de 1982, on comptait 28 000 hommes et 18 000 femmes en chômage, contre 14 000 hommes et [159] 8 000 femmes un an plus tôt. Le chômage s'est aussi accru rapidement dans les secteurs de l'usinage des matières premières, passant de 10,6% (29 000 pers.) à 25% (67 000 pers.) en un an.

L'étude fédérale à laquelle nous faisons référence plus haut et plusieurs autres analyses nous portent à croire qu'il ne s'agit pas là de problèmes conjoncturels, mais bien d'une tendance de fond.

¹¹³ Emploi et Immigration Canada, *Prévisions de l'offre requise de main-d'oeuvre par profession au Québec jusqu'en 1985 (PPPC)*, juin 1981, 22 p., p. 12.

¹¹⁴ Rodolphe Morrissette, « Le chômage a sévi particulièrement dans les emplois d'administration et dans les services personnels en 1982 », in *Le Devoir*, 17 mars 1983, p. 5.

Comme nous ne cherchons pas à corriger ces prévisions, mais plutôt à contester l'orientation du programme de formation en mettant en relief les possibilités d'erreurs et la difficulté de prévoir la demande future de main-d'oeuvre, nous n'entrerons pas davantage dans les détails de ces prévisions, mais passerons plutôt à d'autres éléments confirmant les difficultés que présentent de telles projections.

Dans cette perspective, un document de M. Yves Rabeau, du Département des Sciences économiques de l'Université de Montréal ¹¹⁵, fait ressortir les difficultés que présente l'introduction des changements technologiques dans les fonctions de production économiques. Ces changements influent non seulement sur le volume de production résultant d'un intrant, mais aussi sur la quantité d'autres intrants nécessaires, d'où la difficulté de prévoir la quantité de l'intrant « main-d'oeuvre » nécessaire pour des productions données, d'autant plus que l'accélération du changement technologique (le cas échéant) compliquerait encore davantage la modélisation et la prévision. Rabeau montre bien que les données passées sur le progrès technologique et la croissance économique ne permettent pas de prévoir correctement l'incidence macroéconomique de la télématique et des changements technologiques en général. Les projections fédérales de main-d'oeuvre sont pourtant fondées sur un bon nombre de données passées qui, après lecture du texte de Rabeau, peuvent nous paraître toujours plus aléatoires ; encore là, nous voulons surtout faire ressortir le caractère hautement hypothétique de ces données considérées « scientifiques » sur lesquelles reposent les projections des besoins en main-d'oeuvre.

Le solde net d'emploi qui résultera des processus de création et d'élimination d'emplois induite par les changements technologiques est plutôt imprévisible d'après la majorité des auteurs qui se sont penchés sur le sujet ¹¹⁶. Il peut varier en fonction de la rapidité de ces changements, des gains de productivité réels qu'ils permettent, de l'intervention publique à cet égard, etc. On s'entend cependant sur le fait que

¹¹⁵ Yves Rabeau, *Tele-Informatics, Productivity and Employment : An Economic Interpretation*, Département des Sciences économiques de l'Université de Montréal, cahier n° 8045, ISSN 0709-9231.

¹¹⁶ L'Institut de recherche appliquée sur le travail (IRAT) a fait un bilan-synthèse des études à ce sujet ; à paraître prochainement. Voir aussi : Alfred Cossette, série de deux articles sur « Les emplois nouveaux », in *Le marché du travail*, janvier et mars 1982, ainsi que Gilles Provost, « Un virage dans l'incertain », in *Le Devoir*, jeudi 17 mars 1983, p. 1 et 8.

certaines groupes seront plus particulièrement touchés : les femmes, qui occupent surtout des emplois peu spécialisés ou de soutien, les travailleurs âgés licenciés, et les travailleurs non spécialisés, puisque l'automatisation et l'informatisation créent surtout des emplois plus spécialisés (reste à savoir lesquels !).

Les changements technologiques, tout comme l'abandon des mégaprojets du secteur énergétique, font certes mentir les prévisions de main-d'oeuvre réalisées par Emploi et Immigration Canada, mais d'autres éléments peuvent aussi jouer, notamment l'évolution démographique, la nécessité pour de [160] plus en plus de femmes d'avoir un emploi rémunéré et la croissance économique générale.

Ce dernier facteur n'est d'ailleurs sans doute pas étranger aux erreurs d'aiguillage dans les projections d'EIC, fondées sur une croissance annuelle de 2% d'ici 1985 ; en 1982 seulement, la croissance a chuté d'environ 6% au Québec et de 4,8% au Canada, ce qui n'est pas sans influencer sur les besoins en main-d'oeuvre.

En ce qui concerne les prévisions à l'échelle régionale, Sylviane Parent note que les auteurs du rapport Allmand se sont appuyés sur des témoignages obtenus entre juillet 1980 et 1981 ¹¹⁷. Ces témoignages faisaient état d'une pénurie dans certains secteurs qui, aujourd'hui, ne semblent plus souffrir de telles pénuries. Parent fait aussi ressortir les problèmes de délais qui accentuent parfois les déséquilibres, ainsi que le problème de la surqualification exigée pour certains postes. Ainsi, le Canadian Council of Professional Engineers reconnaît qu'une bonne part des travaux effectués par des ingénieurs pourrait être réalisée par des technologues ou techniciens ¹¹⁸.

Malheureusement, ces prévisions sont aussi utilisées pour orienter les interventions relatives à l'emploi des femmes. Ainsi, les places réservées aux femmes dans les métiers non traditionnels sont fondées sur cette analyse de la situation, ce qui fait qu'on y retrouve des formations dans les domaines de l'assemblage, qui semble déjà en voie de devenir

¹¹⁷ Sylviane Parent, « Les emplois de demain : option ou pari ? » in *Le Journal du travail*, février 1983, p. 4-5.

¹¹⁸ Parent, *op. cit.*, p. 5.

un ghetto féminin ¹¹⁹, dans celui du dessin de construction mécanique ou de systèmes de chauffage, alors que d'après le Conseil des sciences ¹²⁰ un logiciel permet déjà d'automatiser les tâches de dessin comme bon nombre de celles liées au génie.

Un analyste du ministère des Finances du Canada, Andrew Sharpe, a aussi critiqué les prévisions contenues dans les rapports Dodge et Allmand ¹²¹. La principale critique qu'il leur adresse, c'est que la croissance de l'emploi est posée trop forte, alors que les taux de chômage sont sous-estimés. Par ailleurs, il considère que ce rapport amène le secteur manufacturier à jouer un rôle nettement excessif dans la création d'emplois dans les années quatre-vingt. Cela est d'autant plus grave qu'au moins un des rapports techniques ayant servi à la rédaction du rapport Dodge faisait clairement état d'une baisse de l'emploi dans le secteur de l'automobile, un secteur dont les effets d'entraînement dans le secteur manufacturier sont extrêmement importants, notamment au Québec. C'est aussi d'autant plus grave que la formation « non traditionnelle » des femmes est largement orientée vers le secteur manufacturier.

Au sujet du rapport Allmand, Sharpe souligne que les projections y sont nettement moins « professionnelles » que celles du rapport Dodge, notant que les taux de croissance de l'emploi sont extrapolés à partir des tendances des cinq ou quinze dernières années, ce qui est tout à fait démesuré. Le rapport Allmand semble cependant admettre que le chômage pourrait dépasser les 10% au cours des années quatre-vingt, ce qui représente une prévision réaliste, bien qu'elle ne soit pas [161] fondée ici sur les bonnes raisons, selon Sharpe.

Enfin, une étude d'Action travail des femmes portant sur l'évolution du marché du travail dans des secteurs censés être privilégiés pour l'accès des femmes au marché du travail non traditionnel ¹²² nous porte

¹¹⁹ Shom-Moffat, Patti and Telfer, Cynthia Dale, *Women and Work : Introduction to Non Traditional Work*, Canadian Institute for the Advancement of Women (CIAQ/ ICRA), 1981, 28 p., p. 1.

¹²⁰ Conseil des sciences du Canada, *Préparons la société informatisée*, rapport n° 33, 1982, 87 p.

¹²¹ Andrew Sharpe, *Long Range and Structural Analysis*, Department of Finance, *An Evaluation of Recent Canadian Labour Market Projections, with Particular Reference to the Dodge and Allmand Reports*, août 1982, 40 p.

¹²² Action travail des femmes. *Microtechnologie, Méga-chômage*, octobre 1982, 38 p.

aussi à questionner les prévisions faites à cet égard. L'étude empirique porte sur plusieurs secteurs (aéronautique, communications, finances, banques, services, etc.) et a amené le groupe à orienter davantage ses revendications vers la création directe d'emplois en raison de la disparition aussi bien des emplois non traditionnels que des emplois traditionnels offerts aux femmes.

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[162]

[163]

Nos 11.
CRISE: POLITIQUES ÉCONOMIQUES
DOSSIER :
3^e partie : EMPLOI
« LA CSN ET
LE DROIT AU TRAVAIL »
Marcel G. Pépin

[Retour au sommaire](#)

Le Conseil Confédéral de la CSN du 11 janvier 1983 a placé le droit au travail au sommet des priorités de la centrale, le motif en est simple : ce droit n'est pas reconnu, ce droit n'existe pas au Québec comme dans les autres pays capitalistes.

La situation de l'emploi, traditionnellement mauvaise au Québec avec des taux de chômage très élevés même en période de croissance économique, est tout simplement catastrophique actuellement : on peut établir le taux de chômage réel au Québec à près de 25% ¹²³.

Cette situation est évidemment désastreuse pour ce quart de la classe ouvrière qui vit le chômage pour des périodes de plus en plus longues avec bien souvent de squelettiques prestations d'aide sociale. Elle l'est aussi pour l'ensemble de la classe ouvrière organisée ou pas.

Les travailleuses et les travailleurs non organisés subissent violemment cette situation, l'insécurité dans les milieux de travail est grande, les patrons profitent de cette insécurité pour imposer gels et diminutions

¹²³ *Du travail pour tout le monde : une stratégie sectorielle*, Confédération des syndicats nationaux, novembre 1982.

de salaires et d'avantages sociaux (vacances, assurances, jours de congés, etc.).

Les travailleuses et les travailleurs organisés subissent les mêmes offensives et la même insécurité, mais sont généralement mieux équipés pour y résister.

Toute la classe ouvrière est frappée [164] et ce, dans tous les secteurs : le secteur privé subit durement les mises à pied, les fermetures et les compressions salariales, le secteur public subit aussi abolitions de postes, mises à pied, compressions salariales et pour ce qui est des horaires de travail, de la mobilité et des abolitions de postes, le pire est à venir si le mouvement syndical n'arrive pas à imprimer un changement.

L'inexistence du droit au travail permet ces offensives, la lutte pour l'obtention de ce droit est donc capitale pour le mouvement ouvrier.

Une nouvelle vague de fermetures et la montée du chômage

Les années 1977 et 1978 ont vu le chômage augmenter partout au pays. Au Canada, de moins de 7% qu'il était au début de 1976, le taux de chômage officiel a dépassé le 8,5% en 1978. Au Québec, le taux est passé de 8 à 11% pour la même période.

Concrètement ces hausses étaient causées par de nouveaux arrivants sur le marché du travail mais simultanément aussi par des mises à pied et d'importantes fermetures. La maison Dupuis, à une demi-heure d'avis, ferme ses portes au début de 1978, Cadbury annonce à l'été la fermeture définitive de son usine de Montréal pour le 15 novembre. Depuis, c'est en cascade que sont survenues mises à pied, fermetures définitives, déménagements et faillites.

Les luttes se sont faites plus âpres, la campagne de boycottage sans précédent qui a accompagné le départ de Cadbury a été, selon la compagnie même, une des causes majeures des 17 millions de pertes qu'elle a subies dans la seule année qui suivit.

Les travailleurs de Vaillancourt à Québec luttent depuis trois ans pour la réouverture de leur boulangerie. Ils ont occupé, produit dans

l'usine occupée, boycotté, harcelé et ils continuent à lutter pour la reconnaissance de leur droit au travail.

Des centaines d'autres groupes de travailleurs ont dû se battre contre les fermetures et les mises à pied.

Ces luttes ont toujours été et sont toujours très difficiles. C'est le patron qui met travailleuses et travailleurs dans la rue, les moyens traditionnels de lutte ne sont pas tous adéquats, il n'est souvent pas facile de dégager des perspectives. La réaction de beaucoup de syndicats est alors de se limiter à du lobbying, intense certes, mais insuffisant pour gagner la bataille. Il faudra continuer à utiliser des moyens, tout comme l'occupation, qui font moins partie des traditions nord-américaines, mais qui sont certainement mieux adaptés à ce type de problèmes.

Ces luttes sur le terrain depuis 1978 ont été accompagnées d'une activité plus intense dans la centrale. Avec un succès pour le moins mitigé la CSN a tenté de lancer une campagne pour le droit au travail ¹²⁴, campagne visant à sensibiliser les travailleurs et les travailleuses qui n'étaient pas menacés et à les inciter à tenter d'inclure dans leurs conventions collectives des mesures désincitatives (délais, paies de séparation, etc.).

Dans le but d'obtenir une réelle législation sur les mises à pied et fermetures, [165] la CSN a aussi, par le biais d'un comité national, organisé la mobilisation et les actions dans toutes les régions des travailleuses et travailleurs aux prises avec la négociation de ce droit.

Ces opérations de la CSN et d'autres syndicats ont bien failli atteindre leur but. Le gouvernement a d'abord annoncé qu'il légiférerait sur les fermetures, pour ensuite tergiverser et finalement à l'automne 1982 abandonner son intention de modifier la législation à cet égard.

Au moment où le quart des travailleuses et travailleurs québécois sont en chômage, on a jugé que cela serait trop dur pour les entreprises !!! Ce gouvernement utilise ces chômeuses et ces chômeurs pour écraser d'autres travailleuses et travailleurs, mais qu'a-t-il fait pour les aider ?

¹²⁴ *Le Droit au travail*. Confédération des syndicats nationaux, 1980. Ce document reprend par grands thèmes toutes les revendications de la CSN sur le droit au travail et on y retrouve une bibliographie détaillée des documents de la centrale sur cette question.

La situation actuelle

Dans la sévère crise que nous subissons tous, il est nécessaire de reprendre l'offensive à tous les niveaux où cela s'avère possible. La lutte menée par la CSN contre le chômage et pour la reconnaissance du droit au travail se fait à plusieurs niveaux : la mise sur pied de syndicats des sans-emploi, la grande marche des chômeurs, la mise de l'avant d'une politique économique ayant pour objectif le plein emploi, la lutte dans les conventions collectives pour le maintien de l'emploi. Ces différentes interventions se font ou se préparent concurremment et se soutiennent les unes les autres.

Les syndicats de sans-emploi

Prônée au congrès de la CSN de 1980, la mise sur pied de syndicats de sans-emploi a pris forme dans la région de Montréal d'abord et dans quelques autres régions maintenant (Sept-Îles, Richelieu-Yamaska).

La CSN propose depuis plusieurs années aux syndicats affiliés de garder le contact avec leurs travailleuses et leurs travailleurs en chômage, de prévoir par exemple dans leurs constitutions leur convocation aux assemblées générales et leurs droits (ex. droit de vote), mais vient un moment, à cause de la durée de la mise à pied, où les chômeuses et les chômeurs perdent leur droit de rappel au travail et se détachent de l'entreprise.

Les syndicats de sans-emploi permettent de regrouper les chômeuses et les chômeurs liés ou non à un syndicat sur la base de leur statut de sans-emploi. Ces syndicats visent à sortir ces travailleuses et travailleurs de l'isolement qui accompagne toujours le chômage, visent à les aider à affronter les problèmes qu'ils ou elles rencontrent pendant la durée de leur chômage et enfin à mener les actions nécessaires face aux pouvoirs publics dans le but d'améliorer la situation des sans-emploi et aussi la situation de l'emploi dans son ensemble.

Ce cheminement ne se fait pas en toute facilité, il semble même plutôt difficile. Il m'apparaît que pour pouvoir évoluer, ces syndicats

devront être aptes à intervenir plus concrètement pour aider leurs membres à passer au travers de leurs difficultés : pressions sur les banques et caisses populaires si leurs membres

[167]

rencontrent des problèmes d'hypothèques ou de prêts à la consommation, découvrir des moyens de venir en aide pour l'alimentation ou autres services essentiels pour ceux et celles qui sont confrontés avec de tels problèmes, appui dans les démarches auprès de la commission d'assurance-chômage ou de l'aide sociale, aider les gens à trouver de l'emploi, etc.

Il faudra réussir à intervenir, dans la mesure des moyens disponibles, sur ces problèmes pour faire avancer ces syndicats.

La grande marche des chômeurs

La volonté d'organiser une mobilisation massive sur la question du chômage par le biais d'une marche des chômeurs remonte au congrès de la CSN de 1982. Cette marche et des manifestations dans plusieurs régions ont eu lieu à la fin du printemps 1983. Elle fut préparée conjointement avec des groupes populaires et d'autres centrales syndicales.

Toutes ces actions visent évidemment à faire avancer les revendications du mouvement ouvrier sur l'emploi et la reconnaissance du droit au travail en passant par la critique des politiques économiques du gouvernement mettant la priorité à la lutte à l'inflation et à l'accroissement des taux de profit plutôt que sur la lutte au chômage.

Une politique de plein emploi

Pendant l'automne 1982, la CSN a effectué une tournée de toutes les régions du Québec à laquelle étaient convoqués tous les syndicats du secteur privé affiliés à la CSN.

Cette tournée avait pour objectif de faire partager et d'enrichir des projets de créations d'emplois sectoriels basés essentiellement sur des revendications développées dans chacune des fédérations professionnelles par rapport au développement économique.

La Ligne suivie dans cette démarche consiste à identifier clairement le chômage comme ennemi public numéro un et à exprimer la nécessité

absolue de la poursuite d'une politique de développement économique axée d'abord et avant tout sur le plein emploi.

Les moyens de cette démarche se retrouvent dans les négociations que la CSN souhaite entreprendre avec le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral dans la mesure du possible de concert avec les autres centrales. Une rencontre, à ce jour, a déjà eu lieu avec le gouvernement. C'est à suivre.

Concurremment à cette démarche sont venus en appui : une étude de l'Institut de recherche appliquée sur le travail (IRAT) démontrant les coûts effarants qu'entraîne le chômage et la nécessité d'une politique de plein emploi ; d'autre part, le message des évêques souhaitant sans équivoque une réorientation des politiques en considérant le chômage comme priorité absolue. Finalement, le Conseil central de Montréal a publié un document. *Des emplois pour tout le monde* (Éd. Saint-Martin), prônant la réduction du temps de travail.

[168]

Les luttes dans les conventions collectives

Les luttes menées lors du renouvellement des conventions collectives ont toutes un impact sur le chômage. La résistance aux concessions, la résistance à la politique du 6 et 5%, la résistance aux coupures décrétées dans le secteur public ont eu un impact sur le chômage car l'application de telles politiques ne pourra que comprimer davantage les dépenses de consommation déjà réduites et provoquer de nouvelles mises à pied et de nouvelles fermetures. Les luttes pour le maintien de l'ancienneté, contre la mobilité à outrance, sur l'introduction des changements technologiques sont aussi des luttes dans le secteur privé comme dans le secteur public qui ont un impact sur le niveau d'emploi dans les entreprises.

Dans le secteur public, les décrets augmentent tellement la latitude du gouvernement et des administrateurs locaux qu'ils pourront opérer des milliers de coupures de postes et ce sera autant d'emplois de disparus et autant de qualité de service de perdue pour l'ensemble de la population.

Conclusion

Le droit au travail est au coeur des priorités de la centrale actuellement dans les déclarations et résolutions mais aussi dans l'action. Tous les débats en sont imprégnés et toutes les orientations doivent en tenir compte ; c'est le cas au niveau des régions, des fédérations professionnelles et des syndicats locaux. En conséquence, à tous ces niveaux, les revendications et l'action en découlant dépendent considérablement de la situation de l'emploi.

Il faut être bien conscient que l'effet du chômage est bien souvent négatif, la pression à la baisse sur les salaires et autres conditions exercées par le chômage n'est pas un mythe, ainsi l'augmentation du salaire moyen au Canada est inférieure au coût de la vie depuis 1977, il s'agit d'une réalité trop tangible depuis déjà plusieurs années. L'importance accordée à l'emploi découle directement de cette dure réalité.

La plate-forme développée par la CSN, ces dernières années, sur le droit au travail est beaucoup plus étendue qualitativement que la seule priorité de lutte pour l'emploi, cette plate-forme très développée s'appuie sur plusieurs principes :

- droit au travail pour toute personne désireuse et capable de travailler ;
- droit à un travail stable, rémunérateur, conforme à ses aspirations et ses aptitudes, dans des conditions décentes ;
- droit à l'embauche et à des conditions de travail, non discriminatoires ;
- droit absolu de disposer librement de sa force de travail : droit de grève, droit de refuser de travailler dans des conditions dangereuses, droit de refuser du travail supplémentaire ;
- droit à la liberté syndicale nécessaire à la sécurité d'emploi ;
- droit à l'information sur tout ce qui concerne les entreprises, les finances publiques, sur l'organisation générale de la vie économique ;

[169]

- droit au revenu garanti ;
- nécessité de contrer les fermetures et les licenciements collectifs ou en minimiser les effets.

La lutte contre le chômage doit s'insérer dans un projet de reprise en main par les travailleurs de l'ensemble de l'économie.

La lutte syndicale quotidienne embrasse l'ensemble de ces questions et il doit continuer à en être ainsi, mais la priorité absolue doit être donnée à l'emploi et à la lutte au chômage ainsi qu'à la tâche de bâtir l'unité syndicale et populaire la plus large possible pour lutter sur ces fronts.

Cette tâche n'est pas accomplie en ce moment, mais des discussions et du travail concret sont en cours avec les autres centrales syndicales et les groupes populaires pour la réaliser.

Cette voie est toujours semée d'obstacles qu'il faut surmonter. Comme une observatrice le soulignait récemment :

Le salarié qui s'objecte à la dégradation excessive des conditions de son emploi et de son pouvoir d'achat, n'apparaît donc plus comme une victime des erreurs de gestion des grandes corporations et des banques que comme un privilégié qui faillit à la solidarité avec son voisin chômeur ¹²⁵.

Les organisations syndicales doivent à nouveau briser le mythe du « bien commun » non traversé par des intérêts de classe qui postule que ce que cède un travailleur ou une travailleuse ou un groupe de travailleurs et travailleuses servira à aider ceux ou celles qui sont le plus mal pris. Ce postulat a été très exploité et l'est toujours par les gouvernements et le patronat. Le gouvernement du Québec qui ajoute « l'intérêt national » est particulièrement actif à ce niveau.

Il est très utilisé pour diviser et affaiblir : diviser ceux et celles qui travaillent de ceux et celles qui ne travaillent pas, diviser les travailleurs et travailleuses de divers secteurs, diviser les syndiqués des non syndiqués, diviser les hauts salariés des bas salariés, etc.

¹²⁵ Lise Noël, « De quelques mythes entourant la crise », *Le Devoir*, 14 janvier 1983, p. 13.

La mesure dans laquelle cette division arrive à s'enraciner détermine la latitude que possèdent gouvernements et patronat pour imposer leurs conditions et ces conditions provoquent la misère.

Toutes les organisations vouées à la défense et à la promotion des intérêts des travailleuses et travailleurs doivent travailler à déraciner la division et développer la lutte pour la reconnaissance du droit au travail.

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[170]



[171]

Nos 11.
CRISE: POLITIQUES ÉCONOMIQUES

RUBRIQUE DE LIVRES

[Retour au sommaire](#)

[171]

Nos 11.
CRISE: POLITIQUES ÉCONOMIQUES

Rubrique de livres

Les femmes dans l'agriculture au Québec

Suzanne Dion

Éditions La terre de chez nous, Longueuil, 1983.

L'auteure Suzanne Dion nous convie à écouter, à connaître et à mieux cerner la réalité des femmes qui travaillent en agriculture. Peu de choses ont été dites ou écrites sur les femmes minorisées, marginalisées, souvent même ridiculisées dans cette société fortement urbanisée.

Que vivent les femmes en agriculture ? Qui sont ces femmes ? Que veulent ces femmes ?

Voilà autant de questions auxquelles l'enquête de Suzanne Dion tente de répondre.

On apprend que ce sont des femmes qui aiment l'agriculture, qui y travaillent, qui y investissent du temps, des efforts et souvent même du capital. Que leur apporte leur contribution outre le plaisir de se sentir utile ? Leurs tâches sont le plus souvent banalisées quand elles ne sont pas carrément non reconnues. Leur importance, au dire de ces femmes, est à ce point minimisée qu'elles en font leur principale demande — être reconnues socialement.

D'après l'enquête, cette réalité exige des femmes en agriculture un temps d'activité exemplaire. Certaines subissent la triple journée de travail : mère-épouse à la charge du travail domestique, travailleuse-ouvrière pour une contribution financière (institutrice, infirmière, secrétaire, etc.) et agricultrice, aide et participation aux travaux de la ferme. Une dure réalité qui ne les mène pas à se plaindre de leur condition mais à exiger des transformations. Aujourd'hui, à travers ce livre, ce sont des

demandes, ce ne sont pas encore des revendications qui supposeraient une plate-forme commune et une organisation de lutte.

Le livre de Suzanne Dion est un prétexte à laisser parler les femmes, à laisser parler à travers elles leur condition d'existence, leur vécu.

On peut certes reprocher, et trop facilement reprocher à l'auteure, d'adopter une vision étroite dans ses constatations [172] et, compte tenu de la richesse des données recueillies, de ne pas avoir inséré ses propos dans un cadre analytique plus global « d'exploitation des femmes dans le mode de production capitaliste et patriarcal », qui profite à la « classe Homme », et de voir l'incidence de cette vision face à cette réalité de triple exploitation qu'est trop souvent le travail des femmes en agriculture. L'auteure reste au niveau très descriptif, il est vrai. Aucune analyse théorique, si ce n'est quelques questions, n'est vraiment présentée. Le nombre d'éléments pouvant servir de base à de futures analyses est important.

Dans ce sens, Suzanne Dion a eu l'honnêteté intellectuelle de ne donner aucune prétention à ce livre qui se veut avant tout un document/information sur le vécu de femmes qui travaillent en agriculture. Par respect pour toutes ces femmes qui cherchent à mettre en commun ce vécu, ce livre pourra avant tout servir d'outil, leur outil pour agir sur leur réalité. Vu sous cet angle, ce livre a atteint son objectif.

Un point secondaire, mais qui agace à la lecture, c'est l'insistance de l'auteure à valoriser la structure « UPA » (Union des producteurs agricoles) pour promouvoir l'action de ces femmes. Cette souhaitable association, au dire de l'auteure, comme véhicule de lutte, n'est pas sérieusement questionnée et ce, même si l'auteure entrevoit la possibilité pour les femmes agricultrices de trouver une autre voie pour leurs luttes. Il faut savoir que la première à s'occuper d'organiser et de regrouper ces femmes collaboratrices en général — et en agriculture en particulier — c'est l'AFEAS — Association féminine d'éducation et d'action sociale.

En somme un pas important vient d'être franchi, une information capitale vient d'être présentée. Le livre de Suzanne Dion reste un document à consulter et qui devrait porter à réfléchir, un livre sur le vécu des femmes agricultrices.

Pour apporter un complément à ce livre, il serait intéressant de lire le texte de cette même auteure dans le n° 9 de la revue *Interventions économiques*, 1982, « Où en sont les femmes en agriculture ». Un texte qui pousse la réflexion plus avant.

Denis Perreault

[173]

Espace régional et nation*Pour un nouveau débat sur le Québec***Gérard Boismenu, Gilles Bourque, Roch Denis, Jules Duchastel, Lizette Jalbert, Daniel Salée***Boréal Express, Montréal, 1983.*

Que trouve-t-on dans ce livre au titre évocateur et au sous-titre provocateur ? Différentes contributions entourant la compréhension de la réalité du Québec. Les auteurs nous invitent à découvrir une nouvelle problématique, une démarcation conceptuelle devrait-on dire, « permettant de saisir l'insertion de la réalité québécoise dans l'ensemble canadien sans en diluer les traits spécifiques (p. 6) ». Ainsi le Québec est compris « comme un espace régional et l'«État» québécois est inscrit, comme l'une des pièces importantes, dans l'État fédératif canadien (p. 7) ».

Cette nouvelle problématique, comme on se plaît à la nommer, qui constitue d'après les auteurs une démarcation théorique par rapport au contexte « politico-idéologique des années 60 et des schèmes analytiques qu'il a légués (p. 7) », sert de fil conducteur tout au long du recueil.

C'est ainsi que le premier texte, celui de Salée, tente un bilan des différentes approches des « analyses socio-politiques de la société québécoise ». S'attardant aux formes du discours sociologique, Salée veut (et prétend) « objectiviser » « un bilan des pratiques discursives qui est en train de s'essouffler (p. 16) ». Il distingue quatre grands axes d'analyse : celui de la vision culturaliste, de la vision constitutionnaliste, de la vision moderniste et enfin de la contribution marxiste et marxisante.

Salée sur un ton prétentieux présente un classement qui, comme tous les classements, exagère l'étroitesse des thèses (« pertinentes » d'après Salée) des différents auteurs recensés. Il en arrive tout de même à jeter

un rapide bilan et à illustrer certaines tendances analytiques des deux dernières décennies et surtout à mettre en relief leurs limites.

C'est à Gérard Boismenu que revient la tâche d'élaborer, de formuler « la nouvelle problématique » présentée à la fin du premier texte : espace formation sociale et espaces régionaux.

Boismenu, à partir de la conception de l'espace, conception inspirée des travaux d'Alain Lipietz, articule les nouveaux concepts « espace formation sociale et espaces régionaux » à la réalité canadienne. « Il s'agit là (d'après Boismenu) des points d'ancrage pouvant mener à une discussion sur l'État fédératif canadien et au mode d'expression des rapports de classes contradictoires qui le traversent (p. 53). » Donc une conceptualisation en terme d'espace appliquée au Canada qui permet à Boismenu de présenter les conditions de « l'exercice du pouvoir d'État au Canada » et de soumettre ses six thèses instruments/propositions [174] « pour une meilleure compréhension générale de l'exercice du pouvoir par et dans l'État fédératif canadien (p. 70) ».

Ce texte de Boismenu pousse l'analyse à englober la totalité des rapports existants dans la réalité canadienne, le Québec y compris. Dans le cas québécois, cette approche apporte des fruits analytiques intéressants : pour s'en convaincre nous n'avons qu'à consulter l'ouvrage du même auteur sur [Le Duplessisme](#), PUM, 1981.

Lizette Jalbert, pour sa part, dans la « question régionale comme enjeu politique » texte au langage coloré, tire « de l'histoire politique canadienne » deux exemples concrets de tiers partis (le Crédit social albertain et le Parti québécois) pour ébaucher une analyse en terme de régionalisme comme « mode particulier de division d'une société » qui met « en cause l'ensemble des rapports sociaux (p. 100) ». Ce qui amène Jalbert à conclure « que cette complexité sociétale issue du régionalisme avait façonné la réalité canadienne au point de l'inscrire comme dimension explicative et compréhensive de tout un ensemble de phénomènes sociaux (p. 101) ».

Quant à Bourque et Duchastel, tout en acquiesçant à l'approche générale du livre, ils développent un nouvel élément conceptuel « Bloc social » qu'ils appliquent à la période historique « duplessiste ». Afin de souligner « la particularité des processus d'alliance et de domination-hégémonisation de classe au Canada qui tend à la structuration des blocs sociaux au niveau régional (p. 146) ».

Finalement, le texte de Roch Denis ramène le débat plus spécifiquement aux enjeux politiques et insère l'approche dans le champ de la lutte des classes qui doit d'après l'auteur servir de leitmotiv à toute analyse. Sans minimiser l'importance des éléments amenés par Denis, il ne se situe pas au coeur même du débat et entrouvre encore plus une porte déjà grande ouverte aux nuances. Ce texte ne peut certainement pas être présenté comme devant « servir de coup d'envoi » à un éventuel débat sur l'intérêt de la démarcation théorique « espace régional ».

En somme un relié de textes quelque peu disparate, tirant de trop de côtés à la fois, ne poursuivant pas un objectif similaire, qui risque de perdre le lecteur si sérieux soit-il et ce même si sa facture peu orthodoxe peut être vue comme stimulante. Plusieurs points et questionnements sont livrés en vrac.

Posons en terminant une interrogation sur les véritables objectifs du livre. Si la démarcation théorique « espace régional » a pour but de mieux saisir la réalité québécoise et de l'inscrire dans un cadre analytique plus global intégrant la totalité des rapports sociaux tout en tenant compte de sa spécificité, cette démarcation apparaît stimulante pour l'analyse. Mais si elle a pour objectif de répondre, de résoudre « l'impasse » entourant le débat sur la « question nationale au Québec », le doute s'installe. Ce n'est pas en relativisant le problème, ni même en essayant de le contourner qu'on pourra réussir à le saisir : dans ce dernier sens, et ce dernier sens seulement, ces nouveaux instruments pour un « nouveau débat sur le Québec » n'apportent rien de nouveau.

Denis Perreault

[175]

La crise

Denis Clerc, Alain Lipietz, J. Satre Buisson

Paris, Sures, 1983.

Petit ouvrage tout autant de vulgarisation que militant, *La crise* cherche à faire le point sur la crise actuelle et son origine tout d'abord et sur la question des solutions et des contre-réponses socialistes qui peuvent être apportées aux politiques libérales, ensuite.

Reposant sur la transformation incessante des conditions de production, de travail et de vie et la normalisation du rapport salarial, le modèle de croissance qui fut celui de l'après-guerre a progressivement dérapé au tournant des années soixante-dix suite aux distorsions provoquées dans le fragile rapport production-revenu-demande par, entre autres choses, l'internationalisation du modèle et l'alourdissement capitalistique des techniques de production. L'équilibre précaire entre production de masse et consommation de masse, cette particularité du fordisme, s'est rompu et loin d'apporter une solution aux « problèmes », le recours croissant à l'endettement, l'inflation ou encore l'internationalisation de la production n'ont fait que déstabiliser davantage le modèle et l'amener sur une voie de garage. Et aujourd'hui, la crise paraît sans issue. Les politiques économiques mises en place depuis 1975 n'ont rien solutionné, au contraire, et les sorties de crise que tente de prendre le capital (« Taylorisme sanguinaire » dans le tiers-monde, fordisme périphérique, virage technologique, etc.) ne font qu'exacerber les contradictions et rendre la situation plus explosive que jamais.

Est-ce le cul-de-sac ? Non, pas tout à fait. Ce ne sont pas des nouvelles politiques qu'il faut proposer, mais autre chose : un nouveau type de rapports sociaux, un nouveau type de rapports entre les nations, un nouveau modèle de développement, etc. Ce qu'il faut, c'est reprendre en main la gestion du temps, changer le travail, changer la vie, redonner au tiers-monde les conditions de se prendre en main, etc. En un mot, ce qu'il faut c'est en finir avec le productivisme.

Telles sont, sommairement résumées, les grandes idées du livre.

Les thèses défendues par les auteurs sont connues et, sans doute, le livre n'apportera pas grand-chose de nouveau à quiconque est quelque peu familier avec les débats sur le fordisme, la régulation monopoliste, le contrôle du temps de travail, etc. Néanmoins, et c'est peut-être ce qui fait tout l'intérêt d'un tel ouvrage, en présentant de manière simple, accessible et « sans-façon » pourrait-on dire, leur explication de la crise et les « solutions » qu'ils proposent, les auteurs ont fait de ce livre, un livre qui offre le double avantage d'aller directement à l'essentiel et de situer les débats dans le domaine du possible et du réalisme, que l'on soit d'accord ou non avec eux.

Et dans le contexte de déprime actuelle, c'est déjà beaucoup...

Christian Deblock

[176]

Le plein-emploi : pourquoi ?

Diane Bellemare, Lise Poulin Simon

Co-édition Presses de l'Université du Québec — LABREV — IRAT, Montréal 1983, 273 p.

Voilà un livre qui, publié début janvier 1983, aura fait beaucoup de bruit. Des entrevues, à la télévision et à la radio, plusieurs compte-rendus dans les journaux et même quelques éditoriaux : le livre a eu un impact certain ; en 4 mois, la première édition est épuisée et une deuxième est en cours. Une version abrégée a également été publiée par TIRAT (Institut de recherche appliquée sur le travail) et est également disponible au coût de 3,00 \$ en librairie.

Important, le livre l'est à plus d'un titre : par son sujet, son contenu, son approche, et par ses conclusions.

Le sujet : au moment où le chômage atteint un niveau record, une étude sur le chômage et le plein-emploi est on ne peut plus d'actualité.

L'approche : plusieurs études ont cependant été publiées sur le chômage depuis quelques années par des universitaires ou des organismes gouvernementaux, mais qui allaient toutes plus ou moins dans le même sens : impossibilité de combattre le chômage, accent mis sur le chômage volontaire, etc. Le livre de Diane Bellemare et Lise Poulin Simon est au contraire la première étude sérieuse mettant l'emphase sur la nécessité et la possibilité de lutter contre le chômage. Une étude fort bien documentée, où chaque virgule a été soigneusement vérifiée et qui est présentée dans un style simple et à un prix très abordable (9,95 \$).

Le contenu : si le livre a été maintes fois résumé et commenté, reprenons quand même les grandes lignes qui s'en dégagent.

L'idée principale du livre est la suivante : le chômage représente un coût économique et social énorme qui constitue un fardeau pour l'ensemble de la société. Tous ont donc intérêt à adopter une politique de plein-emploi : autant les syndicats, les entreprises que les

gouvernements. Mais pour être efficace, une telle politique doit aller au-delà des politiques macro-économiques traditionnelles de stabilisation et intégrer une dimension micro-économique concernant en particulier la participation de tous les groupes socio-économiques. Celle-ci « repose sur l'intervention continue, rapide et souple des groupes concernés à résoudre des problèmes (p. 197) ».

Le livre met l'accent sur la *nécessité* du plein-emploi reportant à plus tard les détails de propositions de réalisation de cette politique de plein-emploi. Une deuxième partie de cette étude, « Le plein-emploi : comment ? », sera donc publiée ultérieurement et les auteurs y travaillent actuellement.

Les deux premiers chapitres du livre sont consacrés à ce que l'on pourrait appeler « l'éthique du travail » et tendent à montrer, à travers des enquêtes réalisées [177] par sondage (bien que les réponses peuvent parfois porter à interprétation) que les Québécois veulent travailler, et, loin d'avoir perdu le goût du travail, considèrent cette activité comme importante en soi. Ceci contredit, selon les auteures, la théorie néo-classique selon laquelle les individus effectuent un choix rationnel entre travail et loisir, le travail n'étant *que* source de revenu et constituant, toujours selon la terminologie et la théorie néo-classique, une « désutilité » ; les résultats des sondages tendraient alors plutôt à confirmer la démarche post-keynésienne qui est celle des auteures. Que la démarche néo-classique soit rejetée, il n'y a lieu que de s'en réjouir, mais à l'approche des auteures, on pourrait objecter que le travail, en société capitaliste, revêt un aspect contradictoire : activité émancipatrice et valorisante, le travail est aussi une *obligation* : pour avoir des revenus et donc pour pouvoir vivre, d'une part, mais aussi pour avoir une existence *so-ciale*, car les sans-emploi, dans notre système, sont marginalisés. Pas étonnant, donc, que la majorité des répondants affirment vouloir travailler, même si, par ailleurs, un grand nombre d'emplois, sans doute la majorité, sont aliénants, abrutissants et épuisants. Cette question de l'éthique, ou de la morale, du travail nécessiterait une étude à elle seule ! *

Les conclusions : deux conclusions principales se dégagent du livre. La première, comme nous l'avons mentionné plus haut, c'est que le

* La fin du livre est consacrée à des compte-rendus d'entrevues réalisées avec des représentants syndicaux, patronaux et gouvernementaux sur la perception du problème du chômage.

chômage constitue un coût économique et social énorme et que l'existence d'un grand nombre de sans-emploi, constitue une aberration. Les auteurs évaluent à 66 000 \$ le coût d'un chômeur, en salaires perdus, impôt non perçus, cotisations et prestations d'assurance-chômage à payer, profits non réalisés, etc., alors qu'il en coûterait 44 000 \$ pour créer un emploi dans le cadre d'investissements publics ; ceci sans compter les dépenses dues à la hausse de la criminalité et de la délinquance, les coûts accrus des soins de santé, la perte de qualification des travailleurs et la dégradation de l'infrastructure économique non utilisée. Voilà démontré de façon fort éloquente le gaspillage que constitue à tous points de vue le chômage et qui s'inscrit en faux contre toute tentative de privilégier la lutte à l'inflation...

La deuxième conclusion, que nous avons également mentionnée plus haut, est la mise de l'avant d'une politique de *concertation* entre les agents économiques : syndicats, gouvernements, patronat. Encore une fois, il faudra attendre la suite de l'étude pour savoir de quelle concertation il s'agit ; car le terme a été servi à plusieurs sauces depuis un certain temps ; habituellement, il signifie, de fait, faire accepter aux travailleurs et aux syndicats les contraintes du marché... avec très peu de contreparties, quand il y en a ! Tel ne semble pas être exactement le cas ici, cependant, puisque cette concertation impliquerait un pouvoir de décision réel de la part de chacun des partenaires. On peut toutefois se demander si cela est réalisable dans le cadre actuel et si cela n'engendrerait pas, comme dans la plupart des cas, une dynamique d'acceptation des contraintes du capital, ou, au contraire, ne créerait pas une dynamique de remise en question globale du capitalisme, pour, effectivement, réaliser le plein-emploi. Un débat à continuer...

Vincent Van Schendel

[178]

Des emplois pour tout le monde

Conseil central de Montréal (CSN)

Co-édition : Conseil central de Montréal, Éditions Albert Saint-Martin

Livre paru en mai 83, peu avant la grande marche pour l'emploi, le texte est une version retravaillée et approfondie d'un document de travail publié à l'automne 82 par le Conseil central de Montréal pour un colloque sur la réduction du temps de travail. Ce thème est donc central dans le livre et est avancé comme principale solution au chômage ; mais il s'agit ici de réduction sans baisse de salaires. L'argumentation est appuyée d'exemples historiques, d'une discussion sur les gains de productivité, etc., dans un style concis et simple. Également dans cette brochure : une description de la gravité du chômage au Québec, une brève analyse des politiques gouvernementales d'emplois et le compte-rendu d'une enquête réalisée à l'intérieur de la CSN sur « les perceptions que les travailleurs et les travailleuses ont du travail ». La plaquette coûte 3,95 \$ et peut, en principe, être trouvée en librairie ; sinon, on peut s'adresser au Conseil central de Montréal ou aux Éditions Saint-Martin.

Quelques jours avant la publication de cette brochure, la FTQ tenait un important colloque à Montréal sur le thème : « Du travail pour tous, du temps pour vivre », et portant aussi sur la réduction du temps de travail, thème qui, de toute évidence, avec la vague des changements technologiques et la montée du chômage, prendra de plus en plus d'importance dans les prochaines années.

Vincent Van Schendel



[179]

Défaire la défaite !

Histoire des luttes des paroisses du Bas du Fleuve

Maurice Drapeau et Jean-Guy Gagnon

Éditions Société d'aménagement intégré des ressources de l'Est du Québec (SAJREQ), 1982.

Confiée à des avocats « réguliers », la cause qui est à l'origine du plaidoyer dont le livre retrace l'essentiel des argumentations se serait inévitablement enlisée dans des distinctions juridiques toujours plus complexes et plus obnubilantes les unes que les autres. Imaginons un peu le plat que l'on aurait pu nous préparer pour démêler le litige concernant l'accessibilité des travailleurs sylvicoles du Bas St-Laurent aux prestations d'assurance-chômage, eux qui sont à la fois des travailleurs forestiers indépendants œuvrant sur leurs propres boisés (selon le ministre du Revenu du Canada) et des travailleurs forestiers collectifs liés, par convention, à des organismes de gestion en commun responsables de boisés qui ne sont plus, dès lors, détenus et gérés par des propriétaires individuels !

Heureusement pour nous, les responsables du dossier, et en particulier les deux auteurs du livre, ont réussi à entraîner l'ensemble des intervenants, y inclus le juge, à défaire devant nous la défaite et à reconstituer les étapes de la nouvelle solidarité qui s'exprime dans l'argumentation soumise au procès « un peu à la manière des femmes du pays qui, pendant la crise, défaisaient les vieux vêtements de laine pour en faire des couvertures (p. 5) ». Exercice ingénieux qui produit d'excellents résultats puisque, en très peu de pages, nous revivons, à travers les témoignages des pionniers et des militants appelés à la barre, l'histoire de la région du Bas St-Laurent et le cheminement des luttes qui ont tissé une profonde complicité entre les femmes et les hommes qui ont bâti ce bout de pays de leurs mains et de leurs sueurs.

Divisé en trois parties, le livre est donc organisé à la manière d'un plaidoyer devant convaincre le juge de la justesse de la cause défendue.

La première partie cherche à établir les fondements d'un droit nouveau qui serait plus sensible que le droit traditionnel aux dimensions collectives des expériences et du vouloir-vivre de groupes sociaux qui, à l'instar des travailleurs forestiers du Bas St-Laurent, ont progressivement été conduits à l'organisation « résistante », puis à l'offensive organisatrice, par l'histoire d'une exploitation économique et idéologique vécue collectivement. La deuxième partie développe cette argumentation en relatant plus précisément la phase offensive des efforts des groupes populaires du Bas St-Laurent en vue de faire émerger un droit nouveau : droit de la population à occuper l'espace où elle est née et droit d'avoir une qualité de vie sur ce territoire (en vue de « contrer une appropriation privative de l'espace, que ce soit dans l'intérêt des grandes compagnies qui voulaient le réutiliser au niveau d'une exploitation forestière, ou simplement en fonction de l'intérêt des classes riches (p. 57) »), droit collectif d'usage et de jouissance de ses richesses et droit au travail (pour remettre encore une fois en cause « la fâcheuse consécration [180] juridique du principe de la propriété privée des moyens de production [qui] entraîne, au niveau des ressources, des abus écologiques (p. 63) ») ; enfin, droit collectif sur l'aménagement intégré du territoire qui contient ces ressources et sur lequel se déploient toutes les activités quotidiennes de la population (afin de concrétiser le droit tant revendiqué à la dignité). Pour que le lecteur ou la lectrice ne demeure pas sur sa faim eu égard aux illustrations concrètes de ce droit nouveau en émergence, la troisième partie fait état de certaines expériences de mise en œuvre de cette philosophie collective qui inspire désormais les actions des travailleurs forestiers du Bas St-Laurent (groupements forestiers, société d'exploitation des ressources, corporations communautaires de développement, etc.) met qui, par effet contagieux de débordement, anime de nombreux autres groupes populaires dans la région.

Le lecteur ou la lectrice refermera le livre en étant heureux à un double titre. Premièrement, les travailleurs forestiers ont eu gain de cause dans le litige qui est à l'origine du procès et du livre ; étant donné la nature du plaidoyer, il-elle peut donc se mettre à espérer qu'un droit nouveau, plus équitable à l'égard de la classe ouvrière et des groupes populaires, puisse, malgré tout, se frayer un chemin à travers l'épaisseur des orientations traditionnelles du droit ancien.

Deuxièmement, les démarches, les luttes, les discussions, les réalisations, bref toute la dynamique populaire qui traverse la région du Bas St-Laurent semble faire la preuve que les expériences et les luttes populaires ne sont pas condamnées à la discontinuité et au non-cumulatif, quand ce n'est pas à l'auto-destruction : il-elle se surprend donc à respirer quelques bouffées d'optimisme de ce côté également... jusqu'à ce qu'il-elle se demande, en rangeant le livre dans la bibliothèque, si la nature même du mode d'exposition dans le livre, par ailleurs fort ingénieux et fort efficace, ne conduirait pas, par la force des choses, à valoriser les manifestations de solidarité, de fraternité et de mise en commun, au prix d'une occultation des querelles de famille entre les oncles riches, les tantes instruites, les cousins collaborateurs et les simples membres de la famille. Pour reprendre les termes d'un débat réouvert par Côté et Lévesque dans le numéro d'*Interventions économiques* consacré à la question régionale, le lecteur ou la lectrice ne peut donc pas manquer de se demander dans quelle mesure le fait de parler de cohésion et de solidarité entre divers intérêts de classe pour défendre certains dossiers s'inscrit dans un processus de brouillage des pistes ou dans un processus de véritable alliance à contrôle populaire.

Jacques Léveillé

[181]

Interventions économiques*numéros parus*

N° 5 — **La crise**, École privée ! Pas d'affaires, *La Maîtresse d'école*. Évolution quantitative des prêts-bourses, M. Angers. Le double aspect de la crise, A. Lipietz. L'économie capitaliste en crise. Quelques éléments d'explication, L. Gill. Le labyrinthe pétrolier, P. Paquette. La nouvelle politique monétaire canadienne, C. Deblock et J. Charest. Mais où sont donc passées les internationales d'antan ? C. Halary. Sur les agissements des corps policiers en territoire québécois, R. Grignon. La vraie monnaie doit-elle être une vraie marchandise ? A. Lipietz.

N° 6 — **Le Capital québécois**. Quelques mots sur la politique monétaire canadienne, C. Deblock. De récession en récession : synchronisation des cycles, V. van Schendel. Considérations économiques et politiques sur l'impasse en Pologne, L. Beaudry et L. Duhamel. Logirrente..., M. Choko. Le capital québécois, Y. Bélanger, P. Fournier et al. Enseignement professionnel : le bond en arrière du ministère, C. Halary et D. Thomas. Diviser pour régner. Une analyse critique des théories du marché du travail, J.-J. Gislain. Et si le « socialisme d'ici » existait déjà !, P. G. Vennat. Coopératives et socialisme au Québec, B. Lévesque. La valeur, G. Dostaler.

N° 7 — **Environnement ; énergie, robots, logement**. El Salvador : au seuil de la libération, A. Boucher. Une nouvelle loi des banques : pour qui ? pour quoi ?, J. Charest. Licenciement, chômage et droit au travail, D. Tremblay et V. van Schendel. Bilan énergétique et plan de l'Hydro-Québec, N. Roy. Le front commun pour un débat public sur l'énergie, N. Roy. Demain le nucléaire ; Les gros sous de l'énergie nucléaire, V. van Schendel. Le mouvement coopératif en habitation dans une perspective de lutte contre l'État, M. Choko. M. Choko. Logement et aménagement urbain : un front de lutte en perspective..., R. Potvin. La naissance de la robotique, C. Halary. Économie, écologie et environnement. H. Bourdier, J. Peltier et al. Le recours au concept de « paradigme » dans l'analyse de la pensée économique, M. Lagueux.

N° 8 — **La question régionale.** Entrevue avec Paul Sweezy, par M. Pilon et N. Roy. Quel socialisme pour la France ?, J. J. Gislain. La reaganomique !, C. Deblock, A. Dufour et al. L'envers de la médaille, S. Côté et B. Lévesque. Le conseil régional de développement de l'Est du Québec, J. Jutras. L'aménagement intégré des ressources : une alternative à la marginalité rurale, H. Dionne et J. L. Klein. L'industrie forestière et le développement de l'Est du Québec, J. Saintonge. La réidentification des coopératives agricoles : le cas du Bas Saint-Laurent 1960-1980, A Côté. La place du travail dans la soumission de l'industrie du vêtement, J. L. Klein. Le programme nucléaire canadien : quels enjeux ? quelle opposition ? P. Leyrand. Les limites des statistiques du logement et l'illusion d'une statistique du vécu, J. Godbout.

[182]

SOMMAIRE

Entrevue avec Norbert Rodrigue, <i>Propos recueillis par Michel Pilon et Normand Roy</i>	7
Algérie : vingt ans d'indépendance , Dalil Maschino	15
Notes d'actualités	33
Le budget Parizeau, Jean Charest	35
Le virage technologique : comment débâter le Québec, Peter Bakvis	40
Quelques remarques sur les politiques économiques du P.Q., <i>Christian Deblock et Vincent van Schendel</i>	51
Dossier : L'agro-alimentaire au Québec : l'heure des choix	
Présentation	59
La gauche a-t-elle manqué le train dans l'agriculture ?, Martin Robert	65
Où en sont les femmes en agriculture ?, <i>Suzanne Dion</i>	71
Le syndicalisme agricole	81
Le partage fédéral-provincial en agriculture	84
Santé et sécurité en agriculture, <i>Jean-Pierre Reveret</i>	87
Qui nourrira le Québec ?, <i>Alain Côté et Etienne Lamy</i>	89
L'agro-business : stratégies et contradictions, <i>Guy Debailleul</i>	105
L'intégration contractuelle : Le cas de la production porcine. 1966-1980 <i>Denis Perreault</i>	115
La dualité de la production agricole en région périphérique. Le cas de l'Est du Québec, <i>Bruno Jean</i>	131
Les fermes de groupe en Saskatchewan : Réinsérer le social dans l'agriculture ? <i>Michael E. Gertler</i>	143
Entrevue avec les membres de deux fermes de groupe au Québec, <i>Martin Robert</i>	155
Rubrique de livres	161

AGRO-ALIMENTAIRE

No 9 8,00\$

Éditions coopératives Albert Saint-Martin

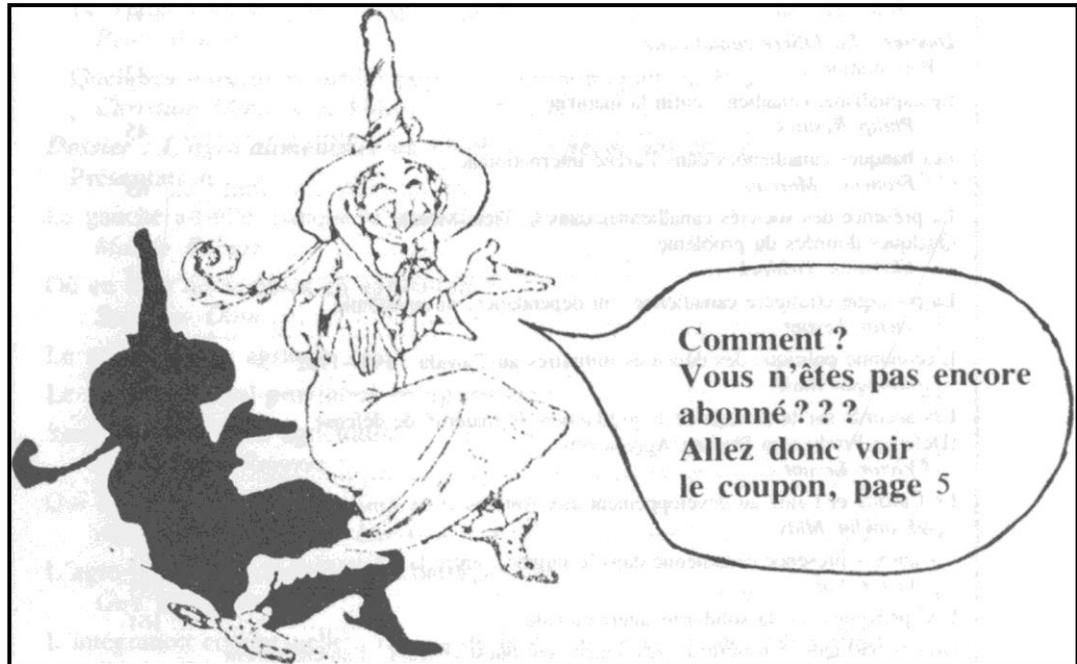
[183]

Sommaire n° 10

Qui aide qui ?, <i>Le collectif</i>	5
Entrevue avec Harry Magdoff. <i>Propos recueillis par Michel Pilon et Normand Roy</i>	11
Notes d'actualités	
<i>Le temps partiel</i> : pour essayer de comprendre les enjeux du débat, <i>Colette Bernier</i>	17
Misère de l'énergie, A. Errouaki	27
Fonds Monétaire International et Banque Mondiale dans la crise actuelle <i>Ovide Bastien</i>	33
Dossier : La Filière canadienne	
Présentation	42
Le capitalisme canadien : enfin la maturité, <i>Philip Resnick</i>	45
Les banques canadiennes dans l'arène internationale, <i>François Moreau</i>	65
La présence des sociétés canadiennes dans le Tiers-Monde. Quelques données du problème, <i>Christian Deblock</i>	73
La politique étrangère canadienne : ni dépendance, ni autonomie, <i>Victor Levant</i>	85
L'économie politique des dépenses militaires au Canada : 1937-1982, <i>Monique Audet</i>	117
Les accords sur le partage de la production de matériel de défense (<i>Defence Production Sharing Agreements</i>), <i>Victor Levant</i>	133
Le Canada et l'aide au développement aux Antilles et en Amérique Latine <i>Franklin Midy</i> ..	141
L'« autre » présence canadienne dans le monde : entre la solidarité et la charité <i>Victor Nin</i>	155
Une pédagogie de la solidarité internationale	164
Grands barrages et misère du développement ouest-africain : l'aménagement au Fleuve Sénégal <i>Etienne Lamy</i>	169
Entrevue avec A.S. Sally N'Dongo <i>Propos recueillis par Jean-Jacques Gislain et Marc Romulus</i>	177
Des barrages qui... aggravent la dépendance, <i>Max Chancy</i>	184
Débat :	
La monnaie et la force de travail, deux marchandises «•• particulières » ? <i>Christian Deblock et Jean-Jacques Gislain</i>	187
Rubrique de livres	207

LA FILIÈRE CANADIENNE

[184]



Fin du texte